Jean-Guy Cardinal: ni loi ni garantie constitutionnelle ne sont nécessaires pour protéger les droits de la minorité

par Michel Roy

Dans une longue interview accordée au "Devoir", M. Jean-Guy Cardinal déclare notamment:

- qu'il n'est pas favorable à l'unilinguisme français qu'il juge "irréalisable à court terme, même par des lois";
- que les anglophones québécois doivent conserver leurs écoles à la condition que celles-ci leur assurent une connaissance suffisante du français;
- que nous n'avons besoin ni de lois particulières ni de garanties constitutionnelles pour assurer les droits linguistiques et scolaires de la minorité, ceux-ci étant mieux protégés par une "longue tradition", par "nos systèmes scolaires" et par "un mode de vie";
- qu'il se méfie de "certains droits inaliénables établis dans une constitution (canadienne ou québécoise)" parce que la "conjoncture peut changer énormément en quelques années";
- que les commissions scolaires, comme celle de Saint-Léonard, ne doivent pas changer les règles du jeu: "Le défaut dans la loi n'est pas seulement une omission dans la loi de l'instruction publique ou du ministère de l'éducation... (mais) dans la loi des commissions scolaires...";
- qu'à Saint-Léonard, "la vraie solution... est dans la restructuration scolaire de toute l'île de Montréal" et non pas dans une loi particulière qui préviendrait temporairement la répétition de la situation qui s'est produite;
- que des modifications pourraient être apportées quand même à la loi de telle sorte qu'avant la restructuration scolaire, "il n'y ait pas une autonomie entière laissée à chaque commission scolaire".

Dans un long développement sur les problèmes constitutionnels, le ministre de l'éducation a été amené à déclarer qu'il n'accepte pas les thèses de M. René Lévesque "parce que je me dis que s'il fallait que demain on les mette en pratique, ce serait un peu faire le jeu de l'apprenti sorcier". M. Cardinal a ajouté: "Je pense que le peuple du Québec n'est pas mûr pour cela. Le sera-t-il un jour? Quand? Je ne le sais pas."

Toujours au chapitre de la constitution, M. Cardinal a d'autre part déclaré:

- que la position du Québec "n'a pas vraiment été discutée" au cours de la dernière conférence constitutionnelle d'Ottawa;
- que la conférence constitutionnelle est une institution qui — "c'est évident" — ne saurait suffire à résoudre les problèmes de la révision en cours;
- que l'un des moyens employés principalement par le Québec pour faire triompher ses thèses depuis 1954 — celui des "précédents" que constituent des actes unilatéraux — se heurte au refus du gouvernement de M. Trudeau. "mais la révision... de la constitution d'un pays... est une affaire qui s'effectue à plus long terme que celui de la durée du mandat d'un homme à la tête d'un gouvernement..."

Voir page 2: Jean-Guy Cardinal

Après un certain silence, Claude Jasmin revient au roman avec "Rimbaud, ce beau salaud", publié aux Editions du Jour; André Major a rencontré l'auteur. Yvan Canuel relance le Festival de Ste-Agathe; Jean Basile a rencontré l'homme de théâtre (à la page 15).

création récréation

- LITTÉRATURE : Pamphile Le May est-il "une faute de goût"? L'opinion de Jean-Ethier Blais (à la page 16); Naim Kattan a lu "Auto-da-fée" d'Elias Canetti; c'est un livre prémonitoire (à la page 17). Mauriac revient au roman; une critique d'André Major et une étude de Jacques Madaule (à la page 18).
- LE GROUPE : "Quand une population veut paraitre catholique, est-ce la fin d'une religion?" : Solange Chalvin a rencontré Colette Moreux qui vient de publier une importante étude sociologique sur ce sujet aux Presses de l'Université de Montréal (à la page 19).
- CINÉMA : La chronique de Jean Chabot (à la page 21).
- DISQUES : La chronique de Jacques Thériault et de Pénélope (à la page 22).
- TOURISME : Paul Sauriol revient des pays d'Afrique, royaume des animaux en liberté.

■ la météo

Généralement ensoleillé. Un peu plus chaud. Minimum la nuit dernière et maximum aujourd'hui: 25 et 50.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

fête du pâques — samedi de Pâques — VOL. LX - NO 85 — Montréal, samedi 12 avril 1969 — 15 CENTS

Au terme du conseil ministériel

OTAN: réponse prudente aux ouvertures de Moscou

de notre envoyé spécial,
Pierre-C. O'Neil

WASHINGTON — Les pays membres de l'Alliance atlantique ont donné hier une réponse affirmative mais à la fois vague et prudente aux ouvertures faites récemment par les pays du pacte de Varsovie concernant la possibilité de négociations au sujet de la sécurité de l'Europe.

Dans le communiqué final rendu public hier, à l'ajournement de la réunion ministérielle, les alliés demandent au conseil atlantique de préparer une liste de sujets qui pourraient, avec quelque chance de succès, faire l'objet de discussions avec les pays du pacte de Varsovie. Cette liste serait soumise aux ministres à leur prochaine réunion plénière qui doit avoir lieu en décembre.

Mais entre-temps, l'Alliance encourage tous les pays membres à explorer, en consultation étroite les uns avec les autres, toutes les possibilités de discussion avec l'URSS et avec ses alliés, qui pourraient conduire à des négociations véritables et, ultimement, à des solutions.

Trois autres aspects du communiqué final de la réunion ont attiré l'attention des journalistes:

- L'Alliance se réjouit de la détermination des Etats-Unis d'entamer avec l'Union soviétique des négociations portant sur la réduction des armes stratégiques offensives et défensives.
- Elle réaffirme — et c'est particulièrement important en regard de la dernière décision du Canada — d'une part la nécessité de maintenir la solidarité atlantique au moment où vont vraisemblablement s'engager, d'une façon ou d'une autre avec l'Est, des négociations importantes, d'autre part, la nécessité de faire en sorte que la force militaire de l'Alliance ne soit pas réduite et que des espoirs prématurés ne conduisent à l'impression que des solutions peuvent être rapidement apportées à des problèmes en suspens.
- Elle insiste, par conséquent, pour que les pays membres maintiennent leur contribution à la défense de l'Alliance et sur le plan des forces traditionnelles et sur celui des armes nucléaires. Cela exige entre autres, selon les ministres, la présence en Europe, en nombre suffisant, de troupes nord-américaines efficaces.

L'OTAN répond avec beaucoup de prudence, d'autre part, à l'invitation du président Nixon de se donner une troisième dimension, une dimension sociale. Le communiqué précise que le conseil atlantique devra étudier les propositions du président, et voir dans quelle mesure elles peuvent être réalisées, soit dans le cadre de l'OTAN, soit par des organismes multilatéraux qui existent déjà et se consacrent à des tâches semblables à celles que le président a mentionnées dans son discours de jeudi.

Au-delà du communiqué, deux impressions très nettes se dégagent des travaux de la réunion:

- Il semble bien que l'Alliance ait surmonté le choc causé par l'invasion de la Tchécoslovaquie et qu'elle reconnaisse des changements importants dans le comportement récent de l'Union soviétique.
- Il se confirme également que les Etats-Unis sont déterminés à ouvrir, dès que ce sera possible, des négociations importantes avec l'URSS et qu'il sera difficile de les arrêter dans cette voie même si certains pays de l'Alliance en prenaient ombrage. D'ailleurs on dit ici que les contacts entre l'Union soviétique et les Etats-Unis n'ont jamais été si fréquents que c'est le cas à l'heure actuelle.

Dans l'entourage de la délégation canadienne, on notait hier qu'en acceptant de façon prudente la sincérité des ouvertures faites par les pays du pacte de Varsovie, les alliés s'étaient efforcés de ne pas tenir compte du ton et de la substance de certains passages de l'appel de Budapest et d'oublier également les propos belliqueux tenus par l'Union soviétique à la veille de l'ouverture de la réunion du vingtième anniversaire de l'OTAN.

On soulignait en outre que malgré ce qui peut en paraître, il n'y avait pas de division sérieuse entre les alliés au sujet de la nature de la réponse à faire à l'appel de Budapest. Chaque pays apportait ses nuances, l'Italie paraissant être la mieux disposée à l'égard de négociations hâtives, la France manifestant beaucoup plus de réserve tout en maintenant sa volonté de poursuivre elle-même les relations particulièrement étroites qu'elle entretient avec la Russie depuis quelques années.

Moscou réitère son offre à Pékin

MOSCOU (AFP) — "Le ministère des affaires étrangère de l'U.R.S.S. a adressé officiellement au ministère des affaires de la Chine populaire une note l'invitant à la reprise des consultations entre les deux pays," a annoncé hier soir l'agence Tass. Le ministère soviétique se déclare prêt à les commencer entre les 12 et 15 avril, ou à une date acceptable par le côté chinois, la plus rapprochée possible.

"Le gouvernement soviétique, poursuit la note, a dans sa déclaration du 29 mars déjà proposé que les représentants officiels soviétiques et chinois reprennent les conversations commencées en 1964 à Pékin". L'agence Tass précise que dans cette note remise le 11 avril à l'ambassade chinoise à Moscou, il est notamment souligné que durant les consultations de 1964 à Pékin, "il avait été décidé d'un commun accord de les poursuivre à Moscou — et la délégation soviétique avait proposé même la date du 15 octobre 1964 pour leur reprise".

Le plan Hussein suscite peu d'intérêt en Israël

JERUSALEM (AFP) — "Il n'y a rien de nouveau dans le "plan de paix en six points esquissé hier par le roi Hussein dans le discours qu'il a prononcé à Washington. Ce n'est qu'une manoeuvre de propagande et non un véritable désir de paix avec Israël", a-t-on déclaré hier dans les milieux proches du ministère israélien des affaires étrangères.

"La déclaration du roi revient encore une fois sur la demande de retrait (des Israéliens) sur les lignes de l'armistice du 4 juin 1967, alors que le gouvernement israélien sait que le but final des Arabes est le retour aux

Voir page 2: Hussein

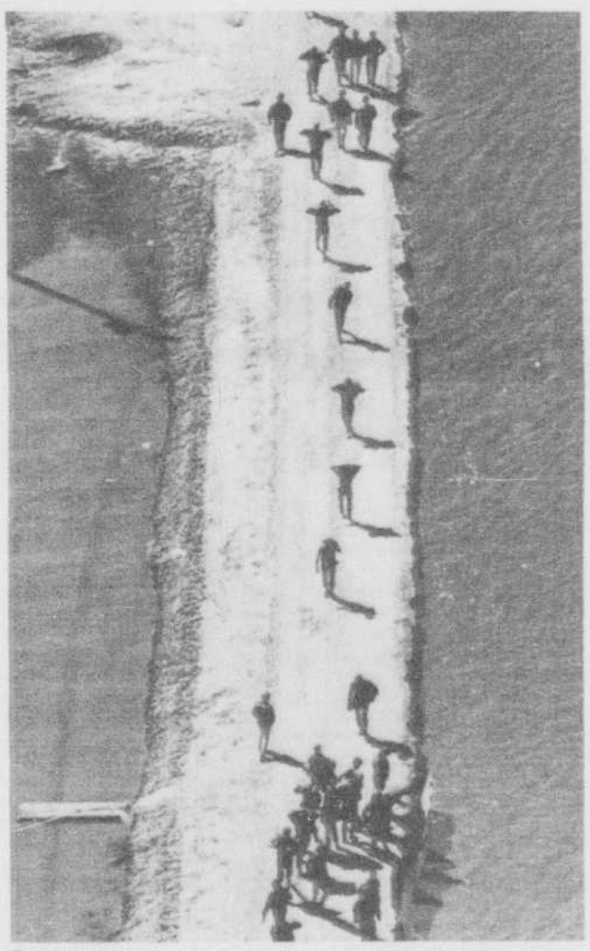

Des ouvriers transportent des sacs de sable afin de renforcer la digue de terre menacée par la crue de la rivière Big Sioux, dans le Dakota-Sud. Plusieurs villes et villages du Middlewest sont ainsi dévastés par les inondations depuis quelques jours. (Téléphoto AP)

L'OACI établira une réglementation pour prévenir la piraterie aérienne

par Françoise Côté

Le comité de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) chargé d'examiner les cas d'intervention illicite dans le transport aérien comprendra onze membres, dont l'action, cependant, sera d'une portée singulièrement restreinte, comme en témoigne le texte de la résolution adoptée jeudi soir et rendue publique hier matin.

En effet la clause clef de la résolution stipule que "le Comité traitera uniquement des aspects aéronautiques des cas d'intervention illicite et s'abstiendra d'examiner tout cas qui puisse impliquer le Comité dans des questions de nature politique ou des controverses entre deux ou plusieurs Etats".

C'est au cours de la première semaine de mai que le Conseil doit choisir, parmi ses 27 membres, les onze chargés de siéger au comité. Le premier test du comité sera le premier incident de piraterie aérienne ou acte de sabotage qui pourra survenir dans le monde.

La résolution précise avec soin ce qu'elle entend par "intervention illicite". C'est premièrement la capture illicite d'avions civils et deuxièmement des actes de sabotage ou d'attaque armée dirigée contre les aéronefs utilisés dans le transport aérien international ou des installations et service au sol utilisés par le transport aérien international.

Voir page 2: L'OACI

Le communiqué final

WASHINGTON (AFP) — Voici le texte du communiqué final publié à l'issue de la session ministérielle de l'OTAN:

1 — Le Conseil de l'Atlantique-nord est réuni en session ministérielle à Washington les 10 et 11 avril 1969. Il a célébré le 20e anniversaire du traité qui a scellé l'Alliance et a entendu une déclaration du président des Etats-Unis. Les ministres se sont félicités de la contribution décisive que l'Alliance avait apportée au maintien de la paix en Europe et à la sécurité de tous ses membres.

2 — L'Alliance a été établie pour sauvegarder la liberté de ses peuples, leur héritage et leur civilisation, fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit, et pour apaiser la crainte que chacun éprouvait de voir, dans une Europe divisée, éclater à nouveau la guerre faute d'un système de sécurité efficace. L'Alliance demeure l'expression d'aspirations et de buts communs.

3 — En 1967, le rapport sur les tâches futures de l'Alliance a souligné la double fonction de celle-ci: la défense de l'Ouest, la recherche d'une paix stable avec l'Est. En juin 1968, les gouvernements des pays alliés s'étaient déclarés prêts à rechercher avec les autres Etats intéressés des mesures spécifiques et pratiques en matière de désarmement et de contrôle des armements, y compris d'éventuelles mesures de réductions mutuelles et équilibrées de forces.

Bien que les espoirs mis dans l'amélioration des relations Est-Ouest aient été gravement contrariés par l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, les ministres ont déclaré en novembre 1968 que l'objectif politique des alliés demeurait l'établissement de relations sûres, pacifiques et mutuellement avantageuses entre l'Est et l'Ouest. Ils ont réaffirmé, au cours de la présente session, que l'intention de leurs gouvernements était de poursuivre la recherche de progrès réels dans cette voie par des contacts et d'explorer toutes les possibilités appropriées de négociation.

4 — Ayant notamment à l'esprit la situation en Europe de l'Est, les gouvernements des pays membres rappellent que toute amélioration durable des relations internationales suppose le respect strict des principes de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats, ainsi que de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat, du droit de chaque peuple de forger son propre avenir et de l'obligation de renoncer à la menace ou à l'emploi de la force.

5 — Les ministres rappellent que l'un des principaux objectifs de l'Alliance est l'établissement d'une paix juste et durable en Europe, fondée sur la stabilité, la sécurité et la confiance mutuelle. Les alliés se proposent, en demeurant en étroite consultation, de rechercher avec l'Union soviétique et les autres pays d'Europe orientale quelles ques-

Voir page 2: Le communiqué

Entrevue, le 20, avec Gérard Pelletier

Ottawa a de l'argent pour la culture? qu'il nous le remette! – Tremblay

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le ministre des affaires culturelles, M. Tremblay, réclamera "l'équivalence fiscale" pour le Québec, à la place des sommes que le gouvernement d'Ottawa est disposé à dépenser dans les provinces dans le domaine de la diffusion de la culture.

"Nos discussions devront aboutir à des mécanismes de transfert des fonds", a-t-il dit hier, au cours d'une conférence de presse destinée à faire le point dans le conflit entre son ministère et la fédération des centres culturels du Québec.

S'étant fait refuser une subvention de $246,000 demandée au ministère des affaires culturelles, la F.C.C. a entrepris des démarches auprès d'Ottawa afin d'obtenir une aide financière.

Le ministre des affaires culturelles a sollicité une entrevue avec le secrétaire d'Etat du pays, M. Gérard Pelletier, chargé des questions relatives à la culture.

Cette rencontre, suscitée, sinon provoquée par l'intention de la F.C.C. de transiger avec Ottawa, aura lieu à Québec le dimanche vingt avril, et des fonctionnaires des deux gouvernements prendront part à la séance de travail.

M. Tremblay a nié qu'il ait exigé que cette réunion ait lieu dans un "territoire neutre", s'étant dit disposé, au contraire, à rencontrer son homologue fédéral n'importe où. C'est M. Pelletier qui lui a fait savoir qu'il sera à Québec en fin de semaine prochaine.

La discussion portera sur tous les problèmes afférents à la culture, a précisé M. Tremblay.

Il a ajouté que, dans le cadre de la compétence exclusive du Québec en ce domaine, "il n'est pas impossible de collaborer avec Ottawa pour la diffusion de la culture".

"Les provinces, a-t-il dit, doivent avoir la possibilité de s'acquitter des responsabilités qui sont de leur ressort."

"Si Ottawa a de l'argent pour des activités culturelles, il devrait nous le remettre".

Soutenant que la porte est ouverte aux échanges de vues et à la discussion, le ministre a dit: "notre attitude est positive et j'espère qu'elle sera comprise par les interlocuteurs d'Ottawa."

Jean-Noël Tremblay

Organismes "étrangers"

Le ministre a noté que, jusqu'ici, la Fédération des centres culturels était un organisme subventionné à 90 pour cent par le gouvernement du Québec. Or, ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1969-70 étaient de $246,000, soit la presque totalité du budget complet de la diffusion qui est de $250,000.

En remettant ces prévisions, le président de la F.C.C., M. Philippe Sauvageau aurait déclaré que ce budget était nécessaire, qu'il n'entendait pas en discuter le bien-fondé et qu'il irait chercher ce montant "ailleurs" s'il ne l'obtenait pas du ministère des affaires culturelles du Québec.

Après vérification minutieuse, a dit M. Tremblay, "il semble que les prévisions budgétaires de la F.C.C. n'aient pas été toujours conformes aux discussions orales que les représentants de la F.C.C. ont eues avec les artistes concernés".

Gérard Pelletier

"Les 'subtilités' budgétaires de la F.C.C. me convainquent que j'ai eu raison de retirer au conseil d'administration de cet organisme, la confiance que je lui avait accordée jusqu'à ce jour. J'espère que les autorités municipales, responsables de la plupart des centres culturels, seront conscientes du sérieux de cette situation".

Le ministre a noté qu'à son dernier congrès la fédération avait rejeté, par résolution, toute collaboration avec le gouvernement fédéral, et ce, "sans aucune intervention de ma part".

M. Tremblay a commenté ainsi:

Voir page 2: J.-N. Tremblay

Nouveau frein à l'inflation

OTTAWA (PC) — Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, a annoncé hier soir que le coefficient minimal des réserves secondaires que les banques sont tenues de maintenir sera porté de 7 à 8 pour cent de leur passif-dépôts en dollars canadiens, à compter de juin prochain.

Le gouverneur a précisé que la majoration du coefficient minimal des réserves secondaires réduira la liquidité excédentaire dont disposent les banques présentement pour l'expansion de leurs prêts.

La nouvelle disposition vient s'ajouter au contrôle des réserves-en-caisse par la Banque centrale, contrôle qui a entraîné une réduction sensible de la liquidité excédentaire des banques depuis l'automne dernier et a comporté un resserrement considérable des conditions du crédit.

Elle renforcera la politique monétaire de la Banque qui vise à atténuer les tensions inflationnistes.

suites de la première page

J.-N. TREMBLAY

"Faisant fi de cette résolution, ignorant la volonté de ses membres qui avaient voté cette résolution, et sans faire reviser ce mandat clair, la F.C.C. a fait des démarches auprès d'Ottawa afin d'obtenir une aide financière.

"J'aimerais voir la réaction des 90 membres de la F.C.C. lorsqu'ils apprendront – et je crois que mon information est sérieuse – que trois de leurs directeurs, dont M. Philippe Sauvageau, président de la F.C.C. et M. Gilbert Comtois, administrateur de la F.C.C. partiront prochainement, aux frais d'Ottawa, séjourner en Suède, en Russie et en France. Les résolutions, c'est bien. Les voyages gratuits, c'est mieux".

Le ministre Tremblay a rappelé que le ministère était disposé à subventionner le secrétariat de la F.C.C. et, possiblement, quelques projets originaux, "à la condition que le gouvernement du Québec soit le seul organisme d'Etat à transiger avec la fédération".

Il a ajouté: "De nombreux organismes étrangers sont tentés de s'immiscer dans les affaires intérieures du Québec, ce que je ne saurais admettre."

Prié de préciser, M. Tremblay a dit: "Je préfère ne pas les nommer."

Il a d'autre part repoussé les accusations de "dirigisme" lancées contre le ministère en expliquant que ce dernier a une responsabilité dans la diffusion de la culture au Québec; qu'il se doit de rendre accessible le bien culturel à tous les citoyens; que les budgets dont il dispose sont limités, ce qui lui impose, par le truchement d'une planification, de veiller à ce que l'argent des contribuables ne soit pas dépensé "au hasard et sans examen".

En conclusion, rappelons que dans sa lettre du 21 mars aux directeurs de centres culturels, le directeur général de la diffusion de la culture, M. André Giroux, annonçait ce qui suit à la F.C.C.:

- Le ministère ne peut accorder à la fédération la subvention de $246,000 demandée pour 1969-70;
- Le ministère est prêt à subventionner le secrétariat de la F.C.C.;
- Le ministère invite la fédération à participer aux travaux du comité consultatif de la diffusion;
- Il peut arriver, au cours de l'année, que la fédération ait un projet original et important de manifestations culturelles de qualité. Dans un tel cas, il lui sera possible de soumettre ce projet à la direction générale de la diffusion qui pourra alors en subventionner la réalisation en tout ou en partie;
- Toute subvention ne sera accordée que si la Fédération des centres culturels du Québec accepte expressément que le gouvernement du Québec soit le seul organisme d'Etat à transiger avec elle.

JEAN-GUY CARDINAL

- qu'il existe d'autres moyens que celui des "précédents" pour faire valoir les points de vue du Québec, en particulier le référendum, mais "cela dépend de la façon de poser la question, de la conjoncture et du sujet;
- que l'incertitude et la confusion qui se manifestent quant aux positions et aux orientations du Québec en matière constitutionnelle sont en somme attribuables à une raison bien simple: "c'est de la politique... c'est parfois l'art d'éviter le pire ou parfois l'art d'avoir une vision assez grande pour prendre une période de temps assez longue pour arriver à un résultat";
- qu'il se soumet, quant à lui, à ce qu'il appelle "le sens de l'histoire", c'est-à-dire "essayer d'être attentif aux événements et aux personnes pour déceler sans être prophète dans quel sens le Québec ou la population du Québec va ou veut aller ou sent qu'elle veut aller, pour ne pas lui imposer trop tôt des modes de vie qui seraient nouveaux ou pour ne pas l'empêcher de réaliser des choses que ce peuple voudrait réaliser".

Nous publions ce matin à la page 6 la première partie de l'interview dont la suite paraîtra lundi.

L'OACI

Une triple tâche est assignée au comité, soit:

a) inviter tous les Etats contractants directement concernés à lui présenter un rapport sur tous les aspects non politiques des cas d'intervention illicite;

b) de mettre au point des mesures et des procédures préventives destinées à protéger l'aviation civile internationale contre de tels actes;

c) assister, à la demande d'un Etat contractant, les autorités nationales de cet Etat pour l'adoption de telles mesures et procédures.

La procédure d'intervention du Comité est réglée avec précision dans une annexe à la résolution. Ainsi "chaque fois que le Comité aura connaissance d'un incident de type mentionné au paragraphe 1 (capture illicite ou acte de sabotage...), il procédera à une évaluation de l'incident d'après les renseignements dont il dispose afin de déterminer s'il devrait, par l'intermédiaire du secrétariat général, rappeler aux Etats directement concernés l'invitation du Conseil de présenter des rapports sur les aspects aéronautiques."

Lorsque le Comité aura reçu ces rapports, "il les analysera et présentera un exposé de ses conclusions au Conseil accompagné de toutes recommandations relatives à des mesures ou procédures préventives spécifiques qu'il jugerait appropriées pour approbation du Conseil."

Sur la question délicate des "bons offices" de l'OACI, on est très prudent, disant que "chaque fois qu'au cours de l'examen d'un incident particulier le Comité estime qu'une offre de l'OACI aux Etats en cause de mettre les services de l'Organisation sous la forme de "bons offices" serait bénéfique, il devrait présenter la question au Conseil pour que celui-ci décide si une telle offre devrait être faite". C'est là une procédure qui peut être fort longue à cause des débats qu'elle risque d'entraîner.

Dans les milieux de l'OACI, on reconnaît volontiers qu'il s'agit là d'une solution de compromis dont le plus grand mérite est de sauvegarder pratiquement intact l'esprit de coopération qui a fait de cette agence spécialisée des Nations unies une organisation des plus efficaces dans un secteur particulièrement complexe en assurant la standardisation à l'échelle mondiale dans les infrastructures et procédures du transport aérien.

A deux reprises depuis le début de 1969, l'OACI a failli être entraînée dans des débats politiques, qui auraient pu ruiner cet esprit de coopération. La première occasion fut la session extraordinaire du Conseil convoquée pour entendre la plainte du Liban relative à l'attaque du commando israélien contre l'aéroport international de Beyrouth. Ce raid israélien avait été effectué en représailles contre l'attaque terroriste arabe perpétrée contre un appareil de la Ligne El Al à l'aéroport d'Athènes.

Après quelques séances de débats parfois acerbes et une semaine de consultations, la session extraordinaire fut ajournée "sine die" sur la recommandation du président, M. Walter Binaghi, parce qu'il était devenu évident que les 27 membres du Conseil ne parviendraient pas à s'entendre sur une proposition acceptable à la majorité. Ainsi l'écueil politique était conjuré.

Au mois de février, un sous-comité juridique chargé d'étudier la question de la capture illicite d'aéronefs consacra deux semaines à mettre au point un projet de convention internationale, qui définit l'acte de détournement d'avions civils comme une infraction de droit commun devant être jugée selon les lois nationales des Etats concernés. On prévoit aussi l'extradition des auteurs d'actes de "piraterie aérienne", sauf dans le cas d'infraction pour des mobiles politiques.

Mais avant même que le sous-comité eût complété ses travaux survint la seconde attaque contre un avion d'El Al à l'aéroport international de Zurich. La réaction dans le monde fut instantanée; on s'est demandé quelle serait cette fois les représailles d'Israël, que d'ailleurs on a exhorté à la modération. Dans les cercles diplomatiques, on a tenté de persuader Israël qu'il y avait des mesures d'ordre international capables de protéger son aviation civile. Il y eut d'abord une démarche tentée auprès du Conseil de sécurité, qui deux mois plutôt avait vertement réprimandé Israël pour son raid contre l'aéroport de Beyrouth. Mais cette fois le Conseil de sécurité se récusa et un porte-parole de l'ONU à New York annonça à la presse que le Conseil de l'OACI s'occuperait de l'incident de Zurich.

A Washington, au même moment le représentant américain auprès du Conseil de l'OACI, M. Robert Boyle avait été rappelé pour consultations. A la mi-mars, il y eut une intervention américaine pour inscrire à l'ordre du jour du Conseil de l'OACI l'ensemble de la question de l'intervention illicite dans l'aviation civile internationale. Pour la seconde fois le spectre de la politisation des travaux de l'OACI se profilait.

Avec cette résolution toute de compromis, la plupart des membres du Conseil de l'OACI ont poussé un soupir de soulagement conscient d'avoir une seconde fois évité de justesse un débat politique qui n'est pas de son ressort. Quant à savoir si la résolution adoptée peut servir à rassurer Israël, au sujet de sa flotte aérienne civile, plusieurs sont sceptiques.

HUSSEIN

délimitations frontalières de 1947".

Ces milieux ajoutent "le plan de paix d'Israël demeure celui en neuf points présenté par le ministre des affaires étrangères, M. Abba Eban, le 8 octobre 1968, devant l'Assemblée de l'ONU. Une solution des problèmes du Moyen-Orient ne peut être obtenue par un discours au Press Club de Washington, mais par des négociations entre les parties intéressées. Si les arabes ont un plan de paix constructif, qu'ils viennent s'asseoir à la table des conférences".

LE RÔLE ET LE DEVOIR

Suite de la page 4

l'Université d'Ottawa, s'interroge sur la difficulté de vivre les valeurs humaines. Il évoque des actes de violence comme il s'en produit partout depuis quelques années et rappelle comment la technique est une source de déshumanisation. Dans la société de consommation, société technologique et post-industrielle, les considérations d'ordre humain ne prévalent guère. L'homme devient un être qu'on définit par ses besoins, et la satisfaction des besoins est érigée en devoir civique primordial. L'urbanisation a réduit la richesse en données humaines de la vie en commun. Le véritable défi de l'époque c'est la transformation de la société en milieu humain.

Le Père Julien Harvey, S.J., dont la conférence portait sur l'assomption chrétienne des nouvelles valeurs, reprend la même idée en constatant que nous risquons de devenir une des pièces nécessaires pour faire tourner l'énorme machine que nous avons construite, machine technologique, sociale, politique, économique. Ce qu'il y a de nouveau dans le monde actuel, selon lui, c'est que pour la première fois l'homme est libéré de la contrainte du cosmos. Il n'est plus prisonnier du jour et de la nuit, de l'alternance des saisons, il sait lutter contre les épidémies, contre la sécheresse, et il commence à se transformer lui-même.

En reliant ses constatations à celles qu'avaient formulées les autres conférenciers, il affirme que s'il n'y a pas d'eschatologie, s'il n'y a pas de terme à l'histoire, cette histoire n'a pas de sens, même si elle est prise en main par l'homme libéré du cosmos. On est ainsi ramené "à notre image-du-monde de croyants". Après de belles pages qui développent cette idée, le conférencier conclut que l'homme québécois a appris depuis 1959 cette chose merveilleuse qu'est la liberté et qu'il doit prendre le risque et avoir le courage chrétien d'en payer le prix.

Ces deux ouvrages offrent plusieurs points de rencontre même si les travaux partaient de points de vue assez différents. Ainsi, dans un rapport d'atelier de travail du colloque de novembre, on note que les participants se sont demandé s'il existait des valeurs qu'on pouvait qualifier de chrétiennes, et c'est l'un des aspects que M. Rocher souligne dans les travaux des Journées de mars 1968. De telles rencontres groupent à peine quelques centaines de personnes. La publication de ces travaux permet à un large public d'en profiter. Et il s'agit là de recherches et de réflexions sur les problèmes et les difficultés les plus graves de notre société, avec des applications au cas particulier du Québec.

L'AÉROPORT

Suite de la page 3

deux ont convenu de se rencontrer après le congé de Pâques.

Au cours de la discussion, M. Lafontaine a simplement dit au maire de Laval: "Si l'aéroport est au nord, il faudra bien faire des routes."

C'est cela que M. Tétreault dit avoir rapporté au conseil municipal mardi soir et rien de plus.

M. Lafontaine soulignant hier que tout est encore ouvert à la discussion, M. Tétreault en a convenu volontiers, d'autant que, dans leurs entretiens antérieurs, tous deux ignoraient l'emplacement.

Interrogé hier, M. Tétreault a dit espérer que si l'aéroport est finalement érigé à Sainte-Scholastique, ça accélérera l'aménagement du réseau routier de l'île Jésus. Ainsi au lieu d'un embranchement projeté à l'ouest de l'autoroute des Laurentides, il sera probablement nécessaire de construire une autoroute autonome pour desservir les millions de voyageurs.

LE BILL 290

Suite de la page 3

dicales. Et tant que l'on discute, on ne se bat pas, comme disait... Churchill. Le dossier est pour l'instant ouvert à un règlement avant la fin d'avril, même si les rencontres se font moins publiques. Le téléphone relie encore les négociateurs patronaux et syndicaux aux "diplomates" qu'a dépêchés le ministère québécois du travail.

Dans le bâtiment, ça barde sans doute mais ça tient et il se peut bien qu'à défaut d'une entente volontaire, le ministre songe à préparer une loi qui transcenderait les intérêts trop particuliers (comment expliquer les condamnations répétées, par les comités paritaires, de pratiques illégales qui subsistent sur les chantiers?) et établirait temporairement une semi-tutelle sur l'ensemble de cette industrie.

PLAIDOYER

Suite de la page 4

transition, qu'une certaine proportion des cours soit donnée en anglais pour les élèves dont les parents sont de langue anglaise; qu'une étude précise soit faite des possibilités du marché du travail en rapport avec le nombre des diplômés anglophones et francophones; qu'une étude soit faite des conséquences (sociales, économiques, linguistiques) occasionnées par l'existence d'un secteur parallèle d'enseignement anglais sur la communauté francophone.

LE COMMUNIQUÉ

tions concrètes se prêtent le mieux à des négociations fructueuses et à un règlement rapide. En conséquence, ils ont chargé le Conseil de dresser une liste de ces questions et d'étudier comment pourrait s'engager, le moment venu, dans les meilleures conditions, un processus de négociation et de faire rapport à la prochaine réunion des ministres. Il est clair que toute négociation doit être bien préparée, qu'il faudrait s'assurer la participation de tous les gouvernements dont le concours serait nécessaire pour parvenir à un règlement politique en Europe.

6 – Les alliés poursuivront également leurs études et leurs efforts dans le domaine du désarmement et du contrôle pratique des armememts, notamment en ce qui concerne les réductions équilibrées de forces, ainsi que les initiatives déjà prises pour la renonciation à l'emploi de la force.

7 – La solidarité politique des alliés constitue un élément capital à l'approche d'une période de développement des contacts et d'éventuelle négociation entre l'Est et l'ouest. Le meilleur moyen de la maintenir est l'adhésion sans réserve au principe de la consultation pleine et entière au sein du conseil, aussi bien avant que pendant toute négociation qui pourrait affecter les intérêts de l'Alliance ou de l'un de ses membres. Dans cet esprit, les gouvernements alliés accueillent avec intérêt l'intention des Etats-Unis d'engager avec l'URSS des discussions sur les limitations d'armes stratégiques offensives et défensives.

8 – Les alliés participant au programme de défense intégrée de l'OTAN estiment qu'il est extrêmement important, au cours d'un ère de négociations, d'éviter que la position de défense de l'Alliance s'affaiblisse et que naisse l'espoir prématuré de voir apparaître des solutions aux problèmes en suspens. Le maintien d'une défense efficace est un facteur de stabilité, et il constitue la condition nécessaire de toute politique de détente efficace.

9 – En conséquence, les pays membres de l'Alliance ont réaffirmé leur détermination constante d'apporter les contributions appropriées à l'effort commun de défense et de dissuasion à tous les niveaux, aussi bien nucléaires que classiques. Ils ont reconnu qu'il demeurait nécessaire de maintenir la stratégie actuelle de l'OTAN, fondée sur une défense vers l'avant et une riposte appropriée à toute agression, ainsi que des moyens de dissuasion classiques et nucléaires crédibles, y compris les niveaux de forces généraux et locaux appropriés. Le dispositif de défense nécessaire à l'Alliance comprend les forces classiques nord-américaines et européennes substantielles, efficaces et suffisantes et des forces nucléaires d'appui tactique dans la zone européenne, ainsi que des renforts suffisants prêts à intervenir.

10 – Les ministres de la défense se réuniront le 28 mai 1969 pour examiner chacun des éléments particuliers du dispositif de défense nécessaire pour répondre aux exigences ci-dessus. Ils examineront également la possibilité d'accroître l'efficacité de l'effort de défense, grâce à l'intensification de la recherche commune de solutions, par exemple aux problèmes de production et de standardisation des armements, soit entre toutes les nations alliées, soit entre quelques-unes de celles-ci.

11 – En examinant la situation à Berlin, les ministres ont noté que des entraves avaient récemment été mises à la liberté d'accès à Berlin. De telles entraves sont inadmissibles. Les ministres ont donné leur soutien à la volonté déclarée des trois puissances de maintenir le libre accès de la ville, et ils ont rappelé la déclaration du 16 décembre 1958 du Conseil de l'Atlantique nord et les responsabilités assumées par tous les Etats membres en ce qui concerne la sécurité et le bien-être de Berlin.

12 – Les ministres considèrent que la réalisation d'un règlement pacifique en Europe présuppose, entre autres, des progrès vers l'élimination des sources de tension qui existent au centre de l'Europe. Ils considèrent que des mesures concrètes visant à améliorer la situation à Berlin, à préserver le libre accès de cette ville et à éliminer les entraves à la circulation et aux communications entre les deux parties de l'Allemagne représenteraient une importante contribution à la réalisation de cet objectif. Ils ont exprimé leur soutien aux trois puissances pour qu'elles poursuivent leurs efforts en vue d'explorer, dans le cadre de leurs responsabilités spéciales pour Berlin et l'ensemble de l'Allemagne, les possibilités de progrès méthodiques et négociés dans le règlement de ces importantes questions.

13 – La question allemande doit trouver une solution pacifique fondée sur la libre décision du peuple allemand et sur les intérêts de la sécurité européenne.

14 – Les pays membres de l'Alliance savent que certains problèmes qui affectent les conditions de vie dans les sociétés modernes leur sont communs. Ils savent aussi que ces difficultés, si elles ne sont pas affrontées avec un esprit résolu, sont de nature à compromettre leur prospérité et leur avenir. Les ministres ont reconnu que d'autres organisations internationales accomplissent déjà un travail important dans ce domaine. Ils ont chargé le Conseil permanent d'étudier comment, dans la pratique, les échanges de vues et l'expérience entre les pays alliés pourront être améliorés soit par l'action des organismes internationaux appropriés ou de toute autre manière en vue de créer de meilleures conditions de vie dans leurs sociétés.

15 – Tout en étant préoccupés par ces problèmes, les ministres ont à l'esprit que les nations alliées s'engagent également dans une ère où les ressources scientifiques, techniques et économiques devraient contribuer au progrès et au développement pacifique de toutes les nations.

16 – En dehors des réunions régulières à l'échelon ministériel, les ministres sont tombés d'accord pour que le conseil en session permanente envisage la proposition en vertu de laquelle de hauts fonctionnaires de leurs ministères des affaires étrangères devront se réunir périodiquement afin de procéder à un examen des principaux problèmes à long terme qui intéressent l'Alliance.

17 – La prochaine réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique nord se réunira à Bruxelles au mois de décembre 1969.

Le Grand Prix littéraire de Montréal à M. Fernand Dumont

Au Pavillon Hélène de Champlain, M. Léon Lortie, président du jury, a annoncé hier soir que M. Fernand Dumont remporte le Grand Prix littéraire de la ville de Montréal pour son essai "Le Lieu de l'Homme".

L'auteur ayant dû s'absenter, c'est la présidente d'honneur du jury, Mme Georges Vanier, qui a remis le prix de $3,000 à M. Claude Hurtubise, éditeur du lauréat.

"Le Lieu de l'Homme" est une réflexion sur la culture comme "distance et mémoire". M. Dumont est l'auteur d'un autre ouvrage intitulé "Pour la conversion de la pensée chrétienne".

Outre M. Lortie, le jury était composé de M. Glen Shortcliffe, M. Marcel Valois, Maurice Blain, de Mmes LaSalle-Leduc et Doré-Rochon.

Le Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal, qui est remis pour la cinquième année consécutive, couronne des oeuvres dans l'un ou l'autre des genres littéraires.

On croit savoir qu'un ouvrage de M. Guy Frégault, "Le 18e siècle canadien", avait également retenu l'attention du jury.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ANTIQUITES CANADIENNES

Pièces de collection: armoires, commodes, lit, table, ronde, table-réfectoire, chaises, coffre, huche, bercantes, encoignure, fauteuils, lave-mains, banc, buffet, bas, rouet, fusil etc. Authenticité certifiée. Bas prix, particulier. Tél.: **671-2276** 27-4-69

ANTIQUITES A VENDRE

Antiquités de style, set de salon Victorien et Louis XV authentique réparé et remboîté à neuf (8 morceaux) Set de salle à dîner Marie-Antoinette Tudor, en chêne solide, entièrement sculpté (10 morceaux). S'adresser: 665 Pie XII, St-Charles, Co. Drummond Tél. **478-1219.** 14-4-69

APPARTEMENT A LOUER

COTE DES NEIGES, prix réduit, 4½, 2 salles de bain, entièrement neuf, encore inhabité, libre immédiatement. Cause départ. Tél. **525-3479** après 6 p.m. 14-4-69

OUTREMONT, "Mont-Joly", avenue Bernard, résidentiel, sélect, calme, confortable, 4 pièces, balcon. Sous-sol 2½ clair, entrée privée, transport facile. Prix raisonnable. Tél. soir **273-2323.** 18-4-69

COTE DES NEIGES, 3010 Van Horne, 1½, 2½, 3½, chauffé, eau chaude, poêle, frigidaire, laveuse-sécheuse, incinérateur, situés près centre d'achats Wilderton. Tél. **735-2102.** 14-4-69

OUTREMONT, "Chateau Outremont" avenue Wiseman, spacieux 3½, 4½, résidentiel, sélect, chic, calme, comprenant vestibules, vastes salons, grandes chambres, cuisines modernes avec cuisinette, salles de bain, tuile, nombreux placards, balcons, arbres, transport facile, garages disponibles. Prix raisonnable. Tél. soir **273-2323.** 18-4-69

6540 Wilderton, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 non meublé, $78 à $110, près Université de Montréal. S'adresser à 2715 Place Darlington #3. Tél. **733-4965.** 17-4-69

APPARTEMENT A LOUER

Côte-des-Neiges, 3360 Maréchal, 3½-2½ garages. Près Université de Montréal. Tél. **738-1875.** 21-4-69

A VENDRE

Braque Allemand, 20 mois, femelle, entraînée pour l'oiseau; offre raisonnable acceptée. Tél. **661-1065.** 21-4-69

Chaises de lounge-bar à vendre. Si intéressé téléphonez **844-3921.** 16-4-69

Tente remorque 1968, "Bellevue" junior avec ou sans équipement complet. Tél. **435-7283.** 14-4-69

BUREAU A LOUER

IDÉAL POUR PROFESSIONNELS

Édifice Caisse Populaire Ville-Émard. Air climatisé, salle d'attente, loyer modique.

Tél.: 766-7713

24-4-69

1209 est Bélanger, 3 bureaux, centre professionnel et commercial, loyer très modique. Idéal pour notaire, avocat, etc. Tél. **721-4624** ou **722-0273.** 15-4-69

CHALETS A LOUER

VILLE D'ESTEREL: Avenue des Alouettes, 6 pièces bord du lac du Nord, plage privée, quai, immense terrain, foyer. $2,500 pour 6 mois. Tél. **744-6010** ou **747-6892.** 15-4-69

CHALET A LOUER

STE-AGATHE, luxueux Tyrol, Bavarois, intérieur rustique, 5½ chauffé, foyer, TV. Flanc montagne, terrasse paysagée, accommodations: piscine, plage, semaine-mois. Tél. **256-6825;** fin de semaine **1-819-326-5836.** 25-4-69

Au Lac Memphremagog à 3½ milles de Magog, chemin Georgeville au Snug Harbor. Chauffage automatique, eau chaude, salle de bain avec douche. Aussi grands terrains à vendre. Tél. Granby **378-6920.** 11-4-69

CHALETS A VENDRE

"House-Boat" fabrication canadienne, 10' x 40'. Moteur McCullock Ox. 450, poêle, refrigérateur, fournaise, w.c., loge 6 personnes. Prix $9,000. Pierre Gaudette, 2602 King ouest, appt. 414, Sherbrooke. Tél. **567-1782, 569-5439.** 14-4-69

DOMAINE STE-AGATHE, maison canadienne, pierre, CHALET neuf, bavarois, 5½, rustique, système, foyer pierre, cave 7', aqueduc. Equitation, piscine etc. Tél.: **256-6826** (fin de semaine **1-819-326-5836.**) 24-4-69

Nouveau prolongement de l'autoroute, près Ste-Adèle, chalet suisse, 3 chambres à coucher. Complètement hivernisé. Foyer en pierre des champs. Plage privée, près pente de ski. Terrain commercial. $15,350. — $91.- 08 par mois. Tél. **731-3501** 12-4-69

DIVERS

TOP MART INC. 15 est, rue Ste-Catherine. Tél. **845-0401** Métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Pantalons réguliers $6.50, gr. 28-52. Imperméables $10-$15, pull-over $5.00. Habits complets 100% pure laine $10, habits térylène et tortrel $20, jaquettes sport $6, pantalons sport $3-$5-$6.50 etc.

FEMMES DEMANDÉES

Un quotidien de Montréal est à la recherche d'un

COMMIS DE BUREAU

qui sera préposée à la facturation d'annonces publicitaires. Devra être rapide en dactylographie et forte en chiffres. Salaire intéressant et bénéfices marginaux usuels.

Faire parvenir demande en donnant qualifications à

Case 29 Le Devoir
J.N.O.

Secrétaire responsable et capable, pour bureau d'avocat, rémunération selon la capacité. Ecrire case 31 Le Devoir. 15-4-69

Jeune avocat, dur, impatient et exigeant cherche secrétaire, heures longues, travail dur. Ecrire **Case 30 Le Devoir.** 15-4-69

FOYER

Manoir de l'"Aurore", chambres luxueuses pour personnes âgées. Site enchanteur, service d'hôtel, près lac des Deux-Montagnes, 39 boul. Lachapelle, Pointe-Calumet. Tel. **473-2604.** 16-4-69

HOMME OU FEMME DEMANDÉ

SÉLECTION DU READER'S DIGEST

CHERCHE UN RÉDACTEUR OU UNE RÉDACTRICE PUBLICITAIRE

Expérience essentielle dans le domaine de la rédaction publicitaire. Le travail consiste à rédiger des textes publicitaires pour vendre (par la poste) la revue Sélection du Reader's Digest ainsi que les nombreux produits que Sélection offre au public canadien-français.

Chaque candidature sera traitée sous le sceau de la confidence.

Prière d'écrire:

Madame V. Gross
Sélection du Reader's Digest
215, avenue Redfern
Montréal 215, Qué.

HOMMES DEMANDÉS

VENDEURS DEMANDÉS

Pour ajouter à nos lignes additionnelles, telles que rasoirs électriques, surplus de rasoirs, lignes nouvelles, articles de sport, etc.

Écrire immédiatement pour obtenir un territoire exclusif à:

GOLDEN PORT CO. LTD.
237-7e avenue S.O.,
Suite 407, Calgary,
Alberta.

14-4-69

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

Aux enseignants qui désirent travailler cet été, comme animateur dans leur discipline. Ces emplois intéresseront de préférence ceux et celles qui sont actuellement en rapport avec les jeunes, maternelle, au primaire ou enseignent comme spécialistes d'Éducation physique, d'art dramatique, de danse, ou matières connexes.

Prenez contact dès maintenant:

Tél. 276-9670

ou écrire à M. L. Lavoie,
5469 Esplanade, Montréal
14-4-69

LOGEMENT A LOUER

Outremont, très bien situé, 7 pièces, jardin, garage, libre 1er mai $280, meublé si désiré. Tél. **273-4151.** 14-4-69

OUTREMONT, coin de rues, haut duplex, 7 pièces fermées, 2 salles de bain, foyer naturel, cuisinière, chauffé, eau chaude, garage $275. Tél. **735-0042.** 14-4-69

Appartement aménagé 2½ pièces, 5827a Clanranald, semi-sous-sol bien éclairé, donnant sur jardin $100. **HU 9-6096** 19-4-69

Duplex, 5835 Clanranald, haut, 4 pièces, chauffé, bien éclairé, site attrayant $155 pour adultes. Tél.: **HU 9-6096** 19-4-69

5374 BELANGER, 3½, 4½, grandes pièces modernes, meublées, service de portier, taxes payées, stationnement gratuit, prix raisonnable, autobus à la porte. Tél. **729-5994** ou **722-5360.** 26-4-69

MAISON A LOUER

Duvernay, bungalow 7 pièces entièrement meublé, laveuse-sécheuse, laveuse à vaisselle, sous-sol fini, garage. Tél. **663-4969.** 16-4-69

PROPRIETE A VENDRE

OUTREMONT, duplex semi-détaché, bas, 8 pièces, foyer naturel, 2½ salles de bain, haut: 7 pièces, foyer naturel, garage double, propriétaire. Tél. **273-5513.** 17-4-69

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
— SPECIALISTE —

Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
Tél. 388-2532
J.N.O.

TERRE A VENDRE

Rigaud, 225 arpents, beau site, Tél. **238-4474.** 14-4-69

TRANSPORT

ROUSSILE TRANSPORT, déménagement, local, longue distance. Emballage entreposage. **725-2421.** 12-4-69

TRAVAIL DOMESTIQUE DEMANDE

ABANDON DE LA CORVEE QUOTIDIENNE: Nettoyage des murs, planchers, fenêtres. Ouvrage garanti par contrat soit à demi-journée ou journée complète. La Co-Opération des Vétérans. **Re-1-2747.** 15-4-69

VIEUX BIJOUX

Achetons vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine ainsi que diamants et pierres précieuses. Pomponnette Inc. 256, est Ste-Catherine. Tél. **861-9293** 14-4-69

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
CLAUDE GUINTAL, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés

Jean Ostiguy, C.A.
Louis-P. Morin, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A.
André St-Arnaud, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Pierre D. Bouchard, C.A.
Jacques Latremaille, C.A.
Leopold Beauchemin, C.A.
Guy Lefebvre, C.A.
Jean Le Couture, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
Michel Motard, C.A.
Paul-E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Bertrand Dumais, C.A.
Gilles Choquette, C.A.
Jean-J. Lecavalier, C.A.
André Fournier, C.A.
Robert Béliveau, C.A.
Paul-André Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert R. Ménard, C.A.
André Roussel, C.A.
Gérald L. Prefontaine, C.A.
Vincent A. Putenaule, C.A.
André Mosse, C.A.
Conrad Brossard, C.A.
René Chenier, C.A.

1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Hawkesbury - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés

R.J.P. Dawson, C.A.
D.P. Aitkens, C.A.
D.M. Long, C.A.
H.J. Garbacz, C.A.
P. Gauvreau, C.A.
L.L. Graves, C.A.
R.A. Ross, C.A.
P. Cloutier, C.A.
R.B. Savoie, C.A.
J.F. Lewis, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
G.R. McPhee, C.A.
W.G. Hogg, C.A.
L.A. Wright, C.A.
D.W. Smith, C.A.
M.B. Turcotte, C.A.
B.M. Courville, C.A.
R. Boudreau, C.A.
C.A. Poissant, C.A.
A. Galarneau, C.A.
J.M. Broome, C.A.
E.G. Ward, C.A.
K.S. Vance, C.A.
B.T. Dent, C.A.
R.M. White, C.A.
J.P. Charest, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptable Agréés.

Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Vianney Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Gilles Levesque, C.A.
Réal Auger, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Jean Favreau, C.A.
Paul-A. Michaud, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Gilles Beauvais, C.A.
Conrad Ménard, C.A.
Pierre Legault, C.A.
Louis Gravel, C.A.
Gilles Monan, C.A.
Gaston Ostiguy, C.A.
Paul Gonthier, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Benoit Sylvain, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.
Pierre Pharand, C.A.
Roland Levesque, C.A.
André Lesage, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Réjean Myre, C.A.
Clément Lussier, C.A.
Raymond Roberge, C.A.
Pierre Mignault, C.A.
Robert St-Onge, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A.
Grégoire Bellavance, C.A. Syndic
Léon Côté, C.A.
Hensley Bourgouin, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chaumard, C.A.
Gilles Trahan, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gariépy, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Clément Duchesne, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Gérard Trudeau, C.A.
Richard Jean, C.A.
Jacques Proulx, C.A.
Yves Lamothe, C.A.
Jacques Latraverse, C.A.
Robert Jetté, C.A.
D.-A. Ménard, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi, 12 avril 1969

Les voies d'accès à l'aéroport

Québec n'a rien promis

QUEBEC (DNC) — Aucune assurance n'a été donnée à qui que ce soit concernant la construction du réseau routier en rapport avec l'aéroport projeté à Sainte-Scholastique.

C'est ce que le ministre de la voirie, M. Fernand Lafontaine et le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, ont fait savoir hier au cours d'entrevues téléphoniques.

Ils contredisaient ainsi un rapport de presse voulant que M. Tétreault ait déclaré que le rainistre lui avait donné l'assurance que le Québec construirait les voies d'accès à l'aéroport, si ce dernier était situé sur la rive nord.

Les deux hommes politiques ont dit avoir souvent discuté des problèmes routiers de l'île Jésus, mais ils n'ont pas eu d'entretien à ce sujet depuis l'annonce d'Ottawa, le 27 mars.

"Il est bien sûr, a dit M. Lafontaine à notre reporter, que si j'avais déjà donné une telle assurance, ça amoindrirait singulièrement la marge des négociations projetées avec Ottawa relativement à l'emplacement choisi, mais tel n'est pas le cas".

Quant à M. Tétreault, il a expliqué qu'il a rencontré M. Lafontaine quelques heures avant qu'Ottawa n'annonce sa décision, et évidemment sans en connaître la teneur. Tous

Suite à la page 2

● Plus de 700 syndiqués de la CECM ont fait du piquetage hier autour de l'immeuble de la rue Sherbrooke est, aux fins d'accélérer le rythme des rencontres de négociations qui se poursuivent depuis 10 mois. L'une des affiches disait: Qui est patron: Gagnon ou Pagé? En théorie, les 2,400 syndiqués auront droit de grève dès le 11 mai, jour d'échéance d'une injonction obtenue par la CECM au début de l'année.

(Photo Le Devoir — par Keystone)

Les syndiqués de la CECM manifestent contre la lenteur de leurs négociations

Plus de 700 employés syndiqués de la CECM ont manifesté hier, sous l'oeil vigilant d'un imposant cortège de policiers (l'hélicoptère était aussi de la partie), pour tâcher de faire avancer les négociations. Le médiateur, M. Jacques Fortin, éprouve de la difficulté à maintenir le dialogue entre les parties et il semble bien que les commissaires s'apprêteraient à faire des offres "finales" tandis que la partie syndicale se dit prête à discuter, non à se taire.

C'est la troisième manifestation d'employés de la CECM depuis le 25 mars (l'autre ayant eu lieu le 9 avril). Tout s'est déroulé dans l'ordre, les employés faisant du piquetage autour du quadrilatère occupé par le QG de la commission scolaire, de Rachel à Sherbrooke. Les trois présidents de syndicats: Jean-Marie Monbourquette, Maurice Plourde et Jean-Guy Gagnon ont adressé la parole aux syndiqués qui avaient convergé sur la CECM depuis divers points de la métropole.

A un moment, le président de la CECM, M. Gagnon et le commissaire P.-H. Lavoie, sont même venus converser avec quelques piqueteurs, sans se faire chahuter. Le syndicat laisse entendre que ce n'est pas la dernière fois que les syndiqués descendent dans la rue pour attirer l'attention du public sur des négociations qui se poursuivent sans succès depuis 10 mois.

2400 employés

L'injonction obtenue par la CECM contre ces trois syndicats prend fin le 11 mai (il avait été question de grève pour le 25 février). La commission scolaire ne pourrait obtenir une autre injonction pour un même conflit, de sorte qu'il se pourrait alors que le gouvernement ait recours à une loi spéciale. Les négociations en cours interessent 2,400 employés de la CECM (administration, entretien et concierges), membres de trois syndicats affiliés à la CSN.

La contre-opération "crime check"?

par Normand Lépine

L'"Opération Crime Check", lancée le 31 mars dernier par "The Gazette" et le poste CJAD, connaîtra bientôt un adversaire. En effet, on apprend de sources sûres qu'il se prépare actuellement une "contre-opération".

La contre-offensive sera effectivement lancée dans la presse et le grand public d'ici quelques jours. D'après nos informations, l'idée aurait germé dans l'esprit de trois ou quatre personnes "inquiètes et dégoûtées" à la fois par l'opération lancée par le quotidien et la station radiophonique anglophones de Montréal. On craint en effet que cette opération, malgré la bonne foi dont elle s'inspire, pourra éventuellement dégénérer en une opération de "dénonciation anonyme" des infractions ou des crimes qui sont commis à tous les jours dans la métropole.

Un porte-parole de l'"Opération Crime Check" nous a expliqué par ailleurs que le but principal de la formule était d'informer et d'éduquer le grand public sur les moyens souvent inconnus ou méconnus à prendre pour éviter que des infractions soient commises. Ainsi, "The Gazette" et CJAD ont fait imprimer des tracts bilingues renseignant la population sur ces moyens à prendre; nombreux sont ceux, nous a précisé le porte-parole, qui ignorent que des crimes sont commis à cause d'un manque de précaution élémentaire, par exemple, lorsqu'on gare sa voiture sans la verrouiller, ou encore lorsqu'on part en vacances sans prendre soin d'avertir le laitier de ne pas déposer de bouteilles à la porte de son domicile, indiquant ainsi à un éventuel cambrioleur que le logis est vide. Plus particulièrement, les organisateurs de l'"Opération Crime Check" entreprendront une campagne intensive auprès du public pour décourager les tire-laine à Terre des Hommes.

Le porte-parole de "The Gazette" nous a affirmé qu'il n'était pas dans l'intention des organisateurs de l'Opération que la population se transforme en "indicateurs de police." Il ne s'agit pas d'une "opération mouchards", nous a-t-il dit, comme certaines personnes se sont plu à le dire.

Selon lui, l'"Opération Crime Check" connaît actuellement un certain succès. Ainsi, nous a-t-il dit, "nous recevons de 40 à 60 appels téléphoniques par jour de personnes et d'entreprises commerciales désirant obtenir pour fin de distribution la documentation que met à la disposition du public "The Gazette" et CJAD". Il nous a révélé par exemple le nom de certaines compagnies montréalaises qui ont fait une telle demande: Bell Canada, Stelco, Texaco, la Banque de Montréal, Morgan...

Quant à la "Contre-Opération Crime Check", elle prend selon nos informateurs une envergure inattendue. On prépare actuellement une pétition qui circulera très bientôt dans le grand public; cette pétition sera envoyée au maire Jean Drapeau avec une lettre dans laquelle sont exposés les motifs de la contre-opération. On y insiste en particulier sur les consequences que peut avoir l'"Opération Crime Check", elle peut conduire, selon les organisateurs de la contre-opération, à des actes anti-démocratiques comme ceux qui consisteraient à dénoncer "anonymement" toute personne dont le comportement quelque peu irrégulier aurait l'heur de déplaire à certaines personnes. Le civisme s'inculque de plusieurs autres façons. La lettre qui sera envoyée au maire Drapeau souligne que la recherche des criminels est la fonction de personnes désignées et engagées à cette fin et entraînées en conséquence.

Soulignons que l'"Opération Crime Check" est sous le patronage du maire Jean Drapeau et du chef Jean-Paul Gilbert.

Selon Roger Perrault

C'en est fait du bill 290 si on ne s'entend pas lundi

par Clément Trudel

● Après lundi, il sera trop tard pour sauver le bill 290 (Roger Perreault, directeur du Conseil des métiers de la construction)

● Ça devrait débloquer la semaine prochaine. On attend d'être convoqués soit par le ministère, soit par les syndicats. Les discussions se poursuivent toujours (Deux porte-parole patronaux).

● C'est assez encourageant. Les deux parties ne sont peut-être pas tellement éloignées l'une de l'autre (Un leader de la CSN).

●

Au moment de faire le point sur les discussions relatives à l'industrie du bâtiment, on ne peut être que perplexe. Les textes en discussion ne sont connus que par bribes et les parties semblent s'épier l'une l'autre, n'osant croire à une ligne de démarcation de plus en plus mince entre les thèses en présence, si l'on excepte l'avertissement nerveux lancé par le directeur des métiers de la construction (FTQ).

L'entente s'est faite sur un délai additionnel à accorder à la commission mixte, formée en vertu du bill 290 (loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction). Délai qui pourrait permettre de reporter au 1er novembre l'épineux problème des bureaux de placement.

Normalement, la commission mixte aurait dû remettre son rapport au ministre du travail avant mardi, le 15 avril; tâche qui devient impossible si l'on tient compte de la lenteur des consultations faites cette semaine à Montréal et à Québec.

M. Raymond Dicaire, l'un des cinq porte-parole patronaux, rejoint hier au lac Delage, en banlieue de Québec, s'est contenté d'affirmer que les positions étaient établies de part et d'autre, que les négociations se poursuivent toujours et "on attend d'être convoqués". M. Dicaire confirme l'unanimité de la partie patronale sur le point de confier à un arbitre de trancher cette question des bureaux de placement "en tenant compte des dispositions de la loi et pourvu que nous nous entendions sur un nom". Quant à l'entente particulière conclue entre la compagnie Dominion Bridge et un syndicat local "elle est illégale et ne peut être reconnue", comme l'a fait voir le ministère déjà.

A la FTQ, autre son de cloche. "On est rendus au bout de la corde; on a négocié une semaine jour et nuit et on a fait tout pour pouvoir négocier autre chose que les bureaux de placement", confie M. Roger Perreault, directeur du Conseil des métiers de la construction. Il resterait à voir ce qui se produira lundi..." autrement il sera trop tard pour le sauver ce bill (290) et il n'y aura plus moyen d'en sortir". La position de la CSN a été légèrement modifiée du fait qu'il ne serait plus question de bureaux de placement conjoints, selon M. Perreault. Pourquoi ce pessimisme de M. Perreault au moment où les autres négociateurs se montrent plutôt sereins? Le Devoir publiait lundi (7 avril) une information qui n'a pas été démentie sur des pourparlers ayant eu lieu avec des syndicats internationaux hors du Québec et les syndicats que représente M. Perreault; il peut y avoir un lien entre l'attitude présente de la FTQ et ces consultations récentes à un niveau dépassant la juridiction même du bill 290.

A la CSN, hier, c'était la discrétion des grands jours. Il semble que la rencontre qu'a eue, hier matin, Marcel Pepin avec des représentants du gouvernement, à Québec, ait produit un certain optimisme dans les syndicats de la construction et à la fédération du bâtiment et du bois (CSN). Le projet partiel d'entente soumis tôt jeudi par les deux centrales syndicales porte exclusivement sur le rôle de la commission mixte, a par ailleurs déclaré l'un des dirigeants de la CSN. Une contre-proposition patronale circule et ceux qui l'on déposée croient pouvoir la faire accepter très bientôt. "C'est assez encourageant et les parties ne sont peut-être pas aussi éloignées l'une de l'autre", a dit pour sa part M. Florent Audet, l'un des chefs syndicaux du secteur (CSN) de la construction.

Que conclure? Au moins trois sous-ministres québécois du travail s'affairent à raccommoder les contacts un peu méfiants des cinq associations patronales accréditées à négocier par le bill 290 et les deux centrales syn-

Suite à la page 2

Les droits linguistiques

Quatre-vingt trois sociétés, associations et individus ont averti la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec qu'ils lui soumettront un mémoire. Cette commission, que préside M. Jean-Denis Gendron doit fait rapport au gouvernement sur la situation du français comme langue d'usage au Québec et recommander les mesures propres à assurer les droits linguistiques de la majorité aussi bien que la protection des droits de la minorité.

■ aujourd'hui

Pour la 10e année consécutive, l'expo-sciences de la vallée du Richelieu sera présentée au public aujourd'hui et demain. Cette exposition scientifique aura lieu au centre culturel de Beloeil, 600, Richelieu, Beloeil. Elle sera ouverte au public aujourd'hui de 15 h. à 16h.30 et demain, de 13h. à 17h.

●

DIMANCHE

Dimanche, à 11h., le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, présentera le nouveau drapeau royal des Forces armées du Canada au Collège militaire royal de Saint-Jean. Cette cérémonie donnera lieu à une prise d'armes à laquelle participeront les quelque 350 élèves-officiers du collège. La prise d'armes sera commandée par l'élève-officier Gregory Barnes, et le porte-drapeau sera l'élève-officier Jean-Michel Comtois. Dans l'après-midi, à 14h.45, il y aura diverses démonstrations sportives.

●

Le Dr Miles Wisenthal, de l'université McGill, M. Arthur Lermer, de l'université Sir George Williams, et un représentant de la communauté canadienne française participeront au panel sur "le Québec présent et futur" à l'occasion de la 4e réunion annuelle de l'Association des oeuvres de charité de la communauté juive de Montréal qui aura lieu cet après-midi, à 14h., à la Synagogue Chevra Kadisha-B'nai Jacob, 5237, rue Clanranald.

●

La réunion annuelle de l'Institut canadien de la distribution alimentaire débutera dimanche à l'hôtel Reine Elizabeth et se poursuivra lundi et mardi. Plus de six cents membres de l'Institut participeront à cette rencontre d'étude qui portera sur la production et la distribution alimentaire au Canada.

LE CONGRÈS JUIF CANADIEN

a été invité à soumettre un mémoire à la **COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LES DROITS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC**, qui examinera la position de la langue française au Québec et les mesures à adopter en vue d'assurer la pleine expansion de celle-ci et aussi pour enquêter sur les droits linguistiques des citoyens du Québec.

Le Congrès Juif Canadien désire connaître le point de vue des organisations juives reconnues sur l'attitude des Juifs relative à la politique linguistique et ses corollaires, et ce afin de rédiger un document exposant sa position vis-à-vis de cette question.

Toute information supplémentaire sera fournie sur demande.

Les exposés reçus avant le 5 mai 1969 pourront seuls être pris en considération.

LE CONGRÈS JUIF CANADIEN
493 Rue Sherbrooke Ouest, Montréal 111, Qué. 844-8621

INTER CONTINENTAL
Tours et Voyages
2118 est, rue Jean-Talon
729-5264

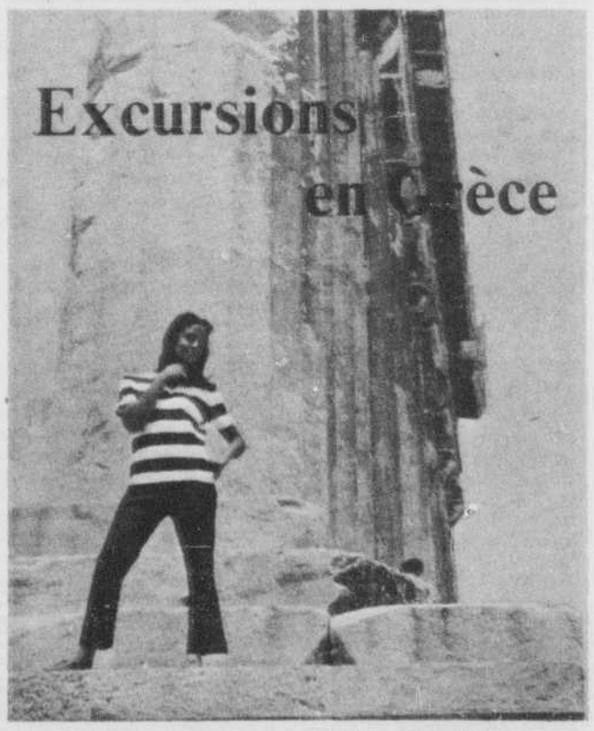

2 SEMAINES $520.

Incluant Hôtel et Avion

les transferts par voiture privée, chambre d'hôtel avec douche, le petit déjeuner partout, les excursions prévues dans l'itinéraire, le diner au cours de l'excursion "Athènes la nuit".

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE
Alfred Gagliardi
6900, RUE SAINT DENIS
271-6900
MONDIAL AVIOMAR
445 O., RUE JEAN TALON
274-7595
VIA *Canadien Pacifique*

Docteur Jean Gaudreau, D.Ph.(Ps.)
PSYCHOLOGUE
diplômé (section counseling) de
l'American Board of Professional Psychology
3333 Queen Mary Road (angle Decelles)
Suite 230 Montréal 26
733-4954
Consultation sur rendez-vous

EN EUROPE AVEC VOTRE AUTOMOBILE?
La "carte verte" (assurance universelle) vous permet de voyager sur tout le continent sans avoir à souscrire une assurance-responsabilité dans chacun des pays.
Pour renseignements :
L.M. DESILETS INC.
Assurances
C.P. 266, Station Delorimier, Montréal
Tél. 861-5395

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER

J. Goulet

IMMEUBLES GOULET REALTIES (Consultez)

M. Goulet

(IMMEUBLES) **GOULET** (REALTIES INC.)
3130 est, rue SHERBROOKE — Tél.: 526-6655

LE PARTI QUEBECOIS
UN PARTI LIBRE
POUR UN QUEBEC LIBRE

Enfin un parti populaire, organisé par et pour ses membres. Un parti libéré de la haute finance.

Résultat: les vieux partis s'affolent et partent en guerre contre le Parti Québécois. Parce que leurs propres sondages leur révèlent qu'ils dégringolent.

C'est que les québécois en ont assez. Assez d'envoyer $3 milliards par année à Ottawa pour payer pour l'assurance-santé sans l'avoir, payer pour une défense qui ne défend rien, payer pour un aéroport quasi-ontarien.

Les Québécois en ont assez d'un gouvernement provincial qui ne peut que protester, rechigner et ressasser son impuissance. Il faut que ça change et qu'on soit maitres chez-nous pour de bon.

Les Québécois en ont assez et c'est une vague de fond. Le mouvement de décolonisation est irréversible. Faites votre part, envoyez votre contribution au Parti Québécois. Ne laissez pas l'Indépendance se faire sans vous.

JE DESIRE DEVENIR MEMBRE
JE DESIRE APPUYER L'ACTION | DU PARTI QUEBECOIS
NOM _____ PRENOM _____
ADRESSE _____
VILLE/COMTE _____ TELEPHONE _____
COTISATION (minimum: $3.00) _____ OU CONTRIBUTION DE SOUTIEN _____
DATE _____ 1969 SIGNATURE _____
N.B. Reçus et, le cas échéant, cartes de membres vous seront expédiés sans délai.
Le Parti Québécois publie à chaque Congrès des états financiers complets et vérifiés (pas de caisse secrète).

Veut-on faire de Radio-Québec une créature servile de l'exécutif?

Lancée dans un climat de précipitation créé par certains projets d'Ottawa, Radio-Québec connut, il y a un an, un départ rapide mais ambigu.

Feu Daniel Johnson annonçait, le 22 février 1968, la création de l'organisme. Il nommait à sa tête le juge Guy Guérin. N'ayant pas eu le temps de faire adopter une loi à cette fin, il ressuscitait, pour donner une justification légale à sa décision, une vieille loi restée inopérante depuis son adoption en 1945. La loi de 1945 portait la marque de l'esprit du temps. Elle faisait, de l'organisme québécois de diffusion, un instrument démuni de toute protection valable contre l'arbitraire du pouvoir exécutif.

De cela, on ne s'émut pas outre mesure. On comprit que le régime imposé à Radio-Québec ne pouvait être que temporaire et que l'ancienne loi serait bientôt remplacée par une loi plus appropriée. Après un an de progrès spectaculaire, Radio-Québec est enfin à la veille d'être dotée d'un statut juridique nouveau. Tel est l'objet du projet de loi 11 dont l'Assemblée nationale a pris connaissance peu avant l'ajournement de Pâques.

L'idée d'une loi nouvelle est excellente. Le projet qui a été porté à la connaissance du public ne comporte malheureusement, dans sa version actuelle, aucune des garanties essentielles d'objectivité et de saine autonomie qu'on est en droit d'exiger pour l'organisme québécois de diffusion.

On a beaucoup critiqué – M. Johnson en tête – lors de l'adoption du bill C-163 par le Parlement canadien en février 1968, certaines clauses qui risquaient de mettre Radio-Canada à la merci du gouvernement fédéral. Nous souvenant de cela, nous avons procédé à une étude comparative des deux textes, soit la loi approuvée par Ottawa en février 1968, et le projet de loi qui est présentement à l'étude à Québec. De cette comparaison, nous concluons que les risques d'asservissement sont plus grands à Québec qu'à Ottawa.

●

Dans les deux cas, on prétend faire de l'organisme de diffusion une "corporation", c'est-à-dire une société distincte dotée d'un statut propre et d'une grande mesure d'autonomie. Mais là s'arrête à toute fin pratique la ressemblance. Radio-Canada jouit, en vertu de la loi, de prérogatives administratives très larges. Elle fonctionne en vertu de règlements soumis à l'approbation du gouvernement, mais dont la rédaction a été établie par ses propres dirigeants. Ses fonctionnaires sont soustraits au régime qui s'applique aux employés de la fonction publique. En matière de revenus, la Société peut compter, chaque année, sur un budget dûment approuvé par le Parlement; elle n'est pas obligée de se mettre à genoux devant le gouvernement pour obtenir les sommes auxquelles elle a droit. Radio-Canada est soumise annuellement, sans plus, à une vérification de ses comptes, laquelle doit être faite par le vérificateur officiel du gouvernement. Sauf des cas très nettement délimités, elle n'a pas à solliciter continuellement l'approbation du gouvernement pour fonctionner. Elle possède enfin un président nommé, comme il se doit, par le gouvernement; mais ce président est assisté, en retour, par un vice-président exécutif qui a la responsabilité de la direction des opérations de radiodiffusion et qui est nommé par la Société elle-même, "sur la recommandation du président et avec l'approbation du gouverneur en conseil". Autant de clauses qui laissent à la Société Radio-Canada et à ses dirigeants une très grande marge de saine liberté.

S'il faut s'en tenir à l'actuel projet de loi, le statut de l'Office québécois de radiodiffusion sera beaucoup moins solide, beaucoup moins propice à une saine autonomie que celui de Radio-Canada. Voici, à ce sujet, quelques exemples:

1. Le gouvernement se réserve le droit de nommer directement non seulement le président, mais également le vice-président et le directeur-général. Cela lui permettra, s'il le veut, de nommer ses amis aux postes-clés et de désigner ensuite trois autres commissaires pour servir de caution à ceux-ci.

2. Le gouvernement se réserve le droit d'adopter les règlements qui présideront à la marche de l'organisme. Il ne dit nulle part que son rôle devra se limiter à approuver des règlements établis par les responsables mêmes de l'organisme. Qu'on compare l'article 20 du projet québécois et l'article 44 du texte fédéral: on y trouvera un monde de différence.

3. Les questions ou décisions pour lesquelles une approbation préalable du cabinet sera requise sont tellement nombreuses, en vertu du projet de loi 11, qu'on se demande, en y pensant à deux fois, si le gouvernement n'aurait pas fait erreur, au début du texte, en parlant d'une "corporation" plutôt que d'un simple appendice du bureau du Conseil exécutif ou du premier ministre.

4. Les fonctionnaires et employés de l'Office québécois seront soumis à la loi de la fonction publique. Ils deviendront, de ce fait, des fonctionnaires purs et simples. Est-ce vraiment le statut qui convient à des personnes appelées à oeuvrer dans un secteur qui obéit par nature à des exigences fort différentes de celles de la fonction publique?

5. La loi fédérale prévoit que les livres et les comptes de Radio-Canada seront vérifiés chaque année par le vérificateur du gouvernement. Le projet québécois contient une disposition analogue. Mais il ajoute que des inspections pourront de plus avoir lieu "chaque fois que le décrétera le lieutenant-gouverneur en conseil". N'est-ce pas là suspendre une dangereuse épée de Damoclès sur la tête des dirigeants de l'organisme?

6. Le projet québécois parle enfin (article 22) d'un Office chargé de préparer des émissions "pour des fins éducatives". Etait-il vraiment nécessaire d'insérer cette notion susceptible de donner naissance à de graves litiges d'interprétation? Si on voulait à tout prix introduire ce concept dans la loi, n'eût-il pas mieux valu, alors, en proposer carrément une définition aussi large que possible? Ce que le législateur refuserait de faire aujourd'hui, voudrait-il consentir implicitement à en confier demain la responsabilité à la Cour suprême?

●

Si l'on était en présence d'un organisme absolument neuf, d'un projet de loi qui ne viendrait pas se greffer à une réalité déjà existante, on se contenterait de souligner les faiblesses du texte, en espérant que le législateur voudrait bien le corriger ou encore qu'à défaut de cela, aucune personne un peu intelligente ne voudrait accepter d'occuper éventuellement, dans de telles conditions, les postes supérieurs au sein du futur organisme de diffusion.

Mais la situation concrète est tout autre. Des loups rôdent déjà depuis des mois autour de la bergerie; ils projettent, selon toute apparence, de transformer en une occupation complète ce qui n'a été jusqu'à maintenant qu'une domination imparfaite et indirecte. La rumeur publique – que n'a point désavouée le premier ministre lui-même – a commencé à inscrire des noms précis sous les postes qui seront créés en vertu des articles 6 et 9 du projet de loi. Or, ces noms, pour des raisons diverses, n'inspirent pas trop confiance. Ils ne présentent ni les marques d'envergure intellectuelle, ni les garanties d'impartialité politique, qu'on aimerait pouvoir associer aux titulaires des postes de direction de l'Office québécois de radiodiffusion. C'est à se demander si le gouvernement ne partage pas un peu ces craintes et si ce n'est pas pour cette raison précise que, tout en cherchant à éloigner certains personnages de son entourage immédiat, il donne en même temps l'impression de vouloir s'assurer qu'ils seront gardés solidement en laisse.

Pour l'Union nationale, cela peut être, à court terme, un excellent calcul. Pour l'avenir de l'organisme québécois de diffusion, ce ne peut être qu'un calcul déplorable.

Claude RYAN

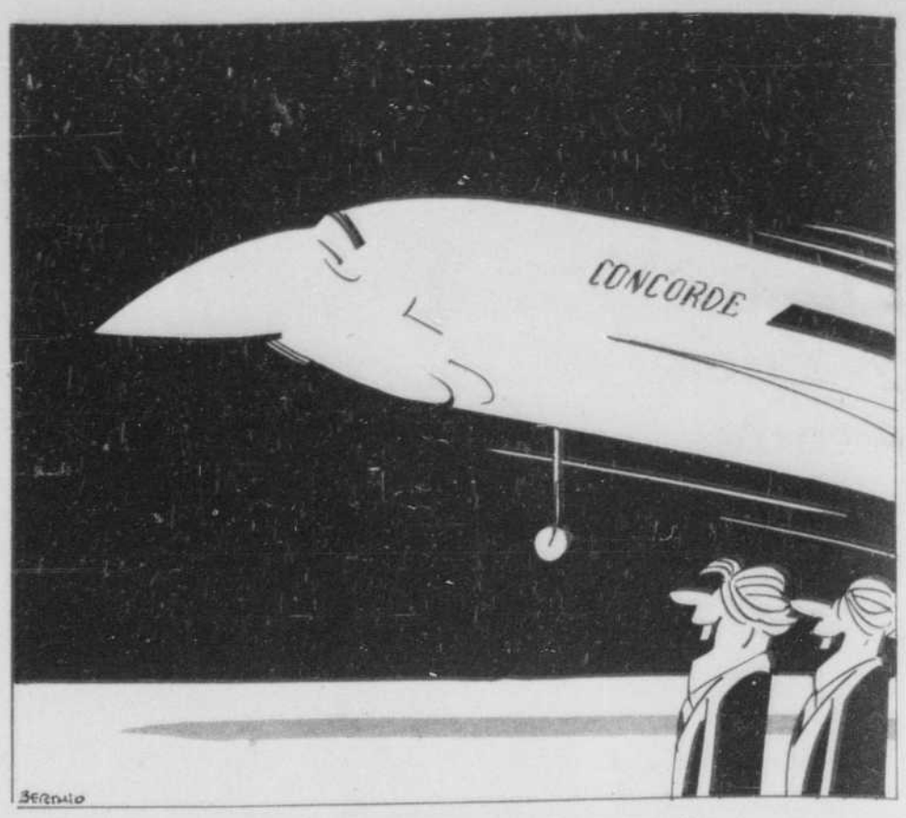

– Avec ce nez-là, il était certain de décoller

POINT DE VUE

Plaidoyer pour un système scolaire unique

par le Comité de vigilance nationale

● Extrait d'un mémoire présenté au Comité parlementaire de l'éducation et à la commission d'enquête Gendron sur le statut des langues au Québec.

Il y a quelque espoir pour nous de retrouver l'humain en vivant notre différence linguistique. Mais la qualité d'homme demande plus encore. Elle veut que toutes les autres manifestations de la vie sociale soient pénétrées de la même dignité. L'activité économique n'échappe pas à cette exigence. La pensée, la langue, les loisirs, le travail, l'économie, tout doit se nouer et se correspondre. Pour cela, il faut que l'homme puisse travailler et qu'il ait le pouvoir de transformer son milieu de travail. L'homme québécois de langue française peut-il "s'épanouir" et se réaliser à ce double point de vue? Il nous est de moins en moins permis de répondre affirmativement à cette question.

Il nous apparaît de plus en plus certain que le maintien d'un système complet d'enseignement anglophone parallèle au système d'enseignement français, voire plus riche que lui, sur un territoire économique aussi restreint que le Québec, rend à peu près impossible l'épanouissement social que nous souhaitons. Tout d'abord songeons que les deux systèmes conduisent aux mêmes emplois (...)

(...) Il faut remarquer, après, que les anglophones détiennent le contrôle de l'économie québécoise et qu'ils exercent de ce fait un contrôle sur une grande partie des emplois disponibles. Cette situation appelle beaucoup de questions graves. Le gouvernement est-il certain que les milliers de diplômés francophones issus de nos universités actuelles, auxquels s'ajouteront les diplômés de la future Université du Québec, ne se heurteront pas à un marché du travail vite saturé et en bonne partie déjà comblé? Le gouvernement est-il sûr que la concurrence des deux systèmes d'enseignement ne nous achemine pas rapidement à un blocage, à une contestation majeure, voire à un nouvel exode massif de nos talents?

Nous sommes profondément inquiets. Un peuple comme le nôtre, qui paie déjà pour deux systèmes politiques, peut-il soutenir deux systèmes scolaires concurrentiels dont les conséquences à court terme seraient de nous jeter dans une crise très dangereuse? Si nous ne sommes pas assurés des emplois eux-mêmes, inutile de dire que nous n'avons pas le pouvoir de transformer notre milieu de travail. Et puisque nous sommes si loin du but qui est d'assurer humainement l'économie, notre seul choix est de réclamer du gouvernement des actions extraordinaires par leur ampleur et leur urgence.

Un seul système scolaire

L'une de ces réformes radicales consiste essentiellement à instituer au Québec un seul système scolaire français de l'élémentaire à l'universitaire. Pour la part faite à l'anglais à l'intérieur de ce système, on tiendra compte de modalités démographiques et circonstancielles qu'il reviendra à l'Etat de préciser.

On peut bien distinguer abstraitement les droits des majorités et ceux des minorités, les droits de l'Etat et ceux des parents, les droits des individus et ceux des groupes. Ce qui est difficile, c'est d'appliquer ces principes à des situations humaines concrètes. Il ne s'agit pas de faire rentrer la réalité dans les cases théoriques d'un livre de morale. Ce dogmatisme empêche de voir les faits les plus évidents. Certains esprits, en effet, ne retiennent de la réalité que ce qui peut servir à illustrer certains principes éternels. Au Québec, ils s'aperçoivent bien qu'une majorité et une minorité sont en présence, et comme ils ont appris que les minorités doivent être protégées contre la force du nombre et que la majorité doit permettre une "compétition saine et pacifique" (Ryan) de la part de la minorité, ils se portent donc à la défense de la minorité anglaise.

Ils ne voient pas du tout – qui l'expliquera? – qu'en l'occurrence les droits de la minorité sont ceux du plus fort. Force culturelle continentale, force économique, force assimilatrice, force politique fédérale. Ils ne se rendent pas compte que la situation de la minorité anglophone du Québec ne peut être jugée comme le serait celle d'une minorité qui serait sans appui et sans force, la minorité basque, par exemple. Les pouvoirs des minorités colonialistes – l'occupation d'un territoire fût-elle séculaire –, ne deviennent pas des droits avec le temps. Advenant l'installation définitive des Russes en Tchécoslovaquie entraînant une certaine domination linguistique, faudrait-il être d'accord avec ceux qui pourraient défendre dans cent ans les droits inaliénables de la minorité russe que le temps aurait constituée dans ce pays?

La fausse opposition entre droits personnels et droits collectifs

Les droits réclamés par les peuples dominés sont des droits humains profonds avant d'être des droits collectifs. Ne faut-il pas considérer comme vrais Droits de l'homme le droit de l'individu, non seulement de jouir des libertés démocratiques traditionnelles mais également de réaliser ses **qualités** d'homme? Ce droit-là est antérieur: il ne se confond pas avec les autres puisqu'il y a eu des sociétés non-démocratiques qui ont permis à **l'homme profond** de se manifester et il y a des sociétés démocratiques qui ne le permettent pas. Pas "qualités de l'homme", nous ne signifions pas un retour à l'humanisme classique ou à la Culture supérieure mais à ce qu'il y a de métaphysiquement essentiel dans l'homme, à ce qui le rend digne de vivre (...)

(...) Nous sommes d'accord avec M. Trudeau pour mettre l'épanouissement de la personne humaine au premier plan. Nous croyons avec lui que cet épanouissement doit être économique, social, culturel, linguistique. Nous le suivons sur toute la ligne, sauf lorsqu'il fait de cette philosophie un programme politique pancanadien. C'est alors que la théorie se transforme en piège. M. Ryan l'a clairement compris: "Que vaudra, en effet, écrivait-il dernièrement, la reconnaissance sèche et légale d'une langue si cette reconnaissance ne s'accompagne pas d'une reconnaissance équivalente de la communauté et de la culture qui incarnent cette langue dans la vie?" (Le Devoir, 7 février). Si nous poussons le raisonnement de M. Trudeau jusqu'à ses conclusions logiques, nous sommes amenés à dire que l'épanouissement qu'il souhaite pour l'individu n'est possible qu'au Québec pour l'individu francophone, et qu'à l'extérieur du Québec ce rêve d'épanouissement ne fera que renforcer la frustration des francophones en légitimant leurs impossibles espoirs. En effet, relisons attentivement ce que souhaite le premier ministre du Canada: "Toutefois, nous sommes d'avis que l'essor économique ainsi qu'épanouissement social et culturel doivent d'abord consister à offrir des chances égales à tous les Canadiens et à leur donner la possibilité de se réaliser pleinement comme individus" (Les grands objectifs, Le Devoir, 10 février).

Pour que cette intégration culturelle, sociale, économique puisse s'accomplir à l'extérieur du Québec au profit des francophones, il faudrait que les "droits linguistiques" s'accompagnent d'une transformation sociale, économique culturelle des autres provinces permettant à l'individu francophone de se réaliser "pleinement"... Si le projet n'était pas déjà utopique, il reviendrait à étendre les conflits sociaux et culturels du Québec à toutes les autres provinces. Déjà le gouvernement fédéral prépare de tels troubles par sa politique des districts bilingues. Mais quel homme sérieux peut croire que cette chimère a le pouvoir de sauver nos minorités?

L'homme québécois, lui, peut encore être sauvé. Encore faut-il qu'il ait les moyens de réaliser, chez lui, le programme d'épanouissement personnel défini par M. Trudeau lui-même. C'est justement cela qui est l'enjeu et qu'Ottawa veut faire oublier en déplaçant le problème en direction des minorités. Les droits de l'homme sont d'abord en cause au Québec, et concernent directement l'individu québécois francophone même si certains cherchent à faire passer les exploitants pour des exploités. Le Québec ne peut rien pour son salut face à la majorité anglo-canadienne. Dans les limites de son territoire, cependant, il dispose d'une arme unique la plus douce qui existe dans le monde moderne, l'instrument démocratique. Il n'a qu'à l'utiliser.

Nous recommandons que le gouvernement institue un seul système scolaire français de l'élémentaire à l'université; que l'anglais soit enseigné comme langue seconde à partir du niveau secondaire seulement; dans la période de

Suite à la page 2

NOTES DE LECTURE

Le rôle et le devoir des chrétiens devant la crise des valeurs au Québec

par Paul Sauriol

Deux ouvrages qui se rejoignent sur plusieurs points ont paru le mois dernier: le compte rendu du "Colloque des responsables sociaux du Canada français", tenu en novembre, sous les auspices du Département d'action sociale de la Conférence Catholique Canadienne (1), et le compte rendu des "Journées universitaires de la pensée chrétienne", tenues à l'Université de Montréal en mars 1968 (2).

Le colloque de novembre avait pour thème: "Le chrétien et la construction de la société de demain". Pour orienter la réflexion des participants dans les ateliers de travail, cinq conférenciers ont traité de divers aspects de ce sujet d'actualité.

Deux d'entre eux ont fait le point sur la situation présente à la lumière du passé. M. Fernand Dumont, professeur à l'Institut supérieur des sciences humaines de l'Université Laval, rappelle les défis que l'histoire a présentés aux chrétiens depuis des siècles. Il cite la longue opposition de l'Eglise au prêt à intérêt, ses résistances devant l'idéologie démocratique, son intérêt tardif pour le problème ouvrier; ce décalage se retrouve aujourd'hui, mais M. Dumont voit dans cette façon de considérer le problème un malentendu qui empêche de voir l'enjeu sans cesse en cause depuis des siècles dans la mésadaptation des chrétiens aux temps modernes, et il se demande si ce malentendu ne présenterait pas un aspect positif. Il conclut que les chrétiens sont invités, tant par nos appartenances séculières que par notre foi à chercher des issues à la crise de la condition humaine, par des tentatives de reconstruction d'un habitacle de l'homme, et notamment par un déplacement de l'effort technique, si caractéristique des temps modernes vers un effort culturel, vers l'élucidation de nouvelles valeurs collectives.

M. Jean Hamelin, professeur à l'Institut d'Histoire de l'Université Laval, procède à une recherche du même ordre quant aux rôles assumés par l'Eglise au Canada français. Le loyalisme de l'Eglise envers le pouvoir établi est une constante de l'histoire canadienne, et a souvent fait l'objet de vives critiques. De même, pendant longtemps, l'Eglise s'est efforcée de développer et de maintenir chez nous une chrétienté agricole et a éprouvé des difficultés à redéfinir sa mission dans une société en voie d'urbanisation. M. Hamelin estime que c'est là une image partielle et déformée de l'Eglise chez nous; il souligne le rôle social du clergé dans la période difficile qui suivit la conquête, ainsi que l'idéal de renoncement et de disponibilité qui s'est manifesté et se manifeste encore par le mouvement missionnaire".

Les trois autres textes sont orientés vers le présent et l'avenir. M. Claude Ryan considère que, dans la vie courante, en politique, dans les affaires, la culture, le chrétien doit se reconnaître égal et semblable aux autres. L'excellence professionnelle est la meilleure manière pour lui de participer à l'édification de la cité; et la lecture de l'Evangile est un facteur de renouvellement dans l'action de tous les jours. Les chrétiens comme communauté doivent aussi jouer un rôle social et public; mais cette communauté chrétienne ne peut pas s'engager dans les combats sociaux, économiques et politiques, dans des institutions à but social ou culturel qui relèvent aussi bien de la communauté profane. Les chrétiens doivent s'engager dans des mouvements et organismes groupant des gens de toutes croyances. Les conditions de l'action dans notre société comportent des risques de confusion; mais cela prépare peut-être une nouvelle synthèse où les valeurs spirituelles seront plus insérées au coeur de l'existence.

Les mêmes questions sont reprises dans des perspectives différentes par le chanoine Jérôme Régnier, directeur de l'Ecole des Missionnaires d'Action catholique et d'Action sociale de Lille, et par le Père Jean-Paul Rouleau, S.J. Le premier part de l'évolution amorcée par Vatican II pour esquisser un programme basé sur l'idée que notre engagement temporel est immédiatement apostolique, et que la volonté d'humaniser rejoindra le devoir de christianiser car c'est le même mouvement. Le Père Rouleau, du Centre de recherche en sociologie religieuse de l'Université Laval, traite du rôle de l'Eglise dans la société canadienne-française en évolution; des institutions jusqu'ici confiées à l'Eglise sont prises en charge par l'Etat, d'autres qui étaient confessionnelles deviennent pluralistes, il en est qui étaient indépendantes et qui sont maintenant dépendantes de la collectivité; les mentalités se transforment, et cela suscite de nouvelles attitudes envers la religion; mais un renouveau se manifeste dans l'enseignement religieux, dans la pastorale; le conférencier conclut que notre milieu a besoin d'éveilleurs qui par leur existence comme par leur enseignement et leur action sauront insérer à leur place les valeurs spirituelles.

Un compte rendu des ateliers de travail du colloque, et une synthèse de ces travaux par le Père Bernard Lambert, O.P., complètent le volume.

●

Les journées universitaires de la pensée chrétienne, de mars 1968, avaient pour thème: "le défi des valeurs nouvelles". L'ouvrage qui vient de paraître a pour titre: "Le nouveau défi des valeurs", formule qui a paru plus exacte aux participants des Journées. Au lieu d'ateliers de travail, comme au colloque de novembre, les conférenciers devaient répondre aux questions de participants désignés d'avance pour cette tâche. Le volume comporte une présentation par M. Guy Rocher, les textes de quatre des conférences et un compte rendu des questions et réponses qui ont suivi ces exposés.

M. Rocher note d'abord que toutes les sociétés industrielles traversent présentement une crise aiguë des valeurs, mais que cette crise est d'autant plus déchirante au Québec qu'elle est plus tardive. Depuis le début du siècle les campagnes se sont déversées dans les villes, mais ce changement de décor n'affectait pas en profondeur la mentalité des Canadiens français. L'ancienne mentalité s'est désarticulée subitement au cours des dernières années. Le passé n'appelle plus la fidélité mais la réforme et la révolte. Cela pose au chrétien un double problème: qu'y a-t-il pour lui d'essentiel dans la Tradition qui le lie au passé? Dans quelle mesure peut-il concourir et contribuer à la recherche des valeurs nouvelles qui caractérise l'homme de ce temps?

Selon M. Rocher, deux aspects se sont dégagés de l'étude du thème. D'abord, les notions de fraternité humaine, de liberté, d'égalité, d'amour, ont leur source la plus pure dans la tradition évangélique et chrétienne; ce ne sont donc pas des valeurs nouvelles, mais le chrétien rencontre surtout des valeurs anciennes dans le monde moderne. Le nouveau défi consiste donc à renouer contact avec certaines valeurs de la tradition chrétienne et en poursuivre les applications concrètes.

Le second aspect porte sur la liberté dans le choix des valeurs. Le monde moderne reconnaît au moins en pratique le pluralisme des options, des valeurs, et une sorte de subjectivité de la vérité. Le chrétien peut-il tolérer et soutenir en pratique une relativité qu'il nie en principe? Le principal défi pour le chrétien serait donc d'"apprendre à vivre dans la tension des valeurs, savoir entretenir sa joie et son espérance à travers les conflits permanents, résister à la tentation de retrouver la paix dans la démission et le retrait."

M. Claude Julien, journaliste au quotidien Le Monde, avait pris comme sujet: l'élan des peuples et les options politiques. C'est toute la question de l'inégalité des peuples qu'il évoque en montrant comment, sur le plan commercial et industriel, la domination des grandes puissances, et surtout des Etats-Unis, continue de s'exercer sur le tiers-monde. Les chiffres cités sont éloquents. En somme, l'idéal égalitaire n'est pas exportable par les Etats-Unis et leur idéal libertaire est violé systématiquement.

Devant ce tableau, M. Julien revendique le respect de valeurs essentielles: vérité, liberté, justice, beauté, amour. Il conclut que pour l'Occident chrétien la seule chose importante est de trouver et d'instaurer des structures qui permettront de faire une plus grande place à ces valeurs. Comme on demandait à M. Julien s'il ne chargeait pas un peu le tableau, et si les Etats-Unis ne pouvaient pas avoir raison dans certains cas, le conférencier a dit que ce qui le frappe c'est la disproportion entre les moyens de cette grande puissance et ceux des peuples pauvres; il préfère aller au secours de ceux qui ne peuvent pas faire entendre leur voix, comme les Vietnamiens.

M. Bertrand Rioux, professeur à la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, traite des valeurs humaines et de leur fondement. Il insiste sur la transcendance des valeurs, d'abord en ce qu'elles sont inépuisables et se retrouvent dans les diverses civilisations, et aussi parce qu'elles comportent un rapport vertical à l'absolu. Leur exigence se manifeste au plus intime de l'homme, qui ne les crée pas, mais les reconnaît et y consent; elles sont dans nos vies le signe d'une vocation à un sens absolu.

M. Fred Caloren, professeur à la Faculté des sciences sociales de

Suite à la page 2

(1) Le Chrétien à la barre des témoins. Colloque des responsables sociaux du Canada français. 178 pages. Editions Fides. Collection Foi et Liberté.

(2) Le nouveau défi des valeurs. 172 pages. Editions HMH, Collection Constantes.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TÉLÉPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434, est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: $28.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: $25.00; 6 mois: $13.00; 3 mois: $8.00. A l'étranger: 12 mois: $40.00; 6 mois: $25.00. Édition du samedi: 12 mois: $9.00.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no-0858.

des idées | des événements | des hommes

Le nationalisme de René Lévesque

2 - L'option politique capitale

par Pierre Denault

Si pour Lévesque, les Québécois ne sont que partiellement responsables de leur passé, ils sont très certainement totalement responsables de leur avenir collectif. Lévesque est assez bien placé pour savoir ce que la "révolution tranquille" a appris aux Québécois, et dans son livre **Option Québec**, il dégage les leçons qu'il a tirées de son expérience au pouvoir:

1) Il y a chez nous la capacité de faire notre ouvrage nous-mêmes efficacement.

2) nous avons fait assez d'étapes pour savoir que la suite ne dépend que de nous.

3) nous vivons le phénomène universel de la "révolution de l'impatience sans cesse croissante", "le moteur principal dont nous disposons pour continuer d'avancer" dit-il (15).

Ce moteur pour Lévesque, c'est la volonté des Québécois de vivre collectivement un avenir commun et respectable. Il croit que ce moteur doit continuer à fonctionner si les Québécois veulent être de leur temps.

"Sans lui (moteur) dit-il, c'est la catastrophe collective d'une société qui s'immobilise, à une époque où ceux qui cessent d'avancer reculent automatiquement, à un point qui peut être très vite irrémédiable (. . .) . Nous ne faisons que commencer à prendre l'allure qu'exige notre temps (. . .) nous sommes condamnés au progrès à perpétuité" (16).

Pour ces raisons, Lévesque pense que les Québécois sont maintenant responsables de leur avenir. Il n'est pas complètement persuadé cependant qu'ils accepteront de relever le défi de l'époque moderne. Il écrit: "si jamais nous devions, lamentablement abandonner cette personnalité qui nous fait ce que nous sommes, ce n'est pas les autres qu'il faudrait en blâmer, mais notre propre impuissance et le découragement qui s'ensuivrait" (17).

Les Québécois doivent donc choisir, décider quel statut il faut adopter.

Pour René Lévesque, la question constitutionnelle est la plus importante: Il s'agit d'un problème global qui doit être envisagé simultanément sous tous ses aspects et le plus tôt possible. C'est la source de plusieurs autres problèmes.

Plusieurs possibilités, deux résultats

1) Le cul-de-sac:

Toute solution fédéraliste est sans issue d'après Lévesque. Il pense que la situation actuelle ne peut durer. A cause de la "révolution de l'impatience sans cesse croissante", les Québécois réclameront de plus en plus de pouvoirs afin d'assurer leurs minimums vitaux. "D'abord, dit-il, assurer la sécurité de notre personnalité collective" (18). Pour assurer cela, Lévesque croit que les Québécois devront pouvoir agir dans des domaines comme la citoyenneté, l'immigration, la main-d'oeuvre, les médias d'information, la politique sociale, les relations internationales...

En face de telles exigences, Lévesque rejette deux formes de fédéralisme qui aboutissent au même résultat:

a) il rejette le statut quo parce qu'il pense que toute revision ne peut être que le "rafistolage" d'un fédéralisme "à la mode du siècle dernier", où les Québécois ne pourraient même pas obtenir le minimum de pouvoirs nécessaires pour assurer cette sécurité collective;

b) il rejette tout statut particulier parce qu'il pense que ce minimum vital exigé par le Québec est un maximum ahurissant pour le Canada. Si ce dernier y consentait, l'affrontement entre les deux nations serait de plus en plus difficile jusqu'à l'éclatement du pays.

Ces deux premières possibilités sont de plus inacceptables pour Lévesque, parce qu'elles auraient pour effet selon lui, de paralyser les deux nations canadiennes, qui ne pourraient avec des demi-mesures faire face aux exigences du monde moderne. Il écrit:

"Indéfiniment, ce serait un climat d'instabilité, de tiraillement et la stérilisation de deux personnalités collectives qui, en gaspillant le plus précieux de leur potentiel, finiraient par s'abîmer assez complètement pour ne plus aspirer qu'à disparaître dans l'ample giron américain" (19).

Il est urgent de trouver une solution

Si Lévesque pense que l'impatience croissante des Québécois d'accéder aux pouvoirs est un phénomène irréversible, il insiste aussi sur l'urgence de trouver une solution au problème constitutionnel pour deux raisons;

1) **raison économique**: Il faut clarifier le problème constitutionnel une fois pour toute afin que le Québec ne demeure pas dans ce climat d'instabilité qui ne peut que nuire à son expansion. Il dit:

"La solution au problème constitutionnel est plus que prioritaire, elle est primordiale (. . .) . Le Québec doit en sortir. Tant qu'on ne lui donnera pas la priorité absolue dans les plus brefs délais et avec une claire volonté de le résoudre (. . .) il va continuer à rendre tout progrès, sûr et continu, à peu près impossible pour le Québec." (20).

2) **raison politique et culturelle**: pour assurer la survie et l'épanouissement de la personnalité québécoise. Lévesque dit:

"Si ce n'est pas fait d'ici quelques brèves années, on court un danger car il y a aussi des facteurs d'émiettement, de noyage dans le monde d'aujourd'hui. Les petits peuples ont des chances de survivre (. . .) à condition de s'appartenir convenablement et d'avoir leurs outils essentiels, autrement ils risquent d'être balayés" (21).

3) **La solution:** indépendance politique: souveraineté; interdépendance économique: association.

Pourquoi?

Ayant épuisé toutes les autres possibilités, René Lévesque choisit aujourd'hui de militer pour l'indépendance du Québec pour trois raisons majeures:

a) parce qu'il faut changer la relation minorité-majorité: Ayant réfléchi sur la situation actuelle, il pense que la relation minorité-majorité doit cesser et que la souveraineté est la seule solution. Il dit: "Il faut briser (. . .) la relation d'un à dix où il n'y a pas de garantie d'égalité" (22) . Situation selon lui où "une minorité privilégiée gouverne une majorité arriérée" (23).

b) parce qu'il faut suivre la seule voie naturelle: La souveraineté pour Lévesque, c'est la voie normale que doit prendre un peuple qui, ayant pris conscience de sa personnalité, accepte de prendre les moyens pour la sauvegarder, la faire respecter et l'assumer totalement. Plusieurs nations ont déjà accepté cette responsabilité depuis une vaingtaine d'années:

"L'indépendantisme dit-il, est lié à un phénomène universel. Le Québec arrive à la queue de la grande vague de décolonisation qui a suivi la deuxième guerre mondiale (. . .). On est qu'on le veuille ou non, une colonie intérieure dans le Canada. (24):

c) parce que le Québec possède les compétences: On a vu que selon Lévesque le problème est urgent à cause de ce qu'il appelle les facteurs d'émiettement; mais pour réaliser un tel projet il fallait des cadres, des compétences dans tous les domaines. Or, selon lui, la réforme de l'éducation a fourni au moins les éléments de solution à ce problème; aux Québécois de savoir les agencer pour les utiliser au maximum. On comprend bien à ce niveau l'importance qu'il accorde, voire même l'obsession qu'il a à l'égard de la compétence. Il dit:

"Maintenant que les nouvelles générations nous apportent annuellement des compétences, il n'y a aucune raison qui puisse, qui doive empêcher le Québec de réaliser cette chose qui traîne dans les coulisses collectives depuis deux cents ans et qui est d'avoir sa chance de faire sa carrière comme société." (25).

Comment?

Maintenant qu'il a déterminé son option personnelle, René Lévesque cherche à vendre ses idées. Ses tentatives ne sont pas superficielles, il veut et cherche à convaincre en profondeur. Selon lui, le processus de la prise de conscience des Québécois devant la nécessité de la souveraineté devrait se dérouler à peu près de la façon suivante si on veut aller au fond des choses:

Premier temps: une révolte (contestation si non globale du moins générale) de la part des Québécois contre les cadres rigides du régime politique et contre les dirigeants qui paralysent le progrès de la nation. Au mois d'octobre 1968, au congrès du M.S.A., Lévesque s'exprimait ainsi sur le rôle du Parti Québécois: "c'est (. . .) ce genre de révolte que nous devons tâcher de susciter pour de bon, de canaliser et de rendre féconde (. . .)" (26). Dans ce premier temps déjà en cours, les Québécois font la critique de leur société et cherchent à se définir.

Deuxième temps: une mutation psychologique va suivre la critique de la société. Dans ce deuxième temps, les Québécois vont prendre pleinement conscience de leur personnalité collective, et réaliser qu'ils ne peuvent l'assurer intégralement, dépasser la survivance, qu'en acceptant, dans un risque calculé, la responsabilité des principales décisions collectives. Lévesque disait récemment:

"Sa seule vraie solution, c'est-à-dire la fin de la survivance et de l'éternelle inquiétude d'une majorité qui est incertaine d'elle-même, de sa langue, ce qui revient à dire de sa vie (. . .), c'est seulement par la souveraineté du Québec qu'on la trouvera. Parce qu'alors, nous formerons un pays, un peuple qui est chez lui. Il y aura alors une mutation psychologique, notre langue et nos valeurs culturelles, parce qu'elles auront la certitude de vivre, auront des chances alors, de devenir assimilatrices au lieu d'être toujours en danger d'assimilation." (27).

Nous avons tenté de retracer la démarche intellectuelle de René Lévesque. Essayons en conclusion d'aller un peu plus en profondeur en nous interrogeant, à partir de cette démarche, sur sa raison d'être en politique, c'est-à-dire sur l'objectif premier de son action.

A) Nationaliste

Lévesque est d'abord nationaliste, avant même d'être pragmatique. Sa prémisse de base est instinctive: "nous sommes des Québécois" (28). Son point de départ, c'est la survivance de la personnalité québécoise. A partir de là, sa pensée va évoluer selon une grande logique.

B) Souveraineté

Lévesque devient souverainiste par nécessité. De plus en plus convaincu que la nation qu'il veut défendre ne peut survivre et encore moins se développer dans le cadre des institutions actuelles, il propose une transformation politique en profondeur. Pour lui, la souveraineté, c'est le contrôle total et suprême des institutions politiques, de l'Etat. C'est l'instrument essentiel du peuple québécois.

C) Obsession de l'efficacité

La souveraineté pour Lévesque, c'est avant tout une garantie d'efficacité. Les Québécois pourront ainsi se donner les instruments dont ils ont besoin, se construire une société à leur mesure, selon leurs aspirations et qui permettra à leur personnalité collective de s'exprimer.

Libéral, socialiste en outre, aucune solution n'est à rejeter aux yeux de Lévesque si elle a des chances de réussir, si elle est rentable.

D) Objectif premier: plus être

Si Lévesque est pragmatique et obsédé par l'efficacité, c'est qu'il sait que les ressources sont limitées et que les besoins sont grands. Il veut donc utiliser les ressources disponibles avec le plus d'efficacité possible, pour obtenir le maximum de résultat dans tous les domaines et particulièrement dans le domaine social qui est son objectif premier. En effet, son but principal, c'est la promotion sociale de l'individu, le plus être québécois. Cette démarche, qu'elle soit vraie ou fausse, a au moins le mérite, pensons-nous, d'être logique. Lévesque démontre bien qu'il n'y a en définitive que deux solutions au problème constitutionnel canadien. . .

Il nous semble légitime de nous demander si on peut vraiment parler d'idéologie chez René Lévesque. Sûrement pas dans le sens d'une conception globale du monde! Une chose est certaine, il a le sens du relatif et son nationalisme est profondément enraciné dans le sol québécois. Le but du nationalisme de Lévesque et le fondement de sa pensée politique, c'est-à-dire de son action, c'est la défense des libertés collectives comme garantie essentielle de la survie et de l'épanouissement des libertés individuelles des constituants de la collectivité québécoise. S'il choisit la souveraineté pour le Québec, ce n'est pas pour obtenir un dondement juridique à son nationalisme mais pour assurer efficacement le développement de la personnalité collective des Canadiens français.

Il est impossible de cerner la pensée de René Lévesque et donc de la résumer en quelques mots. L'action chez lui suit la pensée de trop près pour qu'on ait le temps ou le droit de classer et de définir ce qui est loin d'être achevé. . .

15) R. Lévesque, opus. cit. p. 27.
16) Ibid. p. 27-28.
17) Ibid. p. 24.
18) Ibid. p. 30.
19) Ibid. p. 37.
20) La Presse, 09/01/69, p. 9.
21) La Presse, 09/01/69, p. 9.
22) Sept Jours, 20/10/67, p. 6.
23) Le Devoir, 22/02/67, p. 6.
24) La Presse, 09/01/69, p. 8.
25) La Presse, 02/11/67, p. 7.
26) Congrès du MSA, 11/11/68.
27) La Presse, 09/01/69, p. 9.
28) Première phrase du manifeste de septembre 1967, "maître chez nous", qui deviendra lors d'**Option Québec**: "Ce pays qu'il faut faire".

HOMMES DEMANDÉS MAINTENANT
POUR INITIER COMME AJUSTEURS EN RÉCLAMATION

Des ajusteurs d'assurance et des investigateurs sont recherchés très fréquemment et en grand nombre; cette demande expresse est due à l'augmentation sensible des réclamations résultant des accidents d'automobile, feux, vols, émeutes, dégâts et accidents de travail. Un montant de plus de 50 millions de dollars en réclamation est payé chaque jour. Insurance Adjusters Schools de 1872 N.W. 75, Miami, Floride vous offre un moyen de gagner beaucoup d'argent dans ce domaine très intéressant et très rémunérateur, à temps plein ou à temps partiel. Vous pouvez travailler quand même à votre emploi actuel et vous initier à la maison, en suivant des cours d'entrainement de 2 semaines selon vos aptitudes soit par notre bureau de Miami Beach, Floride ou de Las Vegas, Nevada. Nous vous aidons à vous trouver un excellent emploi. Pour de plus amples renseignements sans obligation de votre part, veuillez remplir ce coupon et le poster aujourd'hui.

MEMBRE ACCRÉDITÉ DU NATIONAL HOME STUDY COUNCIL

INSURANCE ADJUSTERS SCHOOLS, Dept. 2770
7915 State Line / Kansas City, Mo. 64114

Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Cité . . . . . Province . . . . .
Age . . . . . Téléphone . . . . .

Vos Cheveux, leur Chute, et puis...!

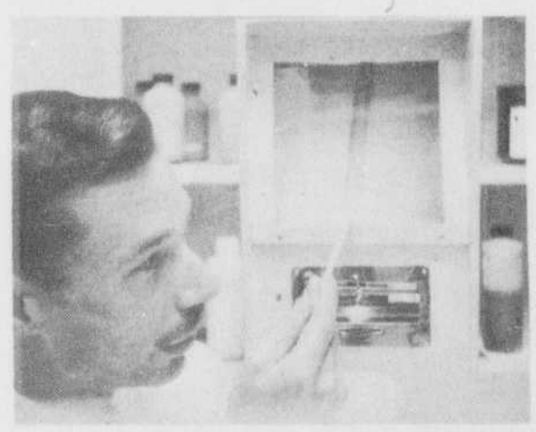

M. R.A. Pierre, trichologue, expliquant les principales fonctions des glandes sébacées

Toutefois, lorsque nous abordons le **délicat** problème du cuir chevelu et ses nombreuses suites, pour n'en nommer que quelques-unes : **Démangeaisons, pellicules sèches ou grasses, taches dans le cuir chevelu, chute anormalement abondante de cheveux**, et finalement la **calvitie**, à partir de ce moment-là tout le monde devient spécialiste et donne des avis et suggestions les plus invraisemblables. Nombre d'entre vous les ont suivis comme de petits moutons, bien docilement, avec des résultats désastreux dont, les premiers, vous avez été les **victimes**, sans compter les **pertes de temps et d'argent.**

Il est à présent en votre seul pouvoir de remédier à cette condition qui vous amoindrit et vous humilie à vos propres yeux. Le trichologue R. A. Pierre, votre expert si vous le désirez, fera, avec votre coopération, un examen de votre cuir chevelu, prescrira si nécessaire les soins et traitements appropriés à votre cas particulier. Il est peut-être encore temps de remédier à cette condition déprimante qui **complexe.** Les traitements varient de cas en cas, selon les besoins propres de **chacun en particulier.** Si votre condition n'est sujette à aucun progrès, pas même la **conservation** de vos cheveux, il vous le sera dit tout simplement. Si vous êtes déjà chauve, résignez-vous à l'être, inutile de vous faire examiner, cela ne vous causerait qu'une déception de plus. Mais si vous avez encore des cheveux, mais qui ne se remplacent plus assez, n'hésitez plus, c'est **aujourd'hui que vous préparez demain, le présent** est votre meilleur **garant** pour **l'avenir.**

Nos laboratoires et chimistes sont hautement compétents et qualifiés pour la préparation et la fabrication de formules individuelles adéquates selon le cas **particulier** de chacun.

Vous êtes peut-être timide . . . ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à notre centre. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes les explications requises pour ce genre de traitement après **examen,** et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez bénéficier d'une **importante réduction,** sur le prix demandé au centre tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle **après traitement.**

Le sort en est jeté. Une alternative s'offre à vous: Chevelure saine, cheveux abondants, joie de vivre, ou d'autre part, apparence amoindrie, chauve et complexé. Que décidez-vous? Vous êtes vos juges.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
EDIFICE PLACE CANADIENNE
450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378
Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

L'EXPÉRIENCE FRANÇAISE

L'apprentissage de la liberté des détenus est difficile

par Normand Lépine

En France, rééducation, traitement et réadaptation sont maintenant des concepts qui tendent à se substituer à ceux de correction, de peine et de travaux forcés dans les établissements de détention.

Au Québec et au Canada, chacun dans les domaines de leurs juridictions respectives et exclusives, le législateur est en voie de mettre sur pied des mécanismes afin d'accentuer, la "réinsertion sociale" des détenus de droit commun. Ainsi, un projet de loi est présentement devant l'Assemblée nationale (Bill 3) qui permettrait à certains détenus de travailler ou de suivre des cours à l'extérieur de l'établissement de détention (art. 19-20); d'une façon générale même, le projet de loi autorise le directeur général des prisons à prendre toutes mesures qui pourraient favoriser la réintégration à la société d'un détenu. Au niveau fédéral, un comité parlementaire étudie présentement des mesures semblables.

Chez nos cousins d'outremer, plusieurs méthodes sont utilisées pour faciliter au détenu "l'apprentissage de la liberté": la libération conditionnelle, la semi-liberté, le sursis avec mise à l'épreuve et l'assistance post-pénale.

● La libération conditionnelle. Il semble qu'en France ce moyen d'évaluer la capacité du délinquant de s'adapter socialement soit abandonné au profit d'autres formules. Ainsi, en 1960, on note 1,800 libérés conditionnellement pour 16,000 condamnés détenus; en 1966 par ailleurs, 900 libérations pour 19,000 condamnés détenus.

● La semi-liberté. Cette formule consiste à laisser le condamné travailler normalement à l'extérieur de la prison tout en restant "locataire" de l'établissement pénitencier où il doit revenir coucher. En 1966 cette formule fut appliquée à une centaine de détenus pour longues peines et à 300 détenus pour de courtes peines.

Le législateur québécois – relativement au Bill 3 – pourrait peut-être s'inspirer des remarques suivantes concernant l'application en France de cette formule de "semi-liberté":

L'organisation de cette modalité de la peine obéit à des règles contradictoires qui expliquent son caractère exceptionnel et son peu de développement.

Par exemple, souligne-t-on, c'est un régime de confiance qui s'accommode mal des servitudes imposées par les règlements des établissements de détention: jouissant de sa liberté pendant la durée du travail à l'extérieur, le détenu est astreint à la discipline du milieu carcéral pendant la nuit et durant les journées de congé.

Par ailleurs, la dualité de populations (celle des prisons et celle de l'extérieur) présente de grands inconvénients pour l'organisation du service: les heures de sortie et de rentrée des "semi-libres" sont déterminées en fonction de leur emploi et se trouvent fréquemment en contradiction avec les horaires normaux en vigueur dans chaque maison de détention; les fouilles pratiquées quotidiennement, souligne-t-on aussi, ne peuvent se révéler efficaces, et la présence de détenus et de "semi-libres" dans une même prison est de nature à nuire aussi bien à l'isolement des premiers qu'à la sécurité.

C'est faute d'un équipement approprié qu'on n'a pu, en France, développer sur une haute échelle cette formule de détention.

● Le sursis avec mise à l'épreuve. Ce système est communément appelé "probation"; le juge rend sa sentence mais en suspend les effets à certaines conditions. Par exemple, on interdit au condamné non-détenu de conduire certains véhicules (7% des cas), de fréquenter les débits de boissons ou les établissements de jeux (15% des cas) ou de commettre tout excès de boissons alcoolisées (15% des cas). Ces mesures sont principalement mises en oeuvre par des agents de probation.

Elles sont surtout appliquées aux délinquants et aux jeunes adultes. En 1965, par exemple, sur environ 6,000 peines avec sursis et mises à l'épreuve, on n'a compté que 305 révocations judiciaires et 863 révocations automatiques.

● L'assistance post-pénale. L'administration française a mis sur pied une organisation qui tente, avec la collaboration des services du ministère des Affaires sociales, de diverses entreprises et des centres de formation professionnelle, de prendre en main les jeunes adultes condamnés à de courtes peines. Ces détenus reçoivent au centre pénitentiaire d'Ecrouves un enseignement professionnel élémentaire et sont dirigés dès leur sortie vers un milieu de travail ou dans un centre de formation professionnel en milieu libre.

Somme toute, "l'apprentissage de la liberté" en France pose à l'administration certains problèmes. De là à conclure que les mesures utilisées pour favoriser la réintégration sociale des détenus sont inadéquates, il y a une marge; en fait, le peu de succès de certaines formules est dû au manque de moyens financiers et autres et très certainement à l'indisposition que manifeste la population envers les détenus ou les ex-détenus.

D'autre part, note-t-on, l'impératif "sécurité" limite toute action rééducative en profondeur dans la mesure où il n'est pas possible de faire entièrement confiance à celui qui est rejeté pour un temps de la société normale.

Les statistiques françaises indiquent que la population pénale est essentiellement masculine. Les femmes ne représentent que 4% de cette population; au Québec, par contre, la population féminine des prisons provinciales représente plus de 6%... La population pénale française est jeune: 57% des détenus ont moins de 30 ans. Au Québec, environ 40% des détenus ont moins de 25 ans.

Au Canada, le régime des libérations conditionnelles est plus généreux qu'en France. Ainsi, déclarait récemment le président de la Commission des libérations conditionnelles du Canada, la commission accorde de 3,500 à 4,000 libérations sur parole par année. En France, durant l'année 1966, on accorda 900 libérations conditionnelles; ce nombre, remarquons-le, était inférieur à celui de 1960 où 1,800 libérations furent accordées. On ne semble plus croire en cette formule, en France. Dans sa déclaration cependant, M. George Street (président de la Commission des libérations conditionnelles du Canada) semblait insister sur le fait que la formule des libérations conditionnelles coûte moins cher que de garder les prisonniers dans les prisons; c'est sans doute ce raisonnement qui a permis à Léopold Dion d'être libéré sur parole...!

Quoi qu'il en soit, il y aurait certainement intérêt à scruter davantage les résultats et les méthodes non seulement de la France mais d'autres pays en ce qui concerne la préparation des détenus à réintégrer la société après leur crime. Le Bill 3 présenté à la fin du mois dernier à l'Assemblée nationale du Québec prévoit une réforme intéressante des prisons provinciales mais on est en droit de se demander quelles formes il prendra dans la pratique, surtout en ce qui regarde les mesures autorisées dans le Bill pour faciliter la réintégration sociale des détenus.

(Source: Direction des services d'information et de presse du ministère des Affaires étrangères, France.)

■ pensées pour notre temps

Epiloque aux événements de mai

"Je ne suis pas tenté d'écrire une suite à l'Opium des intellectuels contre les maoïstes ou les trotskystes d'aujourd'hui. Au reste, l'idéologie à la mode n'a presque pas de contenu. Avec celui qui prêche la démocratie directe dans une société industrielle, comment discuter sinon en l'invitant à visiter n'importe quelle entreprise soviétique, américaine, anglaise ou française?

Peut-être ai-je tort d'attacher trop d'importance au rôle de l'intelligentsia. Peut-être la France offrira-t-elle longtemps et paisiblement le paradoxe d'un peuple conservateur et d'intellectuels révolutionnaires. Les uns trouvent dans le verbalisme révolutionnaire la compensation de leur conservatisme et les autres dans le verbalisme révolutionnaire le secret de mépriser confortablement leurs compatriotes. Encore une fois, le pire n'est pas toujours certain."

(Raymond Aron, "La Révolution introuvable", Editions Fayard, 1968, p. 137)

JOLICOEUR, LAVALLÉE, MORIN, TRUDEL et DAUNAIS
psychologues associés
Membres de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec.

Jean-Paul Daunais, Ph.D.
Luc Jolicoeur, Dipl. Ps.
Claude Lavallée, L. Ps.
Pierre Morin, Ph.D.
Lydia Landry-Trudel, L.Ps.
Claude Trudel, L. Ps.
Miliça K.-Bélanger, L. Ps.

80 est, boul. Henri-Bourassa 384-1051

COUVENT DU SACRÉ-COEUR
3635, Avenue Atwater
Montréal 109, P.Q.
Fondé en 1861

CLASSES ÉLÉMENTAIRES
1ère à 4e année Bilingue - Garçons et Filles.
Examen d'entrée: Samedi le 10 mai à 9.30 a.m.

Pour renseignements signalez: 937-8214
Lundi au vendredi 9hres à 3hres.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
section: cours secondaire

COURS SECONDAIRE AVEC LATIN
Externat et Internat pour garçons

EXAMENS D'ADMISSION EN 8iè année
(éléments latins)
les samedis: 19 avril et 10 mai
à 9h.00 a.m.

RENSEIGNEMENTS: Secrétariat des admissions
Cours secondaire
3200, Chemin Ste-Catherine
Montréal 250
Tél.: 342-1320

UNE ENTREVUE EXCLUSIVE

Jean-Guy Cardinal

1 - Langues, minorités, constitution

Propos recueillis par Michel Roy

La langue

M. Roy: — Quelle est votre conception du statut de la langue française au Québec?

M. Cardinal: — Il serait utile, je pense, de généraliser et de parler plutôt du "statut des langues" au Québec. A mon avis, tout Québécois, fût-il né ici ou ailleurs, devrait avoir, après un certain nombre d'années d'étude, une connaissance suffisante du français, ou un "working knowledge of french".

Deuxièmement, je pense que pour un certain temps encore — temps que je ne peux évaluer — les anglophones québécois devraient conserver leurs écoles et répondre aux exigences que je viens de formuler. Enfin, dans les écoles françaises, après un certain niveau, l'anglais devrait être enseigné comme langue seconde.

Nous n'avons pas besoin de législation pour parvenir à ces objectifs. Déjà, le ministère de l'Education peut réglementer les examens au niveau secondaire et au niveau collégial: il suffit, par le jeu des programmes, par le jeu des règles qui concernent les examens, de voir à ce que se réalise une connaissance suffisante de la langue française pour tous les Québécois.

Donc, pour le moment, je ne suis pas favorable à l'unilinguisme français que je trouve irréalisable à court terme, même par des lois: effectivement, je ne pense pas que par des lois on ait des gens religieux ou qu'on leur apprenne à parler une langue. D'autre part, évidemment, il y a toutes sortes de nuances qu'on pourrait apporter sur le moment où la langue seconde devrait être enseignée. Disons que je ne rattache pas ceci à ce qu'on appelle toujours ce droit des parents au choix de l'école parce que si on part de ce droit il faudrait énormément le nuancer. Si l'on part des droits de l'homme, on s'aperçoit que tout ce qui existe dans les droits de l'homme ou dans ce domaine c'est simplement la possibilité pour des groupes minoritaires entre eux de vivre une certaine vie culturelle qui leur était propre dans le pays d'où ils venaient ou leur pays d'origine. Et ceci ne donne à aucun pays la possibilité d'avoir une école, au coin de la rue, de la langue d'une minorité. Je sais bien qu'on ne peut pas généraliser cependant. Je n'aime pas qu'on prenne l'exemple de la Belgique ou de la Suisse. La situation n'est pas du tout la même. En ce qui concerne les immigrants, j'ajoute que je n'en fais pas un cas particulier dans les points que j'ai déjà mentionnés. La seule particularité, à mon sens, c'est qu'on devrait accroître ce qu'on a déjà commencé. Maintenant que le ministère de l'Immigration est créé, on devrait avoir des centres d'accueil qui, non seulement les accueillent au sens physique du terme mais, par des cours appropriés, les initient à la vie québécoise et les initient à la langue française.

M. Roy: — Donc, pour vous, le problème ne se pose pas en termes de droits pour une minorité, de droits inaliénables qui seraient inscrits dans une éventuelle déclaration des droits d'une constitution interne ou d'une constitution canadienne. Je vous pose la question parce que vous savez que c'est un peu dans ces termes-là qu'on la pose.

■ Jean-Guy Cardinal avec Daniel Johnson dans un couloir du Parlement. "Le sens de l'histoire, c'est essayer d'être attentif aux événements et aux personnes pour déceler, sans être prophète, dans quel sens le Québec ou le peuple du Québec va ou veut aller...

M. Cardinal: — Je me méfie de certains droits inaliénables établis dans une constitution. Une conjoncture peut changer énormément en quelques années. On se rend compte par exemple que, dans des pays où il y a des conditions écrites, il y a certaines choses qui apparaissaient comme étant des droits ou des facultés inaliénables mais qui, avec le temps, sont complètement modifiées. Qu'on regarde simplement la législation fédérale en ce moment, non pas que je l'approuve ou la désapprouve, mais dans le domaine de l'avortement, il est certain qu'une telle législation eût été impensable il y a peut-être quinze ans; et si par hasard il y avait eu dans la constitution un droit inaliénable à un futur enfant à naître et à n'être jamais tué, on aurait un problème pour cette législation et on serait obligé d'aller contre le droit inaliénable pour adopter la législation. Ce n'est pas que je m'oppose au principe des droits de l'homme, mais les droits de l'homme sont des droits très généraux dans les endroits où ils sont énumérés, que ce soit aux Etats-Unis, que ce soit dans la déclaration universelle, et non pas des droits très précis ou aussi précis que ceux dont on parle quand il s'agit de langue. Si on examine ce qui s'est passé à la Commission parlementaire de l'Education où le Bill 85 a été étudié, tous ceux qui y sont venus ont parlé justement de droits: tantôt de droits de communautés, qu'elles soient minoritaires ou majoritaires. Il faudrait commencer par savoir justement où est le droit, s'il est sur une base individuelle, s'il est sur une base nationale, s'il est sur une base de communautés et, une fois ceci déterminé, il faudrait que la situation démographique change. En outre, on aurait encore la déclaration.

Il y a autre chose, c'est que les gens gauchissent facilement aussi les garanties dans les termes légaux.

Je ne pense donc pas que des questions comme la langue puissent valablement, dans la réalité des choses, être garanties par des textes qui vont être acceptables à une population donnée. Et le plus bel exemple, c'est de voir comment à la Commission permanente, personne n'a accepté le projet de loi 85, qui est quand même un essai loyal d'un gouvernement à un moment donné pour essayer de garantir certains droits.

M. Roy: — Vous contestez l'utilité ou l'opportunité de les inscrire dans un texte fondamental, dans un texte de constitution. Mais puisque nous parlons de loi, une loi peut toujours s'amender, un règlement peut toujours être modifié...

M. Cardinal: — Dans ce domaine-là ce ne sont pas les lois qui font changer les modes de vie, ce que j'apprécierais en semblable matière. Actuellement la législation est obligée de les suivre un petit peu en arrière. Puis je prends encore le même exemple que tantôt, le bill omnibus du gouvernement central: il est assez drôle de constater que c'est au moment où la science a développé les méthodes anticonceptionnelles à un niveau tel que le problème n'est plus ce qu'il était, qu'on légalise l'avortement. Cela n'aurait pas pu se faire avant, d'ailleurs. On ne le fait pas parce que la science s'est développée. On le fait parce qu'il y a une certaine partie de la population qui est capable de l'accepter aujourd'hui.

M. Roy: — En somme, on cherche en ce moment une formule qui puisse quand même garantir certaines dispositions pour cette minorité dont vous parliez il y a un instant.

M. Cardinal: — Je pense que les garanties on les a quand même, dans un certain sens. Il y a d'abord une longue tradition que cet usage ait les qualités requises pour que dans certains domaines cela ait force de loi — disons qu'on ne sera pas technique car ceci exigerait une longue analyse — c'est quand même une garantie plus forte qu'un texte de loi qui peut être amendé. Vous venez vous-même de le dire.

Deuxièmement, il existe aussi des systèmes scolaires qui, en fait aussi, protègent ces minorités.

Puis il existe, troisièmement, un mode de vie. On peut voir ce qui se passe, en dehors même d'un système. On peut constater qu'à la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui est à première vue une commission d'écoles catholiques françaises, il y a de nombreuses écoles anglaises. C'est dans l'ordre des faits. On va dire que ce ne sont pas des garanties; je pense que ces trois choses que je viens de mentionner garantissent davantage qu'un texte susceptible d'être amendé dans un an, deux ans, ou dix ans.

M. Roy: — D'accord. Maintenant, le problème se pose, plus concret, du droit laissé aux commissions scolaires de modifier les règles du jeu en quelque sorte.

M. Cardinal: — C'est autre chose. Il ne faut pas laisser ceci aux commissions scolaires individuellement. Là il y a un défaut dans la loi. Le défaut dans la loi n'est pas seulement une omission dans la loi de l'instruction publique ou du ministère de l'Education: il loge probablement dans la loi des commissions scolaires et en particulier, à Saint-Léonard, à plusieurs reprises, j'ai mentionné que la vraie solution des cas Saint-Léonard (je ne parle pas du cas qui s'est produit) c'était dans la restructuration scolaire de toute l'île de Montréal, parce que c'est là que le problème est le plus aigu, et non pas dans une loi qui permettrait temporairement après un certain temps d'empêcher qu'une situation semblable se produise. Parce qu'encore là il va falloir savoir comment cette loi va être rédigée. Il est étonnant de voir que malgré la réglementation qui existe, les choses ne se font pas selon la réglementation. Si on prend le fameux cas de Saint-Léonard tel qu'il existe, au moment où la crise a commencé, on avait ce qu'on appelait un programme bilingue, à peu près soixante-dix p.c. de langue anglaise, trente p.c. de langue française. Or, il n'existe pas légalement de programme bilingue dans la province de Québec.

Il n'existe qu'un programme français et qu'un programme anglais, comme il existe des programmes catholiques et des programmes protestants. Or, la loi est ainsi faite que le ministère n'a pas à intervenir pour approuver les résolutions des commissions scolaires dans ce domaine. C'est un des cas où l'instance locale a la responsabilité, d'autant plus qu'il s'est établi un peu partout des modalités par rapport au programme qui est censé être le programme officiel. Et pourtant la législation existe — il n'y a pas de sanction évidemment, alors... Il y a donc deux façons: soit de restructurer les commissions scolaires au plan de Montréal et au plan de la province, deuxièmement, il peut y avoir des amendements qui peuvent être apportés à la loi quand même pour qu'avant cette restructuration, il n'y ait pas une autonomie entière qui soit laissée à chaque commission scolaire locale, ce qui pourrait créer autant de problèmes différents dans un sens ou dans l'autre. Cela peut se faire, et cela devrait se faire. La question est de savoir comment on pourrait le faire pour éviter que dans le fond on ne fasse que déplacer le problème.

La constitution

M. Roy: — Maintenant au chapitre immense et très vaste de la constitution, comment voyez-vous pour l'instant l'évolution des travaux de la révision constitutionnelle? Est-ce que c'est vraiment par ces conférences constitutionnelles où va le Québec, — pour l'instant c'est à une cadence annuelle — est-ce que c'est à cette cadence qu'on pourra résoudre les problèmes que nous avons en ce moment?

M. Cardinal: — Je ne pense pas. Sauf que j'admets que ces conférences ont certains effets. Un des premiers effets, c'est que maintenant on ne pose plus la question "What does Quebec want?"; on finit par le savoir et c'est déjà un premier effet.

Deuxièmement, même si — à la dernière conférence par exemple — il n'y avait vraiment pas de dialogue (il s'agissait de onze monologues), on constate qu'il y a eu modification des positions de chacun des Etats de la fédération et du gouvernement central.

■ "Je n'accepte pas les thèses de M. Lévesque parce que je me dis que s'il fallait que demain on les mette en pratique, ce serait un peu faire le jeu de l'apprenti sorcier. Je pense que le peuple du Québec n'est pas mûr pour cela..."

Troisièmement, ces conférences ont pour effet de sensibiliser la population et les gouvernements d'une façon assez remarquable: ce spectacle annuel devant les caméras, pendant trois jours, attire l'attention d'un nombre considérable de personnes. Il est important pour un pays comme le Canada qu'à un moment donné tout le monde soit branché sur la même longueur d'onde et voit ce qui se passe d'un bout à l'autre. Et c'est là un aspect positif.

M. Roy: — Au cours de la dernière conférence, on a eu le sentiment que le point de vue du Québec, s'il a été exposé une nouvelle fois, n'a pas eu sur l'ensemble des travaux beaucoup d'impact. On ne s'est pas beaucoup soucié des pouvoirs.

M. Cardinal: — Je dirais qu'il n'y a eu aucun écho. Il n'y a personne qui est venu poser des questions pour connaître plus de détails sur cette position-là ou qui ait discuté de la position. Il y a eu des échanges entre le fédéral et le représentant du Québec, il y a eu des échanges entre le fédéral et les représentants des autres gouvernements. Mais il n'y a pas eu à cette table — où il y avait onze "représentations" — d'échange véritable, il n'y a pas eu de dialogue. C'est une chose qui m'a frappé. Et la position du Québec n'a vraiment pas été discutée. Elle a été déposée sur la table et mise au dossier du Comité permanent des fonctionnaires qui revise la constitution.

M. Roy: — Donc cette institution qu'on appelle la conférence constitutionnelle, à elle seule, ne saurait suffire à vos yeux à résoudre ces problèmes là; il va falloir autre chose.

M. Cardinal: — C'est évident. Parce que ce n'est pas en trois jours, même en six jours, qu'on peut faire ce travail là. Il y a des fonctionnaires qui travaillent entre temps. En fait ce n'est pas le résultat de leurs travaux qui a été étudié jusqu'à présent dans ces conférences, du moins pas cette année. De plus, quelle est l'autorité constituante de cette conférence? La dernière fois, il y a quelqu'un qui a proposé qu'un article de la constitution soit amendé: tout le monde a paru surpris parce que s'il y avait eu unanimité, que serait-il arrivé? Cette conférence n'est pas un gouvernement. Et, comme l'un des problèmes d'ailleurs, est de savoir le mécanisme d'amendement de la constitution, il ne saurait être question de la modifier dans une conférence semblable. Je ne sais pas comment on peut définir cette situation. Mais on constate qu'il y a dans ce problème un aspect tel qu'il en empêche la solution par ce moyen qu'est la conférence elle-même.

"Je me méfie de certains droits inaliénables établis dans une constitution: une conjoncture peut changer..."

M. Roy: — Pour ce qui est du Québec, alors, on peut penser que c'est par des précédents, par des gestes politiques opportunément posés que nous pourrions faire avancer les choses? Est-ce ainsi que vous voyez ça?

M. Cardinal: — C'est un des moyens, et d'ailleurs c'est toujours un des moyens qui a réussi. Quand M. Duplessis est entré dans le champ de l'impôt sur le revenu, on a cessé de discuter pour savoir qui avait compétence en ce domaine, si c'était constitutionnel ou pas, que l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les successions appartienne à un tel ou à tel autre. On a même cessé de discuter pour savoir qu'est-ce que c'était qu'un impôt direct ou indirect au sens légal du terme ou au sens économique: le fédéral s'est un peu retiré chaque fois que le Québec a élargi sa compétence.

Un autre exemple — je ne veux pas trop insister, mais quand même — il y a eu les événements de Libreville, Kinshasa et Niamey; ces précédents ont amené le dépôt d'un document de travail à Ottawa et des négociations entre le gouvernement central et le Québec à ce sujet, de même que certaines ententes qui ne sont pas des ententes de principe qu'on peu généraliser mais qui y parviendront parce qu'un jour Québec a posé un geste. S'il ne l'avait pas posé, on discuterait encore pour savoir si on a le droit ou pas de le poser. On peut certainement multiplier les exemples d'ailleurs, que ce soit pour Québec ou pour l'Ontario. C'est un des moyens, appelez-le "le précédent", ou la position de négociation.

M. Roy: — C'est une habitude en effet qu'on a prise depuis 1954 et qui a donné les résultats que vous signalez. Mais depuis l'élection d'une nouvelle administration à Ottawa, depuis six mois, depuis que M. Trudeau est là, on connaît ses idées là-dessus et on sait que, précisément, il veut faire échec à ce type de moyen.

M. Cardinal: — C'est exact. Mais je pense que la revision ou la modification de la constitution d'un pays, en autant qu'on se place sous cet angle, est une affaire qui s'effectue à plus long terme que celui de la durée du mandat d'un homme à la tête d'un gouvernement, qu'il soit central ou qu'il soit de l'une des provinces. Par conséquent, il peut y avoir certaines difficultés temporaires à cet égard. Il peut y en avoir également pour d'autres raisons que celle de la présence d'une personne, circonstances économiques ou autres par exemple. On sait qu'en période de guerre, il y a certaines choses que nous mentionnons que s'avéreraient fausses parce que le jeu serait faussé. La même chose peut se produire en temps de crise économique. A tout événement, il y a sûrement des moyens qui peuvent être utilisés. Je ne dis pas que je les souligne comme devant être utilisés présentement, mais l'Union nationale a déjà parlé de référendum par exemple. Le fédéral l'a déjà utilisé d'ailleurs, et on se rappelle en quelles circonstances! Ce moyen peut être utilisé par l'un ou l'autre gouvernement et il aurait certaine-

Suite à la page 7

Un homme énigmatique...

Nommé ministre le jour même où il décida de se lancer en politique, Jean-Guy Cardinal apparaît encore, 18 mois après son entrée au gouvernement, comme un homme énigmatique. C'est que beaucoup de Québécois voient en lui, non pas le "politicien de carrière" qui a gravi tous les échelons, mais plutôt le jeune et brillant professeur, notaire, intellectuel, homme d'affaires qui consent à se mettre au service de l'Etat. A 44 ans, il a déjà un pied dans le 21e siècle, dans l'ère de l'électronique et des ordinateurs. Il est sensible aux problèmes de la société en mutation, aux malaises des générations montantes, au destin nouveau des grandes villes.

Ces pourquoi, reconnaissant en Jean-Guy Cardinal celui qu'on appelle le "dauphin", l'éventuel successeur de Daniel Johnson, les Québécois sont enclins à se montrer exigeants envers le ministre de l'éducation, à attendre de lui des solutions inédites, des orientations qui dissiperaient les ambiguïtés profondes du Québec.

Absorbé par les écrasantes responsabilités du ministère de l'éducation, admis à l'Assemblée nationale il y a quelques mois seulement, le ministre commence maintenant à exprimer plus clairement des opinions et des idées sur les problèmes du Québec, comme en témoignent les réponses qu'il a données dans l'interview qui va suivre. Mais, s'il sait être très franc par moments, M. Cardinal se montre encore fort prudent, évitant de fermer des portes, formulant de multiples réserves, sachant nuancer comme naguère le professeur à la faculté de droit.

Il affectionne la logique mais les catégories lui répugnent.

Né à Montréal le 10 mars 1925, Jean-Guy Cardinal a fait ses études classiques au Collège André-Grasset. Licencié en droit en 1950, il obtenait son doctorat en 1957 à l'université de Montréal et son certificat d'étude en "Business Administration" à l'Institut Alexander Hamilton en 1958. Notaire à Lachine de 1950 à 1953, il fut chargé de cours, professeur assistant et professeur agrégé à la faculté de droit jusqu'en 1965. Dans le même temps, il fut secrétaire général et directeur général adjoint du Trust général du Canada. En 1965, il était nommé doyen de la faculté de droit, poste qu'il occupa jusqu'à l'automne de 1967.

Il fit son service militaire durant la guerre et, en 1945, il était lieutenant dans l'infanterie.

Curieusement, ce notaire fréquenta durant quelques années le père de l'automatisme, Paul-Emile Borduas, auprès de qui il étudia la peinture. S'il a peint plusieurs toiles non figuratives, il n'a jamais rejeté le figuratif. La peinture est restée pour lui ce qu'il appelle l'un de ses "péchés immortels". Tout comme la photographie (il a obtenu un diplôme il y a plusieurs années), la natation et la gymnastique qu'il pratique régulièrement "pour être toujours en forme".

Marié et père de cinq enfants (dont l'aînée a 16 ans), il fait sienne cette devise des pères retenus loin du foyer par leurs occupations: ce n'est pas le nombre d'heures passées auprès des enfants qui compte, c'est l'intensité de la présence et la qualité des rapports.

ASSISTEZ
À
UNE
PRÉSENTATION
GRATUITE

LUNDI SOIR le 14 AVRIL
MARDI SOIR le 15 AVRIL
MERCREDI SOIR le 16 AVRIL
JEUDI SOIR le 17 AVRIL
et VENDREDI SOIR le 18 AVRIL
à 8 heures p.m.
et SAMEDI MATIN le 19 AVRIL
à 11 h. 30 a.m.

institut de lecture dynamique
evelyn wood 844-1941
205 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL

† DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

FOURNIER Charles. A Montréal, le 11 avril 1969 à l'âge de 53 ans, est décédé Charles Fournier époux de Florence Plante, demeurant au 1962 Jacques-Hertel. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 1735 rue de l'Eglise, à 10 heures 45, pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 11.00 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

M. Maximilien Perrault

A Québec le 10 avril 1969, à l'âge de 68 ans, est décédé Me Maximilien Perrault, conseiller juridique et directeur des Greffes de faillite au Ministère de la Justice du Québec, autrefois de Joliette. Epoux de Alice St-Georges, outre son épouse il laisse dans le deuil une fille Monique, épouse de M. Robert Dubreuil, quatre petits-enfants, tous de Montréal, ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 14 avril. Le convoi funèbre partira de la Résidence funéraire Omer Landreville, 674 rue St-Louis à Joliette pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 11.30 heures. Inhumation au même endroit.

Après une courte maladie, M. Théodose Catrantzos, né le 22 mai 1904, est décédé jeudi le 10 avril. Il fut professeur de mathématiques depuis 1952 au Séminaire des Saints-Apôtres et au Collège St-Jean-Vianney. Il laisse dans le deuil, son épouse et deux fils. Le corps est présentement exposé au Collège St-Jean-Vianney, 14,800 est, boul., Gouin. Les funérailles auront lieu à cet endroit, samedi le 12 courant à 3 heures p.m. et l'inhumation, au cimetière de la Société des Saints-Apôtres, à Côte Ste-Catherine, de LaPrairie.

ÉCOLE NORMALE DE L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE

FORMATION DES MAÎTRES

Orientation : maternelle, élémentaire, secondaire, musique

PROGRAMMES

- Premier cycle d'études universitaires en vue d'un baccalauréat spécialisé
  Orientation : maternelle, élémentaire, musique
- Brevet d'enseignement classe "A"
  FM-I orientation: maternelle, élémentaire, musique
  FM-II orientation : maternelle, élémentaire, secondaire, musique
  FM spécial pour les bachelières
  Orientation : maternelle, élémentaire, secondaire, musique
- Brevet d'enseignement spécialisé, option musique

ADMISSION

- Toute étudiante déjà inscrite au cours du Brevet d'enseignement, classe "A".
- Toute étudiante qui a obtenu le diplôme d'études collégiales (C.E.G.E.P.) ou l'équivalent.
- Toute étudiante qui a obtenu le baccalauréat ès arts ou le baccalauréat en pédagogie familiale.
- Toute étudiante au niveau du baccalauréat en musique.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Secrétariat des admissions
4873 avenue Westmount
Montréal 217

- Formation des maîtres, orientation : maternelle, élémentaire, secondaire
  Tél.: 488-0809
- Formation des maîtres, orientation musique
  Tél.: 481-3441

JEAN-GUY CARDINAL

Suite de la page 9

ment des effets différents que la simple déclaration ministérielle à l'une des deux Chambres. On sensibiliserait beaucoup plus rapidement la population. Quant à savoir si ce moyen doit être utilisé, c'est autre chose. Cela dépend de la façon de poser la question, de la conjoncture et du sujet. Enfin il y a certainement des moyens qui existent et que je ne mentionne pas, et d'autres auxquels on n'a peut-être pas pensé et qui pourraient exister. Je pense que dans ce domaine justement la conférence de Toronto, par exemple – qui n'est pas une autre conférence fédérale-provinciale – est un autre moyen qu'on n'a pas encore mentionné. Il faut user d'imagination et trouver en plus de ce que j'appellerais le "power politics", une force qui peut s'exercer.

M. Roy: — Il y a dans la population une certaine incertitude, une certaine confusion quant aux positions que le Québec va vraiment défendre, jusqu'où le Québec veut vraiment aller, et on peut se demander pourquoi il ne va pas plus loin ici, pourquoi il va plus loin ailleurs, n'est-ce-pas?

M. Cardinal: — La raison est simple: c'est de la politique. La politique, qu'on trouve cela idéal ou pas, a été définie bien avant nous par plusieurs autres et c'est l'art d'utiliser certaines possibilités ou parfois certains compromis. C'est parfois l'art d'éviter le pire ou parfois l'art d'avoir une vision assez grande pour prendre une période de temps assez longue pour arriver à un résultat. Je pense d'ailleurs que c'est ce qui distingue certains hommes d'Etat de certains politiciens: c'est précisément de ne pas penser uniquement à la prochaine élection ou à l'an prochain ou dans trois ans, mais de penser à ce qui peut se produire dans un pays donné sur une plus longue période de temps.

M. Roy: — Vous aviez dit vous-même aux étudiants que vous n'aimiez pas être prophète dans ce domaine et que c'était difficile de dire ce qui arriverait dans 10 ou 15 ans, que peut-être que nous serions encore dans un ensemble canadien, peut-être que non, vous ne savez pas exactement ce que l'avenir nous réserve.

M. Cardinal: — Lorsque le mouvement séparatiste a recommencé, – inutile de vous dire qu'il existe depuis fort longtemps — il y a des gens qui ont prédit à ce moment-là qu'il s'éteindrait dans l'année ou dans les deux années qui suivraient, et aujourd'hui, peu importe que ce soit 10, 20, 30 p.c. de la population – je ne le sais pas parce que cela n'a pas été établi scientifiquement — on voit bien qu'il ne s'éteint pas. Il y a même un parti qui existe; il y a même eu un regroupement des forces séparatistes. Je ne pense pas qu'on l'avait prévu à ce moment-là. Autre événement qu'on n'avait pas prévu, le phénomène Trudeau; on n'avait pas prévu également la conférence Robarts dite "de la Confédération de demain". On ne peut enfin prévoir une situation économique ou une situation d'urgence ou un phénomène d'autre nature qui se produit et qui fait qu'à un moment donné, les situations changent. Quand on a parlé de la révolution tranquille, ce n'est pas parce que les libéraux étaient là, mais bien parce qu'il y avait un certain nombre de phénomènes qui se sont produits en même temps dans divers domaines, phénomènes qui ont créé une conjoncture favorable à ce qu'il se passe certaines choses. Et on a un exemple dans le domaine de la contestation ou dans le domaine des relations internationales. C'est que, pour des raisons que je ne puis expliquer parce que je ne suis pas un psycho-sociologue, il y a des conventions qui font qu'à un moment donné un gouvernement, ou un homme ou une idée ou une modification dans les façons de penser ou d'agir peuvent plus facilement passer ou se réaliser, aller au bout d'eux-mêmes.

M. Roy: — Est-ce que c'est à cela que vous pensez quand vous parlez du sens de l'histoire?

M. Cardinal: — Il y a plus que cela. Les plans politiques sont différents. Sur le plan d'administration d'un ministère, que ce soit celui de l'éducation ou d'un autre, ce n'est pas la même chose que lorsqu'on parle par exemple de problèmes constitutionnels ou de problèmes, appelons-les de survivance ou d'épanouissement d'une nation donnée ou des problèmes des droits d'une minorité ou d'une majorité. Parce que là on touche à un domaine qui est immédiatement rattaché aux gens, à leur mode de penser, à leur mode de vie, à leur satisfaction ou à leur insatisfaction; c'est à la fois dans l'ordre des sentiments, dans l'ordre des réalités et même si on essaie de rationaliser cela, ces choses-là ne se séparent pas. Or je pense qu'il existe chez les Canadiens français du Québec, je ne voudrais pas parler des autres — je ne les ai pas analysés —, au fond de beaucoup d'entre eux d'abord, au moind ce que l'appellerais un sentiment nationaliste. Qu'ils aient ou non réussi dans la vie, qu'ils soient jeunes, qu'ils soient moins jeunes, cela n'a pas d'importance. Il suffit de lire l'histoire pour s'en rendre compte. D'ailleurs on voit le phénomène Union nationale qui, sous M. Duplessis commence avec l'autonomie, puis se continue avec des slogans comme "maîtres chez nous", "égalité ou indépendance" ou "Québec d'abord"; dans le fond c'est purement l'expression d'un certain nombre d'aspirations qui sont senties et les politiciens d'habitude sont sensibles ou doivent être sensibles à reconnaître ces aspirations. Mais dans une population comme celle qui vit au Québec, il y a toute une série de nuances parce que le Québec à lui tout seul est un vaste territoire; puis il y a des régions différentes, il y a des couches sociales différentes, il y a des générations différentes, il y a des niveaux d'éducation différents, ce qui fait que cela ne s'exprime pas toujours de la même façon avec la même conscience et qu'on ne ressent pas partout la même chose non plus. Les gens de Montréal ne ressentent pas ces phénomènes comme ceux de Québec et comme ceux du territoire parce qu'ils ne vivent pas dans le même contexte. Or ce que j'appelle le sens de l'histoire, c'est essayer d'être assez attentif aux événements et aux personnes pour déceler sans être prophète dans quel sens le Québec ou la population du Québec va ou veut aller ou sent qu'elle veut aller, pour ne pas lui imposer trop tôt des modes de vie qui seraient nouveaux ou pour ne pas l'empêcher de réaliser des choses que ce peuple voudrait réaliser. C'est ce que j'entends par le sens de l'histoire; je ne pense pas que d'une part l'on doive être un apprenti sorcier parce que c'est quelque chose qu'on ne peut plus contrôler et puis il y a des effets qu'on n'a pas prévus. C'est dans ce sens-là par exemple que je n'accepte pas les thèses de M. Lévesque parce que je me dis que s'il fallait que demain on les mette en pratique, ce serait un peu faire le jeu de l'apprenti sorcier. Je pense que le peuple du Québec n'est pas mûr pour cela. Le sera-t-il un jour? Quand? Je ne le sais pas. Le sens de l'histoire, ce n'est pas essayer de découvrir ce qui va exister dans cent ans. C'est sentir que certaines choses sont possibles, réalisables, vont dans tel sens. D'ailleurs, on le voit que ça ne réussit pas. Rappelons-nous l'aventure de la formule Fulton-Favreau. Les libéraux ont senti, peu de temps après l'avoir mise sur la table, qu'elle n'allait pas du tout avec les aspirations de la population du Québec et qu'il vallait mieux l'oublier. Il arrive donc que les politiciens fassent ce genre d'erreur à un moment donné et qu'ils rament à contre-courant. La grande difficulté dans ce domaine c'est d'essayer de trouver ce que j'appellerais le plus grand dénominateur commun de ces aspirations d'une population. Puis de savoir dans quel sens ça se dirige. C'est pour cela qu'il faut à ce moment, d'une part avoir des antennes un peu partout, rencontrer le plus de gens possible, non seulement poser des questions — parce qu'alors on pose des questions auxquelles on pense mais non pas les questions auxquelles les gens pensent — mais surtout de s'en faire poser, de tenter d'y répondre, ce qui nous oblige à nous définir davantage et à reconnaître au bout d'un certain temps un certain nombre de thèmes qui reviennent partout.

(A suivre)

● Un échevin de Toronto s'apprête, hache à la main, à censurer un film qui avait été acheté par la police de la Ville-Reine. Le film, intitulé "Revolution Underway" (La Révolution en marche), a été réalisé aux Etats-Unis, en Arkansas, par une organisation de droite. Il tend à démontrer qu'il existe un lien entre les troubles raciaux et un complot communiste dont le but est d'entraîner des activistes à Cuba et en Chine. Des porte-parole ont déclaré que la police de Toronto avait acheté le film après qu'elle eut été informée que des partisans du Black Power et des leaders étudiants "rebelles" s'infiltraient au Canada. Mais des gens qui ont vu le film l'ont violemment critiqué, et c'est ainsi que les autorités municipales ont décidé de le détruire.

(Téléphoto CP)

Cours pour les immigrants

Quelque 12,645 immigrants se sont inscrits depuis une quinzaine de mois aux cours de langues et d'initiation à la vie québécoise organisés par le service d'orientation et de formation des immigrants du ministère de l'éducation. De ce nombre, 1,575 immigrants ont suivi des cours de français et 1,665 ont préféré des cours d'anglais.

Une coopération franco-allemande

L'airbus pourra démarrer

PARIS (AFP) — L'airbus que les transporteurs européens réclament depuis de longues années va démarrer enfin, mais sur les bases d'une coopération bipartite franco-allemande. Ainsi en a-t-il été décidé jeudi après-midi à Londres.

Pourtant, il est vraisemblable que la porte reste ouverte à une collaboration plus large et que la Grande-Bretagne pourrait encore, si l'envie lui en venait, rejoindre Français et Allemands dans leur entreprise.

Ceux-ci d'ailleurs ne se retrouvent pas absolument seuls. M. Chamant, ministre français des transports, a annoncé voici un mois que certaines sociétés européennes, italiennes, belges, néerlandaises et suédoises, pourraient apporter leur aide aux deux constructeurs principaux français et allemands en cas de défection britannique.

Il semble même acquis que la firme anglaise, Hawker Siddeley à titre privé pourra jouer un rôle dans les études et le développement de l'airbus.

L'idée d'un avion moyen courrier à grande capacité, a vu le jour en Europe avec la saturation progressive des aéroports. Devant l'impossibilité d'augmenter la fréquence des atterrissages et des décollages, exploitants et constructeurs sont tombés d'accord pour admettre qu'il n'y avait d'autre recours que d'augmenter la capacité des appareils. C'est ainsi que d'une caravelle conçue il y a 15 ans pour transporter quelque 70 passagers, les bureaux d'études de Sud-Aviation ont été amenés à envisager pour les années 1973 un projet d'airbus qui emporterait cette fois 220 ou 280 personnes, sur les mêmes étapes courtes et moyennes. L'entreprise était cependant apparue comme à la limite des possibilités industrielles françaises et même européennes dont le potentiel allait se trouver, pour une part, mobilisé par le Concorde. C'est pourquoi dès juillet 1967, s'était imposée l'idée d'une coopération des gouvernements de Bonn, Londres et Paris. Mais très vite la Grande-Bretagne se montra hésitante. Certains milieux industriels britanniques, en effet, entendaient pousser un appareil concurrent, à peine moins vaste, le Bac 311, qui pourrait transporter 190 passagers et utiliserait un moteur Rolls Royce déjà existant alors que pour l'airbus européen, d'une capacité de 250 passagers, il était nécessaire de réaliser un nouveau moteur particulièrement coûteux.

En reprenant leur liberté les industriels français et allemands pourraient être amenés à se reconvertir sur un réacteur qui ne sera plus britannique (le RB 211) mais américain, le "Pratt et Whitney" JT 9D que la firme française associée Shecma pourrait d'ailleurs fabriquer pour une part importante.

Tout se passerait donc comme si, d'une collaboration anglaise, Français et Allemands passaient à une collaboration américaine.

Pour avoir réclamé un rapport du juge René Lippé

La CEQ félicite la CECM

Le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté, vient d'adresser à la CECM une lettre félicitant les commissaires d'avoir réclamé la publication du rapport du juge Lippé sur la médiation infructueuse que M. Lippé a dirigée entre les négociateurs des commissions scolaires et ceux des enseignants.

"Il est bien certain qu'il nous est difficile, côté syndical tout autant que côté patronal, de présenter un point de vue qui soit tout à fait objectif sur la négociation provinciale en cours. C'est pourquoi nous pensons qu'un rapport préparé par le juge Lippé aurait beaucoup plus d'influence en ce qui concerne l'information publique que tout ce que nous pourrions dire de part et d'autre, enseignants et commissaires".

M. Laliberté écrit dans sa lettre que la Corporation des enseignants du Québec apprécie vivement l'initiative du commissaire Paul-Henri Lavoie et l'unanimité des commissaires de Montréal pour demander la préparation et la présentation publique d'un rapport objectif sur la médiation du juge René Lippé. M. Laliberté admet qu'il y avait eu entente préalable au sujet de la non-présentation d'un rapport à la fin de la médiation, mais il explique que les enseignants y avaient consenti parce qu'autrement, il semble bien que la partie patronale n'aurait pas accepté la médiation. Depuis qu'elle est terminée, précise M. Laliberté, plusieurs éditorialistes ont repris l'idée de la préparation et de la présentation publique d'un tel rapport pour satisfaire aux demandes d'information non partisanes qui nous parviennent toujours dans une situation de conflit.

M. Laliberté termine sa lettre en expliquant qu'il a un peu hésité à envoyer ce message qui pourrait être interprété comme une manoeuvre visant à diviser les commissions scolaires. Telle n'est pas notre intention, dit-il, notre seul objectif est bel et bien de fournir une meilleure information objective à l'ensemble de la population.

BILAN DES FABRIQUES

Suite de la page 9

deux zones est largement inférieure à la moyenne dans les 213 autres paroisses.

On constate aussi par le tableau II que la moyenne des quêtes dans ces deux paroisses est de beaucoup inférieure à la moyenne des 213 paroisses. Dans le cas de la zone Saint-Henri - Pointe-Saint-Charles, la moyenne des recettes est aussi inférieure à la moyenne. Cette situation peut sans doute s'expliquer par la faible proportion de supportants (42.1% et 42.9%).

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

VENTE DE DISQUES

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

DISQUES FRANÇAIS
À PRIX MONTROSE EXTRAORDINAIRE
STÉRÉO – GRAVURE UNIVERSELLE 12" MICROSILLON Rég. 5.29
3.69

DISQUES BARCLAY
TRANS-CANADA
12" MICROSILLON
MONO-STÉRÉO
Rég. $4.98
3.99

GILBERT BÉCAUD

80035 — On prend toujours un train pour quelque part — Les cloches — Je reviens te chercher — Les cerisiers sont blancs — Ma petite lumière — Au magasin d'antiquité — La grande roue — La rivière — Le pont des invalides — La cinquième saison.

JEAN-PIERRE FERLAND

9-8006 — Je le sais — Marie-Claire — Si je savais parler aux femmes — La grande mélodie — Je n'fais plus rire — Je reviens chez nous — Les négresses — L'assassin mandain — Le cauchemar — Modern Hotel.

JACQUES BREL

80039 — J'arrive – Vesoul – L'Osterdaise – Je suis un soir d'été — Regarde bien petit – Comment tuer l'amant de sa femme, quand on a été élevé comme moi dans la tradition — L'éclusier — Un enfant — La bière.

CHARLES AZNAVOUR

B-8028 — J'aimerai — Tout s'en va — Ma mie — Comme une maladie — Emmenez-moi — De t'avoir aimée — Caroline — Le cabotin — Sa jeunesse — Hier encore — Les enfants de la guerre — Paris au mois d'août — Et moi dans mon coin.

ALAIN BARRIERE

Un homme s'est pendu — Tout s'en va — Lorsque j'ai pris ses lèvres — Petit ave pour Ray — Dis — C'était aux premiers jours d'avril — Pauvre françois — Tout peut recommencer — Princesse lointaine.

HUGHES AUFRAY

Adieu monsieur le professeur — Le pain et les dents — Pauvre Vania — Le petit âne gris — Comme un tout petit garçon — La jeune fille et le commissaire — Docteur Banjo — Petit Simon — Parle-moi de chez toi — Le port de Tacoma.

COLUMBIA

ANDRE GAGNON

FS-680 — Pour les amants: Les enfants que j'aurai — Notre sentier — Pendant que — Soir d'hiver — Les amours de mes veilles — Pour les amants — Tes vingt ans — Ton départ — Mon amour mon grand amour — J'attant rêvé.

RENEE CLAUDE

FS 673 Shippagan — Mon Amour, mon Grand Amour — Un Jour sans Toi — Et te Voilà — Vivre — La Bohème — Tu es le Même — Ne me Quitte pas — Donne-moi le Temps — On Dirait Bien — Erev Chel Chochanim — Un Jour, Un Jour.

MONIQUE LEYRAC

MONIQUE LEYRAC CHANTE LA JOIE DE VIVRE — La joie de vivre — Pour cet amour — Petit garçon ne grandit pas — Peux-tu me dire — La petite fugue — Les émigrants — Dis-le — Pense à la pluie — Le bonheur — Le bal chez Julien — Plus jamais — Emporte-moi mon ami.

GILLES VIGNEAULT

FS 681 LE NORD DU NORD — Le Nord du Nord — Comment, Comment... Bleriu — Autant le Temps — Fer et Titane — Tire mon Coeur — L'Horloge — Tout L'Monde est Malheureux — Ah que L'Hiver — Vu.

LES COMPAGNONS DE LA CHANSON

FS-692 — Comment va la vie — l'amour est bleu — Les épouvantails — Si j'avais des millions — Quand la mer monte — La licorne — Le clown et l'enfant triste — Le petit oiseau joli — Jérusalem en or — Ce bonheur-là.

LEVEILLE-GAGNON

FS-631 — Baie des sables — Poisson — Lueur — Rupture — I — Rupture II — Frédéric — Douze I — Douze II — Silence — Source — Carousel.

GAMMA

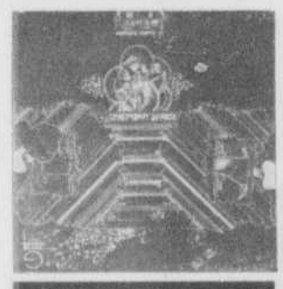

ROBERT CHARLEBOIS ET LOUISE FORESTIER

GS-120 — California. La marche du président Lindberg. CPR blues. Joe Finger. Ledoux Egg generation engagement. Dolores. Long Flight.

LOUISE FORESTIER

GS-121 — La douce Emma — From Santa to America — Quand t'es pas là — Translation — J'T'aime en masse — comment comment? — Le cantic du Titanic — Le mont Athos.

SERGE REGGIANI

CC — 68819 — Les loups — La vie, c'est comme une dent — Sarah — Maxim's — Ma solitude — Fleurs de méninges — Le petit garçon — Quant j'aurai du vent dans mon crâne — Ma liberté — Paris ma rose — L'Hôtel des rendez-moi ça — Le déserteur.

GEORGES DOR

GS 122 — Nous savons maintenant — Le Coeur humoin — Après l'enfance — Le cornoneur — Un homme libre — Le vieil homme — Couplets en forme de chanson — Mes armes dans la plaine — Les mots — Ceux que j'aimais.

NANA MOUSKOURI

885 535 — Les parapluies de Cherbourg — Celui que j'aime — Remets mon coeur à l'endroit — Ses baisers me grisaient — Ce n'était rien c'était mon coeur — Quantanamera — Quatre soleils — Sur les quais de Cherbourg — C'est bon la vie — Quand s'allument les étoiles — Le temps du chagrin — L'enfant au tambour.

PAUL MAURIAT

844.913 Monia — Hey Jude — Le temps des fleurs — Irrésistiblement — Pour être sincère — Puisque tu m'aimes — Cent mille chansons — Long sera l'hiver — Siffler sur la colline — Un rayon de soleil — J'ai peur, je t'aime — Valse d'été.

COMMANDES POSTALES
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus. Suggérez un deuxième choix. Signifiez si Mono ou Stéréo.

MONTROSE
3162 est, Bélanger RA.9-2833
Montréal 408
VALABLE JUSQU'AU 26 AVRIL
Le magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 6.00 P.M. excepté jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 P.M.

informations internationales

Les troupes sud-vietnamiennes sont prêtes à prendre la relève d'une partie des forces des EU

SAIGON (AFP) — Le président Nguyen Van Thieu a déclaré à un groupe de journalistes que l'armée sud-vietnamienne était prête à prendre, dès cette année, la relève d'un certain nombre d'unités américaines.

Interrogé sur un éventuel retrait de cinquante mille soldats américains engagés au Vietnam, le président a déclaré que, si retrait il y a, ce ne sera pas un signe de capitulation.

Le chef de l'Etat a souligné, à ce propos, la nécessité d'une réciprocité et des assurances à obtenir.

Le président Thieu a ensuite répondu à l'interview accordée le 9 avril par M. Tran Buu Kiem, chef de la délégation du Front national de libération aux négociations de Paris sur le Vietnam, à un quotidien italien.

M. Kiem déclarait notamment que le F.N.L. était prêt à soutenir un gouvernement de coalition à Saigon même si celui-ci ne comprenait aucun communiste.

"Les déclarations de M. Tran Buu Kiem, a-t-il déclaré, sont très intransigeantes, cyniques".

Le président a précisé qu'aucun gouvernement accepté par le F.N.L. ne pourra être un gouvernement de patriotes.

Il y a beaucoup de patriotes au Sud-Vietnam, a déclaré le président Thieu.

"Il y en a qui sont progouvernementaux et d'autres qui sont dans l'opposition mais ce sont tous des patriotes car ils sont anti-communistes.

Cependant, le gouvernement proposé par M. Tran Buu Kiem n'est pas un gouvernement de patriotes, mais un gouvernement composé de "valets du communisme".

Bilan des bombardements vietcong

Près de deux cent cinquante personnes ont été tuées ou blessées au cours des quarante cinq bombardements déclenchés dans la nuit de jeudi à vendredi par le Vietcong, sur une dizaine de capitales provinciales et chefs lieux de districts, ainsi que sur trente cinq installations militaires américaines et sud-vietnamiennes.

C'est le plus important bombardement depuis le 21 mars, a déclaré un porte-parole américain. Soixante cinq tirs de mortier, de canon et de roquettes avaient été dénombrés cette nuit-là.

Un tiers de bombardements a été effectué dans le Delta et notamment sur la ville de Vinh Long.

Une centaine d'obus de mortier de 82mm en tombant sur la place du marché de cette ville ont tué quinze personnes et en ont blessé cent cinq autres dont 86 civils.

Le premier bombardement, depuis le début de l'offensive généralisée du Vietcong, sur la ville de Tay Ninh, la cité sainte de la secte caodaiste, a été une nuit d'épouvante pour le population.

Les deux premières roquettes de 122mm tirées sur la capitale provinciale ont explosé dans le dépôt de munitions qui jouxte les quartiers généraux sud-vietnamiens et américains pour la province.

Dans un fracas assourdissant où se mêlaient les explosions des roquettes et des obus de mortier vietcong et les détonations des obus entreposés dans le dépôt en feu, les secouristes ont commencé à ramasser les morts et les blessés hier.

Deux militaires sud-vietnamiens ont été tués, 76 soldats gouvernementaux, neuf civils et plusieurs soldats américains ont été blessés, par les diverses explosions qui sont survenues en plein centre de la ville, à proximité de l'ancienne caserne de la légion étrangère où est installé le commandant du secteur. Celui-ci a d'ailleurs été blessé.

A midi, les munitions du dépôt explosaient encore et l'on estime à environ dix tonnes la quantité d'armes, d'obus et de cartouches détruite.

Saigon souhaite renouer ses relations avec Paris

SAIGON (AFP) — Le président Nguyen Van Thieu, a annoncé hier, au cours d'un entretien au palais "Doc Lap" (Indépendance) avec un groupe de journalistes, que le Sud-Vietnam était prêt à renouer les relations diplomatiques avec tous les pays avec lesquelles ces relations "ont été soi-disant rompues temporairement" et notamment la France et le Cambodge.

En réponse à une question, le président Thieu a déclaré que la République du Vietnam " a déjà fait des gestes de bonne volonté" vis-à-vis de la France. "Il suffit que les deux gouvernements en fassent en même temps et de concert pour que les relations diplomatiques puissent être rétablies et développées. Je crois que si on est d'accord sur ce point, on peut dès maintenant passer à l'action. Je pense que cela prendra du temps. C'est un problème complexe, mais de toute façon c'est toujours faisable et très souhaitable", a poursuivi le président.

Prié de préciser les nouveaux gestes de bonne volonté que le Sud-Vietnam pourrait faire, le président a répondu: "Je crois que quand on parle de bonne volonté on ne peut citer ou donner des degrés d'importance à ces gestes, mais vous devez reconnaître avec moi qu'il y en a eu déjà et nous sommes prêts à en faire d'autres".

Le président a insisté sur la nécessité de gestes de réciprocité de la part de la France. "C'est surtout la réciprocité" qui est nécessaire, a-t-il dit.

Enchaînant ensuite sur le Cambodge, le président a déclaré que quelques problèmes de frontières et de "certaines îles" restaient encore à régler entre la République du Vietnam et le Royaume du Cambodge. "Nous sommes prêts à rouvrir le dossier et à discuter, entre les deux gouvernements, cambodgien et vietnamien, en vue de rétablir les relations entre les deux pays".

A une autre question concernant le retrait des forces nord-vietnamiennes du Cambodge et du Laos, le président Thieu a répondu: "J'ai souvent dit que la restauration de la paix est importante, mais les garanties sont encore plus importantes. Une paix véritable une paix durable au Vietnam ne peut pas être établie sans que les troupes communistes sortent des territoires qu'elles ont violés, le Laos tout comme le Cambodge. Et la sécurité de cette région ne peut être établie d'une façon stable tant que les agresseurs sont là et prêts à franchir encore la frontière".

Il a estimé d'autre part que le Prince Sihanouk "aurait dû condamner l'invasion communiste de son territoire depuis plusieurs années. Il n'aurait pas dû attendre jusqu'à maintenant pour le faire, parce que c'était flagrant depuis des années déjà".

Intensification des raids aériens autour de Umuahia

LAGOS (AFP) — L'aviation nigériane intensifie ses raids de bombardements sur les objectifs militaires autour d'Umuahia, capitale du réduit biafrais, et les troupes fédérales consolident leurs positions sur les territoires qu'elles ont récemment conquis, affirme-t-on à Lagos.

D'autre part, le colonel Shittu Alao, commandant en chef de l'aviation fédérale a renouvelé ses avertissements contre les "vols illégaux" vers le Biafra ajoutant que l'aviation fédérale applique toujours l'ordre qui lui a été donné de "rechercher et de détruire" les avions clandestins. Il a indiqué que l'aviation fédérale était déjà parvenue à empêcher les vols illégaux et que certains de ces avions avaient été abattus. Les ordres donnés aux pilotes fédéraux leur commandent toujours, a-t-il affirmé, de n'attaquer que les objectifs militaires.

Le Dr August Lindt coordonnateur de la Croix-Rouge pour l'Afrique occidentale, arrivé mercredi à Lagos a eu des entretiens avec les autorités fédérales. Bien que la nature de ces discussions n'ait pas été révélée, les observateurs pensent, qu'il a examiné le problème des ponts aériens vers le Biafra depuis Cotonou et Santa Isabel face à l'intensification de la guerre aérienne. Le Dr Lindt quittera Lagos samedi.

Anguilla :

Déplacement éventuel du représentant de Londres

LONDRES (AFP) — Lord Caradon, ministre d'Etat au Foreign Office et représentant permanent du Royaume-Uni à l'ONU, est arrivé hier à Anguilla, chargé d'une nouvelle mission de réconciliation entre les habitants de l'île et l'administration britannique, apprend-on à Whitehall.

Il ne fait aucun doute, estime-t-on dans les milieux bien informés, que Lord Caradon annoncera le rappel de M. Anthony Lee, nommé commissaire de la couronne le 19 mars dernier, et son remplacement par un haut fonctionnaire acceptable pour les Anguillais. On s'attend que M. Lee obtiendra "sur sa demande" un congé de longue durée, ce qui permettrait de donner satisfaction à la population sans faire perdre la face au gouvernement britannique.

Lord Caradon s'efforcera d'autre part de redéfinir et de préciser les termes de l'accord provisoire qu'il a conclu le 31 mars avec le leader anguillais, M. Ronald Webster, et notamment les relations entre le représentant de la couronne et le conseil consultatif dont M. Webster se considère toujours comme le président-élu.

Pour éviter un échec regrettable,

Debré : il est nécessaire de préparer avec soin une conférence Est-Ouest

WASHINGTON (AFP) — "Les relations entre les Etats-Unis et la France se sont établies depuis quelques mois et notamment depuis la visite à Paris du président Nixon, sur une base de franchise et de cordialité qui font très bien augurer des prochaines années", a déclaré hier M. Michel Debré, le ministre français des affaires étrangères au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue au département d'Etat.

Le chef de la diplomatie française a souligné que "quelles que soient les divergences qui ont pu surgir ou qui peuvent demain surgir, le fait de s'expliquer et de se consulter représente une possibilité — pour ne pas dire une certitude — de relations amicales" entre la France et les Etats-Unis.

Abordant l'ensemble des problèmes Est-Ouest et ceux de la détente M. Debré a répété ce qu'il a dit à plusieurs reprises depuis son arrivée à Washington, à savoir que tout grand dialogue tel que celui que représente l'appel de Budapest ne peut avoir de chances de succès que s'il a été très soigneusement préparé à l'avance.

C'est là, a dit M. Debré, une règle de sagesse car "si la conférence devait échouer, il faudrait des années et des années avant de pouvoir reprendre le dialogue."

M. Debré a fait valoir qu'une amélioration réelle des relations entre l'Est et l'Ouest et l'idée d'un accord européen supposent au préalable qu'on reconnaît aux peuples d'Europe le droit de déterminer leur destin. Or, aujourd'hui, on constate qu'à travers le bloc de l'Europe de l'est "les personnalités nationales commencent à surgir". D'ailleurs l'effort de détente n'a pas été unilatéral. Des progrès se sont manifestés de part et d'autre.

L'appel de Budapest, aux yeux du ministre français, doit être interprété comme "un signe sur le chemin d'une évolution". Il a noté que la réunion des membres du pacte de Varsovie n'a pas été close par un document polémique: "Il y a donc là une conclusion positive, confirmant l'existence en Europe de l'est comme en Europe de l'ouest d'un certain nombre d'états d'esprit". S'il y a lieu d'espérer que la détente pourra s'établir, c'est qu'il existe des failles dans le bloc oriental et "dès lors les problèmes ne sont plus seulement débattus avec l'Union soviétique mais aussi avec ceux des pays de l'Est qui cherchent à converser".

Faut-il considérer d'éventuelles conversations de bloc à bloc? "Nous ne le croyons pas, a dit M. Debré, et nous sommes persuadés d'avoir raison".

Interrogé sur le problème du Moyen-Orient, le ministre des affaires étrangères a dit que la concertation à quatre à New-York "a bien commencé; les problèmes ont été abordés au fond et dans un climat objectif. Présentement j'exprime ma satisfaction".

Tchécoslovaquie :

Husak: il faut rétablir l'ordre énergiquement

PRAGUE (AFP) — Le plénum du comité central convoqué pour le 17 avril devra examiner la situation intérieure, chercher les raisons qui empêchent la mise en application des décisions des organes suprêmes du parti et découvrir les forces qui menacent de l'intérieur des millions de citoyens, provoquant des crises réitérées qui frôlent la catastrophe, a déclaré en substance hier M. Gustav Husak, premier secrétaire du P.C. slovaque.

S'adressant aux agriculteurs slovaques, réunis à Nitra, M. Husak a souligné que le devoir du comité central était de trouver une issue à cette situation et de résoudre ce problème énergiquement et définitivement.

L'agitation étudiante se poursuit aux E.-Unis

NEW YORK (AFP) — Pour la première fois depuis le début de la nouvelle vague de contestation estudiantine aux Etats-Unis, une bombe incendiaire de fabrication locale, déposée par des inconnus, a fait explosion, tôt hier matin, dans l'enceinte de l'université de Californie, à Santa Barbara, devant le cercle des professeurs.

L'explosion de l'engin a fait un blessé grave, un gardien de l'établissement, M. Dover Sharp, 55 ans.

Les dégâts causés par l'explosion — surtout des vitres et des portes vitrées brisées — sont évalués à 1,500 dollars.

En janvier dernier, déjà, deux bombes de fabrication artisanale avaient été placées dans l'enceinte de l'université, mais n'avaient causé que des dégâts peu importants. C'est le seul incident signalé à l'université de Californie.

A l'université Harvard, dans le Massachusetts, le mot d'ordre de grève totale des cours lancé pour les trois derniers jours de la semaine n'a été que peu suivi.

Sur les 15,000 étudiants inscrits, deux mille au maximum ont respecté la consigne de leurs camarades extrémistes, membres de l'association des "Etudiants pour une société démocratique" (Students for Democratic Society).

La tension avait commencé à l'université Harvard, la plus ancienne des Etats-Unis, lorsque les étudiants ont commencé à protester contre le maintien dans l'enceinte du campus, de cours d'entraînement pour les officiers de réserve. Jeudi, à l'aube, alors que plusieurs bâtiments étaient occupés par les contestataires, la direction de l'université faisait intervenir la police. Celle-ci chargeait violemment, faisant plusieurs blessés parmi les occupants et arrêtant 400 jeunes gens et jeunes filles. C'est à la suite de ces incidents violents que la grève des cours a été décidée.

Italie : violentes manifestations

ROME (AFP) — Quarante-huit heures après les émeutes de Battapaglia (au sud de Naples), qui ont fait mercredi deux morts et plus de 200 blessés, la situation était très tendue hier dans plusieurs villes italiennes. Si les funérailles des victimes des manifestations de mercredi n'ont été marquées par aucun incident, la tension a brusquement monté hier soir.

Dans la capitale lombarde, treize policiers dont le préfet de police adjoint de Milan, et cinq manifestants ont été blessés, et soixante personnes appréhendées, au cours des violentes échauffourées qui ont opposé vendredi soir à Milan plusieurs milliers d'étudiants anarchistes et pro-chinois aux policiers.

Les abords de la célèbre place du Duomo présentaient en début de soirée l'aspect d'un quartier dévasté par l'émeute: voitures renversées ou gravement endommagées, poteaux de signalisation arrachés, chaussée dépavée en certains endroits.

Organisée par les trois grandes centrales syndicales pour protester contre les événements sanglants de Battipaglia, la manifestation avait commencé dans le calme. Les manifestants, au nombre de plus de 20,000, portant des banderoles demandant le désarmement de la police et des pancartes sur lesquelles on lisait: "Le mouvement ouvrier ne laissera pas passer ce nouvel assassinat". En fin de cortège marchaient les anarchistes, les pro-chinois et les représentants du "mouvement d'étudiants" (d'extrême-gauche) qui brandissaient des drapeaux vietcong, des portraits de Mao Tsé-toung et de Staline.

La manifestation, qui s'était déroulée dans le calme, a dégénéré quand plusieurs milliers d'étudiants anarchistes et pro-chinois se sont trouvés face à d'importantes forces de police, aux abords du siège de l'Association des industriels lombards.

A Florence, un millier de jeunes gens, membres du parti communiste d'Italie (marxiste-léniniste), qui manifestaient contre les incidents de Battipaglia, ont brisé les vitres de la société de publicité du quotidien local "La Nazione".

La police a chargé violemment. Quinze manifestants ont été appréhendés. Des policiers ont été blessés. A Venise, des incidents ont opposé hier matin des grévistes à des groupes de maoistes.

A Rome, des groupes de manifestants se sont heurtés hier soir aux forces de police. Dans le quartier populaire de Trastevere, où se trouve le ministère de l'instruction publique, un manifestant a lancé un cocktail molotov au passage d'une voiture de police, sans l'atteindre. De violentes échauffourées ont alors éclaté, au cours desquelles le préfet de police adjoint a été attaqué, et un carabinier blessé. Six jeunes gens ont été appréhendés, quatre d'entre eux ont été aussitôt incarcérés à la prison centrale "Regina Coeli".

Il faut s'attendre à des développements au cours des prochaines heures, estiment les observateurs.

Wagner pose sa candidature à la mairie de New York

NEW YORK (AFP) — M. Robert Wagner, qui fut maire de New York pendant 12 ans, de 1953 à 1965, a décidé de poser sa candidature aux élections primaires démocrates du 17 juin.

Ces élections sont destinées à nommer le membre du parti démocrate qui sera candidat à la mairie new-yorkaise pour un mandat de quatre ans.

Les élections municipales auront lieu mardi 4 novembre et opposeront le candidat démocrate, le candidat républicain et celui du parti libéral. Ce dernier parti avait désigné le républicain, John Lindsay, actuel maire de New York, comme son candidat aux élections municipales de 1965.

Après la déclaration du général de Gaulle

PARIS (AFP) — A deux semaines du référendum sur la réforme régionale et la rénovation du Sénat, l'équivoque — s'il y en eut jamais une — est levée: c'est bien une question de confiance globale, politique mais aussi personnelle, que le général de Gaulle a posée jeudi soir aux Français.

Si la campagne officielle pour le référendum ne doit s'ouvrir que lundi — et c'est le premier ministre lui-même qui, de Lille, en donnera le départ — le véritable coup d'envoi a été le fait du président de la République.

Désormais, le ton est donné: le maintien du général de Gaulle à la tête de l'Etat dépend de la réponse du peuple à cette question de confiance.

Les réactions des partis de l'opposition ne se sont pas faites attendre. "C'est donc bien un plébiscite", affirment les uns. Un "blanc-seing", disent les autres. Pour eux, le référendum était déjà faussé au départ sur le plan constitutionnel. Il est aujourd'hui "dénaturé" en raison de la disproportion entre l'engagement personnel du président de la République et l'enjeu réel des réformes proposées.

Il est de fait — tous les observateurs le reconnaissent — qu'après les déclarations du général de Gaulle, la régionalisation et la réforme du Sénat n'apparaissent plus que comme toile de fond. D'ailleurs, l'ancien premier ministre, Georges Pompidou l'avait lui-même laissé entendre récemment. Car, pour tous les gaullistes, une consultation du peuple par référendum est bien une question de confiance qui lui est posée.

L'interview de jeudi confirme l'évolution du régime dans un sens de plus en plus présidentiel. Tout ce qui est essentiel procède du dialogue direct entre le chef de l'Etat et le peuple, les intermédiaires étant de ce fait ramenés à un rôle secondaire.

Comment s'étonner, dès lors, écrivent certains commentateurs, que les partisans du système parlementaire — et il en est dans la majorité gaulliste — prennent des positions plus que réservées à l'égard du référendum? C'est le cas, par exemple, de M. Valery Giscard d'Estaing, ancien ministre des finances du général de Gaulle et leader des républicains indépendants (gaullistes modérés).

Comme leurs confrères du matin, les quotidiens parisiens du soir commentent abondamment les déclarations du général de Gaulle.

Dans "**Le Monde**", Sirius (pseudonyme du directeur du journal Hubert Beuve-Méry) écrit sous le titre: "Du référendum au plébiscite et du plébiscite au chantage": "Après l'intervention du chef de l'Etat, il ne s'agit plus tellement d'apprécier ce qu'il y a de fondé ou de fantaisiste dans son argumentation, les promesses ou les risques des solutions proposées. Les questions adressées aux Français sont en fait beaucoup plus simples: voulez-vous ou non que Charles de Gaulle continue d'exercer, à la présidence de la République le mandat que vous lui avez donné, puis renouvelé pour sept ans? Lui faites-vous, quoi qu'il arrive ou quoi qu'il veuille, cette confiance totale qui "ne peut être débitée en plusieurs morceaux"? Lui reconnaissez-vous, notamment, le droit de laisser, à un premier ministre choisi par lui hors de tout contrôle et sans aucune condition préalable, le soin de pourvoir à la vacance de l'Elysée? En d'autres termes: admettez-vous que le référendum à caractère plébiscitaire soit un moyen normal de gouvernement? Considérez-vous comme un progrès de substituer l'instabilité constitutionnelle — et, le cas échéant, présidentielle — à celle des gouvernements d'autrefois?"

"Si justement prévenu que l'on puisse être à l'égard du régime des partis et des faiblesses de la démocratie parlementaire, poursuit Sirius, si reconnaissant au général de Gaulle des services rendus à des heures décisives, si persuadé même qu'il saura toujours finalement jusqu'où ne pas aller trop loin et changer encore à temps son fusil d'épaule, comment ne pas voir l'énorme danger, pour l'avenir, d'instaurer de telles règles et de telles moeurs politiques?"

En France

Séjournez au Gué-Péan CHATEAU des Canadiens Français. Adressez-vous à La Société Historique et Culturelle des Canadiens d'ascendance Française à C.P. 190 Aylmer, P.Q.

VISITEZ LE 12e SALON DE L'AUTO BRITANNIQUE

ENTRÉE LIBRE · 10 - 13 AVRIL · HÔTEL REINE ÉLIZABETH

10 a.m. - 10 p.m. en semaine 1 p.m. - 10 p.m. le dimanche

PRÉSENTÉ PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DES MANUFACTURIERS D'AUTOMOBILES BRITANNIQUES

À NE PAS MANQUER: NOUVELLE SÉRIE T.V.

pour une éducation de qualité

Le cinéaste Arthur Lamothe y expose les misères et la grandeur de notre éducation en des scènes touchantes, dures, amusantes

CKTM-TV — Trois-Rivières	Samedi 12 avril 5:30 p.m.
CJPM-TV — Chicoutimi	Dimanche 13 avril 6:00 p.m.
CHAU-TV — Carleton	Samedi 12 avril 6:00 p.m.
CJBR-TV — Rimouski	Samedi 12 avril 6:00 p.m.
CHLT-TV — Sherbrooke	Dimanche 13 avril 11:30 a.m.
CKRN-TV — Rouyn	Vendredi 11 avril 6:30 p.m.
CKRS-TV — Jonquière	Samedi 12 avril 7:00 p.m.
CFCM-TV — Québec	Dimanche 13 avril 1:30 p.m.
CFTM-TV — Montréal	Dimanche 13 avril 5:30 p.m.
	Dimanche 20 avril 5:30 p.m.
	Dimanche 27 avril 5:00 p.m.
	Dimanche 4 mai 5:00 p.m.
	Dimanche 11 mai 5:00 p.m.
CKRT-TV — Riv.-du-Loup	Vendredi 11 avril 7:00 p.m.
	Vendredi 18 avril 6:00 p.m.
CKBL-TV — Matane	Jeudi 10-17-24 avril 6:30 p.m.
	Samedi 3 et 10 mai 6:30 p.m.

corporation des enseignants du québec

Qu'il neige, grésille ou qu'il pleuve

Nous installons les

GOUTTIÈRES (ho-do)

Acier et aluminium émaillés cuivre galvanisé.

* MONTRÉAL 322-4160
* QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

la première méthode mondiale de solfège chez-soi

Jean GIRAUDEAU de l'Opéra de Paris:
"La méthode SOLFE-DISC rendra d'immenses services à des quantités d'amateurs de musique qui ne peuvent pas fréquenter les conservatoires et qui ne peuvent pas prendre des leçons."

Henry LEGAY, Grand Prix de l'Académie du Disque Français:
"La méthode SOLFE-DISC, créée par Aimé Doniat, est claire, facile à assimiler. On y apprend la musique sans effort, rapidement et, grâce à l'apport du disque, avec plaisir."

Lucienne BERNADAC, Productrice à l'O.R.T.F.:
"M. Aimé Doniat développe sa théorie avec une logique souriante qui témoigne d'un sens aigu de la pédagogie."

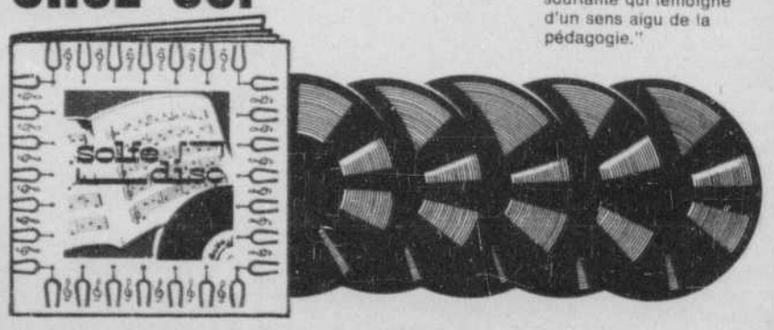

solfe disc

Brochure de la théorie de base plus 70 exercices pratiques.

Réponses à ces exercices chantées sur 5 disques 33-tours

$20.00

Pour jouir pleinement de la beauté de la musique il faut être capable d'en comprendre l'architecture . . . et on ne le peut qu'avec l'aide du solfège.

Ed Archambault INC.

500 EST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL / 849-6201

l'actualité religieuse

BILAN DES FABRIQUES DE MONTRÉAL POUR L'ANNÉE 1967

Une situation financière passable mais qui va se détériorant

par Jean-Pierre Proulx

- Plus de 18 p.c. des paroisses étaient déficitaires en 1967.
- Seulement 50 p.c. des familles appuient financièrement leur paroisse.
- Les quêtes, par famille, rapportent la même somme depuis 1964.
- Les zones pastorales grises bouclent de plus en plus difficilement leur budget.

Une analyse du "bilan consolidé des fabriques au 31 décembre 1967" révèle que 18.8% des fabriques du diocèse de Montréal, soit 50 sur 266, ont connu en 1967 une situation déficitaire. Ces déficits représentent une somme totale de $288,865 soit un déficit moyen de $5,777.

Selon le chanoine Jules Delorme, archidiacre du diocèse de Montréal, cette situation est passable mais le bilan de l'année 68 va révéler une situation financière beaucoup plus précaire et pourrait, selon lui, marquer un tournant. Malheureusement, les statistiques pour l'année 68 ne sont pas encore complétées.

Quoiqu'il en soit, les statistiques des sept dernières années montrent que si les recettes brutes augmentent d'année en année, les déboursés augmentent beaucoup plus vite. Ainsi, l'excédent des revenus sur les dépenses s'élevait en 1962, pour l'ensemble des fabriques, à $3,818,183. En 1967, l'excédent n'était plus que de $2,098,245 ce qui représente par rapport à 1962, une baisse de 45%. Par rapport à la moyenne des excédents des six dernières années précédant 1967, l'excédent de 1967 est de 35% moins élevé.

Par contre, la proportion des revenus provenant des quêtes comparée aux revenus bruts totaux, s'est maintenue d'une façon assez stable depuis les quatre dernières années. En 1964, les quêtes représentaient 62% du revenu total des fabriques, en 1965, 60%, en 1966, 64% et en 1967, 64% aussi.

D'autre part, un rapide calcul indique que les quêtes ont rapporté en 1967, approximativement $26 dollars par famille recensée, en 66, $23.44, en 65, $23.44 et en 64, $24.40. Il faut noter que ces chiffres s'appliquent aux familles rencensées et non pas qui supportent de fait.

L'année 1967

Voici en bref le bilan consolidé des fabriques au 31 décembre 1967: encaisse, $3,571,370; valeurs mobiliaires, $6,166,690; immobilisations, $143,766,187; actif, $151,786,011; passif, $35,292,087; capital, $116,493,924.

L'état des recettes et des déboursés se lit comme suit: $15,811,145 en recettes et $13,716,213 en déboursés. Des $15 millions de recettes, $10,100,915, soit 64% environ, proviennent des quêtes, la différence provenant, dans certains cas, de l'intérêt sur les valeurs mobilieres mais surtout des honoraires, de messes, des mariages, des funérailles ou autrement.

Précisons tout de suite ici que la somme de $143,766,187 en valeurs immobilières est une somme théorique. Il s'agit en général d'une évaluation pour fin d'assurance et non pas de valeur marchande. Cette évaluation ne correspond pas non plus aux différentes évaluations municipales.

Ainsi, selon le bilan officiel, la fabrique Saint-Henri à Montréal possède en valeurs immobilières $1,021,592. Or l'évaluation faite par la ville de Montréal en 1967 s'élevait à $468,000 seulement. Cette même fabrique vient de vendre à la Commission des écoles catholiques de Montréal, terrain, église et presbytère pour la somme de $700,000.

On précise encore dans le bilan qu'on a recensé en 1967 dans le diocèse, 400,874 familles. On ajoute que 188,936 d'entre elles supportent la fabrique de leurs deniers. Mais ce chiffre est approximatif et incomplet car un bon nombre de fabriques n'ont pas indiqué dans leur bilan respectif le nombre de familles qui supportent. On peut estimer néanmoins qu'environ 50% des familles le font.

Signalons ici, en ce qui concerne le bilan, que les chiffres que nous citons sont légèrement supérieurs à ceux qui apparaissent sur le bilan publié par l'archevêché. C'est que nous avons ajouté, après avoir pris les renseignements auprès de deux curés, des chiffres qui n'apparaissaient pas au bilan.

D'autre part, le bilan n'indique pas le montant affecté aux services de l'archevêché. Il nous a d'ailleurs été impossible d'avoir le bilan particulier de l'archevêché.

On peut néanmoins estimer que celui-ci a un revenu d'au moins $790,557 puisque les fabriques doivent lui donner 5% de leur revenu annuel.

L'analyse du tableau I nous suggère une première remarque. On peut se rendre compte en effet que pour tous les item du bilan, il y a un plus grand nombre de paroisses qui se situent sous la moyenne générale.

Ce phénomène s'explique en grande partie par le fait qu'il y a dans le diocèse de Montréal, un bon nombre de paroisses dites nationales et qui comptent généralement peu de fidèles.

On remarque en outre que dans le cas des valeurs immobilières, des recettes, des déboursés, des quêtes, et du nombre de familles recensées, il y a 3 paroisses sur 2 qui sont au-dessous de la moyenne et qu'il s'agit là d'une constante.

Valeurs mobilières

Quels sont ceux qui possèdent des valeurs mobilières? Une analyse du bilan révèle que 42% des valeurs sont possédées par 34 paroisses dont la dette est éteinte. Ces 34 paroisses possèdent en fait $2,582,128 en valeurs mobilières soit en moyenne $75,944, moyenne trois fois supérieure à la moyenne générale.

Cette situation s'explique aisément, il s'agit en général de paroisses anciennes. Mais il est d'autre part intéressant de signaler que de ces 34 paroisses, 10 ont connu un déficit. Le déficit total de ces paroisses s'élève à $69,856 soit un déficit moyen de $6,985, ce qui est supérieur à la moyenne ($5,777).

La possession de valeurs mobiliaires n'est donc pas un signe évident de prospérité. On peut citer l'exemple type de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs à Verdun. Elle possède en valeurs mobiliaires $402,600 mais les quêtes ne comptent que pour 32.2% de l'ensemble de ses revenus totaux!

Dettes

"La ville de Montréal ne possède pas de renseignements sur le montant de la dette en cours des paroisses pour la construction ou réparations d'églises, presbytères ou cimetières et le montant des répartitions actuellement en cours".

Cette citation est tirée du rapport du directeur des finances de la ville de Montréal pour l'année 67-68. Malheureusement, nous ne pouvons pas plus répondre à ces interrogations. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la dette des fabriques, pour l'ensemble du diocèse, s'élève à $35,292,087 et que 77 fabriques des 209 qui ont des dettes, paient leurs dettes au moyen de la répartition. Précisons ici qu'en vertu de la nouvelle loi des fabriques, cette façon de payer la dette n'est plus permise pour les fabriques érigées depuis la loi.

Déficits

Nous avons déjà signalé au début de cet article que 50 paroisses avaient connu un déficit. On peut constater dans le tableau 1 que ce déficit n'est en général pas très élevé. La moyenne est en effet de $5,777 et 37 paroisses des 50 sont en dessous de cette moyenne. Cette moyenne serait d'ailleurs beaucoup moins élevée si ce n'était le fait que quelques paroisses ont eu des déficits très élevés. Mais ces déficits étaient en général dus à des travaux importants de rénovation ou de réparation.

Il est d'autre part intéressant de noter que 16 des 50 paroisses déficitaires (soit 32%) sont situées dans les zones grises de Montréal. Par contre, les 53 paroisses des zones grises représentent 20% de toutes les paroisses du diocèse.

Quant au déficit total des zones grises, $81,140, il représente 28% du déficit de toutes les paroisses.

Dans la zone Centre-Sud (bornée en gros par la rue Sherbrooke au nord, Saint-Christophe à l'ouest, Iberville à l'est et le fleuve au sud) les quêtes ne rapportent que 45.2% des revenus. La moyenne des recettes totales est d'ailleurs inférieure à la moyenne des fabriques en général quoique légèrement supérieure à la moyenne des 213 autres fabriques. C'est dans cette zone, qu'un curé, l'abbé Benjamin Tremblay de la paroisse Sainte-Catherine d'Alexandrie, déclarait récemment qu'il se verrait peut-être obligé de vendre l'église.

La zone Centre-Ville, malgré des chiffres qui sont largement au-dessus de la moyenne ce qui est dû à la présence de la cathédrale et de l'église Notre-Dame, éprouve aussi des difficultés. Ainsi les quêtes ne rapportent que 48% des revenus totaux. Il faut dire d'ailleurs que c'est la zone la moins peuplée.

Les zones Hochelaga-Maisonneuve et Mile-End sont en meilleures postures financières. Dans le Mile-End, les quêtes représentent 62.9% des revenus et dans Hochelaga-Maisonneuve, 63.5%. Toutefois, comme nous le signalions plus bas, toutes les paroisses de ces deux zones ne sont pas en milieu défavorisé.

Il est par contre curieux de constater que c'est dans la zone du Mile-End que l'excédent des recettes sur les déboursés est le moins élevé, soit 4% (à l'exception de Pointe-Saint-Charles-Saint-Henri où les déboursés dépassent les recettes de .3%).

C'est ensuite Hochelaga-Maisonneuve avec un surplus de 9.9%, Centre-Sud avec 11.0% et Centre-Ville avec 17.5%. Rappelons que le surplus des 213 paroisses est de 15%.

Les zones grises

Contrairement à l'hypothèse que nous avions formulée en entreprenant cette analyse, la situation générale des paroisses des zones grises de Montréal s'avère beaucoup moins catastrophique qu'on serait porté à le croire.

Précisons qu'en fait, aux cinq zones pastorales dont il est question ici, correspondent à peu près les zones socio-économiques de Montréal dites zones grises.

Comme on peut le constater facilement par le tableau, les 53 paroisses situées dans les zones grises ont une meilleure moyenne pour tous les item du bilan que les 213 fabriques situées à l'extérieur de ces zones.

Toutefois, un indice nous révèle que de fait, leur situation est plus précaire, c'est le rapport entre les quêtes et les revenus bruts. En effet, dans ces 53 paroisses, les quêtes représentent 55% du revenu tandis que dans les 213 autres paroisses, les quêtes représentent près de 67%. C'est donc dire, que les paroisses des zones grises doivent tirer ailleurs les revenus nécessaires.

Ajoutons que la situation des paroisses des zones grises apparaît meilleure à cause de la façon dont nous avons établi la moyenne des paroisses situées à l'extérieur. En effet, nous avons systématiquement éliminé des zones grises les paroisses dites nationales (sauf les paroisses anglaises), et nous les avons calculées dans la moyenne des paroisses situées à l'extérieur des zones grises. Or les paroisses nationales sont généralement petites et ont peu de revenus ce qui a comme effet d'abaisser considérablement la moyenne des 213 fabriques en question.

Un autre facteur fait que les paroisses en zones défavorisées ont une moyenne qui semble fort passable. C'est que certaines paroisses, dans la zone du Mile-End en particulier, n'appartiennent pas en fait au milieu défavorisé. Ces paroisses sont situées de la rue Saint-Hubert à la rue Frontenac. En fait, les paroisses défavorisées de cette zone sont situées de part et d'autre de la rue Saint-Laurent.

Ceci dit, il faut encore remarquer que l'excédent des recettes sur les déboursés est de 15% dans les zones "prospères" mais qu'il n'est que de 7% dans les zones grises. La encore leur situation apparaît plus difficile.

Signalons aussi que la dette moyenne des zones grises est moins élevée qu'ailleurs, ce qui est normal étant donné l'ancienneté des paroisses et que la moyenne des valeurs mobilières est aussi plus élevée ce qui est aussi normal pour la même raison.

En ce qui concerne les zones en particulier, on remarque sans peine que ce sont les zones Saint-Henri-Pointe Saint-Charles et Centre-Sud qui sont le plus mal en point.

On constate aussi que la moyenne des quêtes dans ces

Suite à la page 7

Tableau II: Les 5 zones pastorales situées en zones grise

Moyenne	Valeurs mobilières	Valeurs immobilières	Dettes	Recettes	Déboursés	Quêtes	Familles recensées
des 266 fabriques	26,466	540,474	168,870	59,940	51,564	37,973	1,578
des 213 fabriques autres que les zones grises	25,354	482,194	179,256	56,797	48,249	37,819	1,473
des 53 fabriques des zones grises	35,720	774,883	123,830	70,063	64,869	38,592	1,707
Hochelaga 16 fabr.	17,358	582,275	154,405	60,515	54,614	37,378	1,912 (50.1%)
Centre-Sud 8 fabr.	38,225	705,293	59,002	57,064	50,598	25,843	1,781 (42.1%)
Mile-End 12 fabr.	81,226	761,931	146,335	81,631	78,218	51,284	2,453 (44.8%)
Saint-Henri-Pointe-Saint-Charles 12 fabri.	17,287	652,461	45,810	44,283	45,260	25,117	1,142 (42.9%)
Centre-Ville 5 fabriques	35,720	1,825,477	243,187	155,523	135,834	74,756	381

N.B. les chiffres entre parenthèses indiquent le taux de pratique ou des supportants.

Tableau 1: L'ensemble des paroisses

Valeurs mobilières (233 paroisses)	total:	6,166,690
	moyenne:	26,466
	au-dessus:	58
	au-dessous:	175
Valeurs immobilières	total:	143,766,187
	moyenne:	540,474
	au-dessus:	102
	au-dessous:	164
Dettes (209 paroisses)	total:	35,292,087
	moyenne:	168,870
	au-dessus:	92
	au-dessous:	117
Recettes	total:	15,811,145
	moyenne:	59,940
	au-dessus:	111
	au-dessous:	155
Déboursés	total:	13,716,213
	moyenne:	51,564
	au-dessus:	106
	au-dessous:	160
Quêtes:	total:	10,100,915
	moyenne:	37,973
	au-dessus:	110
	au-dessous:	156
Déficits (50 paroisses)	total:	288,865
	moyenne:	5,777
	au-dessus:	13
	au-dessous:	37
Familles recensées:	total:	400,874
	moyenne:	1,578
	au-dessus:	99
	au-dessous:	155

INTER CONTINENTAL
Tours et Voyages
2118 est, rue Jean-Talon
729-5264

2 mois de Soleil
SUR LA COSTA DEL SOL

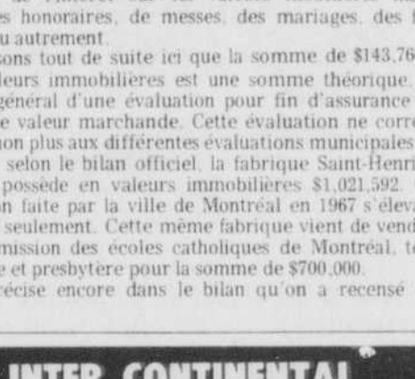

LOCATION
APPARTEMENTS DE LUXE
GRAND STANDING
Torremolinos-Malaga-Fuengirola-Marbella-Estepona-Carvajal

3 semaines $361.00 CAN.
Transport Aérien - Voiture sans chauffeur - Compris

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE
Alfred Gagliardi
6900, RUE SAINT DENIS
271-6900
MONDIAL AVIOMAR
445 O., RUE JEAN TALON
274-7595

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour,
à l'émission Témoignage
des témoins du monde chrétien
du 14 au 19 avril 1969

LUNDI: M. et Mme Baillargé: Notre travail auprès des lépreux
MARDI: P. Morisset, S.J.: Réaction des évêques africains à Humanae Vitae
MERCREDI: Yves Côté, O.P.: Pour éclairer la foi de l'homme d'ici
JEUDI: H. Béchard, S.J.: Kateri Tekakwitha sur le chemin de la canonisation
VENDREDI: Réal Hogue, S.M.M.: En retraite avec les détenus du pénitencier.
SAMEDI: Julien Harvey, S.J.: L'Eglise et l'assassinat des chefs d'Etat

CKAC 19h 30; CKBS 15h 40; CKCV 6h 05, 15h;
CJSO-CJLM 13h 45; CFDA 6h 20, 16h 15; CKSM 11h.

JE CONNAIS LE QUÉBEC

Où commence la taïga au Québec?
Combien d'or fut produit au Québec l'an dernier?
Dans quel village du Québec a-t-on découvert une sépulture vieille de 4,000 ans?

Pour le savoir,
pour mieux connaître le Québec,
faites venir

L'ANNUAIRE DU QUÉBEC 1968 1969

une véritable encyclopédie du Québec
(840 pages, 600 tableaux, 120 cartes, diagrammes et photos)

Offert au prix de $5.00 par
l'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

à Québec
- librairie de l'Éditeur officiel du Québec, 2 rue Saint-Jean
- librairie des Presses de l'Université Laval

à Montréal
- Centrale d'artisanat du Québec (comptoir des publications) 1450 rue Saint-Denis
- librairie des Presses de l'Université de Montréal

chez les bons libraires
par la poste

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC offre en vente plus de 550 publications, dont le **Rapport Prévost** sur l'administration de la justice au Québec, la collection **Art, vie et sciences** au Québec, ainsi que de nombreuses publications pédagogiques et culturelles du gouvernement français.
Catalogue complet et gratuit sur demande.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Secrétariat

(bon de commande)

JE CONNAIS LE QUÉBEC
L'Éditeur officiel du Québec
Hôtel du Gouvernement, Québec.

Nom
Adresse
Date

☐ Je désire recevoir votre catalogue gratuit.
☐ Veuillez me faire parvenir . . . exemplaires de l'Annuaire du Québec 1968-1969 à $5.00 chacun.

Ci-joint un chèque (ou mandat-poste) de $ à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

55-001

Carrières et Professions

DIRECTEUR D'INSTITUTION DE RÉÉDUCATION

Une institution spécialisée dans la rééducation d'enfants présentant des difficultés caractérielles cherche un directeur général. Cette maison est située aux environs de Montréal.

Les candidats, de formation universitaire, doivent avoir démontré une habileté certaine pour l'administration, pouvoir traiter facilement avec des enfants et diriger efficacement divers spécialistes en rééducation; ils doivent faire preuve de grande maturité.

Conditions intéressantes. Bénéfices sociaux avantageux.

S.V.P. envoyer curriculum vitae complet et références.

BÉLANGER, OUELLETTE & ASSOCIÉS INC.

Suite 700, 1224 ouest, Ste-Catherine, Montréal

AVOCAT DEMANDÉ

UN BUREAU D'AVOCATS EN PLEINE EXPANSION RECHERCHE

Un jeune avocat bilingue se suffisant à lui-même, avec expérience des procès, et disposant considérablement de temps libre.

NOUS OFFRONS

Un bureau meublé dans un édifice climatisé moderne, sur Dorchester; un volume considérable de travaux rémunérateurs et possibilité d'une association éventuelle.

Case 1081
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

Si vous êtes vraiment dynamique, travailleur, si vous possédez une voiture, si vous aimez les contacts humains, **REPRÉSENTEZ** notre maison d'éditions franco-québecoise qui offre situation d'avenir. Formation assurée par nos soins. Clientèle de choix. Collections hors commerce. Exclusivité totale.

Écrire d'urgence en joignant photo et curriculum vitae aux:

Éditions Martinsart-Québec Inc.,
2106 est, Fleury,
Montréal 360. P.Q.

La Commission Scolaire régionale Deux-Montagnes
demande
PROFESSEURS POUR ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

Initiation à l'administration
Initiation au droit
Mécanographie
Dactylographie

Qualifications: M.A. - Bac. Commerce ou expérience pertinente.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. J-Claude Boyer,
C.P. 298,
St-Eustache, P.Q.
ou téléphoner à 473-4694 ext. 232

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Nous offrons à tout homme dynamique, âgé de 22 à 35 ans, ayant une bonne éducation (au moins 12e année), une carrière intéressante. Devra être bilingue. Une certaine expérience dans la vente est un avantage. Le candidat choisi recevra un entrainement complet. - Territoire: Trois-Rivières. Très bon salaire. Voiture payée et autres bénéfices marginaux.

Écrire de façon détaillée et donner *curriculum vitae* à:

Réal Benoit Lapierre,
LA COMPAGNIE ELI LILLY (CANADA) LTÉE,
3600, avenue Barclay, suite 200,
Montréal 251, Qué.

Hôtel-Dieu de Montréal

Hôpital universitaire de 650 lits
demande

une **ORTHOPHONISTE DIPLÔMÉE**

Conditions de travail excellentes.
Veuillez adresser votre curriculum vitae ou téléphoner au:

Directeur du personnel,
3840, rue St-Urbain,
Montréal, P.Q.
Tél. 844-0161 local 219

AIMEZ-VOUS UN DÉFI?

Nous avons présentement une ouverture au poste de gérant d'une de nos succursales.
Nous lançons le défi aux assureurs-vie ambitieux!

Écrivez à:

Case 1080,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes
recherche les services de
cinq (5) professeurs d'anglais
(Langue seconde)

Prière de s'adresser, par écrit, à:

Monsieur David Goyetche
Coordonnateur de langues secondes
Casier postal 298
Saint-Eustache.

Un hôpital psychiatrique de 900 lits de la région de Montréal est à la recherche d'un:

TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

pour prendre charge de son service social.

Qualifications: - Posséder une maîtrise en service social.
- Être membre de la corporation des travailleurs sociaux professionnels.
- Minimum de 5 ans d'expérience.

Fonction: Responsable du service social.

Avantages: Bénéfices sociaux usuels. Salaire selon expérience et compétence.

Faire parvenir curriculum vitae à l'adresse suivante:

Case 1083,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

Commission Scolaire Locale Polarisante

située à Terrebonne
recherche les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES

Qualifications: - 18 années de scolarité
- Expérience dans l'enseignement élementaire
- Expérience à la direction d'école

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Pierre-Yvon Laporte, secrétaire-trésorier,
C.P. 1230,
Terrebonne, P.Q.

VENDEUR DE PUBLICITÉ

Un quotidien de Montréal recherche les services d'un vendeur de publicité pour le département d'annonces locales.
Le postulant devra posséder une connaissance parfaite du français et de l'anglais ainsi que de l'expérience dans la préparation de campagnes de publicité. Il devra avoir le goût du travail d'équipe.
La rémunération sur base de commission est des plus intéressantes. Bénéfices marginaux usuels.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Case 1078
Le Devoir.

La Commission Scolaire Régionale Duvernay
recherche les services de
PSYCHOLOGUES

Fonctions:
Évaluation de troubles d'apprentissage, dépistage, animation et conseil au niveau de l'enseignement correctif, consultation aux parents, professeurs, et directeurs, recherche, étude de cas.

Milieu de travail:
Le cours élementaire régulier et le secteur d'orthopédagogie.

Qualifications:
Diplôme universitaire et membre de la C.P.T.Q. Les finissants au doctorat en psychologie clinique avec spécialisation au niveau des troubles d'apprentissage seront particulièrement intéressés.

Conditions de travail:
Selon l'echelle de salaire en vigueur à la commission scolaire. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Maurice Trudel,
Directeur Général des Écoles,
3983, boul. Lévesque,
Duvernay, Ville de Laval, P.Q.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Professeurs demandés pour septembre 1969

(Hommes - femmes)

NIVEAU	DISCIPLINES
Secondaire I à Secondaire V	Anglais Catéchèse Éducation physique
Secondaire III à Secondaire V	Chimie Physique Biologie
Secondaire IV - Secondaire V	Mathématiques

EXIGENCES

Détenir de préférence un brevet d'enseignement comportant un minimum de quinze (15) ans de scolarité ou un grade universitaire.

TRAITEMENT

Subordonné à l'expérience et à la scolarité.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande au:

Service du personnel,
La Commission des écoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406.

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier

recherche les services

I POUR SEPTEMBRE 1969:
- **Psychologue scolaire.**
- **Professeurs d'éducation physique** (féminins ou masculins au niveau élémentaire et secondaire).
- **Professeurs de langue seconde** (niveau élémentaire et secondaire).

II IMMÉDIATEMENT:
- **Professeurs d'éducation physique** (féminins ou masculins au niveau élémentaire).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae dans les plus brefs délais possible à:

M. Lionel N. Gendreau,
Directeur des services pédagogiques,
7, rue Ste-Anne,
Pointe-Claire, P.Q.

RESPONSABLE SERVICE ADMINISTRATIF

FONCTIONS:

Sous la responsabilité immédiate du directeur général:
- S'occuper de la régie interne du bureau.
- Planifier, distribuer et contrôler le travail des employés.
- Voir à l'élaboration et au contrôle du budget.
- Tenir de façon directe ou éloignée la comptabilité.
- À l'occasion, agir comme conseiller financier.

QUALIFICATIONS:

Le candidat possède les qualifications suivantes:
- Formation universitaire en commerce, de préférence section administration ou l'équivalent.
- Expérience en comptabilité et administration.
- Esprit d'analyse, jugement, facilité de contacts.
- Préoccupé par essor de l'économie coopérative.

Bénéfices marginaux courants. Traitement basé sur l'expérience et les qualifications. Discrétion absolue assurée à ceux qui écriront à:

Le Directeur général,
Le Conseil de la Coopération du Québec,
2030, boulevard Père Lelièvre,
Québec 8.

La Commission Scolaire Régionale Le Royer
demande
ANIMATEUR POUR ATELIER PROTEGE

Fonctions: Structurer et animer un atelier protégé pour l'année 1969/70.
Exigences: Expérience de travail en atelier protégé et bilingue.
Salaire: Selon qualification et expérience.

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE ou CLINICIEN (bilingue)

Fonctions: Diagnostic des troubles d'apprentissage.
Diagnostic et traitement des troubles de comportement.
Travail au niveau des écoles élémentaires et l'enfance inadaptée.
Exigences: Devra être membre de la Corporation des Psychologues du Québec.
Salaire: Selon qualifications et expérience.

S'adresser au:

Chef du personnel,
129, avenue Grande-Allée,
Montréal-Est, P.Q.
Tél.: 645-7401

La Commission Scolaire Régionale Papineau

Demande les **professeurs** suivants pour 1969-70.

2- Conseillers en orientation
pour l'année scolaire 1969-70.
a) Qualifications: Licence ou maîtrise en orientation. Maîtrise en éducation, option orientation.
b) Possibilité d'emploi dès mai 1969.

1- Directeur pour le secteur de l'enfance inadaptée.
a) Qualifications: psychopédagogue.
b) La préférence sera donnée aux candidats qui ont de l'expérience dans le domaine.

2- Professeurs spécialisés en musique.
2- Professeurs spécialisés en information.
2- Professeurs féminins en éducation physique.

S'adresser à:

M. Antoine Morin,
Directeur général des écoles
La Commission Scolaire Régionale Papineau
C.P. 337
Masson, Qué.
Tél.: 819-986-8511

La Municipalité Scolaire Catholique de Schefferville
Schefferville, Québec

demande des

INSTITUTRICES QUALIFIÉES

pour SEPTEMBRE 1969

Enseignement au cours primaire

QUALIFICATIONS: Brevet "B" avec connaissance des méthodes Dynamique et cuisenaire.

EXPÉRIENCE: Minimum 2 ans.

ÉCHELLE DE SALAIRES 1967-68
MINIMUM $6,300 AU MAXIMUM $12,200
SELON QUALIFICATION ET EXPÉRIENCE

Prime d'isolement
Allocations pour voyage et cours d'été
Plan d'assurance-groupe
Journées pédagogiques organisées
Logement disponible à un taux raisonnable

Faire demande par écrit, donnant détails et numéro de téléphone au:

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SCHEFFERVILLE
C.P. 189, SCHEFFERVILLE, QUÉBEC

CEGEP DE SAINT-LAURENT

RESPONSABLE DE LA VIE ÉTUDIANTE DEMANDÉ

Le responsable relève du Directeur des services aux étudiants.

Fonctions:
Planifier, organiser et exécuter les politiques établies concernant les activités sociales, culturelles, artistiques des étudiants et, plus généralement, de leurs loisirs.
Conseiller les étudiants dans leurs activités extra-académiques.
Assister aux différentes activités ou manifestations étudiantes.
Qualifications:
Détenir un diplôme universitaire dans le domaine des sciences humaines ou l'équivalent.
Avoir une expérience pertinente dans l'organisation du milieu étudiant.
Traitement:
Subordonné à l'expérience et aux qualifications.
Prière d'envoyer curriculum vitae au plus tard le 23 avril 1969 au:

Directeur des services aux étudiants,
CEGEP de St-Laurent,
625, boul. Ste-Croix,
Ville St-Laurent 379, P.Q.

Vérificateurs internes

Fonctions

Procéder à la vérification de toutes les transactions de la Commission et des compagnies filiales.

Exigences

- Être membre d'une association reconnue de comptables agréés.
- Posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la vérification interne ou publique.
- Être en mesure de rédiger correctement des rapports préliminaires.
- Être apte à diriger du personnel.

Salaire selon les qualifications et l'expérience.

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae avant le 21 avril en mentionnant le numéro 69-10-J:1. sur l'enveloppe.

Hydro-Québec
Direction Embauchage/12è
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.

La Commission Scolaire de Terrebonne

Personnel demandé pour école élémentaire

UN DIRECTEUR

Qualifications: - Brevet d'enseignement du Québec.
- 16 ans de scolarité.
- Expérience suffisante dans l'enseignement à l'élémentaire.
- Expérience à la direction nécessaire.
- Connaissance des méthodes nouvelles d'enseignement.

UN DIRECTEUR ADJOINT

Qualifications: - Brevet d'enseignement du Québec.
- Expérience dans l'enseignement à l'élémentaire.
- Connaissance des méthodes nouvelles d'enseignement.

PROFESSEURS MASCULINS

Qualifications: - Brevet d'enseignement du Québec.
- De préférence 15 ans de scolarité.
- Connaissance des méthodes nouvelles d'enseignement.

Faire parvenir votre demande à l'adresse suivante:

Commission Scolaire de Terrebonne,
C.P. 1500,
Terrebonne, P.Q.

COLLÈGE ÉDOUARD - MONTPETIT

Offre d'emploi de professeurs dans les disciplines suivantes:

- Physique
- Biologie
- Chimie
- Informatique
- Nursing

Les candidats doivent être détenteurs d'un grade universitaire équivalant au B.Sc.

S'adresser au:

Secrétaire Général
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly
Cité de Jacques-Cartier, P.Q.
Tél.: 679-2630

SAVI ou l'art d'accueillir voyageurs et immigrants

par Jean-Pierre Proulx

Tout le monde sait que la Campagne des fédérations du Grand Montréal subventionne 120 oeuvres de bien-être et de santé. Ce qu'on ignore, c'est ce que font ces oeuvres.

Nous sommes donc allé voir sur place ce que fait l'une d'entre elles, le service d'accueil aux voyageurs et aux immigrants. Qui n'a pas vu à Dorval, à la gare centrale ou à la gare Windsor, un comptoir sur lequel on peut lire le mot SAVI. Il ne s'agit pas d'un comptoir d'assurance pour les voyageurs!

Il ne s'agit pas non plus de simples kiosques d'information où l'on vous indique où sont les comptoirs de billets ou autre chose, quoiqu'on pourra aussi vous renseigner là-dessus.

SAVI c'est plus que cela. Grâce à ces trois kiosques, on a donné en 1967, 57,596 renseignements de tout ordre, mais on a surtout fourni le logement à 11,041 personnes, on s'est occupé de 1,026 cas spéciaux, on a trouvé des interprètes à 3,700 personnes, on a rapatrié 474 personnes, soit à l'intérieur du pays ou à l'extérieur et tout cela sans qu'il en coûte un sou aux personne aidées.

A ces chiffres, il faut ajouter les services de toutes sortes rendus au bureau général de SAVI, rue Saint-François-Xavier, et qu'on évalue à plus de 4,300 cas à quoi il faut ajouter les 132 Indiens et Esquimaux malades qu'on a adressés à SAVI.

Ces statistiques impressionnantes nous ont été données par la directrice de SAVI, Mlle Gertrude Notebaert, qui a fondé ce service il y a 13 ans et qui le dirige depuis.

Mlle Notebaert est, dirions-nous, le prototype de la femme à mentalité urbaine et séculière. Pour elle, la mobilité est une réalité de ce siècle et elle sait que ce phénomène comporte des valeurs mais entraîne aussi des miseres.

La migration ou l'immigration est pour elle un droit strict. "Au début de SAVI, nous explique-t-elle, M. Duplessis nous avait accordé un octroi mais à condition qu'on ne dise pas que c'était pour les immigrants. Pour lui, les immigrants étaient des étrangers. Il fallait qu'ils se débrouillent s'ils voulaient venir au pays."

Aujourd'hui, tout cela a changé, poursuit-elle, les gouvernements s'intéressent au plus haut point à l'immigration mais pas nécessairement pour la même raison, c'est évident. "Mais il arrive qu'on ne se rend pas compte qu'il y a une migration interne au pays. Malheureusement, les gouvernements ne sont pas assez sensibilisés à cela".

En fait, SAVI s'occupe souvent plus des migrants à l'intérieur du pays. Ainsi en 67, près de trois fois plus de personnes du pays ont fait appel au service de SAVI que de gens venant de l'extérieur du Canada.

"Il est essentiel, ajoute-t-elle qu'on n'arrête pas un mouvement irréversible de migration. On ne peut absolument pas, si l'on veut respecter la justice sociale établir des catégories par exemple, entre migrants ou immigrants. Personnellement, c'est un souci que j'ai depuis longtemps."

Nous écrivions que Mlle Notebaert est une femme à mentalité séculière. SAVI, nous a-t-elle dit, offre ses services à quiconque, peu importe sa langue, sa race, sa religion, son sexe, sa fortune, etc. Le seul critère, c'est que la personne soit en voyage.

Cet esprit urbain et sécularisé se retrouve d'ailleurs chez les 36 personnes qui travaillent à SAVI. On y retrouve 12 langues de même que plusieurs religions. SAVI est, depuis quelques années, complètement aconfessionnel.

"C'est à l'intérieur même du personnel qu'on doit faire la première expérience de la fraternité universelle. Songez, me confie-t-elle, qu'un Juif et un Polonais doivent apprendre à travailler ensemble et se respecter mutuellement".

Il faut aussi apprendre à respecter les opinions politiques de chacun. Elle me raconte à ce sujet qu'elle a compté parmi son personnel, un des chefs du premier F.L.Q., Georges Schooters. "J'en ai gardé le souvenir d'un homme qui voulait refaire l'univers".

Budget

SAVI a un budget d'environ $450,000. La source la plus importante de son revenu vient du ministère de la famille et du bien-être qui lui donne une subvention de $138,000. La fédération des oeuvres de charité, lui accorde $75,000, la CCC lui donne $6,000 et le ministère de l'immigration (Ottawa), $6,000.

De plus, SAVI reçoit $75,000 pour les migrations organisées d'Indiens ou d'Esquimaux malades.

L'Agence distribue en outre plus de $150,000 en assistance directe. La ville de Montréal lui rembourse en fait $140,000.

Mlle Notebaert précise ici que l'agence sociale privée, à cause même de l'autonomie qu'on lui a consentie, peut se permettre d'assouplir quelque peu, les lois d'assistance sociale pour couvrir des besoins essentiels.

Signalons en terminant que SAVI a absorbé depuis octobre 1968, l'agence Traveller's Aid qui rendait à peu près les mêmes services mais qui était uniquement anglophone.

Donc si vous arrivez à Montréal et que vous vous rendez compte que vous avez oublié votre porte-monnaie chez-vous, adressez-vous à SAVI. On vous dépannera. Mais si vous en avez les moyens, ayez la gentillesse de rembourser SAVI, question de rendre service à d'autres personnes!

● Des agents de la paix peuvent aimer les fleurs, surtout si l'ambiance devient aussi propice qu'un dimanche de Pâques, après une manifestation contre la guerre au Vietnam. Un lecteur a tenu à donner la primeur à notre journal: deux agents de la Sûreté de Montréal, détendus, souriants et heureux d'une manifestation qui, somme toute, avait fort bien tourné. Sous toute réserve de myopie, le numéro matricule de l'un de ces agents exemplaires est 3110. A afficher au tableau d'honneur du QG, au Champ-de-Mars.

Les Eglises renoncent à leur pavillon à Terre des hommes

Le comité du pavillon chrétien annonce dans un communiqué que les Eglises chrétiennes de la région de Montréal qui avaient maintenu le pavillon chrétien à Terre des Hommes en 1968 ont décidé de ne pas le faire en 1969.

La principale raison motivant cette décision est, explique-t-on le manque de temps et d'argent pour "assurer au pavillon en 1969 un programme d'activités de profonde signification chrétienne".

"Par cette absence en 1969, les Eglises chrétiennes prendront un recul vis-à-vis le pavillon chrétien et pourront plus à loisir réfléchir et prendre une décision mûrie pour les années à venir".

Cette décision, à vrai dire, ne prend personne par surprise. En effet, en janvier dernier, le pasteur Claude de Mestral de l'Eglise unie avait déclaré lors d'un teach-in sur la loi-cadre de l'assistance sociale au sous-sol de l'église Saint-Jacques, que des Eglises étudiaient la possibilité de ne plus financer le pavillon chrétien mais de mettre plutôt une somme équivalente dans la lutte à la pauvreté à Montréal, en contribuant par exemple aux cliniques médicales populaires des citoyens de Saint-Jacques ou de Saint-Henri. Parlant du pavillon chrétien, M. de Mestral avait dit, "ce travail était utile, mais il s'agit de savoir où sont les priorités".

Rappelons qu'en 68, le pavillon chrétien avait un budget de $40,000 fournis par sept Eglises chrétiennes de Montréal.

Rejoint hier par téléphone, le président du comité du pavillon chrétien, le père Adrien Brunet, o.p., a déclaré que les Eglises avaient connu cette année certaines difficultés à s'entendre sur le mode de financement du pavillon et sur le programme à établir. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, elles ont préféré pour cette année "prendre un recul" pour voir ce qu'il sera possible de faire dans les années qui viennent.

D'autre part, nous avons aussi rejoint le surintendant de la division des expositions de Terre des Hommes, M. Gilles Bluteau. Celui-ci a révélé que ce qui était le pavillon chrétien ne sera pas fermé pour autant cette année. Il s'attendait à la réponse négative des organisateurs du pavillon chrétien c'est pourquoi, il a prévu un budget pour une nouvelle exposition. Il doit soumettre en fin de semaine au maire Drapeau, deux ou trois projets d'exposition pour le pavillon. Le projet retenu sera probablement dévoilé cette semaine.

D'autre part, M. Buteau a révélé qu'il en coûtera de $40,000 à $50,000 de plus que ce qu'il en coûtait aux Eglises pour administrer le pavillon. Il a en outre ajouté que les Eglises pourront toujours revenir à Terre des Hommes, si elles le désirent.

■ à travers le monde

Société américaine poursuivie

WASHINGTON (AFP) — La commission fédérale du commerce des Etats-Unis a formellement annoncé hier sa décision de porter plainte en justice contre la puissante société "Litton Industries" pour l'obliger à se séparer de deux compagnies allemandes de machines à écrire acquises en janvier dernier. C'est la première fois depuis le début de la vague d'actions anti-trust aux Etats-Unis qu'une firme est attaquée pour ses activités à l'étranger. La commission du commerce a estimé que l'acquisition par Litton des deux compagnies allemandes "Triumph" et "Adler" était de nature à réduire la liberté de la concurrence sur le marché américain des machines à écrire. Litton, qui est un des plus gros "conglomerats" de sociétés diverses, occupe la deuxième place après "IBM" sur le marché des machines à écrire avec la marque "Royal".

Délégation québécoise

PARIS (AFP) — M. Guy Frégault, commissaire général à la coopération au ministère des affaires intergouvernementales du Québec, est arrivé hier matin à Paris, à la tête d'une délégation de six membres. La mission vient participer à la réunion préparatoire de la commission permanente de coopération franco-québécoise. Cette réunion préparatoire se déroulera du 14 au 16 avril. La délégation française est présidée par M. Pierre Laurent, directeur des affaires culturelles au ministère des affaires étrangères. Cet après-midi, M. Guy Frégault, lauréat du prix Montcalm 1969, pour son ouvrage "Le 18e siècle canadien", recevra son prix, au cours d'une réception solennelle à l'Institut pédagogique.

Nouveau paquebot polonais

VARSOVIE (AFP) — Le nouveau transatlantique polonais "Stefan Batory", de 14,000 tonnes de jauge brute, a été mis en service hier entre Gdynia et Montréal. Achete en 1969 à un armement hollandais par les lignes océaniques polonaises "Plo", le navire a été entièrement réaménagé aux chantiers navals de Gdansk. Il remplace le vieux paquebot "Batory" mis en service en 1936 et qui servit de transport de troupes pendant la guerre. Le "Stefan Batory", qui est parti en voyage inaugural, reliera régulièrement la Pologne au Canada. Il est aussi question qu'il touche New York. Il possède 766 cabines de passagers. Sa vitesse est de 16.5 noeuds.

Aumôniers réintégrés

NOORDWIJKERHOUT (AFP) — Les deux aumôniers de l'université d'Utrecht, qui avaient fait l'objet de sévères sanctions de la part du cardinal Bernhard Alfrink, archevêque d'Utrecht et primat de Hollande, à la suite de services eucharistiques oecuméniques (avec des pasteurs réformés), seront rétablis dimanche prochain dans leurs fonctions sacerdotales.

C'est par cette annonce, accueillie par des bravos, que la 4e assemblée plénière du synode pastoral hollandais a ouvert sa troisième et dernière journée de travail au grand séminaire de Noordwijkerhout, près de La Haye. Jeudi soir, Mgr Alfrink s'était entretenu avec les membres de la commission pastorale chargée d'étudier le différend au sujet duquel le prélat avait exprimé son "profond regret". Hier après-midi, les 109 délégués ont été appelés à voter plusieurs recommandations pastorales à propos du renouvellement de l'Eglise.

Carrières et Professions

INSTITUTEURS (-TRICES) PROFESSEURS

Le Bureau Regional des Ecoles Protestantes de la Rive Sud s'interesse au recrutement d'instituteurs, d'institutrices et professeurs pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1969. Les postes a combler sont les suivants:

NIVEAU ÉLÉMENTAIRE

1) Des titulaires de classe pour enseigner en français à des enfants protestants de langue française.
2) Des titulaires de classe pour enseigner en français toutes les disciplines scolaires à des enfants de langue anglaise. Ces classes font partie d'une experience pedagogique d'avant-garde qui commence à attirer l'attention d'éducateurs de toutes les provinces du Canada. Ces classes vont de la maternelle à la 4e année (enfants de 5 à 9 ans).

NIVEAUX ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

Des specialistes de français, langue seconde, pour enseigner cette langue à des élèves de langue anglaise. Ces specialistes doivent avoir une connaissance pratique de l'anglais.

Notre Commission Régionale fait tout en son pouvoir pour améliorer l'enseignement du français aux anglophones. Elle encourage l'enseignement en français de disciplines telles que les sciences sociales.

QUALIFICATIONS REQUISES

1) Avoir une formation pedagogique.
2) Avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement.

TRAITEMENTS

Les traitements annuels des diplômes d'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de $5,900 et le maximum de $11,950.

Les Postulants sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, PAR AVION, au:

Directeur du Personnel
South Shore Protestant Regional School Board
6 Boulevard Désaulniers
C.P. 157
St-Lambert, Québec, Canada

LE CONSEIL SCOLAIRE DU COMTÉ DE WELLAND

requiert des

PROFESSEURS BILINGUES

La ville de Welland est située au coeur de la péninsule du Niagara à proximité de 4 centres universitaires. La population française d'environ 10,000 est bien organisée, y compris des écoles de la maternelle à la 13e.

A- ÉCOLE SECONDAIRE CONFÉDÉRATION

1- PROFESSEURS

1. Beaux-Arts
2. English
3. Français
4. Français et géographie
5. Géographie
6. Dactylographie et affaires
7. Sciences

Offre de la Commission 1969-70
$6,800 - $14,000
selon qualifications et expérience
Excellents bénéfices marginaux
Augmentation: $400.
Expérience: $400 et $300 jusqu'au maximum

B- ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

1- ÉCOLES JUNIORS

Jardins à la 6e année, de même que instituteurs ou institutrices de la Méthode du Sablier et d'Éducation spéciale.

2. ÉCOLES SÉNIORS

7e et 8e années.
Prière d'indiquer préférence de matières. Un besoin plus particulier en français, géographie et orientation.

Offre de la Commission 1969-70
$5,200 - $14,000
selon qualifications et expérience
Excellents bénéfices marginaux

C- ENTREVUES: Montréal - Hôtel Bonaventure

Vendredi, le 11 avril - 18.30 - 22.00
Samedi, le 12 avril - 10.00 - 18.00

Veuillez vous adresser au bureau de réception de l'hôtel. Prière de faire parvenir demandes écrites à:

J.G.M. Raymond,
Surintendant des Écoles bilingues,
250 ouest, chemin Thorold,
Welland, Ontario
Bureau: 416-732-1361
Domicile: 416-735-3812

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario est à consolider ses Services de Vulgarisation et à apporter des changements à la structure de son organisation. L'accent placé de plus en plus sur la gestion du commerce agricole et sur d'autres programmes spécialisés a créé le besoin de grossir les rangs professionnels de son personnel:

- Spécialistes en gestion agricole
- Conseillers en matière de finance agricole
- Spécialistes agricoles:
  - bétail
  - génie agricole
  - sols et récoltes
- Agents de développement rural

Les candidats doivent posséder un grade obtenu après spécialisation en agriculture. Une formation supplémentaire ou une expérience connexe dans les secteurs privé ou public serait avantageuse. Les candidats sont priés de présenter l'exposé de leurs antécédents lors de l'entrevue.

Salaires de l'ordre de $6,900 à $11,900, avantages sociaux en outre.

On demande également un directeur de recherches agricoles de grade supérieur.

Les entrevues se tiendront à:

The Laurentian Hotel, Montréal, lundi le 21 avril, de 9 a.m. à 9 p.m.;

MacDonald College, Centre de Main-d'oeuvre (Service de Placement des Etudiants), mardi le 22 avril, de 9 a.m. à 5 p.m.;

Le Baron Motor Hotel, Sherbrooke, mercredi le 23 avril, de 9 a.m. à 9 p.m.;

Université Laval, Québec, Centre de Main-d'oeuvre (Service de Placement des Etudiants), vendredi le 25 avril, de 9 a.m. à 5 p.m.;

Château Frontenac, Québec, samedi le 26 avril, de 9 a.m. à 9 p.m.

ONTARIO
LA PROVINCE DES OPPORTUNITÉS

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE PRESCOTT-RUSSELL

(Les comtés ontariens qui longent la route Ottawa-Montréal)

avec bureaux administratifs au:
372, rue Bertha, Hawkesbury, Ontario.

Invitent les professeurs du Québec qui aimeraient enseigner:

- dans des écoles secondaires de moins de 1500 étudiants;
- dans des écoles ou les bonnes manières des élèves permettent des relations plus humaines;
- dans des écoles situées à une demi-heure d'Ottawa ou à une heure d'Ottawa et de Montréal;

à écrire à: M. E. MAGEAU,
Directeur d'Éducation,
372, rue Bertha,
Hawkesbury, Ont.

et à le rencontrer à l'Hôtel Bonaventure à Montréal:

jeudi le 10 avril de 5h. à 7h. de l'après-midi; vendredi le 11 avril de 10h. du matin à 7h. du soir; samedi le 12 avril de 10h. du matin à 7h. du soir.

École secondaire de Casselman, Casselman M. Jean Comtois, Directeur.	Tél. 613 - 764-2991
École secondaire d'Embrun, Embrun M. Fernand Lortie, Directeur.	Tél. 613 - 443-2186
École secondaire de Hawkesbury, Hawkesbury M. Royal Comtois, Directeur.	Tél. 613 - 632-7055
École secondaire de Plantagenet, Plantagenet M. Jean-Charles Leduc, Directeur.	Tél. 613 - 673-4888
École secondaire de Rockland, Rockland M. Eugène Huot, Directeur.	Tél. 613 - 762-4483

Les candidats qui ne pourront pas se rendre à l'Hôtel Bonaventure du 10 au 12 avril pourront communiquer directement avec les directeurs.

Électricité - Électronique: pour l'école de Hawkesbury.
Français: pour les cinq écoles ci-haut mentionnées.
Matières commerciales: pour les écoles de Casselman, Hawkesbury, Plantagenet.
Géographie: pour l'école de Plantagenet.
Histoire: pour les écoles de Hawkesbury, Plantagenet, Rockland.
Latin: pour les écoles de Casselman, Hawkesbury, Rockland.
Dessin industriel: pour l'école de Hawkesbury.
Mathématiques: pour les écoles de Hawkesbury, Plantagenet.
Sciences: pour les écoles de Casselman, Hawkesbury, Plantagenet, Rockland.
Éducation Physique (filles): pour l'école de Hawkesbury.
Cours de métiers (occupational): pour les écoles de Casselman, Hawkesbury, Rockland.

De plus les écoles de Hawkesbury et Rockland recherchent les services d'un ou d'une BIBLIOTHÉCAIRE.

Avantages: - Allocations généreuses pour l'expérience et la scolarité.
- **Offre** du Conseil d'Éducation pour 1969/70. (Les négociations se poursuivent)

COLLÈGE ROUSSIN

Institution privée — Cours secondaire complet
Pensionnat et externat
Filles admises en Secondaire V

EXAMEN D'ADMISSION
Samedi, 12 avril 1969
($2.00)

9.00 h. a.m. Secondaire V (garçons et filles)
2.00 h. p.m. Secondaire I - II - III - IV (garçons)
Apporter les bulletins scolaires de l'année actuelle

12085 Notre-Dame, est
Pte-Aux-Trembles, 645-4553
P.Q.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Service d'éducation permanente

Cours du soir de la session d'été
du 12 mai au 8 août
de 17h. 30 à 20h.

- langue anglaise
- langue japonaise
- lecture rapide
- musique (à l'intention des enseignants, des musiciens, et du public mélomane)

Date limite d'inscription: 2 mai

Annuaire complet des cours d'été au:

Service d'éducation permanente
Université de Montréal
C.P. 6128 - Montréal 101e
Tél.: 343-6090; le soir: 343-6992

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

Institution privée fondée en 1832
et dirigée par le clergé diocésain de Montréal
Enseignement général pour garçons et filles
Pensionnat de semaine pour garçons (secondaire)
Service de résidence pour garçons (12e et collégial)

NIVEAU SECONDAIRE

- En 8e, 9e et 10e année, enseignement conforme au programme du ministère de l'Éducation du Québec, latin obligatoire.
- **En 10e année, cours spécial d'initiation au latin.**
- En 11e et 12e année, programme de la faculté des Arts de l'Université de Montréal.

NIVEAU COLLÉGIAL

- Année terminale du programme de la faculté des Arts de l'Université de Montréal conduisant au B.A.
- Enseignement général conforme au programme du ministère de l'Éducation du Québec et conduisant à un diplôme d'études collégiales.

Examen d'admission en 8e année: le samedi 12 avril à 8 h. 45 du matin. Apporter le bulletin de l'année courante.

Date limite pour les demandes d'admission: 30 avril.

Renseignements: 8e à 11e année, tél.: (514) 837-4415
12e et collégial, tél.: (514) 837-4248

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION
270, boulevard l'Ange-Gardien
L'Assomption, Québec

l'information sportive

Rod Laver demeure encore le "maître"

JOHANNESBOURG (AFP) – L'Australien Rod Laver, actuellement considéré comme la meilleure raquette du monde, a brillamment remporté vendredi par 6-3, 10-8, 6-3, la finale simple messieurs du championnat international de tennis "open" d'Afrique du Sud, en battant l'ancien détenteur du titre, le Hollandais Tom Okker.

Pendant toute la durée du match, disputé en trois sets sur le court en ciment d'Ellis Park, à Johannesbourg, le champion australien a témoigné d'une forme éblouissante, tandis que Tom Okker a paru considérablement souffrir de la chaleur et d'un soleil intense.

Le gagnant s'est vu attribuer un prix de $3,000 et le second $2,000.

Par ailleurs, deux professionnels du tennis, Ann Jones, Grande-Bretagne, et Françoise Durr, France, ont remporté vendredi la finale du double dames du championnat international de tennis "open" d'Afrique du Sud.

Elles ont battu l'équipe amateur Nancy Richey, USA et Virginia Wade GB par 6-2, 3-6, 6-4.

Parce qu'il joue "à qui perd gagne", Ruel ordonne à ses joueurs de lancer plus souvent

MONTREAL (PC) – Le petit bonhomme rondelet en habit civil était plus actif hier que la demi-douzaine de joueurs qui se dégourdissaient les jambes à la suite de la première victoire des Canadiens de Montréal sur les Bruins de Boston dans la finale de l'Est de la LNH la veille.

L'homme en question, était le pilote Claude Ruel, des Canadiens, qui demandait à ses hommes de lancer avec plus de puissance, leur donnant lui-même l'exemple quand ses élèves ne répondaient pas à sa demande.

L'exercice était facultatif hier, mais il n'en sera pas ainsi aujourd'hui alors que toute l'équipe sera présente pour se préparer en vue du deuxième match au Forum dimanche à 13 heures devant les caméras de la TV, et ce dans le but de répondre aux voeux de la TV américaine comme l'a souligné un spectateur à l'exercice en disant:

"On a changé la Soirée du hockey au Canada au hockey de l'après-midi aux Etats-Unis".

Après l'exercice d'hier, Ruel était enchanté d'avoir baissé son poids à moins de 220 livres pour la première fois de la saison.

Ruel, qui a joint l'organisation des Canadiens alors qu'il n'avait que 16 ans, a vu sa carrière écourtée à 17 ans lorsqu'il a perdu l'usage de l'oeil gauche à la suite d'un coup de hockey accidentel.

Toutefois, il est demeuré dans l'organisation à différents postes jusqu'à ce qu'il succède à Toe Blake en juin dernier.

Lors de sa nomination, certains l'ont qualifié de "pilote intérimaire", ce que Ruel s'est empressé de nier en déclarant: "Je vais gagner ou perdre par mes propres moyens".

Jusqu'à maintenant, il est du bon côté de la clôture après avoir conduit les détenteurs de la coupe Stanley à leur 18ème championnat de la LHN en établissant les records de 103 points au classement et 45 victoires en une saison.

"Si je perds, je suis un pas bon, et, si je gagne, on dira que n'importe qui aurait diriger ce club. De toute façon, je ne puis gagner cette saison", a déclaré Ruel avant les séries éliminatoires.

Au fait, le jeune instructeur peut signaler à ses dénigreurs qu'il est devenu le 4e pilote-recrue à remporter le titre à ses premières armes, imitant ainsi Conney Weiland avec Boston, Jim Skinner avec Détroit et Blake avec les Canadiens.

Lorsque les Canadiens triomphent, Ruel rayonne de joie, mais, dans le cas contraire, il est morose même s'il est moins violent que l'était Blake.

Claude Ruel

Les Néo-Zélandais nous visitent dimanche

MONTREAL – L'Association canadienne de natation a annoncé qu'une équipe néo-zélandaise de 12 membres allait entreprendre une tournée au Canada.

La tournée débutera dimanche à Prince Rupert, Colombie-Britannique, puis se poursuivra à Vancouver, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Toronto, Montréal, le 30 avril, Halifax et prendra fin à Montréal le deux mai.

L'équipe canadienne, qui sera opposée aux néo-zélandais comprendra entre autres Elaine Tanner et Jeanne Warren, de Vancouver; Anne Walton, de Winnipeg; Tom Aruso, de Montréal, Bill Mahoney, de New Westminster et Angela Coughlan, de Burlington, Ontario.

Devlin rejoint Casper

AUGUSTA (Georgie) (AFP) – L'Américain Billy Casper a été rejoint en tête du classement provisoire du "tournoi des Maîtres" par l'Australien Bruce Devlin.

Les deux hommes partagent la première place de l'épreuve à l'issue de la seconde journée avec un total de 137. Casper a réussi vendredi une fiche de 71 sur le parcours de 6,980 verges, Devlin ramenant, pour sa part, une carte de 70, soit 2 en dessous du par.

Sécurité d'abord...

BRUXELLES – Pour la première fois dans l'histoire des compétitions de formules "Un" une compétition est annulée pour des raisons autres qu'une impossibilité matérielle des organisateurs.

L'association des pilotes de Grand Prix et l'association des constructeurs ont en effet décidé conjointement de ne pas participer au Grand Prix de Belgique qui devait avoir lieu le huit juin à Francorchamps parce qu'ils estiment que les mesures de sécurité ne sont pas suffisantes.

Devant cette attitude le Royal Automobile Club de Belgique a pris la décision d'annuler purement et simplement cette épreuve et de reporter tous ses efforts sur les "24 heures de Francorchamps" qui auront lieu les 26 et 27 juillet prochains.

Esposito demeure le meilleur compteur

MONTREAL – Bien qu'ayant été réduit au silence jeudi lors de la première partie de la finale de l'est de la coupe Stanley, Phil Esposito, joueur de centre des Bruins de Boston, conserve la tête du classement des meilleurs marqueurs des séries de la coupe Stanley.

Esposito, avec dix points, six buts et quatre passes, devance trois de ses coéquipiers qui ont huit points, Derek Sanderson, sept buts et une passe, Johnny Bucyk, quatre buts et quatre passes ainsi que Ted Green, deux buts et six passes.

Avec sept points en trouve deux joueurs des Seals d'Oakland, Ted Hampson, et Earl Ingarfield qui ont chacun trois buts et quatre passes.

Jean Béliveau, des Canadiens de Montréal, vient ensuite avec six points, trois buts et trois passes. Il a le même total que Larry Keenan et Gary Sabourin, des Blues de St. Louis.

Red devient dépisteur

PITTSBURGH – George "Red" Sullivan qui avait été congédié par les Penguins de Pittsburgh en qualité d'instructeur a accepté un poste de dépisteur avec la même équipe de la division ouest de la ligue Nationale de hockey.

Le film de la Coupe Stanley

(demi-finales – séries 4 de 7)

Section Est
Montréal vs. New York

Mercredi, avril 2 – Canadiens 3, New York 1
Jeudi 3 avril: Canadiens 5, New York 1
Samedi 5 avril: Canadiens 4, New York 1
Dimanche 4 avril: Canadiens 4, New York 3

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
CANADIENS	4	4	0	16	7	8
NEW YORK	4	0	4	7	16	0

Série demi-finale "B" 4 de 7

Mercredi 2 avril: Boston 10, Toronto 0
Jeudi 3 avril: Boston 7, Toronto 0
Samedi 5 avril: Boston 4, Toronto 3
Dimanche 6 avril: Boston 3, Toronto 2

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
BOSTON	4	4	0	24	5	8
TORONTO	4	0	4	5	24	0

Série finale de l'Est

Jeudi, 10 avril: Canadien 3, Boston 2

	J	G	P	BP	BC	PTS
CANADIENS	1	1	0	3	2	2
BOSTON	1	0	1	2	3	0

Section Ouest
Série demi-finale "A"

Mercredi 2 avril: St. Louis 5, Philadelphie 2
Jeudi 3 avril: St. Louis 5, Philadelphie 0
Samedi 5 avril: St. Louis 3, Philadelphie 0
Dimanche 6 avril: St. louis 4, Philadelphie 1

	PJ	G	P	BP	BC	Pts
ST. LOUIS	4	4	0	17	3	8
PHILADELPHIE	4	0	4	3	17	0

Série demi-finale "B"

Mercredi 2 avril: Los Angeles 5, Oakland 4 (sur.)
Jeudi 3 avril: Oakland 4, Los Angeles 2
Samedi 5 avril: Oakland 5, Los Angeles 2
Dimanche 6 avril: Oakland 2 Los Angeles 4
Mercredi 9 avril: Los Angeles 1 Oakland 4
Jeudi 10 avril: Oakland 3, Los Angeles 4
Sam. ou dim., 12 ou 13 avril: Los Angeles à Oak.

	PJ	G	P	BP	BC	PTS
OAKLAND	6	3	3	22	18	6
LOS ANGELES	6	3	3	18	22	6

Hall, parfaitement remis, se dit prêt à commencer un match

SAINT-LOUIS – Ayant appris que les Kings de Los Angeles avaient remporté la sixième partie de leur série contre Oakland et que la septième et décisive partie aurait lieu dimanche à Oakland, les Blues de St-Louis peuvent entreprendre la préparation du premier match de la finale de l'ouest qui aura lieu mardi soir à Saint-Louis.

Scotty Bowman, instructeur des Blues, espère que ce long repos n'aura pas nui à ses hommes. D'autre part, il s'en félicite car cela aura permis au gardien de buts Glen Hall de se remettre de la blessure subie lors du premier match contre Philadelphie en quart de finale.

Hall, qui a repris l'entraînement, a déclaré qu'il se sentait capable de jouer dès le premier match.

En plus de la qualification pour la finale de l'ouest un autre motif de satisfaction pour la direction des Blues a été le soutien donné à l'équipe par la population de Saint-Louis.

Cette saison les Blues ont attiré 548 mille 508 spectateurs, soit une moyenne de 14 mille 434 spectateurs par match. A 28 occasions, le chiffre de 15 mille a été presque atteint.

Devant cette situation, le président des Blues, Sid Salomon, a fait entreprendre des études pour porter de 14 mille 800 à 15 mille 500 le nombre de places assises disponibles au stade des Blues.

Ce n'est certainement pas à Scotty Bowman, l'instructeur des Blues, qu'il faudra dire que les athlètes de 40 ans sont trop âgés.

Il doit être heureux aujourd'hui d'aligner l'ancien gardien de buts des Canadiens de Montréal Jacques Plante, qui a largement contribué à la conquête du trophée Clarence Campbell et qui a aidé les Blues à remporter leur quart de finale de la coupe Stanley contre Philadelphie en n'allouant que trois buts aux Flyers pendant la série.

Un autre motif de joie pour l'instructeur des Blues est la tenue du jeune ailier droit Gary Sabourin qui a marqué 25 buts dans la saison régulière et qui en a marqué deux en plus de récolter quatre passes pendant les séries. Il présente la même fiche que Larry Keenan, le vétéran ailier gauche de North Bay.

Nos excuses!

On dirait que le monde entier veut des billets pour les joutes des Expos.

Quel accueil bouleversant!

C'est extraordinaire.

Résultat: nous sommes débordés. Que voulez-vous, on a dû attendre un peu plus de temps que prévu pour s'installer. Par conséquent, la qualité de notre service en a souffert. Et ça ne nous plait pas.

Toutes nos excuses. Ça va changer.
Merci encore de votre patience.

Merci expos

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie Auto-Pneu Cartier Inc. demandera au Secrétaire de la Province, la permission d'abandonner sa charte.

Me Robert Lessard,
Notaire
Procureur de la Compagnie

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 761-342

MME LINDA LANGLOIS-LAPRES épouse commune de Bernard Laprès, domiciliée et résidant au 4181, 46e rue, app. 7 Ville St-Michel.

Demanderesse

vs

BERNARD LAPRES, présentement d'adresse inconnue.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, Bernard Laprès est, par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 8 avril 1969.

WILFRID BRODEUR
Pronotaire adjoint C.S.M.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 175 874

BELL CANADA, corporation légalement constituée en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal,

Demanderesse

-contre-

FERNAND ROBITAILLE, autrefois, résidant à Simcoe, Route Rurale No. 2, Ontario et maintenant de lieux inconnus,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

IL EST ENJOINT à FERNAND ROBITAILLE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 9 avril 1969

CLAUDE DUFOUR
Greffier-Adjoint

M. Robitaille & April,
Avocats,
1050 Beaver Hall,
Montréal 128, P.Q.
AVOCATS DE LA DEMANDERESSE

CITE DE COTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUEBEC

Règlement no. 1101

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil municipal de la Cité de Côte Saint-Luc a adopté à la Séance ordinaire mensuelle tenue le 10 avril, 1969, le Règlement no. 1101: –

Règlement amendant le Règlement no. 1050 pour réglementer les affaires des restaurants ambulants dans la Cité de Côte Saint-Luc et annulant le Règlement no. 216.

Durant les quinze jours suivant la publication du présent avis, ledit Règlement sera à la disposition de toute personne intéressée qui désire en prendre connaissance, au bureau du Greffier, à l'Hôtel de Ville, 5490 avenue Westminster. Le Règlement entrera en vigueur, conformément à la Loi.

DONNE SOUS MON SEING, en la Cité de Côte Saint-Luc, ce 12 ième jour d'avril, 1969.

A. E. KIMMEL
Greffier

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 765 034

DAME LEONIE MARIN, ménagère, résidant au 4467 rue Delorimier dans la Ville et le District de Montréal, épouse commune de biens de Arthur Collin,

Demanderesse

-vs-

ARTHUR COLLIN, résidant au 2121 A rue Fullum dans la ville et le District de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

ARTHUR COLLIN est, par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 9 avril 1969

MARIUS D'AMOURS
Protonotaire adjoint C.S.M.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL

No: 3891

VINCENT BOUCHARD, chauffeur-vendeur, domicilé et résidant au no. 1674 est, rue Mont-Royal, à Montréal, district de Montréal.

Requérant

-contre-

ARMANDE JACOB-BOUCHARD, ménagère autrefois domiciliée et résidant au no. 284 A rue King, Sherbrooke, district de St-François, présentement d'occupation, d'adresse et de lieu inconnus.

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée ARMANDE JACOB-BOUCHARD, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 8e jour d'avril 1969

JACQUES PERRON
Régistraire des Divorces

Me BRUNO CYR,
Avocat,
507 Place d'Armes, suite 1507
Montréal, P. Qué.

AVIS

En vertu des provisions de la Loi des Compagnies du Québec, LA RONDE INVESTMENTS LTD. donne par les présentes avis qu'elle fera application au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour l'acceptation de l'abandon de sa charte, ainsi que sa cancellation à compter de la date à être fixée par ce dernier.

MONTREAL, le 10 avril 1969.

LA RONDE INVESTMENTS LTD
STEFAN T. DUBICANAC,
Président.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No.: 3055

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires, en les cité et district de Montréal.

Expropriatrice.

-VS-

LA SUCCESSION JOSEPH BRUNET des cité et district de Montréal

Expropriée.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'expropriée "LA SUCCESSION JOSEPH BRUNET" est par les présentes, requise de comparaître le 16ième jour de mai 1969 à 10:00 heures A.M. Chambre 31, Division de Pratique de cette Honorable Cour, à 155 est rue Notre-Dame, Montréal,. Une copie de la Requête en Homologation de la Sentence de la Régie des Services Publics et Avis, a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, ce 9 avril 1969.

Honorable
GUY M. DESAULNIERS,
Juge de la Cour Supérieure Mtl.

Mes TANSEY De GRANDPRE
BERGERON LAVERY
O'DONNELL & CLARK,
360 rue St-Jacques,
Montréal 126, P.Q.

VENTES par le SHÉRIF

No. 761-998

ERIE MANUFACTURING CO. (CANADA) LTD., demanderesse, vs E. PHILLIPS, exerçant des affaires sous le nom enregistré de "Les Produits Marcon Inc.", défendeur.

"Le lot numéro 1 de la re-subdivision du lot numéro 20 de la subdivision du lot numéro 34 (34-20-1) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Geneviève, portant le numéro civique 119, rue Deslauriers, en la ville de Pierrefonds, district de Montréal."

Pour être vendu au bureau du protonotaire chambre 18, Vieux Palais de Justice, à Montréal, le TRENTIEME jour du mois d'AVRIL 1969, à DEUX heures de l'après-midi.

No. 751-694

OCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, demanderesse vs RICHARD GASCON, défendeur.

"Un certain emplacement situé en la ville de Laval, Province de Québec, connu comme étant la subdivision deux cent trente-deux du lot deux cent seize (216-232) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose.

Avec la maison y érigée portant le numéro 3537 rue Ignace.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes attachées audit immeuble."

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laval à Laval, P.Q. le TRENTIEME jour d'AVRIL, 1969, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif-adjoint
Paul St-Martin

Bureau du Shérif,
Montréal, 10 avril 1969.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28ième jour de mars 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Glenhill Knitwear Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2ième jour de avril 1969, sous le numéro 2127730. Ce 7ième jour de avril, 1969. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CITE DE COTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUEBEC

Aux électeurs municipaux intéressés au Règlement no 1103

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que conformément à une Résolution du Conseil municipal de la Cité de Côte Saint-Luc, adoptée à la Séance ordinaire mensuelle tenue le 10 avril, 1969, une assemblée publique des électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables, sera tenue le 21 avril, 1969, de dix heures à onze heures du matin, à l'Hôtel de Ville, 5490 avenue Westminster, pour l'approbation du Règlement no. 1103.

Règlement amendant la Section 5 de l'article 44 du Règlement 180, pour permettre un agrandissement du Centre d'achat de Côte Saint-Luc sans augmenter le stationnement commercial disponible.

Ce Règlement sera soumis aux électeurs, et si le vote est exigé, des jours seront fixés pour la tenue d'un scrutin. Ledit règlement est à la disposition de toute personne intéressée, au bureau du Greffier.

DONNE SOUS MON SEING, en la Cité de Côte Saint-Luc, ce 12ième jour d'avril, 1969.

A. E. KIMMEL
Greffier

CITE DE COTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUEBEC

Règlement no. 1102

A tous les contribuables de la Cité de Côte Saint-Luc et autres personnes intéressées.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil municipal de la Cité de Côte Saint-Luc a adopté à la Séance ordinaire mensuelle, tenue le 10 avril, 1969, le Règlement no. 1102. Ledit règlement sera à la disposition de toute personne intéressée qui désire en prendre connaissance, au bureau du Greffier, 5490 avenue Westminster.

La Cité de Côte Saint-Luc, représentée par ses Conseillers juridiques, présentera à la Cour supérieure, au Palais de Justice, à Montréal, le 9ième jour de mai, 1969, à dix heures du matin, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, une requête à l'effet de faire confirmer un plan montrant une partie du territoire dans les limites de la municipalité, sujette à la juridiction du Conseil, indiquant à l'encre noire à être homologuées pour un chemin de service attenant au boulevard Cavendish dans la Cité de Côte Saint-Luc, sur une partie du lot originaire 85 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, dans la Cité de Côte Saint-Luc, et leurs dimensions, lequel plan a été préparé par Monsieur C. C. Lindsay, I.C. & A.G. le 16 avril, 1968, et portant le numéro 42611.

DONNE SOUS MON SEING, en la Cité du Côte Saint-Luc, ce 12 ième jour d'avril, 1969.

A. E. KIMMEL
Greffier

CITE DE COTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUEBEC

Aux électeurs municipaux intéressés au Règlement no 1104

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que conformément à une Résolution du Conseil municipal de la Cité de Côte Saint-Luc, adoptée à la Séance ordinaire mensuelle tenue le 10 avril, 1969, une assemblée publique des électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables, sera tenue le 21 avril, 1969, de sept heues à neuf heures du soir, à l'Hôtel de Ville, 5490 avenue Westminster, pour l'approbation du Règlement no 1104:

Règlement pourvoyant à un emprunt de $13,000.00 pour l'installation des feux de circulation au croisement du boulevard Cavendish et de la rue Fleet.

Ce Règlement sera soumis aux électeurs, et si le vote est exigé, des jours seront fixés pour la tenue d'un scrutin. Ledit règlement est à la disposition de toute personne intéressée, au bureau du Greffier.

DONNE SOUS MON SEING, en la Cité de Côte Saint-Luc, ce 12ième jour d'avril, 1969.

A. E. KIMMEL
Greffier

CITE DE MONTREAL-NORD

SOUMISSION

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription: "SOUMISSION – PAVAGES ET TROTTOIRS – CONTRATS NOS. 168 et 169" et adressées au soussigné à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord seront reçues jusqu'à cinq heures p.m. (5:00 p.m.) **MARDI, le 22 avril 1969** pour la construction de pavages et de trottoirs:

CONTRAT NO. 168: Construction de pavages et de trottoirs sur les rues ARTHUR-CHEVRIER, BEAUCOURT, CHARLEROI, FORTIN, JUBINVILLE, PASCALE, ROLLAND et VILLENEUVE.

CONTRAT NO. 169: Construction de pavages et de trottoirs sur les rues AMOS, CORBEIL, GREAVES, HOUDE, MOINEAU, PAUL, RONALD et sur la PLACE LEOPOLD-POULIOT.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur en chef de la Cité. Ces formules, de même que les plans et cahiers des charges seront obtenus au bureau de l'ingénieur en chef, M. Jean-Guy Themens, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, 4242 Place Hôtel de Ville, moyennant un dépôt de cinquante dollars ($50.00) en argent ou un chèque visé pour chacun des contrats. Ces montants seront remboursés aux soumissionnaires dès qu'ils auront retourné les plans et cahiers des charges en bon état, dans les dix (10) jours qui suivront la date de l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et sans obligation d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

Les dites soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil, le même jour à huit heures p.m. (8:00 p.m.) à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord.

RENE BERGERON, C.A.
Secrétaire-trésorier

l'information sportive

lisez marabout-auto
LE MONDE DE L'AUTOMOBILE
COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

Inscrits à B.B.

SAMEDI

PREMIERE COURSE

TROT A réclamer $2,500. Allo. âge et sexe. BOURSE: $1,200.

2- Lobo Manover	J. Jodoin	3-1
4- Riddell Bonze	G. Lachance	7-2
5- Marlan Boy	B. Côté	7-2
3- Mr. Tyson	M. Turcotte	4-1
6- Evergreen Pat	P. Robillard	9-2
1- Merry Piper	J. Lahaie	6-1
7- Wildwood Chris	A. Bédard	10-1
8- Lupes Knight	A. Hanna	10-1

DEUXIEME COURSE

AMBLE A réclamer $2,000. Allo. âge et sexe. BOURSE: $1,100.

4- Bede	C. Pelletier	3-1
1- Baron Dale	C. Pelletier	7-2
7- Iosola Scotland		4-1
3- Camp Out	M. Turcotte	9-2
2- Speedy Sam		6-1
8- Frontier Jack	W. Bourgon	8-1
5- Northwood Combat	A. Bédard	10-1
6- Ned A Abbey	T. Miller	10-1

TROISIEME COURSE

AMBLE A réclamer $8,000. en 1968-69 BOURSE $2,400.

6- Honey Rainbow	A. Boucher	3-1
2- Touskege	J. Jodoin	7-2
4- Knight Surprise	A. Hanna	4-1
3- Kaboom	G. Lachance	9-2
1- Adios Mary Herbert	G. Raymond	5-1
8- Two Mountains Babe	R. GrandMaison	8-1

QUATRIEME COURSE

AMBLE A réclamer $2,500. Allo. âge et sexe. BOURSE: $1,200.

5- Kareen Mc	M. Brosseau	3-1
1- Battle C Adios	T. Horton	7-2
3- Battle D Adios		4-1
2- Test Mile	W. Bourgon	9-2
8- Beth Rainbow	A. Bédard	5-1
6- Sunshine Mir	B. Côté	6-1
4- May's Choice	R. Bardier	8-1
7- Vera Adios	G. Guindon	8-1

CINQUIEME COURSE

AMBLE A réclamer $3,500. Allo. âge et sexe. BOURSE: $1,400.

3- Easy Abe	P. Caldwell	3-1
5- Angelic Wick	W. Bourgon	7-2
4- Scott Chance	G. Lachance	4-1
2- Quebec Bri	M. Turcotte	9-2
6- Awanda Hanover	R. Dufour	5-1
7- Parading Pence	H. Filion	6-1
8- Royal Dominion	M. Brosseau	6-1
1- Expo Adios	R. Massé	8-1

SIXIEME COURSE

AMBLE A réclamer $3,500. Allo. âge et sexe. BOURSE: $1,400.

2- Chocolate Champ	J. Hébert	3-1
4- Foot Steps	H. Filion	7-2
1- Gord's Girl	D. Grisé	4-1
5- Sir Diller	M. Turcotte	9-2
3- G.P. Ibaf	C. Desjardins	6-1
7- Mud Run	Y. Gamache	6-1
6- Consul Richelieu	P. Sauvé	8-1
8- Ideal Direct	J. Foley	8-1

SEPTIEME COURSE

AMBLE A réclamer $2,500. Allo. âge et sexe. BOURSE: $1,200.

2- Master Lou	M. Brosseau	5-2
3- Diller W	C. Bourgeois	3-1
1- Delaway	A. Bédard	4-1
6- Jacquot	J. Hébert	9-2
7- Mighty Que	P. Robillard	5-1
8- Harley's Horse	T. Miller	6-1
8- Marlen Spangler	C. Desjardins	8-1
5- Fabius Hanover	F. Leboeuf	8-1

HUITIEME COURSE

AMBLE A réclamer $4,500 à $5,000 avec handicap – Allo. âge et sexe. BOURSE: $1,700.

3- Lovely Luann	M. Turcotte	3-1
7- Jackie Wayne	G. Lachance	7-2
1- Sunny Brier	N. Bardier	4-1
6- Lincon Adios	J. G. Brosseau	9-2
8- Shadydale Chant		5-1
5- Shadydale Chime	M. Lefebvre	6-1
2- Bethel Adios	B. Côté	6-1
4- Shady Valley	G. Guindon	10-1

NEUVIEME COURSE

AMBLE Non-gagnants de $20,000 en 1968-69 – Aussi à réclamer $16,000 – Allo. âge et sexe. BOURSE: $4,000.

5- Lullis	R. White	2-1
3- Key Pebble	J. Jodoin	4-1
1- Star Allan	B. Côté	5-1
2- Abbe Lark	M. Turcotte	6-1
4- Adios Mite C	H. Filion	6-1
6- Miss Baker Adios	M. Lefebvre	8-1

DIXIEME COURSE

AMBLE A réclamer $3,000. Allo. âge et sexe. BOURSE: $1,300.

3- Trotwood Jean	A. Bédard	3-1
6- Ad Da Card	M. Brosseau	7-2
5- Gem Direct	M. Lefebvre	4-1
8- Rebel Chief	A. Boucher	9-2
2- Andy Minbar	A. Lavallée	5-1
1- Milton Hanover	R. Bardier	8-1
4- Camden Star		8-1
7- Honest Front	M. Turcotte	10-1

Aussi éligible:
Sweet Harmony — B. Gervais

DIMANCHE

PREMIERE COURSE

TROT – A réclamer avec handicap $3,000 et $3,500. Allocation pour l'âge et le sexe. BOURSE: $1,400.

3- Circo Pick	G. Lachance	3-1
1- Carol Mir	R. Dufour	7-2
5- Wabash Charley	W. Bourgon	4-1
7- Fringe	C. Bourgeois	9-2
8- Lightning Jim	B. Côté	5-1
6- Dutch Bardia	A. Hanna	8-1
3- Empalie	A. Bédard	8-1
4- Dave Smith	pas nommé	8-1

DEUXIEME COURSE

AMBLE – A réclamer $2,000. Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE: $1,100.

2- Hickory Holly	P. Lachance	3-1
6- Honor Leo	A. Lavallée	7-2
8- D.C. Champ	R. Montroy	4-1
5- First Bomb	A. Boucher	9-2
3- Meadow Whitey	J. Hébert	5-1
4- Harry Ambrose	pas nommé	6-1
1- Faithful Pick	M. Turcotte	8-1
7- Strong Pick	P. Sauvé	10-1

TROISIEME COURSE

AMBLE – Non gagnants de $10,000 en 68-69. BOURSE: $2,800.

3- Yankee Dancer	R. White	3-1
6- Mr. Champ B.	M. Brosseau	7-2
1- Shadydale Summit	P. Robillard	4-1
2- Brisac Champ	R. Filion	9-2
5- Royal Bachelor	B. Côté	5-1
7- Honest Rocket	R. Ponton	6-1
4- Armbro Honest	C. Pelletier	8-1

QUATRIEME COURSE

TROT – Non gagnants de $5,500 en 68-69. A.E.: non gagnants de $7,000 à vie. BOURSE: $1,900.

1- Kawartha Calls	pas nommé	3-1
2- Lucky Friday	A. Bédard	7-2
4- Shamokin Hanover	R. White	4-1
6- Lady Spring	A. Hanna	9-2
3- Top Job	P. Sauvé	5-1
5- Fame N. Fortune	C. Poulin	6-1
7- Armbro Earl	W. Bourgon	8-1
8- Mr. Madisson	F. Leboeuf	8-1

CINQUIEME COURSE

AMBLE – A réclamer $2,000. Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE: $1,100.

1- Paula Angus	R. Dufour	3-1
5- Willow Brook Miss	P. Robillard	7-2
2- Kawartha Bee	M. Turcotte	4-1
3- The Cherokee	M. Gingras	9-2
4- Pansy Symbol	A. Boucher	5-1
8- Little Miss Jerry	E. Bradette	6-1
6- Therese Frost	Y. Desjardins	8-1
7- Mar Con Karen	A. Bédard	8-1

SIXIEME COURSE

AMBLE – A réclamer $2,500. Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE: $1,200.

1- Lori Johnston	J. Hébert	3-1
2- Mischief Long	P. Robillard	7-2
4- Two Mount. Vane	R. GrandMaison	4-1
7- Wil Lor Dolly	N. Bardier	9-2
3- Baby Mir	D. Grisé	5-1
5- Tammy Chief	H.P. Lajoie	8-1
6- Afton Victory	M. Newman	8-1

SEPTIEME COURSE

AMBLE – A réclamer $2,500. Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE: $1,200.

4- Reddon	A. Hanna	3-1
2- Hearty Dares	A. Bédard	7-2
1- Bradshaw	W. Bourgon	4-1
3- Straight Takk	C. Pelletier	9-2
6- Hobo Lern	M. Turcotte	5-1
5- Horatius	P. Sauvé	6-1
7- Hobby Horse Rich	R. Bouthillier	6-1
8- David Hudson		6-1

HUITIEME COURSE

AMBLE – A réclamer $6,500 à $7,000 avec handicap. Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE: $2,200.

1- Glenurquhuart	J.G. Brosseau	3-1
8- Mighty Leo	G. Lachance	7-2
3- Speedway Time	A. Boucher	4-1
4- Ohio's Orphan	J.J. Martineau	9-2
2- Active Bud	B. Côté	5-1
6- Impressive	A. Bédard	5-1
7- Sharp Express	Hen. Filion	6-1
5- Hasty K	L. St-Jacques	8-1

NEUVIEME COURSE

AMBLE – Gagnants de plus de $10,000 en 1968-69 pas sur la liste des préférés. BOURSE: $5,000.

3- Candios	R. White	5-2
4- Mr Galophone	K. Waples	8-5
2- Jolltop	P. Robillard	4-1
1- Cap Hanover	B. Côté	5-1
5- King Tar	C. Poulin	8-1

DIXIEME COURSE

AMBLE – A réclamer $3,000. Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE: $1,300.

4- Roland Duke	G. Guindon	3-1
8- Radisson	G. Lachance	7-2
3- Doug Johnston C	R. Bouthillier	4-1
7- Magnolia	R. White	9-2
5- Dell Cash	G. Côté	5-1
6- Cold Spring Devil	V. Gourgon	5-1
1- Sailor Mon	R. Berard	8-1
2- Flashy Merry	A. Bédard	8-1
Aussi éligible:	P. Sauvé	
Aussi éligible:	Total Yankee	

Les "puissants" Cubs ont besoin de 12 manches pour triompher des Expos

CHICAGO (PA) — Billy Willians a permis à Don Kessenger de compter avec un simple dans la 12e manche hier alors que les Cubs de Chicago ont blanchi les Expos de Montréal 1-0.

Kessinger avait obtenu un but sur balles après deux retraits, volé le 2e but et atteint le 3e coussin à la suite du lancer erratique du receveur John Bateman. A la suite d'un autre but sur balles à Glenn Beckert par Sembera, Dan McGinn s'est amené au monticule pour affronter Williams qui a cogné la balle dans le champ centre.

Carl Morton, lanceur de 25 ans des Expos à ses débuts dans les majeures, et Joe Nikro ont lutté pendant neuf manches avant de céder leur place à des frappeurs d'urgence.

Morton s'est tiré d'affaire après deux simples successifs dans la 6e manche en retirant le dernier frappeur sur un long ballon alors que les buts étaient tous occupés.

Coco Laboy, des Expos, a cogné un double après un retrait dans la 2e manche et le champ-droit a erré sur le ballon de Sutherland, Laboy atteignant le 3e coussin, mais il a été retiré au marbre sur le coup de Morton au 2e but, puis Maury Wills a mis fin à la reprise avec un petit ballon.

A Pittsburgh, Bob Moose a limité les Phillies de Philadelphie à cinq coups sûrs hier alors que les Pirates de Pittsburgh ont remporté leur quatrième match consécutif cette saison en triomphant 7-1 grâce à une attaque de 12 coups sûrs, y compris le circuit de Jerry May.

Une foule de 31,641 spectateurs à l'ouverture locale a vu Moose tenir les Phillies en échec après que John Callison eut cogné un circuit dans la 2e manche.

Matty Alou a participé à deux points avec un simple et un double.

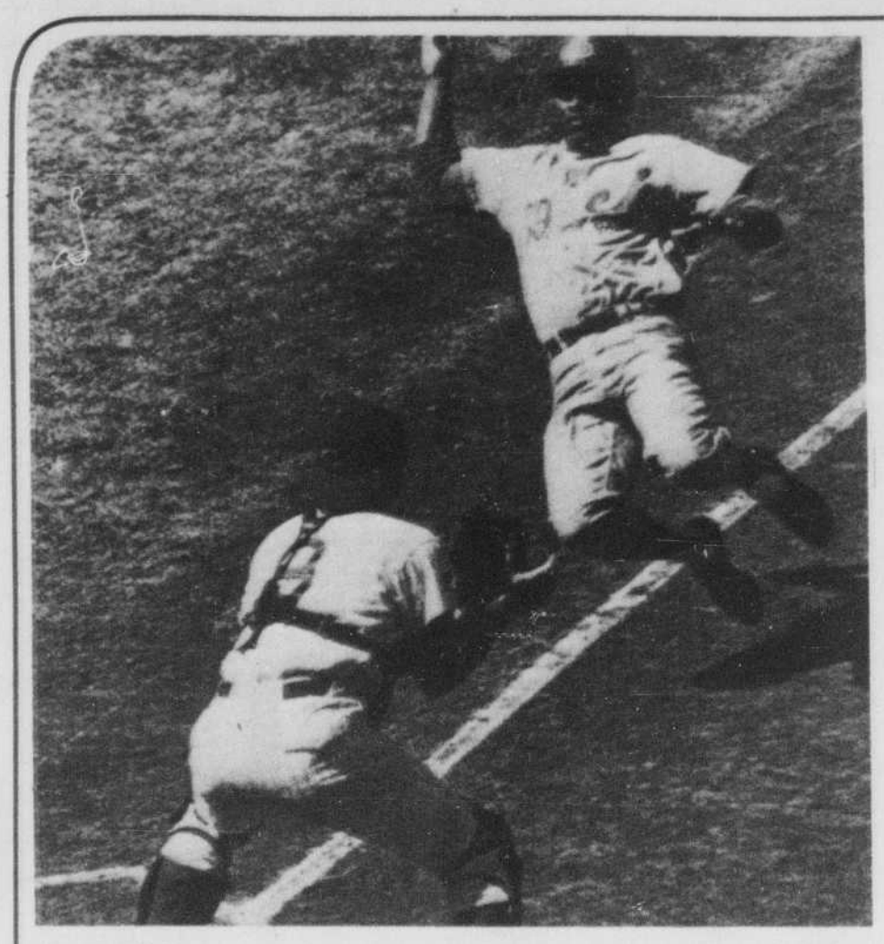

Où est la balle?...
C'est ce que l'on peut se demander à voir cette vignette. Jose Laboy (39) des Expos, tente ci-haut de croiser le marbre à la seconde manche mais le receveur Randy Hundley, des Cubs, veille au grain. Il recevra la balle à temps pour retirer Laboy. Celle-ci est partiellement cachée par le genou droit du joueur de troisième but des Expos.

(Téléphoto PA)

Cubs	1
Expos	0

MONTREAL

	AB	P	CS	PP
Wills, A-C	5	0	0	0
Mota, C-C	5	0	1	0
Staub, C-D	3	0	0	0
Jones, C-G	5	0	3	0
Bailey, 1-B	5	0	3	0
Bateman, R	5	0	0	0
Laboy, 3-B	5	0	2	0
Sutherland, 2-B	5	0	0	0
Morton, L	3	0	0	0
Cline, FR	1	0	0	0
Sembera, L	1	0	0	0
McGinn, L	0	0	0	0
TOTAL	43	0	7	0

CHICAGO

	AB	P	CS	PP
Kessinger, A-C	4	1	0	0
Beckert, 2-B	5	0	1	0
B. Williams, C-G	6	0	3	1
Santo, 3-B	4	0	0	0
Banks, 1-B	4	0	0	0
Hundley, R	4	0	1	0
Spangler, C-D	4	0	0	0
Young, C-C	1	0	0	0
J. Niekro, L	2	0	0	0
W. Smith, FR	1	0	0	0
Abernathy, L	0	0	0	0
TOTAL	40	1	7	1

Deux retraits lorsque le point fut marqué.

Montréal	000	000	0000	000-0
Chicago	000	000	000	000-1

E – Spangler, Bateman. DJ – Chicago 1. LSB – Montréal 10, Chicago 12. 2B – Mota, Laboy, Jones. BS – B. Williams, Wills, Kessinger. V – J. Niekro, Spangler.

	MI	CS	P	PM	BB	RB
Morton	9	6	0	0	3	3
Sembera, P. 0-1	2	3-3	0	1	1	3
McGinn	0	1	0	0	0	0
J. Niekro	9	7	0	0	1	2
Abernathy, G. 1-0	3	0	0	0	2	2

Durée: 3:02. — Assistance: 7,281.

Baseball

LANCEURS PROBABLES AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Kansas City (Butler 0-0) à Oakland (Dobson 0-0)
Minnesota (Boswell 0-0) à Californie (May 0-0), (s)
Chicago (Ellis 0-0) à Seattle (Segui 0-0), (s)
New York (Stottlemyre 1-0) à Détroit (McLain 1-0)
Boston (Brett 0-0) à Cleveland (Williams 0-0)
Washington (Bosman 0-0) à Baltimore (McNally 0-0)

Ligue Nationale

St. Louis (Giusti 0-0) à New York (Cardwell 0-0)
Philadelphie (Jackson 0-0) à Pittsburgh (Bunning 0-0)
Montréal (Grant 0-0) à Chicago (Jenkins 0-0)
Cincinnati (Nolan 0-1) à Atlanta (Jarvis 0-0)
Los Angeles (Singer 0-0) à Houston (Blasingame 0-0), (s)
San Francisco (Marichal 0-0) à San Diego (McBean 0-0)

HIER

Philadelphie	010	000	000	–	1	5	0
Pittsburg	001	012	21x	–	7	12	1

Johnson 0-1, Wagner 6, Peraza 8 et Ryan; Moose 1-0 et May. Clr: Phi-Callison 1, Pitt-May 2.

Montréal	000	000	000	000	–	0	7	1
Chicago	000	000	000	001	–	1	7	1

12 manches

Morton, Sembera 10, McGinn 12 et Bateman; Niekro, Abernathy 10 et Hundley. G.-Abernathy 1-0. P-Sembera 0-1.

Ligue américaine

Boston	000	000	100	000	0001	–	2	9	1
Cleveland	010	000	000	000	0000	–	1	12	1

16 manches

Ellsworth, Lyle 9, Wenz 12, Landis 14 et Gibson; Siebert, Romo 10, Burchart 12, Paul 12, Hamilton 13 et Arcue. G-Landis 2-1. P-Hamilton 0-1. Clr-Cleveland, Hoston 2.

New York	000	101	034	–	9	9	2
Détroit	000	000	211	–	4	10	4

Burbach, McDaniel 7 et Gibbs; Wilson, Hiller 8, Radatz 9, Kilkenny 9 et Freehan. G-McDaniel 1-0. P-Wilson 0-1. Clrs – New ork, White 1-2, Pepitone 1-3.

Ligue nationale

St-Louis	102	000	102	–	6	11	1
New York	000	002	012	–	5	12	2

Carleton, Waslewski 8, Hoerner 8 et McCarver; Koosman, Taylor 8, McAndrew 9, et Grote. G-Carlton 1-0. P-Koosman 0-1. Clrs – St-Louis, Torre 1. New York, Jones 1.

Les Lions auront du potentiel

VANCOUVER — Les Lions de la Colombie-Britannique, de la Conférence de l'ouest du football canadien, ont annoncé que trois recrues venant d'équipes américaines feraient partie de leur alignement la saison prochaine.

Il s'agit de trois joueurs de ligne: Dave Tobey qui jouait pour les Vikings du Minnesota en 1967 et pour les Broncos de Denver en 1968; de Bill Hayes, qui faisait partie de l'équipe Réserve des Saints de la Nouvelle Orléans l'an dernier et d'Al Smith, qui a porté les couleurs des Cowboys de Dallas.

Le défi a été relevé et le stade est là prêt à recevoir 30,000 spectateurs

L'entrée de Montréal dans la Ligue nationale de baseball a tenu dans une large mesure à la possibilité de construire un stade convenable à temps pour l'ouverture de la saison 1969.

Il s'agissait d'un formidable défi à relever, surtout si l'on songe que la décision finale de construire le stade n'a été prise qu'à la fin de septembre 1968, et de plus, que la construction n'a débuté le 14 novembre seulement.

M. C. A. Boileau, directeur du service des travaux publics de la ville de Montréal, a déclaré que la construction avait été rendue plus difficile du fait que les travaux ont été effectués durant l'hiver.

Afin d'être prêt pour la partie d'ouverture au Parc Jarry à Montréal, lundi, on a décidé de construire le stade en acier galvanisé plutôt qu'en béton armé.

Comme résultat, Montréal possède ce que l'on croit être le premier stade en Amérique du Nord à avoir été construit d'abord en acier galvanisé.

"Nous avons eu la responsabilité de concevoir et de construire un stade d'une capacité convenable pour un grand événement national", a dit M. L. A. Bourgault, surintendant du génie au service municipal des ponts et bâtiments.

"Le stade devait être complètement sûr, réfractaire au feu, agréable sur le plan esthétique, construit en sections mobiles et érigé en un temps exceptionnellement court".

MM. Bourgault et Robert Bélanger, les deux hommes qui ont tracé les plans du stade de 28,450 places, ont étudié une grande variété de solutions possibles au problème que posait la construction de ce stade.

La solution d'une construction en béton a été écartée parce que cela aurait pris trop de temps et que de telles structures auraient été inadéquates pour faciliter de futures modifications.

"L'utilisation de l'acier galvanisé nous donnait le plus grand nombre d'avantages. Nous obtenions une plus grande souplesse, de même qu'une plus grande rapidité" pour la construction.

Si l'on décidait de placer le stade ailleurs, ce stade qui a coûté entre $3,500,000 et $4,000,000, et le remplacer par un autre plus tard, le stade actuel pourrait être démantelé poutre par poutre et reconstruit ailleurs, a-t-il dit.

Environ 1,150 tonnes d'acier ont été utilisées pour sa construction, dont 850 ont été galvanisées, soit toutes les parties qui seront exposées à l'effet corrosif de la neige, de la glace et de la pluie.

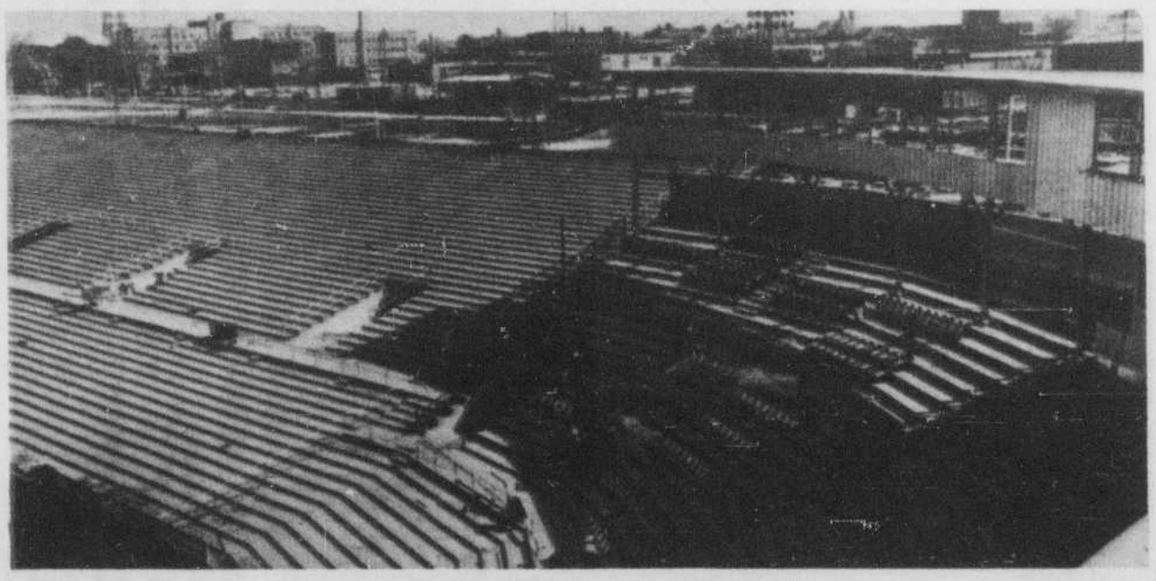

Le stade des Expos au Parc Jarry

Débuts de Candios dimanche à B.B.

Candios, un rejeton de quatre ans du célèbre Adios, en sera à son premier départ officiel en 1969 dans la course principale pour une bourse de $5,000 à l'affiche à Blue Bonnets dimanche après-midi.

Une propriété de Mm. M. Israel et E. Woloz de Montréal, Candios a peu couru comme deux ans en 1967 mais il a été brillant l'an dernier.

En 1968 en effet, Candios cumulait une fiche de 10-3-1 en seulement 19 départs pour un total de bourses de $20,659. Au Sportsman's Park de Chicago, il parcourait le mille en 2:02 et l'on s'attend à ce qu'il réalise une performance de deux minutes cette année.

Candios devra toutefois vaincre quatre ambleurs d'expérience dimanche après-midi. Ils sont Mr. Galaphone, King Tar, Jolltop et Cap Hanover.

Mr. Galaphone, un sept-ans, a remporté la victoire à ses deux premiers départs cette année à Greenwood et Mohawk. A sa dernière course à Mohawk, le 5 avril dernier, il n'avait besoin que de 2:07 pour franchir le mille. L'an dernier, en 17 courses, il a mérité une fiche de 9-3-1 pour des bourses de $23,922.

Mr. Galaphone profitera aussi de l'habile dictée de Keith Waples. Waples a été impressionnant à Blue Bonnets cette année. Avant la grève, il avait terminé six fois premier et deux fois deuxième en douze départs.

Il décrochait aussi les grands honneurs de la course principale trois dimanches d'affilée avec Swinging Time (deux fois) et Double O'Seven.

Au printemps de l'an dernier, King Tar enlevait la série Grattan Bars à Blue Bonnets. Par la suite, aux Etats-Unis, il cumulait une fiche de 10-6-1 en 31 départs pour un total de bourses de $48,553.

Jolltop qui nous arrivait des Maritimes il y a deux ans, est certes l'un des ambleurs qui s'est le plus amélioré sur la scène locale. En 1968, il prenait le départ 40 fois, cumulait une fiche de 10-5-5 et méritait $29,935.

Jusqu'à maintenant cette année, il a couru six fois, gagnant deux fois et se classant troisième à deux reprises également.

A neuf ans, Cap Hanover sera le plus vieux cheval de cette épreuve mais sa fiche à vie est impressionnante. Ce vétéran a en effet enlevé des bourses totalisant $102,926 depuis ses débuts et, l'an dernier, en 29 départs, il cumulait un record de 6-6-8.

Le clou du programme de samedi soir est un amble de $4,000. Star Alan y prendra le départ. Il change de classe après avoir enlevé cinq des 6 épreuves auxquelles il a pris part en moins bonne compagnie.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2132

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Sensationnelle sera l'ouverture des Expos

Le début local des Expos de Montréal de la ligue Nationale de baseball, lundi, contre les Cardinals de St-Louis, sera marqué d'une cérémonie d'une heure au Parc Jarry.

Le Premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand lancera la première balle avant le "play ball" de l'arbitre à cette partie historique.

Il y a encore des billets de disponibles pour assister au match. Ils sont en vente au bureau de l'équipe situé à l'édifice Dominion Square, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, sur la mezzanine, les bureaux seront ouverts samedi et dimanche.

Les cérémonies inaugurales commenceront à 12h.30. La fanfare nationale des forces armées canadiennes, dirigée par le lieutenant-commandant W. J. Gordon, fera les frais de la musique.

Les dignitaires arriveront au terrain à 1h.

Les invités d'honneur seront présentés à la foule, du champ centre, par le maître de cérémonies Claude Mouton. Outre M. Bertrand, seront sur les lieux le Commissaire du baseball Bowie Kuhn, le président Warren Giles, de la ligue Nationale, le maire Jean Drapeau, le président du comité exécutif Lucien Saulnier, le vice-président du comité exécutif Gerry Snyder, le président du conseil d'administration Charles R. Bronfmann, le président des EXPOS John McHale et les directeurs de l'équipe.

Il y aura ensuite présentation des joueurs des Cardinals de St-Louis. Marc Gélinas chantera "LES EXPOS SONT LA", puis on présentera l'équipe.

Les hymnes nationaux seront entendus et le lancer de la première balle suivra par le premier ministre Bertrand. La partie commencera à 1h.35.

2 recrues à Régina

REGINA — Les Roughriders de la Saskatchewan de la Conférence de l'ouest de la ligue canadienne de football, ont annoncé avoir mis deux joueurs américains sous contrat pour la prochaine saison.

Il s'agit de deux anciens joueurs universitaires.

Jack Rust, un bloqueur défensif de 22 ans mesurant six pieds trois pouces et pesant 245 livres, vient de l'université de l'Oregon.

Carl Heilman, un secondeur de ligne de 22 ans mesurant six pieds et pesant 220 livres est un produit de l'université de l'ouest du Texas.

1ère course d'entraînement des cyclistes

Le bureau de direction de l'U.C.Q. présentera en fin de semaine, sa 2ème course cycliste dite d'entraînement d'avant-saison. On se rappelle qu'en fin de semaine dernière, plus de 60 cyclistes se sont présentés pour débuter l'entraînement d'une saison que l'on prévoit fantastique. Encore une fois, grâce à la collaboration des autorités municipales de Ville d'Anjou et grâce au travail de l'infatigable René Paquin, les cyclistes pourront s'entraîner dans le Centre Industriel de Ville d'Anjou. Le déaprt pour les Cadets sera donné Boul. Ray Lawson à 9:00 a.m., pour les Juniors à 10:00 a.m. et à 11:00 a.m. pour les Seniors A et B.

Le président de l'U.C.Q. a tenu à préciser que contrairement à certaines observations et opinions émises la semaine dernière, ce début de saison est plus que satisfaisant. "A chaque année, c'est la même chose, plusieurs coureurs attendent à la toute dernière minute pour s'enregistrer et à chaque saison on se demande si spécialement dans la catégorie Senior, la représentation sera adéquate. Je ne m'inquiète absolument pas car dès que le soleil fera son apparition et que les compétitions se rapprocheront de plus en plus, la bonne vieille "piqûre" se fera sentir et tout rentrera dans l'ordre". "De toute façon, avant d'écouter les commentaires de Pierre, Jean et Jacques, ceux qui veulent savoir, devraient s'adresser à qui de droit. Mouton a de plus déclaré être plus que satisfait de l'excellent travail effectué par le sous-district de Québec, qui en fin de semaine présentera sa 3ème course d'entraînement. L'organisation y est parfaite et le nombre de coureurs y est des plus satisfaisants Gérald Langlois et son équipe font un travail du tonnerre et sans l'ombre d'un doute, le district de Québec prendra un essor formidable cette saison".

FORUM
Demain après-midi 1h. p.m.
ÉLIMINATOIRES DE LA L.H.N.
PARTIE "D" (au Forum)
BOSTON vs CANADIENS
PRIX: Sièges à $4.50 dans la terrasse en vente aujourd'hui de 10 a.m. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billets d'admission générale à $4.00 et $3.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'admission générale à $3.00 en vente dimanche à compter de MIDI aux guichets de la rue Atwater et du boul. de Maisonneuve.
AUX ABONNÉS DE LA L.H.N.
Veuillez prendre note que les billets non réclamés à 6 heures aujourd'hui seront cancellés.

achetez marabout-auto
LIVRES À PRIX POPULAIRE EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

gratuitement
sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez tous les deux mois le Magazine Marabout illustré en couleurs.
Marabout Kasan Limitée - 226 Est, Ch. Colomb - Québec P.Q.

TOUS LES SOIRS À 7h.45
EXCEPTÉ LE JEUDI
LE DIMANCHE À 2h.00
Blue Bonnets

Le concile hollandais sera remplacé par un institut pastoral permanent

NOORDWIJKERHOUT (Pays-Bas) (AFP) — La quatrième assemblée du Concile pastoral hollandais a exprimé à l'unanimité de ses membres son appui total au cardinal Bernhard Alfrink, archevêque d'Utrecht et primat de l'Eglise catholique néerlandaise, à l'issue de sa dernière journée de travail au grand séminaire de Noordwijkerhout près de La Haye.

Pendant trois jours, les 109 délégués des douze provinces catholiques hollandaises ont étudié la question du renouvellement des pratiques de la religion et en particulier des "expériences" vécues à ce propos, sans toutefois entrer dans le détail. La seule intervention spectaculaire a été celle du cardinal Alfrink qui vendredi matin à la surprise des délégués a fait annoncer par le président de l'assemblée que les trois aumôniers de l'université d'Utrecht, suspendus à la suite de services eucharistiques oecuméniques célébrés avec des pasteurs des Eglises réformées seraient rétablis dimanche prochain dans leurs fonctions. Cette annonce a été accueillie par des applaudissements.

Les recommandations pastorales du concile portent sur les points suivants:

● Permettre les expériences bien fondées: il est bon de stimuler l'esprit de création, sans pour autant traiter l'Evangile de manière arbitraire.

● Les expériences en relation avec l'oecuménisme prennent une signification toute particulière, dans le contexte de la tâche oecuménique de l'Eglise, qui est en premier lieu une tâche de rénovation.

● L'homélie: il ne doit plus être exclusivement l'affaire personnelle du prêtre, mais le résultat d'un dialogue avec les fidèles.

● Le culte: il devra être simplifié et plus discret. Il faut rompre avec le passé et remplacer l'obligation d'assister à la messe dominicale par une "invitation" à célébrer le sacrifice du pain et du vin. Il faut substituer une participation active à la présence passive.

● Les fonds dont dispose l'Eglise, doivent être consacrés à la formation et à l'équipement du personnel ecclésiastique. Pour cela, il convient de mettre un terme à la construction d'églises imposantes et coûteuses. Là où de nouvelles églises sont nécessaires, on devrait construire des bâtiments sobres et pouvant servir à plusieurs usages.

Plusieurs évêques étrangers assistaient à cette quatrième assemblée du concile pastoral hollandais, dont Mgr Roger Etchegaray, secrétaire de l'épiscopat français et chargé de la liaison avec les épiscopats d'Europe.

Le président de l'assemblée à rappelé, à la fin de la séance, la tâche que mène à bien le cardinal Alfrink, en dépit des problèmes ardus qui se posent au sein de la catholicité aux Pays-Bas.

La prochaine assemblée du concile hollandais, qui sera l'avant-dernière, tiendra ses assises au début de janvier 1970. En avril 1970, le concile sera remplacé par un institut pastoral à caractère permanent.

Les ministres de la consommation étudient la loi des billets à ordre

OTTAWA (PC) — Une conférence fédérale-provinciale a convenu de s'intéresser aux moyens de protéger les consommateurs soumis à une vieille loi régissant les billets à ordre.

La conférence, présidée par le ministre de la consommation, M. Ronald Basford, réunissait pour la première fois les ministres et les autorités provinciaux et leurs homologues fédéraux en vue d'étudier les problèmes de la consommation.

C'est d'abord le gouvernement fédéral qui prendra l'initiative, quitte aux provinces à décider ensuite des amendements nécessaires aux lois pour répondre à la nouvelle situation.

Plusieurs marchands qui vendent des produits à crédit exigent que leurs clients signent, pour ce faire, des billets à ordre. Ces mêmes marchands revendent les billets moyennant de l'argent comptant aux banques ou à des compagnies de finance. Toute entente entre le client et le marchand touchant les services ou les garanties ne figure pas sur le billet, et ni les banques ni les compagnies de finance n'en sont responsables.

La conférence a convenu que cette situation, qui existe depuis nombre d'années, ne se conforme pas aux tendances de la société actuelle en ce qui a trait aux achats à crédit.

Les marchands sans scrupules, en particulier, peuvent donc obtenir de l'argent liquide après la vente à tempérament et, qui plus est, ils ne sont pas responsables des garanties.

Le ministre ontarien des finances et des affaires commerciales, M. Leslie Rowntree, a déclaré au cours d'une interview à l'issue de la rencontre que le gouvernement fédéral a d'abord et avant tout la responsabilité de modifier la loi sur les lettres de change.

Grève, lundi, au CEGEP Edouard-Montpetit

Par 30 voix contre 20, les professeurs du CEGEP Edouard-Montpetit, à Longueuil, ont décidé de déclencher la grève lundi matin afin de protester contre ce qu'ils considèrent comme le congédiement "politique" de quatre de leurs confrères et afin d'accélérer les négociations en vue du renouvellement de leur convention collective.

En principe, la grève est d'une durée "illimitée" mais une autre réunion du syndicat est prévue pour mercredi soir afin de décider de la prolongation ou de la fin de l'arrêt de travail.

Rappelons que six professeurs de ce CEGEP de la rive sud ont appris récemment que leur contrat de travail ne serait pas renouvelé pour l'année 1969-70. Le syndicat prétend que quatre de ces six professeurs sont congédiés bien plus à cause de leurs convictions politiques que pour des raisons strictement professionnelles. Il s'agit de professeurs de littérature et de sciences humaines.

A Maisonneuve

D'autre part, au CEGEP Maisonneuve, où onze professeurs ont reçu leur avis de congédiement, des étudiants et des professeurs ont fondé hier un mouvement qui s'appelle "l'association des étudiants" et professeurs pour un CEGEP démocratique".

Le mouvement entend faire en sorte que les onze professeurs soient immédiatement réengagés et que les structures qui commandent actuellement la répartition des pouvoirs à l'intérieur du CEGEP soient modifiées.

Un porte-parole des étudiants a déclaré au Devoir qu'il s'agissait en fait bien plus d'un comité d'action que d'une association des étudiants et des professeurs. Le comité, a dit l'informateur, se définit d'abord comme un organisme d'opposition et veut démocratiser le CEGEP.

Mercredi dernier, lors d'une journée d'étude, une résolution avait été adoptée qui demandait la formation de ce comité d'action.

D'autre part, une pétition circule présentement à Maisonneuve demandant, outre le réengagement des professeurs, la démission immédiate du directeur des services pédagogiques, le père Armand Arsenault, c.s.c.

On sait finalement qu'un teach-in doit avoir lieu au CEGEP Maisonneuve au début de la semaine, teach-in "rotatif" afin de ne pas contrevenir à l'horaire normal des cours.

Un Canadien soupçonné d'espionnage

OTTAWA (CP) — Rudolph Holata, un Canadien d'origine tchèque résidant à Vancouver-Nord, détenu en Tchécoslovaquie depuis le 6 janvier dernier, a été mis aux arrêts parce qu'il est soupçonné d'espionnage.

Cette révélation a été faite par le ministère canadien des affaires étrangères, hier.

L'ambassade canadienne à Prague a été informée par les autorités tchèques que Holata était soupçonné d'espionnage pour le compte d'une nation "autre que le Canada" avant son émigration en terre canadienne en 1951.

M. Holata est l'électricien-chef de l'aéroport international de Vancouver et, par conséquent, un fonctionnaire du ministère fédéral des transports.

Il n'a pas encore été traduit devant un tribunal. Il a été appréhendé alors qu'il s'apprêtait à retourner au Canada après une visite à ses parents en Tchécoslovaquie.

Les motifs de l'arrestation de M. Holata avaient initialement été gardés secrets parce que, disait-on, c'était une affaire consulaire.

Le ministère des affaires étrangères s'est contenté de dire que son arrestation faisait suite à ses activités en Tchécoslovaquie avant son émigration au Canada.

L'ambassade canadienne à Prague continue de faire des représentations auprès des autorités tchèques pour que la cause de Holata soit entendue. Il semble en outre qu'aucune accusation formelle n'ait encore été portée contre lui depuis le début de sa détention, soit depuis trois mois...

On avait d'abord fixé la date de son procès durant le mois de mars; puis les autorités tchèques annoncèrent que le procès aurait lieu le 8 avril.

Comme motifs du délai on a invoqué le "manque de renseignements" et les difficultés éprouvées par la poursuite à préparer sa cause.

■ en bref

Participation québécoise

Le Québec participera, du 13 au 18 avril, au festival du conseil des arts de Lewiston et Auburn, dans le Maine. M. Wildrif Pelletier, conseiller spécial auprès du ministre des affaires culturelles, représentera M. Jean-Noël Tremblay. Il sera accompagné de M. Clermont Pépin, directeur du Conservatoire de musique à Montréal. L'orchestre symphonique de Québec prendra part au festival sous la direction de Pierre Dervaux.

Rapport Deslauriers

M. Jean Deslauriers, qui faisait partie de la commission d'enquête sur l'enseignement des arts, vient de soumettre dans un rapport son attitude personnelle sur l'enseignement de la musique, en particulier. La commission, présidée par M. Marcel Rioux, a recommandé une transformation complète de l'enseignement des arts et son incorporation au système d'éducation du Québec. Le rapport Deslauriers sera rendu public en même temps que le rapport Rioux.

Reboisement

Le ministère des terres et forêts du Québec a décidé d'intensifier ses travaux de reboisement, en 1969. Le nombre total de semis transplantés sur les terrains privés et publics atteindra 28 millions, soit une augmentation de 10 millions par rapport à l'année dernière. Ces plants ou semis proviendront de dix-huit pépinières de toutes les parties du Québec.

C'est de L'Horizon

sis sur la pente sud du mont Royal, sur l'avenue des Pins, que l'on voit les plus beaux coins de Montréal!

Photographié de l'Horizon

Chaque appartement offre une vue superbe du centre-ville ou de la montagne.

À L'HORIZON, on vit sous le signe de l'excellence des services et du summum du luxe. Venez vous rendre compte par vous-même dès aujourd'hui!

Appartements de 2 chambres à coucher: $315. ou plus

Appartements de 4 chambres à coucher et appartements terrasse également disponibles.

Et l'on ne vous demandera rien pour la vue!

Heures de visite: en semaine de 9h à 20h.
les fins de semaine de midi à 19h.
ou sur rendez-vous

L'HORIZON 1212 av. des Pins ou 3660 Drummond (2 entrées)
Téléphone: 849-5355

Montreal Trust

Le Joie de Vivre
est une des réalisations
les plus marquantes
du domaine Chameran
à Ville Saint-Laurent.
Tout y est conçu
pour offrir un cadre de vie nouveau
où chacun se découvre
un esprit jeune
et chaleureux.

Sa situation privilégiée,
à 15 minutes du centre
par le métro C.N
et à côté de l'autoroute
des Laurentides,
fait du Joie de Vivre
la résidence idéale
de ceux qui mènent une vie active
et qui apprécient la détente
que procure l'évasion fréquente.

Chameran Joie de vivre

Vivez libre et heureux, habitez le Chameran Joie de Vivre!

175, boul. Deguire
Ville St-Laurent
336-5151
Ouvert de 10 h. à 10 h.

le CARTIER

La meilleure adresse en ville

Le seul immeuble de rapport vraiment luxueux du centre-ville. Chaque appartement est le summum de l'élégance.

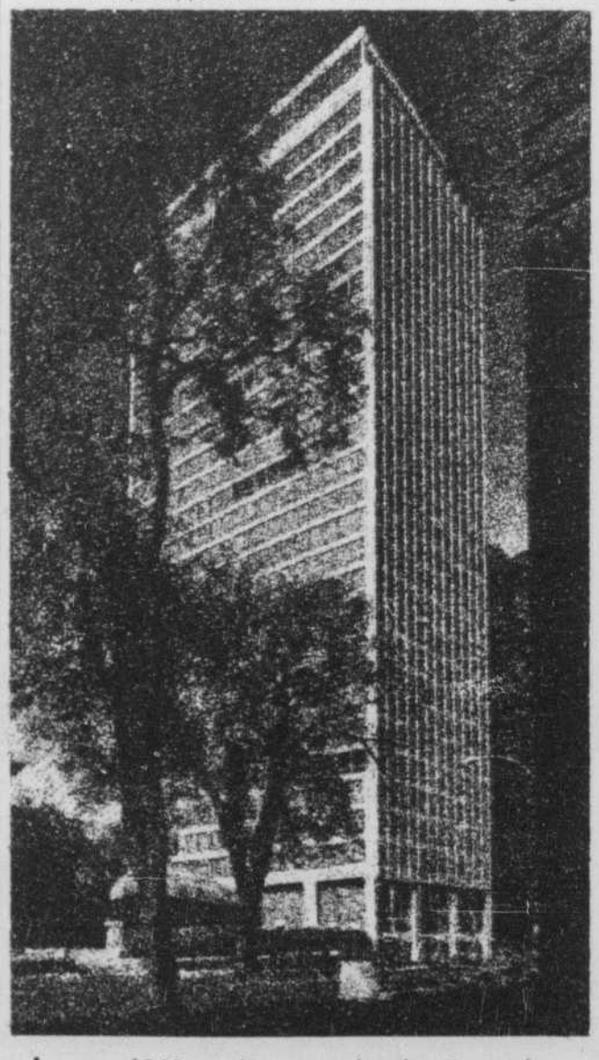

Loyer: $265 ou plus - une chambre à coucher.
$330 ou plus - deux chambres à coucher. Studios et grands appartements également disponibles.

Venez voir ce qui s'est fait de mieux dans le domaine de l'habitation en plein coeur de la ville - demandez au portier de s'occuper de votre voiture lors de votre visite.

Bureau de location: de 10 h à 20 h en semaine, de 11 h à 18 h le samedi, de midi à 18 h le dimanche.

1115 rue Sherbrooke ouest, angle Peel
Téléphone: 845-0422

Montreal Trust

Place Elgin
1100 McGregor

NOUVEL IMMEUBLE A APPARTEMENTS
1100 McGREGOR (angle Peel et Stanley)

1 chambre à coucher, à partir de $160.
2 chambres à coucher, à partir de $240.

849-7061
273-4451

★ Climatisation centrale ★ Antenne maîtresse de TV ★ Piscine ouverte à l'année ★ Draperies fournies
★ Électricité payée ★ Terrasse-soleil ★ Magnifique terrasse ★ Salle de lavage sur chaque étage
★ Service de portier ★ 2 saunas ★ Salle de loisirs ★ Ascenseurs rapides

OCCUPATION MAINTENANT OU PLUS TARD

Ça se voit bien le jour...
Ça se voit bien la nuit...
Ça bouge lentement sur la route...

Qu'est-ce que c'est

?

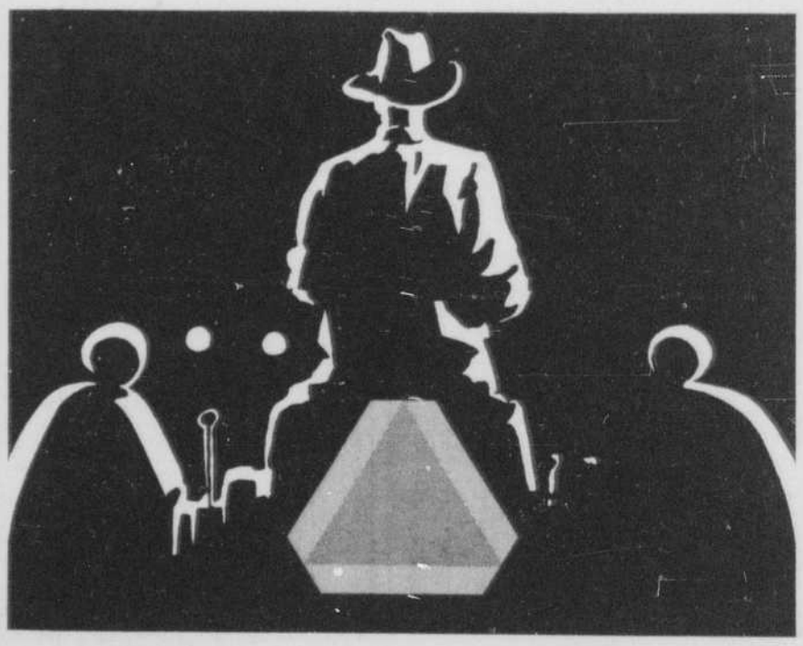

Un nouveau triangle de sécurité qui dit:

PRENEZ GARDE!

Je roule à moins de 25 milles à l'heure.

Le gouvernement du Québec, ministère des Transports et Communications, continue à développer sa politique générale de sécurité routière.
C'est ainsi que depuis le 1er mars 1969, ce triangle qui réfléchit la lumière est devenu obligatoire sur tous les véhicules *dont la marche normale est de 25 milles à l'heure ou moins :* voitures à traction animale, tracteurs, machines aratoires, grues mobiles, niveleuses, machines pour l'entretien des routes, etc.

Il s'agit d'une mesure de sécurité qui protège contre les dangers de collision par l'arrière les cultivateurs, les chauffeurs qui conduisent de tels véhicules ainsi que l'automobiliste qui les suit.
Quand vous le voyez devant vous sur la route, attention! Ce triangle dit: **JE ROULE À MOINS DE 25 MILLES À L'HEURE.**

*On peut obtenir ce triangle sur le marché québecois.
**Assurez-vous que votre triangle est conforme à la norme CSA D198 - 1967.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Transports
et Communications

55-007

Ré-horion, Ste-Agathe

Après une première saison satisfaisante, Yvan Canuel fait de grands projets pour le Festival de Ste-Agathe.

Par Jean Basile

Parmi les initiatives récentes dans le domaine du théâtre, la tentative d'installer un Festival d'été à Ste-Agathe n'est pas la moins intéressante. On sait que la saison estivale est généralement faible à Montréal qui, comme souvent les métropoles, s'endorment un peu sous le soleil. Il est bon de voir se déplacer les centres d'intérêts là où l'air frais et les verdures aident à jouir d'un spectacle. L'efficacité américaine a d'ailleurs largement profité de cet état de fait puisqu'il y a, un peu partout, de ces Centres artistiques d'été qui drainent souvent un public important. Ici est le jazz, ici est la musique, ici la danse et là le théâtre. Est-il besoin de signaler Stratford (Ont.) qui est, sous la direction de Gascon et de Hinch un des grands centres du théâtre au Canada et, plus récemment, le Festival Shaw de Niagara-Falls dont le succès est prometteur, semble-t-il.

Le premier Festival d'été de Ste-Agathe s'est tenu l'an dernier. Il a été fondé par Yvan Canuel qui l'a animé, aidé en cela de collaborateurs dévoués. Quelques chiffres donneront, mieux que tout, l'idée de ce premier festival. Le budget global aura été de $116,000; il s'est étendu sur 14 semaines; il a présenté deux manifestations théâtrales: "Le Cid Maghané" (60 pour cent de fréquentation) et "Ines Pérée" (40 pour cent de programmation) de Réjean Ducharme. Ajoutons à cela de la musique sérieuse et pop, une exposition de peinture. En tout et très exactement 21,904 personnes se sont déplacés pour assister à ces différentes soirées: gens aisés, voire bourgeois selon le recensement; peu de jeunes, "ce qui nous a déçu, dit Yvan Canuel, mais notre saison a commencé tard et nous avons eu la grève de la poste". Le déficit de cette saison, dont le financement officiel n'aura été que de $5,000 venus d'Ottawa, s'est soldé par $56,000; le directeur artistique et d'autres collaborateurs ayant renoncé à leur salaire, le déficit réel a été net de $24,000; ce qui est assez modeste, compte tenu de la grandeur du théâtre disponible qui contient 380 sièges environ.

"C'est fini ... et l'on recommence! Telle pourrait être la formule qui anime Yvan Canuel. Les résultats sont assez bons, tant financiers qu'artistiques pour refaire le Festival qui aura lieu, encore cette année du 25 juin au 7 août. Le Conseil d'administration a changé: Yvan Canuel reste, le nouveau président du conseil d'administration est Laurent Gendron, le vice-président Gaston Cousineau, le trésorier Marcel Frenette et le secrétaire Jean-Claude Rinfret. Ajoutons publicistes, secrétaires, etc ... Il faut du monde pour faire du théâtre.

Il faut du monde pour faire du théâtre; il faut de la loi; il faut de l'ambition. L'ambition d'Yvan Canuel s'appuie sur une expérience de metteur en scène assez exceptionnelle puisque dans toute sa production on n'a signalé que deux échecs ("L'Effet Glapion" et "Sacrés Fantômes"). Elle s'appuie sur quelques principes dont on chante, désormais, les louanges sans fausse honte mais que lui chante depuis plus longtemps. Pour Yvan Canuel le Festival de Ste-Agathe a un sens, clair, précis, qu'il expose.

— Je veux y faire un théâtre qui soit authentiquement de chez nous. Pas un théâtre qui s'appuie sur des idées politiques, séparatistes ou autres mais un théâtre produit complètement par les autochtones. Dès 1962 j'ai signalé que l'on s'appuyait trop sur le grand répertoire français, au détriments d'autres choses. Outre le répertoire français, on jouait des pièces italiennes, espagnoles ou allemandes dans des traductions venues de France, donc conditionnées par un environnement différent. Je n'ai rien contre le théâtre français, symbolisé par Corneille, Racine et Moliere mais, pour une certaine génération, ce théâtre était devenu une facilité; c'était un théâtre encadré, tout prêt, sûr, facile. Il y a là une paresse intellectuelle qu'il faut signaler. D'autre part, il reste clair que nous devons travailler sur le théâtre québécois; nous devons travailler cinq ou dix ans, s'il le faut et le faire avec intelligence et modération. Notre environnement s'exprime par notre théâtre. A nous de le dégager.

Il ne faudrait pas comprendre de travers Yvan Canuel. Il avoue lui-même que l'un de ses rêves est de jouer le Misanthrope. D'ailleurs il montera, cette saison, un Molière à Ste-Agathe. Pour une raison commerciale? Peut-être. Après tout, Yvan Canuel est l'un de ceux qui prétendent que les productions doivent s'amortir d'elles-mêmes.

C'est d'ailleurs pourquoi le projet majeur de ce nouveau Festival de Ste-Agathe repose beaucoup sur la construction d'un nouveau théâtre, l'ancien se révélant trop petit pour couvrir les frais de production. Ce théâtre devrait avoir 900 places. Sa conception est le résultat de ce qu'Yvan Canuel appelle "une longue élucubration".

— Ce sera, dit-il, un théâtre bâtard, mi-italien, mi-élisabethain. Nous avons surtout voulu éviter de faire du nouveau pour du nouveau car le VRAI nouveau est difficile à faire. Ce devrait être ce que l'on nomme un théâtre polyvalent, bien que je n'aime pas le terme. On pourra y jouer un peu de tout, du vaudeville au grand classique, en hiver et en été. D'une façon générale, on a trop construit, ces dernières années, de théâtres d'architectes. Il appartient au poète de limiter son lieu. Faute de pouvoir construire un lieu par poète; nous préférons rester dans une sorte de neutralité.

Après quatre projets, on a retenu une maquette (voir l'illustration). Accolé à la montagne, le théâtre profitera de la déclivité naturelle pour asseoir celle de la salle. Son ouverture de scène est de 30 pieds, sur 40 pieds de profondeur; hauteur 22 pieds avec 40 pieds de cintres. Sans être extraordinaire, l'ensemble, tout classique, offre les possibilités habituelles. Quand au théâtre de la Sablière, il deviendrait atelier et magasin.

Deviendrait? Le conditionnel est ici nécessaire car le futur théâtre n'est encore qu'un projet sur papier. Sa construction coûtera quelque $135,000. Le Festival de Ste-Agathe vient donc de lancer une campagne de souscription de 261,000 dollars. La campagne est conçue comme une campagne privée, sur le modèle de celle qui aida, autrefois, à la fondation de Stratford. Il est encore trop tôt pour voir le résultat de cette campagne qui, selon les spécialistes consultés, devrait aboutir. Lancée lundi dernier, elle se terminera vers la fin juin; dès les premières semaines, on pourra faire des prévisions et décider de la mise en oeuvre du théâtre dont l'érection devrait prendre un maximum de deux mois.

Délais court?

— Mais, nous dit Yvan Canuel, nous ne voulons pas en faire un monument destiné au futur mais le lieu le plus simple possible où la vraie valeur ne sera pas dans les murs mais dans les productions que l'on y fera.

Ces productions seront un peu ce que sera le théâtre disponible, nouvelle salle ou théâtre de la Sablière. Répétons que le Festival de Ste-Agathe aura lieu d'une façon ou d'une autre ... avec plus ou moins de faste, voilà tout. On y verra, en tous cas, "Le médecin malgré lui" de l'auteur français Molière avec (selon les ouidire) Olivier Guimond. On y verra aussi, bon vent mal vent, une production canadienne dont le titre n'a pas été dévoilé. Si le grand théâtre est construit, Yvan Canuel aimera monter "Cola et Colinette", opéra canadien comme l'on sait. Il y aura, par surcroît des concerts: musique classique et musique contemporaine, 2 concerts "pop", un concert de jazz. Il se peut que l'on y organise encore une rencontre. Cette dernière initiative n'est pas confirmée.

— En fait, dit Yvan Canuel, nous voulons faire de Ste-Agathe non pas un Festival d'été où l'on verrait, traditionnellement, une pièce gaie, charmante, de divertissement mais un lieu d'Evénements, au même titre que la venue de Hallyday au Centre sportif Paul-Sauvé.

D'ailleurs pourquoi l'été contredirait-il le sérieux et pourquoi le sérieux s'opposerait au plaisir?

Plaisir, sérieux ... Tout cela intéresse forcément la municipalité de Ste-Agathe qui ne peut voir qu'avec joie les gens envahir la place. Pratiquement, la municipalité a donc promis une aide directe de $5,000 au Festival ainsi qu'un défravement du coût de la construction du théâtre pouvant aller jusqu'à $25,000. Elle a, enfin, mis à la disposition du Festival un très vaste territoire pour le prix de location symbolique de $1., sur un bail courant pour 99 ans. Pas plus pas moins.

Et le reste?

Le reste est plus aléatoire. Nous avons dit plus haut que le Conseil des arts d'Ottawa avait donné, l'an passé, la somme de $5,000 dollars pour aider au financement des pièces de Réjean Ducharme. Quebec, quant à lui, n'avait rien donné.

Cette année rien n'est encore décidé. Yvan Canuel se croise donc les doigts et pense, mentalement, le mot que l'on dit explicitement dans les coulisses lors de la première d'une pièce. Il y croit sans espérer ou il espère sans y croire. Dans le grand jeu de la répartition de l'argent nombreux sont ceux qui attendent aux ratteliers des Conseils des arts. Le précepte chrétien est roi, quoique mal employé trop souvent: "Beaucoup d'appelés, peu d'élus".

L'expérience prouve que l'on n'obtient rien sans foncer. Yvan Canuel fonce donc. Il fut un temps où il souhaita transformer le cinéma Français de la rue Sainte-Catherine en théâtre. Montréal, métropole, semble saturée de grands ensembles théâtraux. Son idée de Ste-Agathe paraît, doit paraître, plus intéressante, plus profitable, plus saine. Quand Yvan Canuel compare Ste-Agathe au Festival d'Avignon (ville avec laquelle il souhaiterait d'ailleurs voir Ste-Agathe se jumeler), à celui de Bayreuth, etc... il va vite et loin; cela ne semble plus ni dérisoire, ni insensé. Sans doute, l'argent qu'il faut y investir, en ce temps de disette artistique ou l'on construit un grand théâtre à Québec, un autre à Ottawa, est une pierre d'achoppement contre laquelle on se butera tôt ou tard. Mais, somme toute, les demandes d'Yvan Canuel et de son Conseil d'administration sont assez modestes si l'on compare le coût de sa saison, y compris la construction d'une salle, aux diverses subventions qui vont ici où là.

D'ailleurs, comme disait Monsieur Chose des grands magasins, "si le Festival de Ste-Agathe n'existait pas, il faudrait l'inventer". Il est inventé, qu'il vive et qu'on lui permette de vivre.

Yvan Canuel

Bonjour, Claude Jasmin

Après un certain silence, Claude Jasmin revient au roman, plus libre et plus jeune que jamais.

Par André Major

Il y a dix ans ou pas loin, un jeune homme, désorienté à Radio-Canada, publiait dans les Ecrits du Canada français un premier roman, "Et puis tout est silence", inédit par les Editions de l'Homme en 1965. Comme le temps passe! On a l'impression que c'est hier que Claude Jasmin remportait le prix du Cercle du livre de France pour "La corde au cou".

Ce roman le consacrait du jour au lendemain. Il sortait de l'obscurité pour devenir le jeune romancier québécois qui promet tout. A-t-il tenu parole? Certains commencent à en douter. Il suffit pourtant de le suivre pas à pas: en 1961, c'est-à-dire un an après avoir remporté son prix, il publie "Delirez-nous du mal"; un petit sauf jusqu'en 1964, et voilà chez Deom, "Ethel et le terroriste", et plus, en 1965, "Pleure pas, Germaine"; en 1967, "Les coeurs empaillés", et finalement, "Ruhbaud, mon beau salaud", qui sort des presses, et qui n'est pas un roman, mais une sorte de confession, de commentaire lyrique sur la passion de Rimbaud.

Jasmin choisit toujours des héros marginaux, exdéputés, des inadaptés, vraiment des héros modernes. Rimbaud, penser-y, c'est le voyageur infernal; c'est ce lui des Illuminations, mais c'est aussi celui qui vendait des armes, le négrier, et tout le reste. Comment en est-il venu à lui, par quels chemins? En lisant mon ménage, j'ai découvert dans ma bibliothèque une biographie de Rimbaud, très vieille, je ne sais même pas de qui, l'édition que j'ai commencé à la page 18. Le style est ancien, mais je lisais entre les lignes. Je l'ai lue d'une traite. Je me rends compte que le Rimbaud que m'a donné Jasmin a fait quelques concessions, lui aussi, que c'est à sa façon un beau salaud. Je sais bien maintenant qu'un homme c'est fait de bon et de mauvais, qu'il a beau se conduire en salaud, s'il a écrit le bon et de Rimbaud que j'admire à fait tout pour l'oublier. Je me suis efforcé de me mettre le coeur à nu, comme j'ai voulu le faire."

— C'est une sorte de bilan, un moment d'arrêt, d'interrogation, et un nouveau départ peut-être.

— Il y a dix ans, j'écrivais "Et puis tout est silence", qui était un récit personnel, où je ne me dégoisais pas. J'y reviens avec mon Rimbaud, la boucle de la boucle est bouclée. Je ne sais pas si j'ai été libre, même s'il en a été ainsi. Mais je crois que j'ai fait divers métiers. Comme je le disais tout à l'heure, je n'ai pas de vocation. Je ne me sens pas d'appel. Je ne me suis jamais dit: "Je veux être écrivain". Je ne me suis jamais dit: "Je veux être peintre". Je ne me suis jamais dit: "Je veux être médecin". Je ne me suis jamais dit: "Je veux être ingénieur". Je ne me suis jamais dit: "Je veux être avocat". Je ne me suis jamais dit: "Je veux être prêtre". Je ne me suis jamais dit: "Je veux être professeur". Je ne me suis jamais dit: "Je veux être journaliste". Je ne me suis jamais dit: "Je veux être homme d'affaires". Je ne me suis jamais dit: "Je veux être ceci ou cela". Je ne me suis jamais dit: "Je veux être ceci ou cela". Je ne me suis jamais dit: "Je veux être ceci ou cela

achetez CHEZ VOTRE LIBRAIRE
marabout
ROMANS - GUIDES - ENCYCLOPEDIES A PRIX POPULAIRES

L'OEIL SUR LES LIVRES

lisez POUR VOUS INSTRUIRE ET VOUS DISTRAIRE
marabout
LES LIVRES DU TOUT SAVOIR EN VENTE PARTOUT

Essai / Pamphile Le May

Faut-il commettre de telles fautes de goût?

par Jean Ethier-Blais

Il y avait une veine cruelle cachée chez Pamphile Le May; on la décèle dans la nouvelle que publie le Père Roman Légaré, dont le **Pamphile Le May** (1) vient à son heure. Notre époque, soucieuse de se fabriquer une littérature, ressuscite de nombreux morts. Après Chapman, pourquoi pas Le May? Le Père Romain Légaré, dont présente Pamphile Le May sous les traits d'un grand malade (toute sa vie assiégé par les diablotins de la dyspepsie), idéaliste, croyant, puriste devant la feuille blanche. Il naît en 1837, année bien cruelle. Le barde chrétien voit le jour alors que Papineau, héraut des forces progressistes, fuit. Le May fait des études classiques; pourtant son style n'aura aucun liant. Dans une lettre à Fréchette, il cite Virgile. Mais ce sont des vers que tout le monde connaît et qui traînent partout: "Tityre, tu patulae recumbans..." Quel tour de force! Rendre Virgile banal! Sa vision du monde est mélancolique. C'est une vaste étendue où rien ne fleurit. A l'horizon, se dresse la croix. Et le péché est là, qui vous damne! Pas plus chez Le May que chez Fréchette, on ne trouve de poème d'amour. Le poète voit, au bord de l'eau, une naïade, qui se coiffe; c'est une paysanne, qui travaille et chante, et danse. Notre Pamphile lui trouve une forme appétante. Mais il a horriblement peur: "Je crois que je me damne", dit-il, invoquant Sainte-Anne-de-Beaupré. Est-ce le dyspeptique? Est-ce le croyant? Je ne sais. Mais cette naïveté est l'ennemie jurée de la poésie. Pamphile Le May se destinait à la prêtrise. La fragilité de son estomac l'empêcha de donner suite à ce voeu pieux. Il se maria et fit quatorze enfants. Il mourut à quatre-vingt-un ans. J'aime ces grands malades qui enterrent toute une génération, dont il faut sans cesse s'occuper, qui ne parlent que de leurs maladies et qui vous regardent en souriant filer vers la mort cependant qu'eux restent sur la rive. Le May fut toute sa vie fonctionnaire; d'abord traducteur, ensuite conservateur (pendant vingt-cinq ans) de la bibliothèque du Parlement de Québec. Vie sage, rangée, consacrée aux livres et à l'amour conjugal. Provincialisme de tout cela, repliement sur soi, négation de la vie, de l'épanouissement, des idées. On imagine ce que cet enfouissement représente. Il y a là une morbidité et une arrogance intellectuelle négative qui gênent. A côté de Le May, un homme comme Fréchette fait figure de géant. Il a circulé dans le grand monde, il a cherché à se faire des amis à l'étranger. Le May, lui, ne quittera pas son fauteuil. Son oeuvre sera comme lui, sèche, rapiécée. Le Père Romain Légaré dit fort justement que son époque a profondément marqué Pamphile Le May. Il ajoute: "Les jeunes d'aujourd'hui prennent-ils assez conscience, dans leur dédain injuste, du mérite des pionniers de nos lettres? On peut supposer avec raison que Crémazie, Fréchette et Le May, dans un autre milieu, auraient pu devenir autre chose que ce qu'ils ont été." Bien sûr. Mais il faut rester objectif et donc constater que ni Fréchette ni Le May ni Chapman ne sont autre chose que ce qu'ils sont: de mauvais écrivains qui, d'une part, sont des victimes de leur temps, mais qui, d'autre part, en ont été les chantres et les profiteurs. Ce n'est pas Le May qui, dans la profondeur mystérieuse de sa chair, a vécu Le vaisseau d'or, c'est Nelligan. Et, à la même époque, dans l'oeuvre

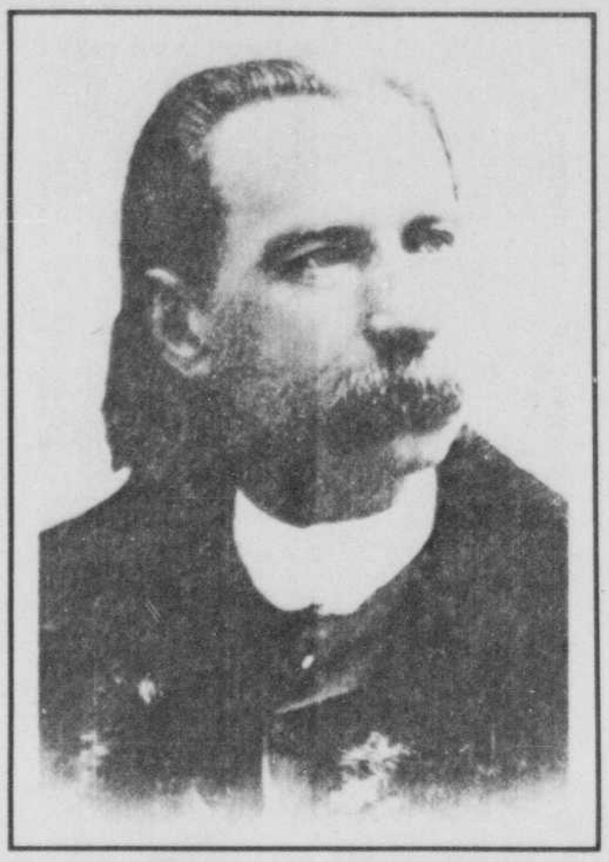

d'une Laure Conan, par ailleurs si lénifiante, court une veine de passion, de questions devant la vie et ses horreurs, qui en dit long sur le désespoir des vraies âmes. Pamphile Le May ne pouvait écrire une poésie brûlante parce qu'il était effroyablement conformiste et petit-bourgeois, guindé, tout à fait l'amateur de bottines à boutons.

C'est ce rapetissement de soi qui lui donne son allure grinçante. Dans **Sang et or**, il reprend le thème du voyageur que des aubergistes assassinent, pour le dépouiller, sans savoir que ce voyageur, c'est leur fils disparu. Mais il y a plus. D'abord les jérémiades constantes du poète qui pleure sur la rive (c'est l'expression même de Le May), qui sent la vie lui échapper et qui reprend les thèmes chers à Hugo sur la permanence de la nature, cependant que l'homme, lui, doit disparaître. De cette souffrance, Le May se gargarise. C'est son leitmotiv, tempéré par le "rayon" radieux de l'espoir. Hantise de la mort, donc. Pensées éternelles, lorsqu'elles s'enrichissent de l'approfondissement de soi. Hélas! il n'y a rien de cela chez Pamphile Le May. Il descent volontiers à l'intérieur de lui-même, mais c'est pour y trouver des formules banales. La foi du charbonnier peut susciter des fables, mais il n'y a pas d'exemple d'une grande pièce lyrique qui repose sur elle. Pamphile refuse le doute; tout est parfait, l'Horloger a bien huilé le mécanisme. Ses plaintes ne s'adressent qu'à la fugacité de la vie. Ou bien, il décrit le réel qui l'entoure. Poésie intimiste? Si l'on veut. Mais, pour moi, la poésie intimiste, c'est celle, qui, à partir d'un objet ordinaire, donne naissance à un monde d'images et de pensées neuves. L'intimisme de Le May est à base de réalisme primaire. Il ne s'élève jamais jusqu'à la pure expression, jusqu'à la beauté. Qu'est-ce donc qu'une poésie qui se comporte toujours comme de la prose? Il suffit de lire, à cet égard, l'Epître de Le May à son ami Sulte pour être édifié.

Ceci m'amène à me demander s'il est utile de publier (sous le titre général de "Classiques") toutes les oeuvres du passé. Quel est l'esprit qui guide la Maison Fides dans ses choix? Pourquoi Le May et pas Hector Fabre? Pourquoi Buies et pas Faucher de Saint-Maurice? Pourquoi Marguerite Bourgeoys et pas les penseurs de l'Institut canadien? Nous en sommes à trente-sept "classiques" et assimilés. C'est plus que la France et l'Espagne n'en comptent. Suffit-il d'avoir écrit quelques recueils de vers illisibles pour être sacré "classique"? Et ces petits livres, présentés avec sérieux (ou bien ironie) par de savants professeurs font leur entrée dans nos écoles, nos instituts, nos universités; on les lit. On lit Chapman et Le May! Incroyable, mais vrai. Et le goût littéraire de la jeunesse! C'est à mon avis une responsabilité très grave que prennent les auteurs et les éditeurs de cette série. Le principe, en soi, est excellent. Encore faut-il user avec discernement du droit d'appeler un écrivain "classique". Je n'en vois aucun dans cette entreprise. Quiconque lit Chapman ou Le May, sinon pour des motifs historiques, commet une faute de goût. Il faut être honnête et dire que des hommes comme Crémazie, Chapman, Le May, Alfred Garneau, ces ancêtres parfaitement respectables, ces artisans des lettres, ces sacrifiés de l'inspiration, ces laissés-pour-compte de l'histoire littéraire, n'ont rien à voir avec la vraie littérature. Ce sont des tâcherons à qui les moyens techniques de l'écriture ont fait défaut. Un homme comme Pamphile Le May ne pouvait être rien d'autre qu'un rimeur. Ce n'est pas parce qu'il se rendait compte de l'avilissement des lettres au Québec à la fin du dix-neuvième siècle qu'il avait du talent. Tous les lieux communs, toutes les chevilles de la poésie la plus terne, on les trouve dans son oeuvre. Qu'on lise (mais quel mauvais conseil je donne là!) **Ultima Verba**. Ce sonnet figurerait à juste titre dans une anthologie du ridicule. Pamphile Le May n'a pas su résister à la voix du démon. Ses fleurs sont des ronces, hélas! et ses élans des cailloux.

(1) Pamphile Le May dans les Classiques canadiens. Fides, Montréal 1969.

LE MONDE HALLUCINANT par Reinaldo Arenas, traduit de l'espagnol, aux Editions du Seuil: la biographie imaginaire d'un dominicain mexicain, prêcheur génial, qui se fit condamner pour ses théories sur l'apparition de la Vierge de Guadeloupe. Ce roman du jeune écrivain cubain n'est pas encore publié à Cuba.

Parutions chez Fides

Fides publie peu d'oeuvres littéraires, mais par contre plusieurs titres paraissent dans d'autres collections. Ainsi, par exemple, dans la coll. Foi et liberté, "Quand les jeunes doutent de Dieu et de l'Eglise", par Jean-Jacques Lavière. "Le chrétien à la barre des témoins", colloque des responsables sociaux du Canada français, "La promotion de la femme", par Marc Rondeau. Dans la collection L'Eglise aux quatre vents, "Les institutions privées et la réforme scolaire", "A propos de l'Encyclique Humanae Vitae".

On note aussi la parution de "Sur le chemin", par Yves Côté, "Pour construire l'Eglise nouvelle", normes d'application du Concile Vatican II, "Le Conseil diocésain de pastorale", et "L'Espion du Vatican", par Walter J.-Ciszek, traduit de l'américain par R. Virrion.

Pour les jeunes, "Les mots de la Bible", "Pierre pêcheur du Christ", "L'Esprit de Pentecôte", trois livres de A.-M. Cocagnac.

LE JARDIN DES LETTRES

Vendredi soir dernier, deux lancements: les Editions de Sainte-Marie ont publié dans leurs Cahiers le fameux "Rapport Durham", dans une nouvelle traduction de Denis Bertrand et d'Albert Desbiens. L'introduction et l'appareil didactique sont de Denis Bertrand et d'André Lavallée. Autre lancement, aux Editions HMH, "Vers un nouveau pouvoir", par Jacques Grand'maison.

•

Mercredi, la maison Marcel Didier (Canada) lançait une nouvelle collection, Studia Phonetica; le premier volume de cette collection s'intitule "Recherches sur la structure phonique du français canadien", par Pierre R. Léon.

•

Lundi prochain, au Musée Canadian Wiser, le Cercle du Livre de France lance le dernier roman de Roger Fournier, "L'Innocence d'Isabelle". D'autre part, vient de paraître dans le livre de poche canadien "Le refuge impossible", de Jean Filiatrault.

ÉDITIONS GARNEAU
POÉSIE

GUIMONT (Madeleine)	Les temps miscibles	$2.50
LACROIX (Georgette)	Mortes saisons	$1.95
LEMIEUX-LÉVESQUE (Alice)	L'arbre du jour	$2.50
MALOUIN (Reine)	Mes racines sont là... Prix Du Maurier 1967	$2.75
PALLASCIO-MORIN (Ernest)	Autopsie du secret	$2.00
PARADIS (Suzanne)	Le visage offensé	$2.75
" "	L'oeuvre de pierre	$2.50
" "	La malbête Prix de la Province de Québec	$3.25
" "	Pour les enfants des morts Prix France-Québec 1965	$3.50
ROBERT (Guy)	Une mémoire déjà	$2.75
DE CHANTAL (Alma)	Miroirs fauves Ill. Kazuo Nakamura	$2.25
LABERGE (Marie)	L'hiver à brûler Ill. de l'auteur (peintre)	$2.75

VIENT DE PARAÎTRE

DESPRES (Ronald)	Le balcon des dieux inachevés	$2.50

LIBRAIRIE GARNEAU LTÉE
47, rue Buade, Québec 4

Vient de paraitre

Comportement linguistique des groupes ethniques à Montréal

par Richard Arès, S.J.
directeur de **Relations**

Ce texte a paru dans **Relations** de mars et d'avril. Étude basée sur les données fournies par le recensement fédéral de 1961. Cette étude prend du relief dans la perspective des discussions autour du bill 85 et des travaux de la Commission Gendron sur les droits linguistiques des citoyens du Québec.

$0.25 l'exemplaire
$2.70 la douzaine
$20.00 le cent

RELATIONS
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal 351

la maison des arts la sauvegarde

GEORGE BOGARDI
sculpteur
du 11 avril au 12 mai 1969
LA MAISON EST OUVERTE DU LUNDI AU JEUDI
de 12 à 18 h.
le VENDREDI, 12 à 21 h.
les samedi et dimanche de 12 à 17 h.
160 est, rue Notre-Dame Montréal

ACHÈTE LIVRES
Fonds de Bibliotheque, Collection & Periodiques.
Librairie Ancienne
Camille Lavallée
7480-Deuxieme Ave.
Montréal 453. Tél.: 728-9023

AUBAINES 1.00
(Par poste $1.15)

PLEXUS
Nos 4, 6, 7, 8, 9, 10
11, 12, 13, 14, 15, 16

LIBRAIRIE TRANQUILLE
67, Ste-Catherine ouest
844-6571

VIENT DE PARAÎTRE
RAYMOND LÉVESQUE
QUAND LES HOMMES VIVRONT D'AMOUR
POEMES - CHANSONS - MONOLOGUES
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
OU CHEZ L'ÉDITEUR
ÉDITIONS DE L'ARC
1335 - CHARLES - HUOT
SILLERY QUÉBEC

LA GUILDE DU LIVRE
offre à ses membres des ouvrages reliés et numerotés, de très belle apparence et à des prix très bas.

Pour devenir membre, il suffit de verser un dollar de droit d'inscription et d'acheter pour au moins $10 (dix) par an.

* Pas de livre à l'examen ou à refuser;
* Pas de sollicitations d'aucune sorte (contrairement aux clubs de livres);
* Pas de frais de poste et d'emballage (partout au Canada);
* Service gratuit de la revue littéraire "Bulletin de la Guilde"

devenez Guildien... inscrivez-vous sans tarder en nous retournant le bon ci-dessous

Je desire m'inscrire à la GUILDE DU LIVRE et je verse ce jour mon droit d'inscription (un dollar) Je recevrai donc prochainement le bulletin mensuel.

Nom. . . . . .
Adresse . . . . . .
. . . . . .

(Prière aux anciens membres de se faire connaitre au nouveau distributeur exclusif:

Marcel Broquet - La Guilde du Livre
(Librairies Liaisons-Verdun Ltée)
4900 av. Verdun - Montréal 204
766-3643

Nouveautés de mars et avril à la GUILDE DU LIVRE

Louis Aragon	les Cloches de Bâle (roman)	$ 3.75
Elsa Triolet	l'Inspecteur des Ruines (roman)	3.75
Norman Mailer	un rêve americain (roman)	3.75
Marivaux	la vie de Marianne (classiques)	3.75
Andre Castelot	Bonaparte - 2 volumes (coll. Histoire)	9.25
Charles Ford	Histoire du Western	7.35
Augustin Thierry	Récits des Temps Mérovingiens (coll. Classiques)	2.85
Michel Philippot	Stravinsky (coll. Musiciens de tous les temps)	3.30
Gunter Grass	le Chat et la souris (romans)	3.75
John Braine	une Pièce au soleil (roman)	3.75
C.S. Forester	Fenêtre sur jardin (policier)	2.55
Rappel: C. Jelenski	LEONOR FINI (magnifique volume d'art - 150 illustrations en noir - blanc et couleurs sur vignettes collées. Gouaches, dessins (2e édition)	23.10

TOUS CES OUVRAGES RELIÉS, NUMEROTÉS.
COMMANDEZ MAINTENANT (en ajoutant un dollar si vous n'êtes pas membre)
Pas de frais de poste partout au Canada - Bulletin littéraire gratuit aux membres.

VIENT DE PARAÎTRE...
JASMIN
ENFIN! UN RÉCIT SINCÈRE, ENGAGÉ... LE LIVRE LE PLUS ÉTONNANT DE CLAUDE JASMIN
... AUX ÉDITIONS DU JOUR
RIMBAUD MON BEAU SALAUD!
VIENT DE PARAITRE AUX EDITIONS DU JOUR...
En vente partout à $2.50 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

DEMANDEZ LES CLASSIQUES
GARNIER-FLAMMARION GF
TEXTE INTÉGRAL - FORMAT DE POCHE
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'OEIL SUR LES LIVRES

COLLECTION
GF GARNIER-FLAMMARION GF
TOUS LES AUTEURS CLASSIQUES FRANÇAIS
LES AUTEURS CLASSIQUES ÉTRANGERS
GRATUITEMENT, CATALOGUE SUR DEMANDE A
FLAMMARION-QUÉBEC, 675 Bld. Père Lelièvre, Qué. 8, P.Q.

Les poches

Parmi les nombreux livres de poche qui paraissent chaque semaine, nous retenons ici les meilleurs titres parus, dans des disciplines différentes.

DOSSIER DE L'EUROPE DES SIX, établi par Maryse Charpentier. Marabout Université, No 176, 1969, 336 pages. Edition originale.

Parmi les nombreuses réalisations des éditions Marabout il en est une dont il faut dire l'originalité et la grande utilité. Il s'agit de ces "dossiers" réalisés en collaboration, et qui portent généralement sur un sujet d'actualité. C'est ainsi qu'à l'occasion du cinquantenaire de la Révolution d'octobre paraissait un volumineux Dossier Russie (Nos 114 et 115). Aujourd'hui les sujets les plus divers, qu'ils se rapportent à la science, à la littérature ou à l'histoire, se trouvent au sommaire de la collection avec des dossiers sur la cybernétique (No 150), sur Molière (No 47), sur Napoléon (No 17)...

Au Dossier de l'Europe de l'Est (Nos 158 et 159) paru il y a quelques mois vient s'ajouter un **Dossier de l'Europe des Six** (No 176). Il ne s'agissait pas ici de dresser un tableau comparatif des six pays engagés dans la grande aventure d'une Europe unie dont le si connu Marché commun ne devait constituer qu'une première étape. Il s'agissait au contraire de définir la Communauté européenne, de dire ses réalisations et les graves problèmes auxquels elle doit faire face, de dégager enfin ses rapports avec le reste de l'Europe (la Grande-Bretagne, en particulier), et avec le monde. A l'heure où la vieille Europe est en train de redéfinir, pour ne pas dire redécouvrir, sa place dans le monde, où le sentiment européen se fait de plus en plus fort, une telle synthèse devenait indispensable. D'autant plus que ce dossier se révèle être, à la lecture, une mine de renseignements. Qu'on prenne par exemple le chapitre où Mme Maryse Charpentier démonte le système institutionnel fort complexe qui permet le fonctionnement de la Communauté européenne, ou cet autre de M. Vittorio Pons qui retrace la longue et combien difficile construction politique de l'Europe réduite à six en attendant des lendemains meilleurs. Ce sont là des chapitres où la sûreté de l'information s'allie admirablement à la clarté de l'exposé. Une table des sigles et un index, qu'on trouvera en fin de volume, font de ce dossier l'indispensable ouvrage de références qu'une abondante illustration photographique rend des plus agréables.

LA CRISE DU MONDE MODERNE, de René Guénon. Gallimard, Idées, No 177, 183 pages.

Au lendemain du Mai français, Malraux a parlé de "crise de la civilisation." Oui. Notre civilisation est en crise: personne n'en doute. Nous approchons de la fin d'un monde, nous prévenait M. Guénon dans ce texte qu'on réédite aujourd'hui et qui date de 1946. Si ses vues vont souvent à contre-courant des thèses dominantes de notre époque, sa critique de la civilisation matérielle de l'Occident reste toujours actuelle.

Poésie

Deux poètes: Paul Eluard et René Char.

Gallimard continue d'exploiter son fonds poétique avec le plus grand bonheur en rééditant ses principaux poètes en format poche dans la série "Poésie". Deux poètes, deux titres à signaler: POESIE ININTERROMPUE de Paul Eluard qui devient ainsi le troisième recueil du poète à paraître dans cette collection. On avait déjà publié de René Char, "Fureur et mystère", avec une préface d'Yves Berger, on pourra lire aujourd'hui LES MATINAUX, et LA PAROLE EN ARCHIPEL qui ont été réunis en un même volume.

Jean-Pierre Tadros

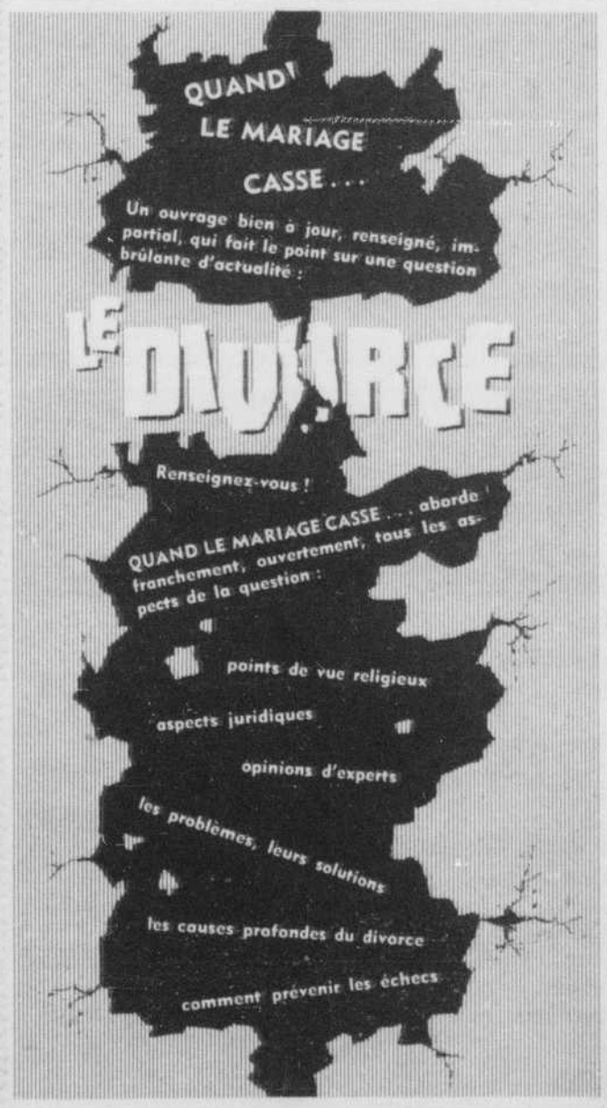

les éditions de l'heure

QUAND LE MARIAGE CASSE..., une publication des ÉDITIONS DE L'HEURE, est en vente chez votre libraire. Vous pouvez aussi vous la procurer en utilisant le coupon ci-dessous. $1.00 l'exemplaire.

3826, rue Saint-Hubert, MONTRÉAL 132, Québec
Ci-inclus mon chèque ou mandat au montant de $.....
Veuillez me faire parvenir ..... exemplaire(s) du dossier QUAND LE MARIAGE CASSE...
Nom .....
Adresse .....

D'Allemagne / "Auto-da-fe" d'Elias Canetti

Cet ultime recours: l'ironie

par Naim Kattan

Elias Canetti est né en 1905 en Bulgarie de parents juifs espagnols. A six ans il accompagne ses parents en Angleterre puis, son père étant mort, sa mère l'emmène à Vienne. Il fait ses études à Francfort, à Zurich et les termine à Vienne où il s'installe jusqu'en 1938. La montée de l'hitlerisme l'oblige à se réfugier en Angleterre où il vit encore.

Il y a des romans qui s'imposent d'une manière différente à chaque époque et auxquels chaque génération donne une lecture nouvelle. Auto-da-fé en est un exemple remarquable. Ecrit avant l'arrivée de Hitler au pouvoir, ce grand roman fut publié pour la première fois en 1935. Il fut traduit en France après la seconde guerre mondiale sous le titre: "La tour de Babel" et voilà que les éditions Gallimard en publient une nouvelle traduction. Pour le lecteur allemand "Auto-da-fé" est une oeuvre prémonitoire. Pour le lecteur anglais, français ou américain il pourrait être considéré comme un roman prophétique. Trente-cinq ans après sa rédaction, "Auto-da-fé" apparaît comme l'une des grandes oeuvres romanesques de notre époque. Indéniablement, Elias Canetti est un grand précurseur. Sociologue rendu célèbre par son livre "Masse et puissance", dramaturge, Canetti a parmi les premiers, su faire profiler devant le lecteur, dans son premier et unique roman, ce que l'on a pris l'habitude d'appeler le monde de l'absurde.

Le principal personnage de ce roman se nomme Peter Kien. C'est un savant, un des éminents sinologues de sa génération. Grand, maigre il vit dans sa bibliothèque personnelle qui est impressionnante. Nouveau Don Quichotte, Kien poursuit une grande aventure. Il n'a pas besoin de parcourir le monde. Il le tient prisonnier, enfermé dans les multiples pages imprimées qu'il possède. Les livres sont des êtres. "En rendant meilleur l'homme, que les formes de la justice, je devrais dire de l'injustice actuelle, autorisent à disposer librement des livres, comme si c'étaient des bêtes, des esclaves ou des ouvriers, vous rendez aussi plus supportable le sort des livres qui lui appartiennent. Arrivé chez lui quelqu'un à qui l'on aura de cette manière rappelé son devoir, se jettera aux pieds de ceux qu'il a considérés jusqu'ici comme des serviteurs alors que, du point de vue de l'esprit, c'était lui qui devait les servir, et il fera le serment de s'amender. Et même si quelqu'un est assez endurci pour ne pas s'amender, ses victimes, par le rachat, seront arrachées à l'enfer".

Kien devient donc le serviteur de ces êtres vivants que sont les livres. Ses besoins personnels sont réduits. Il doit s'assurer avant tout de la santé de ses livres. Aussi engage-t-il une bonne, Thérèse. Son travail se résume à épousseter, chaque jour, plusieurs rangées de livres. Certes elle a ses besoins propres. A cinquante-six ans, elle est encore coquette et rêve d'amour.

Kien n'a rien à lui dire et ne veut avoir aucun contact avec elle. Et, cependant, il souhaite ardemment la garder à son service. Il est prêt à toutes les concessions. Il l'épouse. Ceci ne fait qu'augmenter les besoins de Thérèse qui deviennent désormais des exigences. Elle veut acheter une chambre à coucher. Elle veut disposer d'un plus grand espace dans l'appartement. Elle veut que l'on sache qu'elle est une femme comme il faut puisqu'elle est mariée. Elle représente la pensanteur physique de la vie. Entouré de ses livres Kien ne peut que lui opposer une résistance passive. Elle envahit petit à petit son domaine, ajoutant des meubles, et finit par le chasser de son appartement. Muni de son carnet de chèques Kien déambule d'un hôtel à l'autre. Il s'associe à un personnage qui n'est sans doute qu'une autre dimension de son être. C'est un nain bossu. Il est Juif. Il s'appelle Fischerle. Il rêve d'être champion d'échecs. Ainsi, alors que pour Kien l'esprit est un instrument d'acquisition de la connaissance qui finit par envahir le réel sans exercer un contrôle ni sur l'esprit ni sur la vie, pour Fischerle l'esprit est un exercice gratuit, pur qui se nourrit de sa propre substance. Mais si les livres, ces êtres vivants demeurent dans les rangées, leur existence est-elle autre chose qu'une abstraction?

Kien va d'une chambre d'hôtel à l'autre, accompagné de Fischerle, transportant une bibliothèque ambulante. Elle se résume le plus souvent en titres de livres qu'il voudrait acheter mais qu'il ne possède pas et en papier d'emballage qu'il étale à son arrivée dans chaque nouvelle chambre. Fischerle et Kien sont des infirmes, mais il s'agit uniquement de leur corps. Chez d'autres c'est l'esprit qui est infirme. C'est le cas sans doute de Thérèse pour laquelle les livres qu'elle a époussetés pendant huit ans sentent toujours le cadavre.

L'on avance lentement dans ce long roman de près de six cents pages où l'action ne faiblit pas. Souvent on se perd dans les méandres d'un réel qui nous paraît saisissant de clarté, de force et d'opacité, mais qui nous échappe tout le temps. En fait, chacun des personnages est vrai, dans la mesure où l'on accepte qu'une hallucination et qu'une obsession soient vraies par le fait même qu'elles dominent les vivants. "Une hallucination vit dans la mesure où elle n'est pas combattue. Il faut avoir la force de regarder en face le danger où l'on se trouve. Il faut emplir sa conscience de l'image que l'on redoute. Il faut rédiger le mandat d'arrêt de l'hallucination, et l'avoir constamment à sa disposition. Il faut s'obliger à regarder la réalité en face, voir si l'on y découvre l'hallucination".

Dans "Auto-da-fé" l'on ne parvient pas à dominer l'hallucination et c'est elle qui emporte la vie qu'elle tient prisonnière. En effet, Kien finit par se brûler lui-même dans un terrifiant incendie qu'il allume. Car si sa bibliothèque n'est pas une introduction au réel, une exploration du réel, mais une prison qui ne laisse pas pénétrer le réel, c'est donc une chimère qu'il a poursuivie et mieux vaut-il la détruire même si, en ce faisant, il s'offre lui-même en holocauste.

D'autres personnages grotesques et excessifs peuplent ce livre. Leurs obsessions ne leur donnent pas une consistence mais les rendent dérisoires. C'est le cas du concierge de l'immeuble où habite Kien! un ancien policier qui a pour Thérèse un désir de brute et de sadique. C'est aussi le cas d'une vendeuse de journaux minée par un amour impossible pour Fischerle. Il y a aussi le frère de Kien, Georges, gynécologue, psychiatre qui vit à Paris. S'il est demi-fou c'est que ceux qu'il a à soigner le sont totalement. Il croit en la possibilité de transformer le monde. C'est que pour lui ce que Canetti a longuement étudié: la masse, a un rôle historique à jouer. Et si Georges Kien a quelque chose de farfelu c'est que Canetti adresse des flèches acerbes à Freud.

"Auto-da-fé" est d'une richesse extrême et il faudrait une étude très longue pour démêler les thèmes qui s'entrecroisent, les correspondances, les significations diverses de chaque personnage. Je me contenterai ici de dresser quelques jalons. Kien c'est d'abord l'individu, le solitaire qui croit en la puissance non pas tellement de l'esprit que de l'héritage de connaissances. Une bibliothèque c'est une civilisation. Mais les livres ces êtres sans visage représentent la masse qui envahit l'homme solitaire à moins que celui-ci ne les domine, ce qui n'est pas le cas de Kien. Il n'y a donc pas une contradiction essentielle entre l'accumulation de connaissances et l'envahissement d'une masse aveugle. L'on voit ce qu'il y a de prémonitoire dans cet ouvrage par rapport à l'Allemagne. Mais ce qui donne à "Auto-da-fé" une plus grande actualité c'est que son interrogation ne cesse pas de nous poursuivre après la fin du nazisme. Et l'acquisition des connaissances n'est pas davantage une sauvegarde, à notre époque, contre la montée d'une sauvagerie destructive.

Kien ne parvient pas à rejoindre les autres parce que son langage l'en sépare. C'est le cas de chacun des autres personnages. Thérèse aussi a son langage, même si celui-ci est limité. Car chacun de ces personnages représente l'une des obsessions éternelles de l'homme: la conquête brutale du réel, la volonté avide de le posséder, l'exercice d'un esprit qui cherche une évasion qui n'est qu'un moyen détourné d'affirmer sa puissance.

Tous ces êtres séparés n'arrivent à se rejoindre qu'en se détruisant. L'on a accumulé des connaissances, des objets (les meubles de Thérèse) mais l'on n'a pas trouvé encore le moyen d'établir un rapport avec le réel, d'avoir un accord avec le monde. Aussi, l'esprit lui-même, au lieu de construire une civilisation au lieu de jeter le pont entre l'homme et le monde, de susciter une harmonie entre l'homme et le réel, l'esprit finit par être une dramatisation, un théâtre. Et la bibliothèque de Kien l'emporte dans les flammes parce qu'elle n'a pas imposé sa présence dans le monde du réel. Il ne faut pas croire que Canetti abuse des imprécations sombres. Son livre est plein d'humour et l'ironie est le recours ultime de l'artiste qui refuse de reconnaître l'impuissance de l'esprit, annonciatrice de la disparition de l'homme.

"Auto-da-fé" par Elias Canetti (traduit de l'allemand par Paule Arhex). Editions Gallimard, Paris.

N.B. Je lis dans Le Devoir du 5 avril la lettre que m'adresse M. Gérard D. Farcy, à propos de mon article sur Artaud et Ghelderode. Il "avoue humblement" qu'il n'a pas lu les lettres d'Artaud auxquelles j'ai consacré mon article. Ce qui ne l'empêche pas de prétendre rectifier et contredire. J'ai même l'impression qu'il a négligé de lire mon article. Je n'avais nullement l'intention de démontrer l'importance d'Artaud et de Ghelderode, car il me semble qu'il s'agit là d'une évidence. Si telle avait été mon intention, j'aurais cité une liste de noms au moins aussi longue que celle de mon correspondant. Mon dessein n'était pas de faire preuve de mon savoir. Je rappelle donc le sujet de mon article! Pour Artaud et pour Ghelderode le théâtre était un moyen, un instrument, d'établir un rapport avec le réel. Pour l'un et pour l'autre cela a abouti à une impasse. Ghelderode a fini par vivre sa propre légende sans éprouver le besoin d'écrire d'autres pièces et Artaud dit dans sa lettre à Breton "Je me suis rendu compte du fait que le seul langage que je pouvais avoir avec un public était de sortir de mes poches des bombes et de les lui lancer à la face dans un geste d'agression caractérisé". M. Farcy me reproche de ne pas parler des écrits de 1938 d'Artaud et de Ghelderode. Il existe déjà un grand nombre d'études et d'ouvrages qui sont consacrés à ces écrits. Dans mon article je fais état de deux événements: la publication de lettres inédites d'Artaud et le témoignage d'un célèbre poète belge, Roger Bodart, qui non seulement fut un ami personnel de Ghelderode mais est l'un de ceux qui connaissent le mieux son oeuvre. Ce n'est certainement pas un "colporteur de légende" comme, dans sa hâte de rectifier, M. Farcy le décrit.

N.K.

AUX BOUQUINISTES
GRANDE VENTE DE LIVRES
DU 12 AU 26 AVRIL
Le Bouquiniste
3505 AVENUE DU PARC
au nord de Milton
Métro - Place des Arts
Ouvert le soir du lundi au vendredi inc.

ÉDITEURS, AUTEURS...
POUR L'IMPRESSION DE VOS LIVRES, CONSULTEZ
PAYETTE & PAYETTE INC.
IMPRIMEURS DEPUIS PLUS DE 50 ANS.
MONTRÉAL: Suite M.15 Mezzanine, Hôtel Sheraton Mont-Royal, Tél.: 849-3326
BUREAU-CHEF ET ATELIER: Saint-Jean Que. Tél.: Ligne directe Montréal: 658-5465

Librairie Le Carrefour
Station Berri-Demontigny
843-5033
20% SPÉCIAL FRISON-ROCHE

HMH
380 ouest, rue Craig, Montréal 849-6381
TRUDEAU
L'HOMME DE DEMAIN
par Stuebing, Marshall, Oakes - Traduit par Hélène J. Gagnon
240 pages - 16 pages de photos - $2.
Le récit alerte de l'entrée de Trudeau sur la scène politique canadienne; sa vie mouvementée, les milieux où il a évolué, l'éveil de sa conscience sociale, ses débuts en politique et son succès foudroyant.

HMH
380 ouest, rue Craig, Montréal 849-6381
Guy ROCHER - Claude JULIEN - Bertrand RIOUX
Julien HARVEY - Fred CALOREN - André NAUD
Claude RYAN - Livia THUR
LE NOUVEAU DÉFI DES VALEURS
Collection Constantes no 20 - $2.50
Textes du colloque 1968 des Journées universitaires de la pensée chrétienne

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
PROGRAMMES OFFERTS EN SEPTEMBRE 1969
SCIENCES HUMAINES
(seules les première et deuxième années sont offertes en 1969; la troisième année sera offerte en 1970)

1. *Programmes de baccalauréat spécialisé dans une discipline (30 cours).*
ADMINISTRATION, ÉCONOMIQUE, HISTOIRE, PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE, SCIENCE POLITIQUE, SCIENCES RELIGIEUSES, SOCIOLOGIE

2. *Programmes de baccalauréat dans deux disciplines:* l'une majeure (20 cours), l'autre mineure (10 cours).
DISCIPLINES MAJEURES (20 cours)
ADMINISTRATION, ÉCONOMIQUE, GÉOGRAPHIE HUMAINE, HISTOIRE, PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE, SCIENCE POLITIQUE, SCIENCES RELIGIEUSES, SOCIOLOGIE
DISCIPLINES MINEURES (10 cours)
ADMINISTRATION, ÉCONOMIQUE, GÉOGRAPHIE HUMAINE, HISTOIRE, PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE, SCIENCE POLITIQUE, SCIENCES RELIGIEUSES, SOCIOLOGIE

CONDITION D'ADMISSION: Le diplôme d'études collégiales (C.E.G.E.P.) du Ministère de l'Éducation, ou l'équivalent est requis pour l'admission aux programmes du premier cycle universitaire.

LA DEMANDE D'ADMISSION DOIT ÊTRE FAITE AVANT LE 30 AVRIL 1969
On peut obtenir la formule de demande d'admission et les renseignements généraux en s'adressant à:
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service de l'admission et de l'inscription,
1180, rue Bleury, MONTRÉAL 111, Québec Téléphone: 866-3706

L'OEIL SUR LES LIVRES

FRANÇOIS MAURIAC REVIENT AU ROMAN

I Critique — par André Major

Est-ce une autobiographie?...

Depuis une quinzaine d'années, Mauriac se consacrait à ses souvenirs et à ses nostalgies, et puis à son bloc-notes hebdomadaire, comme si tout à coup l'imagination chez lui se fut tarie. A croire que la lande natale et les pins ne lui inspiraient plus ces drames étouffants qui font transpirer les petites-bourgeoises. Mais l'explication de ce silence, de cet abandon, nous l'avons eue: un article de Sartre. On sait quelle influence exerce le philosophe; elle est grande et dévastatrice, mais au point de stériliser un romancier comme Mauriac, voilà qui étonne. Mauriac a quelque chose de féminin, de passif, de frileux. Les foudres de Jean-Paul l'ont comme paralysé. Je ne suis pas de ceux qui s'en plaignent, n'ayant jamais porté à l'auteur de "Thérèse Desqueyroux" un culte fervent. Je me souviens à peine de ses romans. S'il reste, ce sera grâce à ses "Mémoires intérieurs", qui, eux, sont inoubliables, en particulier les "Nouveaux Mémoires intérieurs". Ses bloc-notes, le temps les balaiera, je le crains.

Surmontant sa peur, François Mauriac revient au roman. On l'imagine un peu tremblant, laissant la source couler à nouveau, laissant l'imagination prendre le dessus, se disant: "A la grâce de Dieu!" Je suis persuadé qu'il n'a pas dit autre chose. Il a choisi un nom, Alain Gajac, son porte-parole, son double, son masque. Et il l'a fait adolescent, il a tourné vers l'adolescent qu'il avait été un lent regard mi-doux, mi-cruel. Chez lui, il y a toujours ce curieux mélange de douceur et de cruauté dans l'analyse. Le pays du héros, ne cherchez pas longtemps, c'est Maltaverne, dans les landes de la région de Bordeaux, ce sont les pins odorants et sombres, un pays qui craque sous le vent, une terre sèche que le soleil menace d'incendier. C'est Alain qui parle. En fait, il ne parle pas. S'il parlait, la phrase y gagnerait en simplicité, en spontanéité. Elle est léchée, propre comme une composition française. Du travail bien fait, c'est incontestable, et selon les règles. Ce n'est pas à quatre-vingts ans qu'on invente une nouvelle façon d'écrire. On écrit comme on a toujours écrit. Le roman est donc conçu à la manière d'une autobiographie. Le héros raconte dans des cahiers l'essentiel de ce qui compose son existence d'adolescent vivant en marge des autres, inquiet, tourmenté, victime d'une mère possessive et rigoriste. Ces cahiers-là ne moisissent pas dans ses tiroirs puisqu'il les envoie à un ami, Donzac, son guide spirituel, un moderniste qui s'inspire plus de l'Evangile que des habitudes religieuses.

Le frère d'Alain, Laurent, et Simon, le fils du précepteur, chassent, ce qui fait horreur à notre héros, qui ne connaît qu'une chose, les livres, et qui ne sait qu'observer les autres d'un regard de vieillard. Il n'a pas connu son père. Heureusement de Gaulle vint. Mais j'extrapole, il n'est pas question du Général dans ce livre puisque l'auteur s'en tient à l'adolescence. L'Histoire de France ne lui dit rien. Seule son histoire et Maltaverne l'intéressent. Dans cette province du temps passé, tout le monde est malheureux, et Alain plus que les autres car il a le don de voir loin, de sentir juste. Simon quitte le séminaire. L'Eglise perd une âme, mais la société ne le servira pas, il restera ce qu'il est, un pauvre paysan incapable de faire son chemin et condamné à la solitude.

La mère d'Alain perd son fils aîné. Il ne lui reste plus que ce "diseur de riens", le propriétaire de Maltaverne, à qui elle compte marier la fille du voisin qui est encore une enfant. Alain croit la détester, il la surnomme le Pou, ce qui augure mal du mariage. A Bordeaux où il étudie, Alain rencontre Marie, une libraire dont le passé est lourd, comme on dit. Elle le révèle à lui-même, dressant pour lui des plans de libération, des moyens de le libérer d'une mère qui entend régler sa vie d'homme. Ils inventent un projet de mariage pour la scandaliser, pour l'éloigner de lui. L'affaire avorte. Simon était du complot. Alain retourne à Maltaverne auprès de sa mère. Un beau matin, que voit-il? Une jeune fille nue qui se baigne dans la rivière. Il l'effraie sans le vouloir, elle fuit. Le lendemain, dans un journal de Bordeaux, il apprend que cette jeune fille était le Pou, la détestée et qu'elle a été tuée par un résinier après avoir été violée. Alain se rend au commissariat, raconte ce qu'il a vu, mais on tient le coupable.

Lui et sa mère pleurent, le soir, près du feu, la mort tragique du Pou qui l'aimait, lui, et qu'il aurait pu aimer, peut-être. On retrouve dans ces pages le Mauriac romancier.

Alain va étudier à Paris, délivré de sa mère et de Marie, la libraire; il erre dans les rues de la ville en disant adieu à son adolescence provinciale. Il s'éloigne de son passé avec l'espoir que tout, désormais, sera possible.

Pour décrire cet "Adolescent d'autrefois" (1), il fallait être Mauriac, du moins le faire de cette façon. De nos jours, les problèmes d'un adolescent sont différents, de même que la façon de les aborder et de les résoudre. Un héros d'aujourd'hui n'aurait pas comme le personnage de Mauriac cette peur de la vie, cette soumission à l'autorité maternelle, cette faiblesse de caractère, il me semble. Je remarque aussi une erreur de langage; tous ses personnes disent "à la lettre", tic qu'ils ont bien tort de partager. Mais au-delà de ce détail, ce qui embarrasse le lecteur contemporain, ce n'est pas seulement la thématique du roman, c'est le langage, qui paraît usé, vidé de tout sens actuel. Quand il écrit, par exemple, en s'adressant au Seigneur, je remets mon âme entre vos mains, on comprend certes ce qu'il veut dire; seulement, c'est le ton, la manière de dire ces choses qui ont changé. Bernanos, qui était son contemporain, employait un langage plus viril, mais tout aussi dépouillé. Ceci dit, Mauriac n'a pas perdu en vieillissant sa concision dans l'observation, bien que son dialogue demeure trop arrangé, trop stéréotypé, de sorte qu'on ne reconnaît le personnage à sa façon de parler, faiblesse grave dans le roman.

Si "Un adolescent d'autrefois" ne manque pas d'intérêt sur le plan de l'autobiographie, il n'apporte pas grand-chose à l'oeuvre de Mauriac, qui vaut, à mon avis, par ses Mémoires. Les partisans du romancier le retrouveront tel qu'il fut. C'est quand même une rencontre qui peut laisser froid, j'en sais quelque chose.

(1) UN ADOLESCENT D'AUTREFOIS, roman, par François Mauriac, 266 pages, Flammarion, 1969.

II Etude — par Jacques Madaule

Parce qu'il en a reçu le don...

Je tourne rêveusement la dernière page de ce roman que Mauriac vient de nous donner, et j'ai devant moi la rangée de tous les autres, depuis "l'Enfant chargé de chaînes" et "Préséances". Il me semble qu'ils forment une suite où la même chose ne cesse d'être répétée sans trêve. Mais c'est une chose si grave, si importante, si essentielle, tellement inépuisable, que plus de vingt romans, des pièces de théâtre et des essais, et tant de pages de journal ne parviennent pas à en venir à bout.

Un écrivain, quoi qu'il fasse et même quoi qu'il dise, ne parle jamais que de soi.

Il s'exprime parce qu'il en a reçu le don. Mauriac était premier en composition française et il n'a fait que continuer sur cette lancée de son adolescence. Il se peut que d'autres fussent (ils le lui paraissaient, du moins) mieux pourvus d'intelligence spéculative.

Rien ne pouvait empêcher qu'il ne rendît un jour communicables ces impressions obscures et confuses que tout le monde a éprouvées un jour dans la claire brume de l'enfance.

Je ne connais pas le Bazadais; je n'ai jamais respiré l'odeur de l'immense forêt écrasée sous la canicule, mais c'est pourtant, grâce à Mauriac, un pays dont les plus secrets chemins me sont devenus familiers. Les hommes et les femmes aussi, que l'alios semble avoir produits comme les arbres même.

Tous issus de la même terre, nourris des mêmes souffles. Et s'il arrive qu'une graine plus légère, aux ailes plus fortes, s'envole au loin et vienne se fixer jusqu'à Paris, dans un terroir tellement étranger, elle garde toujours au fond d'elle-même l'ineffaçable souvenir de la forêt natale.

Non, Mauriac n'est pas, ne fut jamais un romancier régionaliste. La flamme qui dévore, chaque été, une partie plus ou moins grande de la forêt landaise, est attisée par le souffle de l'Océan qui n'est pas bien loin. Il suffit pour l'allumer d'un rayon de soleil sur un tesson de bouteille. Ce qui ne semblait que terre et verdure, avec le ruisseau qui fuit comme les jours, est secrètement habité par le feu et par le vent. Ainsi le jeune Mauriac, empêtré dans la trame des conventions, engoncé dans ses habits du dimanche, il a, dès l'enfance, senti quelque chose au-delà, j'ai presque envie d'écrire "quicon", dans cette langue du Midi qui nous est commune. Je ne sais quelle réalité plus profonde que "la Chair et le Sang", que la terre et les arbres, que les austères hôtels bordelais où il fait frais en pleine canicule. C'est l'amour et prenez-le dans le sens que vous voudrez car, comme disait le Père Lacordaire, il n'y a pas deux amours.

Pourtant, c'est de leur conflit, comme s'ils étaient vraiment deux, que sont faits tous les romans de Mauriac. Le Christ n'a pas fini de séparer les fils de leurs mères et d'appeler à lui le jeune homme riche qui s'en retourna tout triste parce qu'il avait de grands biens. Mauriac est toujours, à travers tous ses personnages, ce jeune homme riche. Non pas seulement de ses terres, mais de ses dons aussi, qui sont d'une tout autre nature. En fait, Mauriac n'a jamais été sérieusement tenté, si j'ose ainsi m'exprimer, de renoncer à quoi que ce soit, et c'est pourquoi il est triste comme le jeune homme de l'Evangile. Nous ne lui jetterons pas la pierre, et d'autant moins qu'après tout il a fait de ses dons un usage qui nous a comblés. Il m'arrive, quand je le relis, comme je viens de faire ces jours-ci pour écrire cet article, d'être atteint jusqu'au fond de moi-même, dans cette partie de l'être qui nous est précisément commune avec tous les hommes.

Voilà pourquoi, il est à jamais autre chose qu'un romancier sensible à je ne sais quel pittoresque local. Sur la classe à laquelle il appartient il a tout dit, et aussi sur cette religion habituée qui était celle des siens et dans quoi il a été nourri. Certains n'ont pas manqué de voir en lui un traître, traître à son roi, traître à son Dieu, parce qu'il a dévoilé les idoles, parce qu'il a montré ce qui se dissimule d'âpreté jalouse et possessive dans certain sentiment maternel, parce qu'il a dénoncé sans pitié la concupiscence de la terre et l'avarice des âmes en apparence confites en dévotion. Mais plus encore peut-être parce qu'il a compris l'amour de Jésus pour la Samaritaine, son indulgence pour la femme adultère, parce qu'il a su exprimer "le fleuve de feu", parce qu'il a chéri entre toutes ses héroïnes Thérèse Desqueyroux, l'empoisonneuse, parce qu'il a su reconnaître entre l'amour sacré et l'amour profane une analogie de nature qui fut toujours insupportable aux bien-pensants.

On le dit malin et il l'est, à coup sûr, comme le furent ses ancêtres paysans, qui ne savaient lire ni écrire, mais seulement compter. Il a cependant conservé de l'enfance jusqu'au grand âge un regard pur qui traverse les apparences et touche l'essentiel, ce qu'on voudrait dissimuler à tout prix, les cadavres qui pourrissent dans toutes les vieilles armoires de famille. Quand on entre dans n'importe quel roman de Mauriac, c'est comme quand on pénè dans une de ces vieilles demeures dont les fenêtres sont rarement ouvertes et où flotte toujours un air que nous qualifions de renfermé. Il s'agit en réalité de l'impalpable poussière des générations accumulées.

On se demande par quels chemins la grâce peut arriver à découvrir ce qui était perdu entre ces décombres. Mauriac a voulu être, et il est en effet le romancier de la grâce. Une grâce d'autant plus merveilleuse qu'elle a du mal à se dégager des chaînes jansénistes. La religion janséniste était commode à ces familles terriennes, comme le puritanisme le fut aux banquiers anglo-saxons. Toutes les cupidités ne sont-elles pas justifiées du fait qu'elles ne procurent pas de plaisir? La volupté, seule, serait coupable, que l'on s'interdit avec un austère ascétisme. On accroît ce qu'on a reçu pour le transmettre. On n'est qu'un maillon presque anonyme dans la chaîne des générations, et ce renoncement justifie ceux que l'on impose aux autres. Mais la grâce déconcerte ces précautions trop humaines. Il n'y a pas de fenêtre si bien fermée qu'elle ne laisse passer un souffle d'air, ni de vitre assez sale pour arrêter un rayon de soleil.

L'autre nom de la grâce, c'est l'amour, non seulement celui qui donne le baiser aux lépreux, aussi l'amour provoqué par le spectacle un instant de la beauté. Toutes ces âmes sont emprisonnées parce qu'elles se détournent de la beauté comme de la tentation ou plutôt comme de la flamme qui ne cesse de menacer les pins de la forêt landaise. Il faudrait donc sinon tout quitter du moins tout risquer. Si je pouvais reprocher quelque chose à Mauriac, ce n'est point, à coup sûr, d'avoir été trop hardi; ce serait plutôt d'avoir hérité de la touffe de ses ancêtres quelque chose de cette crainte et que l'on retrouve encore jusqu'au bout chez lui la trace ineffaçable des chaînes dont son enfance pieuse fut chargée.

J'ai souvent pensé de la suite des romans de Mauriac qu'ils seraient pour nos petits-enfants l'irrécusable et irremplaçable témoignage d'une réalité disparue. Mais ils sont beaucoup plus que cela. Les apparences se transforment; les réalités demeurent. Pour porter d'autres noms, les chaînes qui chargent les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas d'une autre nature que celles qui accablaient les adolescents d'autrefois. N'ont-ils pas raison de vouloir les secouer, même si cette volonté se traduit par des gestes maladroits et insupportables? Qu'ils lisent, qu'ils relisent donc les romans de Mauriac, et ils apprendront dans cette description sans complaisance d'un monde moribond et qui ne cesse pourtant de se survivre à lui-même (comme elle est tenace et obstinée, cette bourgeoisie française qui reverdit chaque printemps!), qu'autre chose est en effet nécessaire et que cette autre chose est à portée de notre main, à un jet de pierre.

Jacques MADAULE

(Le Monde)

ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION

COLLECTION
"SANTÉ ET SÉCURITÉ"

(J.-G. Pépin, directeur)

Une nouvelle collection destinée aux écoliers canadiens présentant un programme complet d'éducation sanitaire. Six manuels abondamment illustrés en couleurs. Étude du corps humain et de son fonctionnement, de la santé physique, mentale et sociale, de la sécurité familiale, scolaire et routière.

TON LIVRE DE SANTÉ (1re année)
(J.-G. Pépin et G. D'Amour) - **$1.60**

— **Messages**
Série de cartes relatives au manuel et faisant partie de la méthode.
Pour l'élève — $0.25
Pour la classe — $2.50

— **Fiches méthodologiques**
(G. D'Amour et E. Vejgman) - **$2.25**
Guide du maître du volume.
33 fiches, 8 x 5, recto et verso, sous étui de plastique,

Une bonne journée (2e année), — (Yvonne Roger) **$2.00**

POUR VOTRE SANTÉ (6e et 7e années)
(J.-G. Pépin) **$3.95**

À PARAÎTRE:
- **AU GRAND AIR** (3e année)
- **LES BONNES HABITUDES** (4e année)

LIDEC INC.
1083 VAN HORNE, MONTRÉAL 154, QUÉ. 274-6521

ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE CENTRE-VILLE

Bergson,	Essai sur les données immédiates de la conscience	$ 2.35
"	La pensée et le mouvant	3.10
"	Durée et simultanéité	3.85
"	Les deux sources de la morale et de la religion	3.85
"	Matière et mémoire	2.60
"	Écrits et paroles, II	2.60
"	Écrits et paroles, III	2.60
"	Mémoire et vie	1.55
"	L'énergie spirituelle	2.90
Mossé-Bastide,	Bergson et Plotin	4.45
Adolphe,	La dialectique des images chez Bergson	3.15
Delhomme,	Vie et conscience de la vie. Essai sur Bergson.	2.10
Husson,	L'intellectualisme de Bergson	1.25
Violette,	La spiritualité de Bergson	9.00
Mayer,	Pour connaître... la pensée de Bergson	2.80
Arbour,	Henri Bergson et les lettres françaises	6.00
Barthélémy-Madaule,	Bergson adversaire de Kant	4.15
Guitton,	La vocation de Bergson	2.10
Chevalier,	Bergson et le Père Pouget	1.60
Jankélévitch,	Henri Bergson	5.15
Maritain,	La philosophie bergsonienne	6.20
Buber,	Le problème de l'homme	3.85
Buber,	La vie en dialogue	6.20
Centre National des hautes études juives,	Martin Buber	3.10
SPÉCIAL:	Coll. "Petite Planète".	1.25

1181, rue Saint-Alexandre
(Édifice du Collège Sainte-Marie) **Tél.: 861-6321**
Métro: Place-des-Arts

agence du livre français

NOUVEAUTÉS

LA QUÊTE DU CHEVALIER
Tennessee Williams . . . . . $ 4.35
L'IMAGE
Préface de Pauline Réage
Jean de Berg . . . . . $ 8.70
DÉTRUIRE DIT-ELLE
Marguerite Duras . . . . . $ 2.65
NOUS SOMMES 17 SOUS UNE LUNE TRÈS PETITE
(Un grand roman d'action révolutionnaire)
Michel Ragon . . . . . $ 4.75
LE MONDE HALLUCINANT
Reinaldo Arenas . . . . . $ 7.05
CENT ANS DE SOLITUDE
Gabriel Garcia Marquez . . . . . $ 8.00

POÉSIE:
LA PEAU DE TAUREAU
(Édition bilingue traduit du Catalan)
Salvador Espriu . . . . . $ 3.35

ESSAI:
LE VERBE AIMER ET AUTRES ESSAIS
Claude Roy . . . . . $ 4.80

THÉÂTRE:
LA PASSION DU GÉNÉRAL FRANCO
Armand Gatti . . . . . $ 1.00

RÉCEMMENT PARUS - ROMANS:
UNE CHOSE EST UNE CHOSE
Alberto Moravia . . . . . $ 5.75
LE MAITRE DE MARGUERITE
Mikhail Boulgakov . . . . . $ 8.40
LES RATS
(Une puissance romanesque inouïe) Albert Deza . . . . . $ 8.95

1249 ouest, rue Bernard - Montréal, tél. 271-6888

Colette Moreux interroge:

Quand une population veut "paraître catholique" est-ce la fin d'une religion?

par Solange CHALVIN

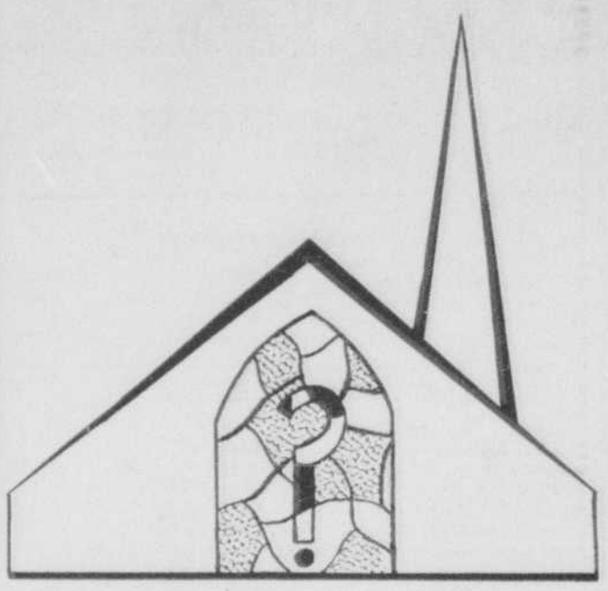

"A onze ou douze ans, on veut toutes être religieuses, mais ça passe. Quand on est jeune, on est un peu fofolle, on pense à autre chose. Quand on a des enfants, faut faire attention, il faut leur donner de la religion, après ils feront ce qu'ils voudront mais ils pourront pas nous le reprocher. Quand on devient vieille, on a plus le temps de faire des dévotions".

Masque sans retouche d'une religion qui prévaudrait encore au Québec dans plusieurs villages et villes-dortoirs aux alentours de Montréal. Ce portrait du catholicisme au Québec s'il est généralisé, n'a rien de bien réjouissant. C'est pourtant l'image qui nous reste en tête en refermant l'étude que publiait cette semaine, aux Presses universitaires, la sociologue Colette Moreux — un imposant volume de près de 500 pages intitulé: "Fin d'une religion?"

La détérioration de l'esprit religieux qui est bien camouflée derrière la façade d'une foi conservée s'exprime dans la majorité des réponses qu'ont faites 90 femmes interrogées par une équipe de recherche sous la direction de Mme Moreux, dans une petite ville-dortoir située à une vingtaine de milles de Montréal.

En préface de cette recherche, M. Guy Rocher, professeur titulaire au département de sociologie de l'université de Montréal, qui séjourne actuellement à Berkeley, Californie, écrit avec beaucoup d'à-propos: "A travers les témoignages abondants que Colette Moreux rapporte, en leur gardant toute leur simplicité, leur naïveté, leur rudesse aussi, on découvrira un procès qui, à ma connaissance, n'a jamais été décrit avec autant de précision et une telle richesse d'illustrations: celui de la rapide désintégration qui se produit de l'intérieur dans l'esprit religieux du Québec, laissant un vide que la façade trahit à peine.

"Toutes les informatrices citées ont la foi, et même pour la plupart une foi apparemment gaillarde, robuste. Elles entretiennent avec l'univers surnaturel des rapports soutenus, souvent complexes, parfois goguenards. Même celles que Colette Moreux classe parmi les "détachées" de l'Eglise paraissent étrangères à l'athéisme. Mais derrière cet écran de foi, écrit Guy Rocher, le paysage qui se révèle à nos yeux est étonnamment désolé: c'est celui d'une religion privée de toute vie spirituelle.

L'athée, un curieux animal

Le Canada français ne s'en va pas vers l'athéisme, loin de là. S'il y a quelque chose qui demeure, c'est la volonté ferme de toutes les femmes interrogées d'appartenir à l'Eglise catholique. "L'athée est une sorte d'animal curieux, que les femmes méprisent" nous dit Colette Moreux. Les athées dans la municipalité de St-Pierre continuent à inspirer une répulsion presque instinctive, les protestants ne sont tolérés que dans la mesure où ils demeurent sur la réserve.

Parler de désaffection religieuse dans le cas de St-Pierre et sans doute du Canada français ne convient pas, écrit la sociologue dans la conclusion générale de sa recherche. Si la volonté de demeurer catholique est certaine, celle de "paraître catholique pratiquant" est ancrée en profondeur dans le comportement des personnes interrogées. Si l'on s'accorde de petites permissions avec la morale conjugale — allant jusqu'à employer des moyens de limitation des naissances non autorisés par l'Eglise — on aura des scrupules à manger de la viande le vendredi et on ne dérogera pas, à moins d'un motif sérieux, à l'obligation de la messe dominicale.

Une religion de surface

Comment expliquer que l'influence du catholicisme qui a tout de même évolué de façon certaine au Québec depuis une vingtaine d'années, ait si peu de répercussions sur les femmes de St-Pierre? A cette question du lecteur, la sociologue écrit: "Le climat de cléricalisme autoritariste dans lequel furent élevées la majorité de nos informatrices leur donne un style de vie commun, une façon semblable d'être et de penser: c'est ainsi que les normes essentielles de la morale féminine comme la virginité, la fécondité et la fidélité sont conçues à peu près de la même façon par les deux groupes de femmes, qu'elles soient traditionnalistes ou modernistes. Leur absence d'intériorisation des règles morales exprime leur manque complet d'autonomie; leur facilité à se soumettre à tout ce qui est nouveau, moderne, leur besoin de référence continuelle à un absolu extérieur, à une autorité personnelle, sont des signes certains d'obéissance et d'aliénation.

Mais il serait injuste de rejeter sur le clergé québécois l'odieux de cette aliénation collective sur le plan religieux.

"On peut sans doute le tenir responsable d'avoir créé un climat d'ensemble qui a contribué au retard de la maturation psychologique et morale des individus, mais il faut se rappeler que ce clergé est issu directement de la même école, du même milieu familial que l'ensemble des Québécois. "En fait, nous dit Colette Moreux, le Québec comme la plupart des autres sociétés, a la religion qu'il mérite. Chaque société se donne inconsciemment un type de religion qui correspond le mieux au comportement social souhaité de sa population"

Traditionnelle ou moderne?

Quelles sont les attitudes extérieures qui différencient les femmes de type traditionnel des modernes, sur le plan religieux? "Les femmes du village, les traditionnelles, nous dit Colette Moreux, sont demeurées très attachées à toutes les pratiques religieuses — y compris les lampions, les pèlerinages, les processions, la messe du premier vendredi du mois. L'image sociale de la pratique religieuse est excessivement importante. "Il faut être vue aux grandes cérémonies".

Le curé est demeuré un personnage important, à consulter en cas de coup dur, et la charité s'exprime dans l'esprit des traditionnelles par de "petits services à rendre aux autres". Quant à l'éducation sexuelle, c'est encore un sujet tabou et si l'on pratique la planification des naissances, on n'en parle jamais. A la sociologue qui interroge, on répondra avec beaucoup d'hésitation: "Que voulez-vous, il faut bien s'arranger...de nos jours on ne peut plus avoir dix ou douze enfants!"

Les modernes sélectionnent leurs pratiques religieuses: elles continuent d'aller à la messe régulièrement mais affichent une attitude plus critique, plus détachée envers la chose religieuse en général. Elles ont renoncé aux processions, aux lampions et montrent un certain enthousiasme pour la nouvelle liturgie. Le curé dans leur esprit a été remplacé par les spécialistes qu'on consulte pour régler tous les problèmes. Le psychologue, le psychiatre, le médecin, le gynécologue ont acquis des lettres de noblesse et l'on a souvent recours à eux. On affiche même un certain mépris pour son curé qu'on jugera volontiers retardataire lui préférant un jeune clergé montréalais plus dynamique et plus compréhensif.

L'existence de Dieu n'est jamais mise en doute mais on lui a donné un nouveau visage. On préfère croire, en général, que Dieu est bon plutôt qu'il a "le bras long" comme le croient plus volontiers les traditionnelles. On ne croit pas trop au ciel et à l'enfer affirmant que "c'est sur la terre qu'on fait sa religion". Mais ce qui est frappant, c'est que la notion de Dieu est devenue quelque chose d'inconsistant. Il existe — cela personne n'en doute — mais Il représente quelqu'un d'imprécis, d'étranger avec lequel on doit s'efforcer d'avoir de meilleures relations.

Si au fond d'elles-mêmes les traditionnelles et les modernes se font la guerre refusant les idées du groupe adverse qu'on qualifie de "bondieuseries" ou "d'athées" selon le cas, elles sont les héritières d'une même culture et leurs ressemblances sont multiples. Le rôle social de la religion dans ces petites-villes dortoirs est accentué par le fait que chacun connaît son voisin et surveille ses habitudes de pratique religieuse. Le "placottage" est un sport favori. Ce moyen fort banal de contrôle social est connu de toutes les personnes, hommes ou femmes, que la sociologue a rencontrées à St-Pierre, tous le signalent comme une des plaies du village et tiennent à montrer qu'ils ne sont pas atteints. On fait le procès de ses voisins de façon très subtile mais certaine et qui ne trompe pas l'étranger.

Une vocation unique le mariage et la maternité

Au niveau moral, le statut de la femme n'est conçu qu'en fonction du mariage et de la maternité. On se marie pour avoir des enfants et les couples qui n'en ont pas sont mal vus. Quant au nombre d'enfants, ce sont les jeunes filles qui affichent l'attitude la plus généreuse ou insouciante à ce sujet: elles veulent plusieurs enfants parce que, disent-elles, le mariage est fait pour cela.

La virginité est aussi une valeur reconnue et les femmes mariées qui auraient eu des relations sexuelles accidentelles avant le mariage en gardent une culpabilité certaine. Selon la sociologue, bien des femmes interrogées conservent même une attitude de culpabilité vis-à-vis la relation sexuelle. "Elles sont en quelque sorte violées continuellement considérant que l'acte sexuel ne devrait être accompli qu'en vue de la procréation". Leur rôle de mère doit les absorber toute entière au foyer, tout le long de leur vie. Même les modernes, qui affichent une attitude plus ouverte vis-à-vis le problème de la mère célibataire par exemple, avouent que la garde d'un enfant né hors-mariage est impossible, à cause de la censure sociale

Toutes les femmes mariées doivent avoir des enfants; quant au nombre, la majorité des personnes interrogées ont avoué le définir selon les moyens financiers de la famille. L'enquête de Colette Moreux s'est terminée fin 66 ce qui ne permet pas d'évaluer le comportement des femmes depuis la publication d'Humanae Vitae. Disons toutefois qu'au moment de l'enquête, plusieurs ont admis employer sans scrupule la pilule pour planifier les naissances.

La troisième loi de la morale féminine concerne la fidélité conjugale. Sur les 90 femmes interrogées, trois seulement ont admis avoir trompé leur mari, mais cette question a soulevé des commentaires passionnés. Partant du principe que la femme doit d'abord être une bonne mère et une bonne éducatrice pour ses enfants, elle se conçoit assez facilement comme un être asexué dépourvu de désirs sexuels. Par conséquent, l'infidélité lui est étrangère et la femme adultère est un objet de scandale, unanimement.

Comme les relations sexuelles avant le mariage, celles qui peuvent avoir lieu en dehors de lui sont considérées comme essentiellement le fait du mâle. Les femmes pardonnent assez bien, semble-t-il l'adultère masculin ou du moins le tolèrent. Le nombre de femmes (15) qui avouent de façon presque naturelle, qu'elles sont trompées, dit l'enquête, surtout parmi les plus âgées et chez les représentantes de l'ancienne population du village montre qu'effectivement l'adultère masculin "n'est pas un obstacle à la vie conjugale, et que ça n'est pas cela qui démolit un ménage".

Le matriarcat n'est pas mort

Si Colette Moreux a choisi d'interroger des femmes plutôt que des hommes pour prendre le pouls de la conscience religieuse dans une ville-dortoir à la périphérie de Montréal, c'est qu'elle sentait inconsciemment que les femmes en avaient plus long à dire sur le sujet que les hommes. En plus, nous dit-elle, j'avais pressenti que le matriarcat n'était pas mort et que les femmes détenaient non seulement les cordons de la bourse mais le principe de la suprématie maritale. "Je ne voudrais pas d'un homme qui se laisserait mener par le bout du nez" disent les jeunes filles à marier, mais dès la porte de l'église franchie, tout change: "Oui, il faut que ce soit le mari qui mène, admettent-elles après le mariage," mais je ne suis pas fille à me laisser mener par le bout du nez". Chez certaines, le matriarcat s'exerce de façon subtile, plus rusée: "L'homme, voyez-vous, est un grand enfant qui doit se croire supérieur, je joue bien le jeu..."

Ce matriarcat omniprésent est loin de servir les intérêts des femmes, mais elles n'en sont pas conscientes. Les hommes repliés sur eux-mêmes, ayant peu ou pas de responsabilités au foyer - sauf l'obligation d'apporter de l'argent - deviennent selon l'aveu des femmes elles-mêmes, "renfermés, froids, muets". Le dialogue du couple sur lequel on a tant et tant écrit n'est pas très populaire chez les personnes interrogées par Mme Moreux. La vie familiale s'organise ainsi: "que le père de famille fasse ce que bon lui semble à l'extérieur du moment qu'il ne conteste pas la suprématie féminine à la maison! Quant à la mère, elle a la charge et la responsabilité complète des enfants de leur naissance au mariage". Une pointe d'insécurité toutefois à l'horizon: plusieurs mères de famille ont admis qu'elles n'avaient plus entièrement confiance en elles pour élever leurs enfants. Toutefois, elles préfèrent consulter des spécialistes qui représentent pour elles la science absolue, plutôt que de recourir au mari qui ne serait pas assez instruit pour régler les problèmes. Rater l'éducation de leurs enfants, est la grande

•

Influence bien superficielle du catholicisme sur les attitudes morales extérieures à la pratique religieuse, pourrions-nous conclure d'un tel résumé de "Fin d'une religion?" Pourtant l'auteur nous met en garde contre cette interprétation par trop simpliste d'une étude qui ne couvre en fait qu'un échantillonnage bien restreint de la population québécoise. "Les normes essentielles de la morale féminine par exemple, virginité, fécondité, fidélité, propres aux sociétés traditionnelles, eussent été théoriquement peu différentes si le catholicisme propre au Québec n'avait pas existé, seule la façon de les interpréter, de les vivre est spécifique.

Ce que le lecteur ne pourra toutefois pas oublier en refermant le livre de Colette Moreux - livre qui est aussi passionnant à lire que certaines études de Margaret Mead - c'est l'absence d'intériorisation de la morale catholique et ce désir de "paraître catholique, paraître fidèle, paraître pratiquante" qui s'exprime tout au long des attitudes de la majorité des 90 personnes interrogées par la sociologue.

•

En préparation, une étude du même auteur sur la résistance au conformisme religieux au Québec. Cette fois, Colette Moreux avec une équipe d'étudiants scrutera pendant trois ans, une ville de grandeur moyenne au Québec et fera connaître les résultats de cette analyse dans quelques années.

les MOTS CROISÉS du Devoir

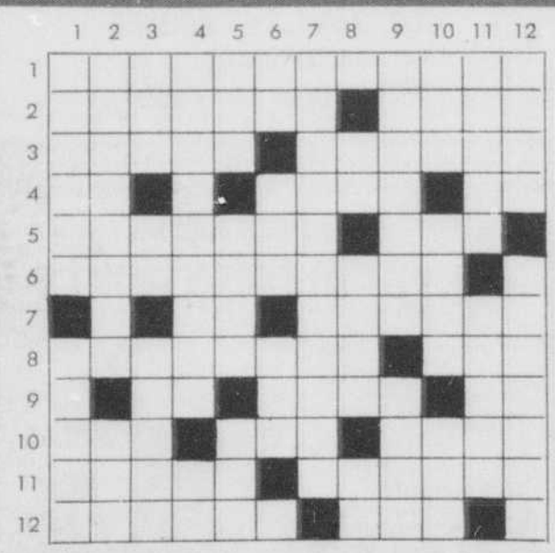

Horizontalement

1 – Action de décoiffer.
2 – Remplir avec du vin de même provenance un tonneau dans lequel s'est produit un vide. – Lisière d'un bois.
3 – Temple souterrain égyptien. – Chaleur vive.
4 – Interjection. – Sert à débiter le bois. – Commandement.
5 – Personne qui se connaît en bonne chère. – La plus vile populace.
6 – Reconnaître par un acte le nouveau tenancier.
7 – Palladium. – Qui a rapport aux oasis.
8 – Retournions la terre avec une bêche. – Sainte.
9 – Interjection. – Abréviation de pneumatique. – Le meilleur en son genre.
10 – Calme et tranquille. – Grande ouverte – Arbrisseau à feuilles persistantes.
11 – Grand-père. – Souple, flexible, malléable.
12 – Qui n'agissent pas avec promptitude. – Pas ailleurs.

Verticalement

1 – Action de doser. – Vase à large ouverture et à col très court.
2 – Heureux choix des sons. – Personne sotte.
3 – Compagnie. – Usages. – Ami de l'homme.
4 – Se dit d'un testament écrit en entier de lam¾ main du testateur. – Note de la gamme.
5 – Eux. – Milieu du jour. – Genre de plante herbacée annuelle.
6 – Fer. – Les siens. – Trou dans le mur.
7 – Qui vise au fractionnement d'un parti.
8 – D'un verbe gai. – Autre nom du hotu. – Deux.
9 – Ce qui sert d'objet d'imitation (plur). – Dans une vallée de haute montagne versant abrité du soleil.
10 – Epoque. – Nom poétique de l'arc-en-ciel. – Sans inégalités.
11 – Qui n'a pas servi. – Existait.
12 – Préfixe qui, placé devant une unité, la multiplie par un million de millions. – Femelles des ânes.

Solution d'hier

M. ÉDOUARD
AGENT-MANUFACTURIER
Sur rendez-vous
Meubles • Tapis • Draperies
Escompte 25% en gros
388-4548

COMPRESSES
médicamenteuses
POUR LES YEUX
SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.
Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)
Chez votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux"
OP-21

Jean Meunier & Associés
Décorateurs ensembliers
Tél.: 658-4200

Jean Meunier
Michel Rivet
Membres de la
Société des Décorateurs.

LIMONADE
ASEPTA
AGIT VITE
ET BIEN
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

Samedi

CBFT 2

8:55 Aujourd'hui à CBFT
9:00 Cours universitaires
9:45 Cours universitaires
10:30 Pepinot
11:00 Robin fusée c
11:30 Roquet belles oreilles
12:00 Ultraman c
12:30 La science
1:00 Le golf et ses étoiles c
1:45 Les quatre saisons
2:00 Cent millions de jeunes (la photographie)
2:30 Images en fête: "Lumière 2", documentaire c
4:30 L'Ile aux trésors c
5:00 Skippy le Kangourou c
5:30 L'Heure des quilles
6:30 Téléjournal
6:35 Atomes et galaxies c
7:00 Cher oncle Bill c
7:30 Jinny c
8:00 Les grands films: "L'Odyssée du docteur Munthe", drame (germano-italo-français, 1962)
10:00 Les Coache-Tard c
10:30 Au grand air (Les cavaliers de la neige)
11:00 Téléjournal c
11:15 Nouvelles du sport
11:30 Cinéma
"Pain, amour, ainsi soit-il", comédie (Italie, 1965)
1:15 Ciné-nuit
"La soif de jeunesse", drame (E.-U., 1961)

CBMT 6

9:00 Test Pattern and Music
9:35 Today on CBMT
10:00 The Beatles c
10:30 Marine Boy c
11:00 Diktari c
12:00 Cuisine c
12:30 Let's talk sports
1:00 Canadian Bowling Classic c
2:00 Baseball
4:30 Sports-a-plenty
5:00 Master's Golf c
6:01 This land of Ours c
6:30 Provincial Affairs
6:45 CBC TV News
7:00 Beverly Hillbillies c
7:30 The Good Guys c
8:00 Hockey
les semi-finales c
10:15 Mallets and Brass c
10:45 A communiquer
11:00 CBC National News
11:15 Night Overall c
11:25 Ciné-Six
"The Rains of Ranchipur" c
1:00 Final Report

CFCF 12

8:00 Sound of 12
8:15 News and Sing-on
8:30 Hercules
9:30 Underdog c
10:00 Roger Ramjet c
10:30 Spiderman c
11:00 Rocky and Friends c
11:30 Batman c
12:00 Let's Find Out c
12:30 Uncle Bobby c
1:00 Captain Scarlet c
1:30 Long Jong Silver c
2:00 Movie: "Crimson Kimono", Drame
3:30 Outdoors With Liberty Mutual c
4:00 Sports Hot Seat c
4:30 Wide World of Sports c
6:00 Lake Young c
7:00 The Jackie Gleason Show c
8:00 Academy Performance
"Scott of the Antartic", drame c
10:00 The Out Sider c
11:00 National News c
11:15 Pulse c
11:45 Pajama Playhouse
"Last of the Fast Guns", western, c
suivi de Newsroom 12

CFTM 10

7:45 Mire et musique
8:00 Les p'tits Bonshommes
9:00 Capitaine Bonhomme c
10:00 Le Gros Bill c
11:00 Bon week-end c
11:30 Mes amis les animaux
12:00 "Qui est ton Dieu" c
12:30 Ciné-samedi
"Le traître", film de guerre (E.-U.)
2:30 Pour une chanson
2:45 Monsieur brisolo c
3:15 Sur le matelas
4:15 Ralliement des créditistes
4:30 La Rampe sportive c
5:00 C'est arrivé cette semaine c
5:30 Terre des jeunes c
6:30 Capitaine Scarlet c
7:00 Jeunesse d'aujourd'hui c
8:00 Les grands spectacles
"Le pays de la haine", aventure de guerre (E.-U.)
9:45 Au delà du réel

Dimanche

CBFT 2

8:55 Aujourd'hui à CBFT
9:00 Cours universitaires
9:45 Cours universitaires
10:30 Le fil du jour
11:30 Portrait
"Portrait de Mme Golda Meir", suivi d'un reportage sur le Pakistan
12:00 D'hier à demain
voyage en Inde c
1:00 Les éliminatoires du hockey c
3:15 Les travaux et les jours
3:45 Langue vivante
4:15 Miroirs de l'art c
4:45 Félix
5:00 Cinquième dimension
6:00 Mes trois fils c
6:30 Téléjournal
6:35 Walt Disney présente "Un lièvre" c
7:30 Zoom sur Macias et la bande à Clemence c
8:30 La femme soviétique c
9:30 Tous les enfants du monde: "Bernard de Montréal" c
10:00 2 plus 1
10:30 L'Envers des hommes (les gars et les filles de l'Ouest)
11:00 Téléjournal
11:15 Sports-Dimanche
11:30 Reprise du film "Les Expos" à l'entraînement

CFTM 10

10:45 Mire et Musique
11:00 Regards sur le monde
12:00 Bon dimanche c
1:30 Ciné-Dimanche
"Les Mousquetaires de la Reine" cape et d'épée (Italie)
3:00 Télé-quilles
4:00 Sur la sellette
5:00 C'est votre affaire c
5:30 C.E.Q.
6:00 Boni populaire Desjardins
6:30 Music-Hall des jeunes c
7:00 Le rideau s'ouvre sur J.-P. Ferland c
8:00 L'homme de fer c
9:00 L'âme des poètes c
9:30 Le Saint
10:30 Deux pianos c
10:45 Dernière heure et météo c
11:00 La ronde des sports c
11:15 Franc Parler (avec M. Paul Montreuil, dir. de l'Aquarium de Montréal) c
12:15 Cinéma
"Nouvelle-Orléans", comédie musicale (E.-U.)
1:15 Dernière édition
1:55 Fermeture

CBMT 6

9:00 Test Pattern and Music
9:25 Today on CBMT
9:30 Reach for the top c
10:00 Hi Diddle Day c
10:30 Insight
11:00 Would You Believe c
12:00 Davey and Goliath
12:15 Let's Talk Music
12:45 The Lost Peace
1:15 Gardening c
1:30 Country Calendar
2:00 Town and Country c
2:30 Canadian Feature Films
4:00 Master's Gold c
5:30 Hymn Sing c
6:00 Walt Disney's World of Color c
7:00 Jacques Cousteau (The Legend of Lake Titicaca) c
8:00 The Ed Sullivan Show c
9:00 Bonanza c
10:00 Document
11:00 CBC National News
11:15 Night Overall c
11:26 Cine-Camp: "Charlie Chan's Secret"
12:30 Final Report

CFCF 12

8:00 Sign-on News
8:15 London Line c
8:30 University of the Air
9:30 Question Period c
10:00 The World at Large c
10:30 Telediminica
12:30 Continental Miniature
1:00 Vita Col Padre
1:30 Talk-in
2:00 The World Tomorrow c
2:30 Forum c
3:00 A communiquer
3:30 Mr. Gardener c
4:00 Mr. Chips c
4:30 Tiny Talent c
5:00 Untamed World c
5:30 Sunday Theatre
"The Kid From left Field", comédie dramatique
7:00 Gomer Pyle U.S.M.C. c
7:30 Special - Polynesian Adventure c
8:30 I Dream of Jeanie c
9:00 W5 c
10:00 The Champions c
11:00 National News c
11:15 Pulse c
11:45 Special Voluntax Draw c
11:55 Under Attack
suivi de Newsroom 12

Mangez du beurre
MY COUNTRY
fabriqué par
Laiteries

LES TUDOR SINGERS DE MONTREAL
directeur: Wayne Riddell
présentent
ISRAEL IN EGYPT
oratorio de G.F. Handel
Église St. Andrew & St. Paul
(angle Sherbrooke et Redpath)
VENDREDI le 25 avril à 20h.15
Solistes
Betty Doroschuk Soprano
Christina Jones Alto
Albert Greer Tenor
Jan Simons Basse
Michael Baum Basse
Admission générale $3.00
Billets réservés $4.00
Étudiants $2.00
Billets en vente
au International Music Store à la porte
chez Ed. Archambault et à B.P. 603, Station H, Mtl.

FESTIVAL D'OPÉRAS
La Forza Del Destino
avec Gino Siniberghi
12-13 avril sam. dim.
THE MIKADO de Gilbert & Sullivan avec THE D'OYLY CARTE OPERA COMPANY en couleur
14-15-16 avril lun. mar. mer.
POUR TOUS
Tous les jours représentation à 12.00 - 2.15 - 4.30 - 6.45 - 9.00
Prix spécial pour étudiants lun. à ven. 11.00 à 5.30 p.m.
CINÉMA 931-2912 GUY
Guy & Maisonneuve

2e SEM 18
La prisonnière
LAURENT TERZIEFF ELIZABETH WIENER
DANNY CARREL
aussi
JACQUES BREL ANNIE GIRARDOT
en couleur
les anarchistes ou
LA BANDE À BONNOT
Ritz 1313 est BÉLANGER 272-5290

AUJOURD'HUI
JEANNE MOREAU
Ouvert tous les jours dès midi
MONTROSE 3980 BELANGER E. 727-5591
UN FILM DE LOUIS MALLE
LES AMANTS
UN FILM DE ROGER VADIM
LES LIAISONS DANGEREUSES
Samedi matinée pour enfants:
"Pinocchio dans l'espace" et "Plein Phare"
Adm. 55¢

5e Semaine
OMAR SHARIF 14 ANS
CATHERINE DENEUVE
JAMES MASON AVA GARDNER
EN COULEURS
Mayerling
GENEVIEVE PAGE · ANDREA PARISY · JAMES ROBERTSON JUSTICE · IVAN DESNY
Laissez passer non acceptés
LE CINÉMA PARISIEN
Tél: 861-2697 480 Ouest Ste-Catherine
Mer. 9.50, 12.00, 2.25, 4.50, 7.15 et 9.45 p.m.

"LA CURIOSITÉ TRANSFORME L'ADOLESCENT EN HOMME" aussi
18 ans
COULEURS
LA PREMIÈRE FOIS
LES SUÉDOISES À PARIS
TEL: 842-8204 TEL: 866-2774
Midi-Minuit 4462 ST-DENIS & MT-ROYAL
Pigalle 912 STE-CATHERINE & MANSFIELD
Dernier programme complet 8.15 p.m.

CINERAMA
HORAIRE: 8 h. LUN. au SAM. — 7 h 30 DIM.
2 h. MER., SAM., DIM.
11 OSCARS... un record jamais égalé!
WILLIAM WYLER'S
BEN-HUR
en 70 MM... sur écran super-géant CINERAMA
Son stéréophonique et technicolor
FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE... par poste ou au théâtre... MORGAN (C. d'achats Boulevard et Dorval) NUCKLE PHARMACIE (C. d'achats Laval) PINEAULT LIBRAIRIE, 3320 Ontario est.
7e SEMAINE POUR TOUS
IMPERIAL CINERAMA
METRO STATION PLACE DES ARTS
1430 Bleury, Mtl, AV. 8-7102 ou 5603

REQUIEM Gabriel Fauré
SAINT NICOLAS Benjamin Britten
LA CHORALE ELGAR DE MONTRÉAL ET ORCHESTRE
sous la direction de GIFFORD MITCHELL
SOLISTES, REQUIEM:
Suzanne Gagnon, Soprane; William Fleming, Baryton; Graham Knott, Organiste.
SOLISTES, SAINT NICOLAS:
William Slavin, Ténor; Ian Hanchet, David McGraw, Bruce Smardon, Garçons Sopranes; Gerald Wheeler, Organiste; Doris Killam et Graham Knott, un duo de pianistes; Les Choeurs des Écoles Rosemont et John Grant.
SALLE CLAUDE CHAMPAGNE
220 chemin Bellingham, Outremont
Admission $2.50 8:00 P.M. Samedi le 26 avril, 1969
BILLETS EN VENTE AU
International Music Store Ltd., 1334 ouest rue Ste-Catherine, Montréal, ou Ed. Archambault Inc., 500 est rue Ste-Catherine, Montréal.
COMMANDES POSTALES: Casier Postal 1373 Place d'Armes, Montréal
PRIX SPÉCIAL:
Pour étudiants portant carte d'identification $1.00 à l'entrée.

LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE
direction: Jeanne Renaud
UNE SEULE REPRÉSENTATION
4 CHORÉGRAPHIES AVEC LES DANSEURS
VANDA INTINI, ROSEMARY TOOMBS
MARIA FORMOLO et PETER BONEHAM
LUNDI LE 14 AVRIL À 20h.30
BILLETS AU GUICHET $2.00
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

QUOAT-QUOAT
La Place des Arts en collaboration avec Jean de Rigault présente Quoat-Quoat d'Audiberti
Mise en scène de Georges Vitaly
Décors et costumes de Jacques Marillier
Distribution: Jacques Dumesnil, J.-Pierre Leroux, Jacqueline Coué, Antoinette Moya, Michel Fortin, Jacqueline Duc et Eric Burnelli.
Représentations en soirée seulement, les 1er, 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 10 mai à 20 h 30.
Billets: $4.00, 3.50, 3.00, 2.50, 2.00 le samedi: $4.50, 4.00, 3.50, 3.00, 2.50
En vente à la Place des Arts, renseignements 842-2112
Au Service de billets Centaur, (Instant Theatre, Place Ville Marie) renseignements 878-1184
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

théâtre du rideau vert
Du MARDI au SAMEDI à 20h. 30
DIMANCHE à 19h. 30
yvette brind'amour
hubert noël
françoise faucher
gilles pelletier
marthe thiéry
benoit girard
rose rey-duzil
hedda gabler
mise en scène: guy hoffmann
D'IBSEN
SPECTACLES POUR ENFANTS
Tous les dimanches
à 14 h MARIONNETTES LE FIL D'OR Prix d'entrée: $1.00
à 15 h 30 THÉÂTRE LE GROSDOUDOU DE PAILLASSON Prix d'entrée: $1.00
VENTE DES BILLETS: Rideau Vert 844-1793
Service Centaur, Place Ville-Marie 878-1184
4664, rue Saint-Denis — Métro Laurier, sortie Gilford

FESTIVAL
Walt Disney
POUR TOUTE LA FAMILLE
Samedi, 12 avril: 1h.30 – 3h.45 – 6h.00
(VERSION FRANÇAISE)
Walt Disney's Bambi
TECHNICOLOR
(FRENCH VERSION)
Dimanche, 13 avril: 1h.30 – 3h.45 – 6h.00
FUN AND FANTASY! SONGS AND SORCERY!
WALT DISNEY'S The Sword in the Stone
TECHNICOLOR®
(VERSION FRANÇAISE)
(FRENCH VERSION)
MERLIN L'ENCHANTEUR ALL CARTOON FEATURE
AUDITORIUM HÔTEL-DIEU
3860, ST-URBAIN, (TÉL.: 274-7534)
CINÉ-WEEK-END
ADMISSION: ENFANTS $0.55 ADULTES $1.10

'VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" — L'EXPRESS
RÉSERVÉ AUX ADULTES (18 ANS)
JEUX DE NUIT
V.O. SUÉDOISE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING
"MAI ZETTERLING NE MANQUE CERTES PAS DE TALENT!" — Le Figaro
Semaine: 7.30 — 9.30
Dimanche: 1.30 — 3.30 5.30 — 7.30 — 9.30
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE STATION BEAUDRY — 525-8600

UN FILM PROFONDÉMENT HUMAIN
"On pleurera un peu et l'on rira beaucoup"
POUR TOUS
Le vieil homme et l'enfant
avec Michel Simon
Aussi EN COULEURS LE FOU DU LABO 4
JEAN-TALON
JEAN-TALON, A L'EST DE PIE-IX — 725-7000
3019, E. SHERBROOKE — 525-2174 MAISONNEUVE

Geneviève Grad, la petite religieuse et la Brigade de St-Tropez vous invitent au mariage
LE GENDARME se marie
POUR TOUS
avec LOUIS DE FUNES
en couleurs
FLEUR DE LYS
858, E. STE-CATHERINE — 288-3303
Tél. 861-2996 900 ouest, STE-CATHERINE
CINÉMA DE PARIS

une tempête de RIRES!
NE REMETS PAS À DEMAIN... LA SIESTE D'AUJOURD'HUI!
POUR TOUS
PHILIPPE NOIRET FRANÇOISE BRION MARLÈNE JOBERT
DANS UN FILM DE YVES ROBERT
alexandre le bienheureux
EN COULEURS
EN SEMAINE: 7:30 — 9:30
DIMANCHE: 1:30 — 3:30 — 5:30 7:30 — 9:30
TÉL. 489-5559
5550, OUEST, SHERBROOKE
CINÉMA V

Horaire des théâtres

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI: relâche.

COMEDIE CANADIENNE: "Moi et l'autre" (revue) — 20h.30

LE PATRIOTE: Alexandre Zelkine.

RIDEAU VERT: "Hedda Gabler" — mardi à samedi à 20h.30, dimanche à 19h.30.

Place des Arts.

SALLE WILFRID-PELLETIER: Festival de musique et de danse russes — samedi à 20h.30, dimanche à 14h.30 et 20h.30.
THEATRE MAISONNEUVE: Stratford présente "Hamlet" (samedi à 16h.30, dimanche à 14h.30 et 20h.30) et "The Alchemist" (samedi à 21h.)
THEATRE PORT-ROYAL: "La dernière bande" et "Zoo Story". T.N.M., samedi à 16h.45 et 20h.45; dimanche à 19h.15.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANCAISE

ARLEQUIN — "Rosemary's Baby" et "Les Filles du code secret"
BIJOU — "Le Plus vieux metier du monde"
CANADIEN — Le secret de Joselito" — 12.00 — 3.15 — 6.35 — 10.00 — "Capitaine Singrid" — 1.40 — 5.00 — 8.25
CINEMA V — "Alexandre le bienheureux" — 7.30 — 9.30 — Dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30
CHAMPLAIN — "Devine qui vient dîner" et "Duffy le renard de Tanger"
CHATEAU — (Voir Français)
CINEMA DE PARIS — "Le Gendarme se marie 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30
CREMAZIE — (Voir Champlain)
DAUPHIN — Salle Henoir: "L'Astragale" 7.30 — 9.30 Salle McLaren: "Le Procès" — 7.30 — 9.30
ELECTRA — "Les Anges en mini-jupe" et "Rasnia au F.B.I."
ELYSEE — (Salle Alain Resnais) "Pierre et Paul" 7.30 — 9.30 Sam. et dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30 (10.00 sam.) (Salle Eisenstein) "Le Socrate" 7.30 — 9.30 Sam. Dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30 (10.00 sam.)
FLEUR DE LYS — Voir Cinema de Paris
FRANCAIS — "Marie Dossier 1" et "Pancho Villa"
GRANADA — (Voir Français)
JEAN-TALON — "Le Vieil Homme et l'enfant" 8.00 — Dim. 1.00 — 4.25 — 8.50 "Le Fou du labo 4" 6.32 — 9.52 — Dim. 2.44 — 6.09 et 9.24
MAISONNEUVE — (Voir Jean-Talon)
MERCIER — (Voir Electra)
MIDI-MINUIT — "La Première fois" et "Les Suédois à Paris" (ce dernier en fr. et anglais s.-t. français)
MONTROSE — "Les Amants" 1.30 — 4.50 — 8.35 "Les Liaisons Dangereuses" 12.00 — 3.19 — 6.48 — 10.27
PAPINEAU — "L'amour et "Duel dans le monde"
PARISIEN — "Mayerling" 9.50 — 12.00 — 2.25 — 4.50 — 7.15 — 9.45
PIGALLE — (Voir Midi-Minuit)
PLACE VILLE-MARIE — Grande salle: "Therese et Isabelle" — 1.00 — 3.00 — 5.00 — 7.00 — 9.00
PLAZA — Voir Canadien
RITZ — "La Prisonnière" et "La Bande à Bonnot"
RIVOLI — "Le Laureat" 2.25 — 5.55 — 9.25 — "Un mieru dans le nez" 12.50 — 4.15 — 7.50
ST-DENIS — "Un Epais manteau de sang" et "L'Assassin"

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE — "The Shoes of the Fisherman" 12.30 — 3.15 — 6.05 — 9.00
ART — "Sound of Music" 12.00 — 3.00 — 6.00 — 9.00
ATWATER — "Carry on Doctor" 1.00 — 3.20 — 5.25 — 7.30 — 9.35
AVENUE — "Charly" 1.00 — 3.00 — 5.05 — 7.15 — 9.25
BONAVENTURE — "My Side of the Mountain"
CAPITOL — "Michael and Helga" 10.50 — 12.55 — 3.05 — 5.15 — 7.30 — 9.45
CINEMA COTE DES NEIGES — "Oliver" 8.30
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Ben Hur" Tous les jours: 2h. — 6h. Dimanche 2h. — 7h.30
CINEMA WESTMOUNT SQUARE — "The Prime of Miss Brodie" 12.50 — 5.00 — 7.10 — 9.00
KENT — "Lion in Winter" soirée 8.15 matinée mer. sam. dim. 2.15
LOEW'S — "Where Eagle Dare" 10.00 — 12.25 — 3.10 — 6.00 — 9.00
MONKLAND — "The Charge of the Light Brigade" 1.35 — 4.00 — 6.30 — 9.15
PALACE — "The Illustrated Man" 10.35 — 12.45 — 3.00 — 5.10 — 7.20 — 9.35
PLACE DU CANADA — "Funny Girl" 2.00 — 8.15
PLACE VILLE-MARIE — (Petite salle) "The Graduate" 12.30 — 2.30 — 4.30 — 6.30 — 8.30
SEVILLE — "Mayerling" 1.25 — 3.55 — 6.25 — 9.00
SNOWDON — "Inga" 1.40 — 3.40 — 5.40 — 7.40 — 9.45
VAN HORNE — "Ghosts Italian Style" 1.00 — 2.50 — 5.05 — 7.10 — 9.35
VENDOME — "Faces" et "Ulysses"
WESTMOUNT — "The Love Bug" 12.50 — 3.00 — 5.00 — 9.20
VERDI — Samedi: "Phaedra" 1.00 — 4.30 — 8.15 Never on Sunday" (Grec s.-t. ang.) 3.00 — 6.35 — 9.45 Dimanche: "Room at the Top" 3.30 — 7.45 et "Life at the Top" 1.50 — 5.35 — 9.45
YORK — "The Magus" 1.00 — 3.00 — 5.10 — 7.15 — 9.25

ET AUTRES LANGUES

Tchécoslovaque s.-t. anglais
SALLE HERMES — "The Firemen's Ball" 8.00 — 10.00 dim. 2.00 — 4.00 — 6.00 — 8.00 — 10.00
Suédois s.-t. français
FESTIVAL — "Jeux de Nuit" 7.30 — 9.30 — Dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30
CINEMATHEQUE CANADIENNE — (1700 rue St-Denis) — relâche sam. dim. et lun.

AUDITIONS À L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1969-70
SECTION INTERPRÉTATION
SECTION DÉCORATION
SECTION TECHNIQUE
Les candidats sont priés de s'inscrire immédiatement
POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT:
407, BOUL. ST-LAURENT MONTRÉAL
TÉLÉPHONE: 861-1897

4 SPECTACLES SUPPLÉMENTAIRES
du spectaculaire et merveilleux divertissement que constitue le
Festival Russe
de danse, musique & chansons
Chansons et danses de folklore; les sons ravissants des balalaïkas; l'enchantement du ballet classique; vibrants arias d'opéra; superbes adagios acrobatiques; ingénieuses marionnettes russes.
110 ARTISTES
MER. JEU. VEN. SAM. SOIRS - 21, 22, 23, 24 MAI
ARÉNA MAURICE RICHARD
Prix (taxe incl.) $2.00, $3.00, $4.00, $5.00
Billets en vente: MERCREDI 16 avril
Aréna Maurice Richard; CCA, 1822 o., Sherbrooke (sous-sol); Centaur (Théâtre Instant) Pl. Ville-Marie; Hoofman's Antiques, 1472 Peel; Ed. Archambault, 500 e., Ste-Catherine; Caisse Pop. Maisonneuve, 4200 Adam; Bonder's, 1188 o., Bernard; Universal St., 4617 Sources Rd., D.-des-Ormeaux; Charlebois, 2115 e., J.-Talon; Importations CM, 8225 St-Laurent et 5975 Monk; Galipeau, 1480 e., Fleury; Lib. Cosmos, Centre Pont-Viau, boul. des Laurentides.
Billets d'étudiants ($1.00). Se présenter en personne à CCA seulement.
Commandes postales à CCA seulement, 1822 ouest, Sherbrooke avec chèque ou mandat et enveloppe-retour affranchie.
LOCATION PAR TÉLÉPHONE
ARÉNA: 872-2440
CCA: 932-2171; 2234

POUR UNE SECONDE DE CLAIRVOYANCE, D'ÉMOTION OU DE VERTIGE

PAR JEAN CHABOT

L'émotion, qu'est-ce que c'est l'émotion, à quoi ça sert l'émotion, comment ça fonctionne? Pourquoi la chercher au cinéma? Quel rapport y a-t-il entre l'émotion de la vie et celle du cinéma? Comment va le coeur? Qu'allez-vous faire là?

Questions sans importance et qui n'ont bien sûr aucun rapport avec les films dont nous pourrions parler cette semaine. Parler des films ou de la vie ou du cinéma? ou de quoi encore? A la page 119 de **La Couleur Tombée du Ciel**, H.P. Lovercraft utilise les mots démon, perversité, danger et hideuses. Comme il se spécialise dans l'horreur, ne cherchons pas plus loin. A la Troisième bobine de **Pierre et Paul**, René Allio montre la violence raciale aux Etats-Unis et en même temps il fait voir un homme et une femme qui s'aiment, un type qui en a assez de faire le rat dans une société de consommation et un vieil homme qui meurt parce que c'est ce qu'il a toujours fait. Dans **Where Eagles Dare**, Brian G. Hutton nous invite à revivre les exploits d'un groupe de commandos derrière les lignes allemandes. Dans quelques scènes trop rares, la très belle Mary Ure baisse les yeux très chastement, reprenant un genre d'héroïnes qu'on affectionnait en temps de guerre, en Angleterre, cachant ainsi (et plus elle le cache plus elle le montre) qu'elle est la femme la plus anachronique et partant la plus merveilleuse du cinéma.

Saviez-vous ce qu'il advint des animaux du zoo de Tokyo pendant la guerre: on les tua tous. Je l'ignorais aussi jusqu'à ce que je voie le film **Le Bonheur est en Nous**, de Matsuyama. Quelle importance croyez-vous accorder au cinéma? Et qu'elle soit énorme ou nulle, pourquoi croyez-vous accorder quelque importance que ce soit à des rubans de pellicule sur lesquel des hommes et des femmes et parfois toutes sortes de choses jouent l'amour ou la haine, la paix, la violence et la mort ou la découverte de Jupiter par un groupe de singes évolués en l'an 2001? Sans importance. Sans intérêt. Pourquoi poser toutes ces questions ou d'ailleurs tout simplement pourquoi poser des questions? C'est comme les marxistes, ils ne pourraient pas rester tranquilles et se contenter de travailler comme tout le monde.

Nous sommes d'heureuses gens. Nous allons au cinéma entre amis, avec nos blondes, le samedi soir la plupart du temps. Les prix d'entrée sont remontés mais on n'arrête pas le progrès. Rosemary est complètement folle et je n'ai pas très bien compris la fin mais ça ne fait rien. Ensuite on est allé manger un bar-b-cue et le reste de la soirée s'est passé à la Casa Loma. Fade out. La vie est belle.

Pourquoi se poser des questions sur quoi que ce soit, pourquoi s'en faire, à plus forte raison avec le cinéma ou sur le rôle du cinéma dans la vie individuelle ou sociale puisqu'il est bien connu que le cinéma n'est qu'un divertissement qui n'a rien à voir avec rien. Et il se rendormit. J'ai appris par quelqu'un cette semaine que le cinéma n'en était encore qu'à sa préhistoire et qu'il ne connaîtrait son apogée que vers le milieu du vingt et unième siècle, où il deviendrait l'instrument de la grande Lucidité. J'ai trouvé ça d'une justesse lumineuse. Il y a quelque chose que vous ne saurez jamais si vous ne prenez jamais le risque d'aller voir du cinéma de lucidité ou si vous n'allez jamais au cinéma avec lucidité.

Changeons de sujet. Le cinéma n'est encore rien. Voici l'histoire de quelques-uns des films dont il serait intéressant de parler cette semaine.

Cinéma I: des salles obscures pour éclairer.

PIERRE ET PAUL, de René Allio; scénario René Allio et Serge Ganz; avec Pierre Mondy et Bulle Ogier; musique Jacques Dutronc. France 1968. V.O. sous-titres anglais. Elysée.

Pierre est un contremaître de chantiers de construction qui projette de marier une belle femme et de s'établir avec elle dans un bel appartement avec une belle auto et de beaux meubles. Les compagnies de finance lui rendront ce beau rêve possible. La mort de son père Paul lui révèle cependant que tout cela n'est rien; qu'il n'aura été qu'un rat dans un labyrinthe à qui on apprend à faire à chaque fois le même parcours pour trouver au bout sa récompense. Et quand il n'est plus bon, on le sort doucement du circuit et on le remplace. Et tout le monde est dans la même situation. Et c'était pareil il y a trente ans pour son père. Alors il fait comme les Noirs américains, il explose. Mais que peut-il faire? On croit qu'il est malade. Tous s'accommodent tant bien que mal de leur sort. On se résigne. Le système n'a que faire des angoisses du consommateur.

Voilà. C'est du cinéma qui ne laisse pas tranquille. Mais si on veut rester bien tranquille, on n'a qu'à ne pas y aller, n'est-ce pas? si je comprends bien, le cinéma n'est qu'un phantasme qui n'a aucun rapport avec la vraie vie? Qui le cinéma concerne-t-il? La femme du voisin s'est coupé la main en tranchant son pain. Eisenhower est mort et la guerre continue au Viet Nam.

Qu'importe qu'on l'évite, ce cinéma-là en est un de revision de la réalité, d'ouverture à une conscience plus juste et possiblement à partir de là de mieux-être. Il est de ceux que l'on fréquente avec profit.

Cinéma II: ce tireur de larmes oriental est un sage.

Le Bonheur est en Nous, de Zenzo Matsuyama; photographie Masao Tamai; musique Hikaru Hayashi; avec Hideko Takamine, Keiju Kobayashi, Izumi Hara. V.O. sous-titres anglais, ciné Week End.

On ne voit jamais du Japon que les films de quelques maîtres, Shindo, Kobayashi, Mizoguchi et quelques autres et c'est tout. C'est une situation assez paradoxale quand on sait que le Japon produit 4 ou 500 longs métrages par année. L'entreprise de J.A. Lapointe de nous permettre de découvrir quelques autres films de ce Japon fascinant et inconnu est une des plus intéressantes de l'année à Montréal, une des seules suites positives de l'Expo 67 que je connaisse. Si vous voulez connaître le Japon (et le monde) rendez-vous au Ciné Week End. Le cinéma comme moyen de connaître le monde.

Elle, est muette, lui, sourd-muet. Il m'est difficile de raconter leur histoire. Ils s'aiment. De quoi ont l'air les mots d'amour quand on ne peut se parler que par signes? Akiko rencontre Michio à la fin de la guerre. Ils s'épousent. Leur premier enfant meurt parce qu'ils n'ont pas pu l'entendre pleurer. Un deuxième fils survivra, grâce à l'aide de la grand-mère. Michio travaille ferme. Malgré bien des périls et des difficultés, ce petit ménage à quatre se survit. Le bonheur est en nous.

Je ne saurais quelle estime j'ai de ce film et à quel point je voudrais vous inciter à le voir. J'ai habituellement en horreur le genre mélodrame, que je trouve grossier et malsain. Mais ce film-ci bénéficie de toute la pudeur et la sagesse traditionnelles japonaises. Tout ce qui générait dans un mélodrame commercial occidental se change ici en un hommage sensible aux petites gens. Tout y est plus que simple et le réalisateur a l'intelligence de faire passer les larmes par le sourire. Et ces larmes n'ont rien du genre crocodiles mais bien plutôt de l'émotion qu'on peut avoir devant quelque chose comme la vérité retrouvée. Un peu comme ce qu'on pouvait ressentir d'émotion devant Alexis et Marie Tremblay dans Le Règne du Jour. Je ne saurais expliquer à quoi tient ce miracle de chaleur.

Cinéma III: petits exercices de lévitation

Where Eagles Dare, un film réalisé par Brian G. Hutton, produit par Jerry Gershwin et Elliot Kastner; écrit par Alistair MacLean; avec Mary Ure, Richard Burton, Clint Eastwood. V.O. en anglais. Loew's.

"Le Bonheur est à nous"

J'ai beaucoup aimé Where Eagles Dare. On appelle lévitation la capacité qu'a quelqu'un de s'élever dans les airs sous l'influence d'une émotion violente (habituellement sacrée). Mais ce phénomène n'a pas que des odeurs de sainteté. Where Eagles Dare (qu'est-ce que ça peut bien vouloir dire, là où les aigles seuls s'aventurent?) raconte l'expédition d'un corps de commandos derrière les lignes allemandes, pour quelque mission de la guerre 39-45 à laquelle il importe peu de comprendre quoi que ce soit. D'ailleurs rien de tout cela n'importe, j'ai vu ce film cent fois, avec Errol Flynn, ou Clark Gable, et j'en ai vu cent autres absolument identiques, vous aussi, alors passons et venons-en vite au sujet qui nous intéresse.

C'est sans la moindre intention irrévérencieuse que je mentionnais la lévitation puisque c'est un fait facilement vérifiable et expérimenté maintes et maintes fois par tout un chacun que dans les deux dernières bobines de tout bon film de guerre tu es assis sur le bout de ton siège à cause du suspense puis au fur et à mesure que croît le danger encouru par les héros, tu échappes à ton siège, pour un moment, tu ne portes plus à terre, tu flottes doucement au-dessus de ton banc, emporté. Voilà qui peut paraître grossier comme rapprochement mais n'en est pas moins rigoureusement exact. C'est tout dire d'un film comme celui-ci, sauf cette particularité: on y a inventé un truc pour Clint Eastwood. Par un trucage adroit, on voit un trou se faire et le sang geler à chaque balle qu'il tire. Ce souci de réalisme joint à ce détachement cynique dans lequel Eastwood excelle donne au film tout ce qu'il faut pour que le genre se perpétue.

J'aurai eu l'air d'aller un peu à gauche et à droite mais nous savons qu'il n'en est rien. Je voudrais pouvoir dire en deux lignes ce qu'est le cinéma et d'où vient la fascination qu'il exerce sur un peu tout un chacun. A la lumière des films dont il est ici question, il me semble possible de croire que peut-être vivre un moment merveilleux qu'on ne pourra jamais atteindre, retrouver ce qu'on a déjà vécu, revoir pour l'éclaircir ce qu'on est en train de vivre, tout le cinéma, qu'il soit de mélodrame, d'aventure ou de critique sociale me paraît tourner autour de cette volonté d'agrandir le champ de vie et de vision de chacun en lui permettant de dépasser la réalité, d'ouvrir la connaissance. Tous ces films-là en sont les meilleurs exemples. Et quand en rentrant chez soi, il est question de bar-b-cue, ce n'est qu'une extension: le reste du cinéma est dans la rue.

Faites votre choix

Au Centre Underground dimanche seulement, "The Offering" de David Secter. Ce cinéaste torontois de 25 ans dont le premier film "Winter Kept Us Warm" avait été remarqué au 8ième festival international du film de Montréal, raconte ici l'amour d'une ballerine de l'Opéra de Pékin et d'un jeune bohème de Toronto.

●

"Le Bonheur est en Nous" est à l'affiche du Ciné Week End samedi et dimanche soirs. Réalisé par Zenzo Matsuyama, un mélodrame qui doit tout à la pudeur orientale et qui présente la vie et les amours d'une sorte de Harpo Marx de l'émotion, une femme sourde mariée à un sourd-muet. Par la grâce japonaise, ce sujet à faire pleurer devient un documentaire rare sur la beauté et sur la vie des petites gens à l'autre bout du monde. Sous-titres anglais.

●

"Pierre et Paul" de René Allio avec Bulle Ogier et Pierre Mondy. Un homme se rend compte qu'il n'avait jamais été rien qu'un consommateur comme un autre, dressé à suivre à chaque jour le même chemin pour obtenir sa récompense, comme un rat dans un labyrinthe. Et cela était aussi le cas de son père et de la plupart de ceux avec qui il vit. Alors il devient violent. A l'Elysée, à la salle Resnais, en version originale avec sous-titres anglais.

●

"The Prime of Miss Jean Brodie" est un film de Ronald Neame avec Maggie Smith qui nous fait rire pendant une heure d'une maîtresse d'école de la vieille Ecosse, tout embarrassée dans des principes surannés et qui la dépassent. Puis le rire s'arrête et la question se pose: cette confusion débonnaire n'est-elle pas la chose la plus dangereuse qui soit, la base même des fascismes? En général, quand on dit un bon vieux film, c'est pour excuser n'importe quoi. Ici il s'agit d'un film dont le style date peut-être un peu, avec son élégance un peu passée, mais son efficacité ne fait pas de doute. Un vieux bon film utile et agréable. Au Westmount Square en version originale.

●

"Le Procès" d'Orson Welles d'après Kafka avec Anthony Perkins. Vous n'êtes coupable de rien et vous le savez bien. Pourtant un matin vous êtes tiré du lit par des policiers qui vous annoncent que vous êtes en état d'arrestation. Vous devez les suivre. Vos proches s'écartent de vous peu à peu. Vous ne savez toujours pas de quoi vous êtes coupable. Vous ne le saurez jamais. Il vous reste deux solutions: pourrir ou vous révolter. C'est à partir de ce thème que Welles réalise un monument de la conscience contemporaine et de la magie cinématographique. Au Dauphin, en version française.

●

"Le Socrate" de Robert Lapoujade. Tous les films actuels aboutissent au Socrate, un homme renonce au monde et s'en va dans les terrains vagues et les champs de la banlieue reprendre à zéro sa connaissance du monde. On triomphera de lui mais le flic qui le surveillait aura compris. Et il n'est pas le seul. Chaque soir 200 spectateurs comprennent aussi que peut-être l'homme ne sait rien du monde et qu'il serait probablement temps d'ouvrir les yeux. Mais ce qui est mieux, c'est que le film lui-même est une sorte de petit manuel pratique sur la manière d'ouvrir les yeux, pour accoucher d'un regard libre. Sous-titres anglais, Elysée.

●

Au Verdi cette semaine: 13, 14, 15: "Room at The Top" et "Life at The Too": l'arrivisme en Grande-Bretagne et Laurence Harvey. 16, 17, 18, 19: "Here We Go Round The Mulberry Bush" et "You're A Big Boy Now," respectivement de Clive Bonner et Francis Ford Coppola. Autour de la question: si vous êtes jeunes, comment faire pour vous débrouiller" sur un ton de comédie pop.

A la cinémathèque: 15, 7.30: Animation polonaise III. 9.30: "The Netsilik Eskimos": "At The Winter Sea Ice Camp". 16: 7.30: "Madame de..." de Max Ophuls, avec Danielle Darrieux et Vittorio de Sica. France 1953. V.O. 100'. 9.30: Nouveau cinéma canadien: "Québec à l'heure de l'Expo", de Gilles Carle; "Premier Chantier", d'André Bélanger et François Gill; "L'Occupation du CEGEP Lionel-Groulx" de Pascal Gélinas. D'autres films compléteront ce programme.

Jeudi 17, 20.00: "All These Women", d'Ingmar Bergman, Suède 1964, sous-titres anglais, 81'. Le film sera présenté par Mme Ulla Ryghe, qui a fait le montage de plusieurs films de Bergman.

Vendredi 18, 7.30: The Netsilik Eskimos III: "Jigging For Lake Trout", et "At The Spring Sea Ice Camp". 9.30: "Lola Montès", de Max Ophuls, avec Martine Carol et Peter Ustinov. France 1955, V.O. 110'.

●

"The Charge of The Light Brigade" de Tony Richardson avec Vanessa Redgrave et David Hemmings. Classique du film d'aventures revu par un homme qui a compris que ce n'était pas une merveille, la guerre, mais rien qu'un jeu d'idiots débiles qui cherchent à démolir le bonheur des gens simples, de toute classe, de tout âge, de tout pays. Version originale en anglais. Monkland.

"Jeux de Nuit" de Mai Zetterling avec Ingrid Thulin. Une femme cinéaste revoit le complexe d'oedipe et pousse un grand cri. V.O. sous-titres français. Festival.

CINEMAS de REPERTOIRE
AUJOURD'HUI: DERNIER JOUR
Mélina MERCOURI
• NEVER ON SUNDAY
3.00-6.35 et 9.45
• PHAEDRA
1.00-4.30 et 8.15
dernier spectacle entier 8.15
dès demain DIMANCHE:
deux films extraordinaires !
'ROOM AT THE TOP'
3.30 et 7.45 (dernier spectacle)
'LIFE AT THE TOP'
1.30 - 5.35 - 9.45
avec Laurence Harvey
verdi
5380, ST-LAURENT — 277-4145
et le 2e cinéma:
dès LUNDI, 14 avril
"MARAT/SADE" à 9.30
et "Lord of the Flies" à 8.00
prix d'entrée 99¢ seulement !
lido VILLE DE LAVAL
360 boul. LABELLE — 681-1888

UN QUÉBÉCOIS EN LIBERTÉ!

Georges dor
DU 14 AU 27 AVRIL
Les billets sont en vente aux endroits suivants: Dupuis pour "ELLE" de la Plaza Saint-Hubert et des Galeries d'Anjou, chez Ed. Archambault, ainsi qu'à la Comédie Canadienne.
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste Catherine • 861-3338

Une atmosphère DIFFÉRENTE pour le dîner

Avez-vous déjà songé au Café Normandie?
Pourtant, au Café Normandie, on a pensé à vous . . . de plusieurs façons. Ainsi, on a préparé pour vous un menu de plats gastronomiques français et de spécialités normandes. Et puis, on a créé un décor charmant, gai et très confortable. Enfin, on a prévu un tunnel qui relie l'hôtel à la station Peel du Métro.
C'est dans l'hôtel Sheraton Mt-Royal qu'on trouve le Café Normandie et on réserve par téléphone à 842-7777.
l'Hôtel Sheraton Mt-Royal
Montréal, 1455, rue Peel
Un service international ITT

Galerie Sherbrooke Ltée
1196 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 110
Téléphone 845-0289
Peintures Canadiennes du XIXe et XXe siècle.

A.Y. Jackson
11 Avril – 30 Avril

galerie libre
PETER DAGLAISH
2100, Crescent
Tél.: 288-6080

Salle Resnais 18 ANS Salle McLaren 14 ANS
d'après le roman d' ALBERTINE SARRAZIN
L'ASTRAGALE
Marlène Jobert Horst Buccholz
Aujourd'hui et demain: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
LE PROCÈS d'après l'oeuvre de FRANZ KAFKA
LE DAUPHIN 7ième sem.

L'exotisme?
Au Kon-Tiki, un des restaurants les plus extraordinaires en Amérique, vous pénétrez dans une atmosphère d'exotisme tropical et le menu alléchant de mets polynésiens vous met en appétit. Un tunnel relie l'hôtel à la station Peel du Métro. On réserve par téléphone à 842-7777.
KON-TIKI RESTAURANT
HÔTEL SHERATON MT-ROYAL
1455, rue Peel, à Montréal
Un service international ITT

CCA présente
le concert de l'année!
avec

PAUL MAURIAT
ET SON ORCHESTRE
Avec le maître incontesté de la belle musique instrumentale
MAR. et SAM. SOIRS
22 et 26 AVRIL
ARÉNA RICHARD
Prix: $2.00, 3.00, 4.00, 5.00.
Billets en vente à: Aréna Maurice Richard; CCA, 1822 o., Sherbrooke (sous-sol); Centaur (Théâtre Instant) Pl. Ville-Marie; Hoofman's Antiques, 1472 Peel; Ed. Archambault, 500 e. Ste-Catherine; Caisse Pop. Maisonneuve, 4200 Adam; Bonder's, 1188 o., Bernard; Universal St., 4617 Sources Rd., D.-des-Ormeaux; Charlebois, 2115 e., J.-Talon; Importation CM, 8225 St-Laurent et 5975 Monk; Galipeau, 1480 e., Fleury; Lib. Cosmos, Centre Pont-Viau, boul. des Laurentides.
Billets d'étudiants ($1.00): Se présenter en personne à CCA seulement.
Commandes postales à CCA seulement, 1822 ouest, Sherbrooke avec chèque ou mandat et enveloppe-retour affranchie.
LOCATION PAR TÉLÉPHONE
ARÉNA: 872-2440
CCA: 932-2171; 2234
Également: à Sherbrooke, le 23 avril; à Québec, le 24 avril.

Première étape du plus grand FESTIVAL de films japonais à Montréal
ADMISSION ADULTES $1.50 ÉTUDIANTS $1.00
AUDITORIUM HÔTEL-DIEU 3880, ST-URBAIN, MONTRÉAL
CINÉ-WEEK-END
Samedi, 12 avril 8h.30 – 10h.30
Dimanche, 13 avril 8h.30
LE BONHEUR EST EN NOUS (sous-titres anglais)
HAPPINESS OF US ALONE (English sub-titles)
(Mamonaku Mazushiku Utsukushiku)
réalisé par directed by Zenzo Matsuyama
avec (with) Hideko Takamine, Heiju Kobayashi.
Prix de la meilleure actrice à Hidiko Takamine

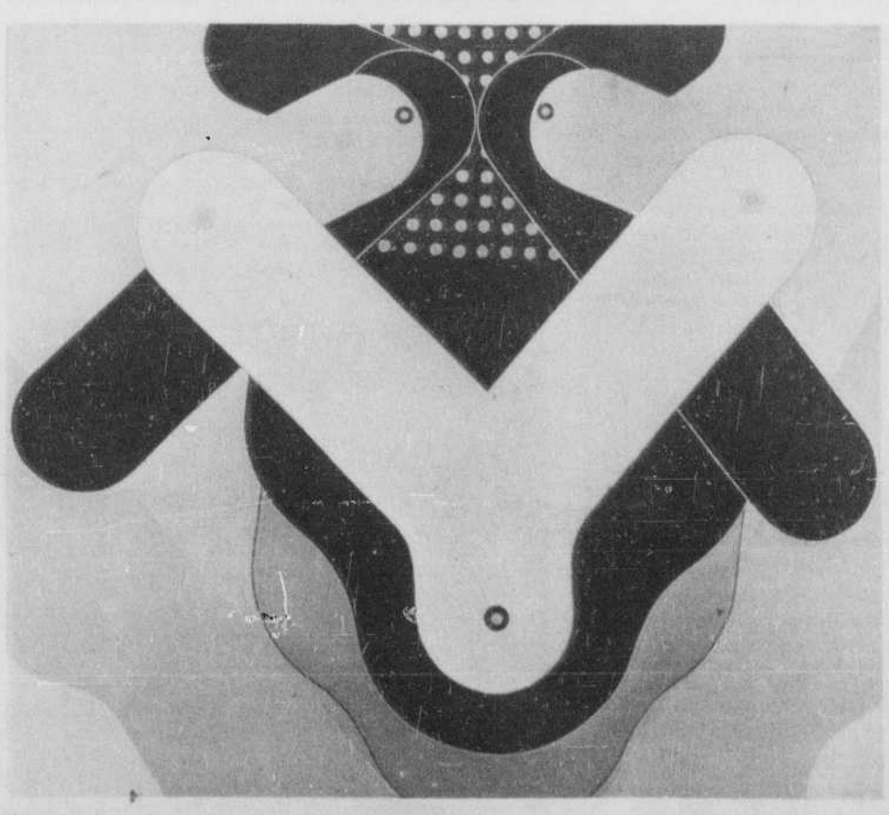
"Deux cultures", un grand tableau de Guy Montpetit. LA GALERIE DE MONTRÉAL, 2060 MacKay, exposera à partir de mercredi le 16 avril, des oeuvres de la série A, C et Q, résultats de quatre années de recherches picturales.

élysée 14 ANS
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS
LA SOUDAINE CONSCIENCE DU BONHEUR... DANS UNE COURSE À LA VIE!
PIERRE et PAUL
PIERRE MONDY BULLE OGIER
un film de RENÉ ALLIO
réalisateur de "LA VIEILLE DAME INDIGNE"
EN COULEURS
SALLE EISENSTEIN
FILM EASTMANCOLOR
de R.LAPOUJADE
LE SOCRATE
PRIX SPÉCIAL DU JURY
VENISE 1968
14 ANS

L'OEIL SUR LES DISQUES

Sidérant sidéral...

FRANCOIS BAYLE: "L'oiseau chanteur' (1963), "Lignes et points" (1966), "L'archipel" pour quatuor à cordes et sons enregistrés (1963-67), "Espaces inhabitables" (1967); avec le Quatuor Parrenin dans "L'archipel"; 836.895 DSY PHILIPS 'Prospective 21e siècle'

JEAN GUILLOU: "Visions cosmiques" — Improvisations dédiées à l'équipage d'Apollo 8 et réalisées aux grandes orgues de Saint-Eustache à Paris; Jean Guillou, organiste; 836.890 DSY PHILIPS 'Prospective 21e siècle'

Si l'existence d'une vie extra-terrestre est la plus grande de toutes les inconnues qui nous attendent sur les autres planètes, la collection "Prospective 21e siècle" propose pour sa part les équations musicales les plus surprenantes et les plus vivantes qu'on puisse souhaiter dans le domaine phonographique à l'heure actuelle. Présentés comme toujours dans des pochettes argentées qui, sous la lumière, subissent des métamorphoses éblouissantes, ces soleils noirs sonorisés nous invitent à la recherche d'une nouvelle toison d'or. Ils témoignent à la fois de la rapidité avec laquelle la musique évolue, d'un envoûtement collectif né de la contestation et violemment actuel, ainsi que d'un désir de création devenu un mode de connaissance et d'existence mettant en jeu la totalité des facultés spirituelles.

Les créateurs auxquels je m'attache aujourd'hui sont susceptibles de rallier tous ceux dont l'oeil écoute autant que l'oreille. Elève de Messiaen, de Pousseur et de Stockhausen, initié à la musique électro-acoustique par Pierre Schaeffer, François Bayle (36 ans) apparaît comme étant l'un des compositeurs les plus expressifs et les plus poétiques dans le domaine de la musique expérimentale. Jean Guillou, lui, est un fidèle disciple de l'organiste Marcel Dupré dont on connaissait déjà les interprétations de Monteverdi, Bach ou Messiaen: avec une prodigieuse liberté, il s'adonne ici à des improvisations dignes des plus héroïques voltiges aériennes.

Au dos de la pochette du disque de François Bayle, on lit la recommandation suivante: "Cet enregistrement doit être écouté à fort volume et dans l'obscurité". Je m'y suis prêté par curiosité et, au risque de paraître saugrenu, j'avoue m'être laissé bercer (et pourquoi pas?) par la rumeur de ce COSMOS musical, parmi les sifflements des étoiles et les craquements des galaxies où se cachent de faibles pulsations rythmiques. Notamment dans "Espaces inhabitables" (ce pourrait bien être ceux des peintres Leonor Fini ou Yves Tanguy) dont les mouvements dépeignent, selon l'auteur, les différents "états" mélodiques: Jardins de rien, Géophonie, Hommage à Robur, Le bleu du ciel et Amertumes. Résolument personnelle, poétique et fort bien structurée, cette aventure surréaliste occupe une face complète du microsillon. "L'oiseau chanteur" qui constitue l'un des "Trois portraits de l'oiseau-qui-n'existe-pas", trouve son principal objet dans la relation son – image – la partition pour bande magnétique, cor, hautbois et clavecin ayant été élaborée pour les images animées du peintre Robert Lapoujade. On y entend à intervalles réguliers ricaner l'ange du bizarre... Egalement sans gratuité, "Lignes et points" présente des grappes de SIGNAUX porteurs d'images justes et subtiles, cela même si on regrette les projections abstraites de Piotr Kamler qui doivent ajouter à la fantasmagorie de l'audition. Dans le cas de "L'archipel", l'esprit reste à peu près le même mais les moyens diffèrent: Bayle associe un quatuor à cordes à la bande magnétique. L'ensemble du programme débouche irrémédiablement sur un collage de réalités affligeantes ou bénéfiques qui sont de notre temps... qu'on le veuille ou non.

Les improvisations de Jean Guillou, dédiées à l'équipage d'APOLLO 8 et réunies sous le titre "Visions cosmiques, ont été faites au cours de deux nuits en l'église Saint-Eustache. Elles sont au nombre de sept et portent les titres évocateurs suivants: Leonardo, Requiem pour les morts de l'espace, Laser, Icare, Nova, Météorites et Orbite. Avec un instinct d'improviser aussi vif que sa science profonde du jeu, l'organiste devient le porte-parole des scaphandriers du ciel et nous propulse dans un espace moins raffiné que "Le voyage" de Pierre Henry (d'après le Livre des morts Tibétains), mais délibérément plus glacial, plus lacéré, plus machiavélique. C'est là le monde "temporaire" d'un musicien qui arrive à donner de nouvelles dimensions à un instrument abrité dans une église dont la flèche pourrait bien symboliser la fusée prête à s'envoler. Jean Guillou ne dit-il pas que "l'improvisation est une façon de rêver tout haut"? Pourquoi pas si son plaisir devient aussi le nôtre? A chacun sa petite musique de nuit, puisque les "Visions cosmiques" de Guillou seront celles des années 70.

Nouveautés classiques

MOZART: COSI FAN TUTTE; le soprano Leontyne Price (Fiordiligi), le mezzo-soprano Tatiana Troyanos (Dorabella), le baryton Sherill Milnes (Guglielmo), le ténor George Shirley (Ferrando), le soprano Judith Raskin (Despina), la basse Ezio Flagello (Don Alfonso); choeur Ambrosian et Orchestre New Philharmonia sous la direction d'Erich Leinsdorf; LSC-6416 (4 disques) RCA VICTOR

Voici un enregistrement de Cosi Fan Tutte plein de drôlerie, d'insolence, de gaieté... et tout à fait dépourvu de complexes – de l'ouverture martiale jusqu'au pétillant ensemble final ("Fortunato l'uom"). Grâce à la direction de Leinsdorf qui a vraisemblablement donné beaucoup de liberté d'expression aux chanteurs, l'opéra bouffe instaure une atmosphère où la routine est inexorablement évincée. Dès le duo entre Fiordiligi et sa soeur Dorabella (2e scène du premier acte), on pressent qu'il sera difficile de s'y abstraire et, de fait, on se retrouve bouche bée à la dernière note, tout surpris que la grande aiguille ait fait trois fois le tour du cadran.

Parmi les solistes, qui déambulent pratiquement dans notre salon tant leurs interventions sont "athlétiques," je n'ai aucune réserve à formuler même si les voix féminines distribuent les couleurs et les fioritures vocales avec plus de générosité. Il faut entendre la toujours somptueuse Leontyne Price, la pimpante Tatiana Troyanos et Judith Raskin en intrigante Despina qui personnifie également avec succès le médecin et le notaire. De son côté, l'orchestre est un modèle de clarté et de précision.

En terminant, on peut toutefois se demander ce qu'il advient de la teneur confidentielle de l'ouvrage que Mozart composa à la fin de 1789, soit deux ans avant sa mort. A considérer le volume des voix et les lieux vastes (presque ceux d'une cathédrale) que nous suggèrent la prise de son – au demeurant excellente –, on est porté à croire que les réalisateurs aient voulu échapper à ce climat d'intimité propre à Cosi Fan Tutte... pour en accentuer les facettes brillantes et enchanteresses. C'est une conception que je ne saurais imposer et à ceux qui insistent sur la primauté de cette intimité, je conseille l'excellente version de Karl Böhm sur Angel (S-3631) ou celle qu'il a réalisée au pupitre de l'Orchestre Philharmonique de Vienne sur étiquette à bon marché (Richmond "Opera Treasury Series" SRS-63508).

Le livret qui accompagne les disques constitue un véritable trésor de renseignements.

BARTOK: Concertos pour piano et orchestre No.2 et No. 3; Philippe Entremont, pianiste; Leonard Bernstein dirige l'Orchestre Philharmonique de New York; MS-7145 COLUMBIA

Le Concerto No.2 date de 1930-31 et le troisième de 1945, l'année même où mourut le compositeur (et d'ailleurs, les 17 dernières mesures de la partition ont été écrites par Tibor Serley d'après une esquisse de Bartok).

A ceux qui n'ont pas encore franchi le seuil bartokien ("Entre la liberté d'aimer et de ne pas aimer, tout ce que tu ne connais pas" a dit Eluard), je conseillerais de ne pas se laisser démoraliser par les mines graves et méditatives qu'affichent Entremont et Bernstein sur la pochette: c'est, bien au contraire, l'approche la plus séduisante des concertos pour piano de Bartok qu'il m'ait été donné de constater jusqu'ici. Ni trop sec, ni trop romantique, le jeu d'Entremont est brillant et nous amène à la limite possible d'un toucher percutant dans les parties rapides; dans la lenteur, le pianiste est souverain et extrêmement poétique, notamment dans l'admirable adagio du deuxième concerto qu'encadrent deux mouvements d'allure stravinskienne et qui rejoint en émotion le Cercle Mystérieux des adolescents du Sacre du printemps.

L'orchestre sonne de connivence avec le pianiste et Bernstein le conduit avec brio dans les passages les plus touffus de l'orchestration. Prise de son ample et très claire.

VIVALDI: L'ESTRO ARMONICO OPUS 3: Concertos No.1, 2, 3, 4; par le Festival Strings de Lucerne sous la direction de Rudolf Baumgartner; 198449 ARCHIV PRODUKTION

Ces interprètes prestigieux présentent ici quatre des douze concerti de L'Estro Armonico (1712) qui reste le recueil le plus enregistré de Vivaldi. C'est le début d'une intégrale qui s'impose dès maintenant et qui sera capable de rivaliser avec celles de Kuentz (Decca) ou de l'ensemble du I Musici (Philips).

La prise de son est royale, comme toujours dans cette série.

MUSIQUE ESPAGNOLE POUR GUITARE Vol.2: oeuvres de Fernando Sor, Francisco Tarrega, Isaac Albeniz, Manuel de Falla, Joaquin Rodrigo, Ernesto Halffter, Federico Moreno Torroba, Xavier Montsalvatge, Mauricio Ohana et Antonio Ruiz Pipo; interprétées par Narciso Yepes; 139 366 DEUTSCHE GRAMMOPHON

Ce deuxième volume d'une série intitulée "Cinq siècles de guitare en Espagne" est plus diversifié et plus surprenant que le premier, mais c'est incontestablement la personnalité de Narciso Yepes qui en constitue l'attrait majeur. Point n'est besoin d'insister et je souligne que la présence de compositeurs contemporains (Montsalvatge, Ohana et Ruiz Pipo) est opportune, démontre que la guitare a toujours droit de cité même si ses possibilités sont réduites.

HORA STACCATO: Humoresque (Dvorak), The Flight of the Bumblebee (Rimski-Korsakoff), Andante cantabile (Tchaikovski), Pizzicato Polka (J. Strauss), Praeludium en mi majeur (Bach), Moto Perpetuo (Paganini), Playera (Granados), Danse Hongroise No.5 (Brahms), The Bee (Schubert), Perpetual Motion (Novacek) et Libesfreud (Kreisler); Eugene Ormandy dirige l'Orchestre de Philadelphie; MS-7146 COLUMBIA

Je me garde bien habituellement de répandre la sortie de ces petits menus musicaux qui abondent et flattent bassement le palais d'un certain public. Cette fois, je me suis laissé prendre par la section des cordes extraordinairement riche de l'Orchestre de Philadelphie. Pour ceux qui ont beaucoup de loisirs seulement.

Jacques Thériault

Nouveautés Pop

Il faut peut-être le grand talent d'Albertine Sarrazin pour que je puisse supporter la honteuse exploitation commerciale qui s'attache à sa minuscule ombre, elle, pauvre, si tôt morte. Mais l'argent n'a pas d'odeur et, moins que toute, l'odeur de cadavre. Au contraire, l'argent cadavre sent bon bon bon.

Ainsi, les livres de cette jeune femme voleuse et prisonnière (repentie par la grâce des lettres), un film déjà tiré de son livre "L'Atragale", d'ailleurs publié en livre de poche désormais. Et mauvais le film, d'ailleurs!

C'est, par chance, une réussite presque totale que le disque que publie Polydor (658120) ces jours-ci, sous le titre "Albertine Sarrazin, chansons et poèmes, interprétés par Myriam Anissimov". Outre les paroles de l'écrivain, on y retrouve les compositeurs suivants: A. Poirier, P. Clerc, Gaby Verlor, F. Lemarque. Signalons que, pour une fois, le son dû à Guy Salmon est excellent, événement rarissime sur un disque français.

On retrouvera sur cet enregistrement le petit monde de Sarrazin; il est fait d'un sens poétique un peu facile parfois, mais toujours juste. On y retrouvera cette nostalgie simple, et souvent poignante, de la France délinquante qui inspira si bien Genêt, Bruant, Rictus, etc...

Parmi les compositeurs, A. Poirier a très bien réussi son travail; une de ses chansons ressort: "Bien après minuit". F. Lemarque retrouve ses rythmes à trois temps. C'est pourtant Gaby Verlor que je préfère. Il a écrit la meilleure chanson du disque, "Nous n'avons pas su en mourir".

Que pourrisse au fond de ma faim
ce déjeuner des chevelures
et le tas de tendres pelures
que font nos maîtres ce matin
Vois notre bateau en papier
que le barrage décourage
garde enterré sur le rivage
mon amour de contrebandier...

Myriam Anissimov est une jeune interprète que j'entends pour la première fois. Elle colle parfaitement à l'univers du poète. Elle est vraie, elle est simple. Chose curieuse, elle rappelle un peu Brigitte Bardot, quand cette dernière chante "La Madiarque". On reparlera, sans doute, très souvent, de Myriam Anissimov, petite soeur des Sauvage et autres...

Quelques courts poèmes rythment ce disque qui vaut le temps qu'on lui accordera: quelque quarante minutes d'une certaine tristesse agrémentée d'un certain sourire.

Quant à la philosophie, la voici tirée de la chanson "Le juge était parti manger", philosophie simple et charmante: "Je ne serais plus jamais sage". Ce n'est pas si facile; essayez! On ne saurait trop inciter les gens à la faire leur.

De nombreux amateurs ont, dans leur discothèque, un rayon consacré à Bach sans Bach. C'est-à-dire aux innombrables disques que le Cantor a inspirés, sous un prétexte ou sous un autre, les bons voire les mauvais.

Qu'ils jubilent, ces amateurs! Qu'ils se frottent les mains et les oreilles! Ils pourront, en effet, augmenter leur collection d'un tout nouvel enregistrement dont la qualité est agréable.

La firme Polydor vient de publier un "Swingin' Bach Guitar" (stéréo 237 642) avec, à l'instrument, Franz Löffler lequel se trouve être un musicien allemand, excellente origine pour jouer Bach, dont il fait ou demeurant le tout contraire d'un four; rassurons-nous. Il est accompagné par le batteur Pierre Favre. D'ailleurs, le duo se multiplie puisque le guitariste joue, à lui tout seul, les différentes voix des airs sur deux, trois ou quatre guitares, le tout mixé après coup, évidemment.

Sans avoir le génie des arrangements jazziques de Petterson, ni l'habileté de Loussier en son bon temps, Franz Löffler a de la classe... et de l'humour, ce qui est une qualité. Ainsi, l'Invention numéro 14 devient "Ping Pong for Bach Bugs", la Partita numéro 4 devient "Bach's Bag". On y trouvera aussi la fugue numéro 1 sous le titre de "Sorry Mr. Brubeck, it's Bach". C'est sur la plage intitulée "Go Home and Practice", que Löffler donne le meilleur de lui-même.

L'ensemble reste amusant, bien écrit, bien joué. Un disque de divertissement que vous pouvez, en toute confiance, offrir, Mademoiselle, à votre petit ami qui a de la musique une haute opinion.

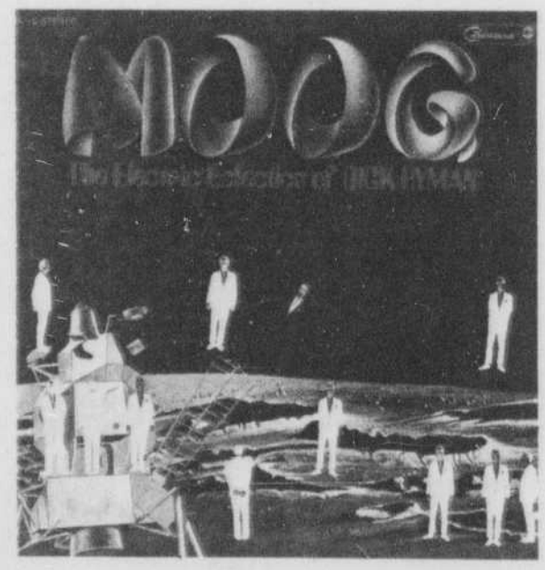

De ce même Bach, on se souvient d'un certain "Switched on Bach". On avait cru bon, alors, de jouer quelques airs sur le fameux synthesizer Moog avec un résultat assez pauvre.

Il nous revient ce synthesizer Moog mais, cette fois, avec des airs populaires interprétés par Dick Hyman, sous l'étiquette Command (938 – stéréo).

Ce nouvel instrument de musique électronique me laisse perplexe. Il semble, si j'en crois la pochette, que le synthesizer Moog a mauvais caractère; par exemple, si l'on prend un orgue et que l'on joue un do, l'orgue dit "Do". Si l'on fait la même chose avec le synthesizer il y a tout aussi bien faire Ziiiiiou, que Whaouaaa, ou bien encore Bong ou Pokpok; sans raison, mais oui! Tout dépend des circuits, peut-être. C'est dire que sur un fond connu, joué à l'orgue Lowrey, par exemple, le synthesizer rajoute des sons, parasites électroniques médiocrement domestiqués.

Il faut admettre que tout nouvel instrument doit, non seulement, conquérir ses instrumentistes et son public, mais encore son terrain de jeu idéal, il est son registre.

Ici Dick Hyman en explore quelques-uns. C'est, on le devine, plus ou moins réussi. Quelques courtes pièces sont pourtant excellentes. Citons "Total Bells and Tony"; Tony est Tony Scott, le clarinettiste de jazz que le synthesizer imite. Les cloches sont amusantes et électroniques. De même "Topless Dancers of Corfu" donne un bon exemple de ce que peut faire l'instrument.

Il resterait maintenant à intégrer le synthesizer Moog dans un authentique contexte musical qui ne soit ni d'imitation, comme "Switched on Bach", ni de pur divertissement comme le présent disque. Il ne fait aucun doute que les sons qu'il produit sont employables avec succès. Pour l'heure, cet enregistrement plaira aux amateurs de curiosités musicales ou à ceux que l'aventure du son intéresse en tant que telle.

A suivre.

Pénélope

Cette semaine chez Bertrand les excellents disques "Erato" importés de France

Afin de vous les faire mieux connaître nous vous offrons cette semaine

DES DIVIDENDES DE 30%

Calculés sur le prix courant de $6.98 chacun

DISQUE "ERATO" GRAVURE UNIVERSELLE

Grav. univ.		Grav. univ.	
70080	BACH : Sonates pour violon et clavecin - Vol. 2.	70233	BACH : Magnificat
70082	CHARPENTIER : Messe de minuit	70234	*Chantilly (Chât. & Cat.)*
70084	BACH : Cantates nos 4, 34 - Vol. 8	70235	SCHUTZ : Requiem
70085	BACH : Cantates nos 26, 120, 61 - Vol. 10	70237	*Petit Trianon (Chât. & Cat.)*
70086	BACH : Cantates no 110, 8 - Vol. 12	70238	MONTEVERDI - INGEGNERI : Messe - Motet
70087	BACH : Cantates nos 182, 43 - Vol. 9	70239	BACH : Cantates nos 56, 82 - Vol. 18
70089	BACH : 4 sonates pour violon	70240	VIVALDI : 6 sonates violoncelle, clavecin
70091	DEBUSSY : Danses sacrée et profane, sonates	70241	BACH - TELEMANN : Concertos pour flûte
70092	De FALLA : Amour sorcier	70242	BACH : Œuvre pour orgue - Tome 11
70093	BACH : Orgelbüchlein - Vol. 1	70243	BACH : Œuvre pour orgue - Tome 12
70094	BACH : Orgelbüchlein - Vol. 2	70278	ROUSSEL - DUTILLEUX : Suite, Symph. Le double
70099	BACH : Œuvre pour orgue - Tome 5	70280	HONEGGER - ROUSSEL - SCHMIDT : Symphonies
70100	BACH : Œuvre pour orgue - Tome 6	70281	MOZART : Concertos pour pianos nos 25, 27
70101	FAURE : Elégie, 2 sonates	70284	BACH : Cantates nos 1, 10 - Vol. 1
70102	MESSIAEN - MILHAUD - CHARPENTIER - Œuvres pour ondes Martenot	70288	*Belles pages du romantisme*
		70290	*Six concertos pour trompette*
70118	VIVALDI : Concertos et sonates	70298	MOZART : Vêpres solennelles
70119	HAENDEL : Royal firework's music	70299	*Œuvres pour trompette et orgue*
70121	BACH : Sonates pour flûte - Vol. 1	70302	MESSIAEN : Et exspecto resurrectionem
70122	BACH : Sonates pour flûte - Vol. 2	70303 à 70305	VIVALDI : Œuvre pour flûte - Int. 3 vol.
70125	RAMEAU : Six concerts en sextuor		
70127	BACH : Cantates n° 21 - Vol. 11	70306	*Quatuors de saxophones*
70128	FAURE : Requiem	70308	BACH : Œuvre pour orgue - Tome 14
70129 et 70130	BACH : Intégrale des Brandebourgeois	70309	BACH : Œuvre pour orgue - Tome 15
		70310	BACH : Œuvre pour orgue - Tome 16
70132	*Récital de harpe Lily Laskine*	70311	BACH : Œuvre pour orgue - Tome 17
70135	BARRAUD - LESUR - RIVIER : Symphonie, etc.	70312	DAMASE : Silk rhapsody
70138	DELALANDE : De profondis	70313	*Versailles, La Cour de Marbre (Chât. & Cat.)*
70139	J. ALAIN : Litanies, danses	70314	*Versailles, Au Grand Trianon (Chât. & Cat.)*
70140 à 70142	BACH : Oratorio de Noël	70315	*Versailles, La Chapelle Royale (Chât. & Cat.)*
		70316	*Versailles, La Galerie des Glaces (Chât. & Cat.)*
70143	TELEMANN : Concertos	70317	*Bruxelles (Chât. et Cat.)*
70144	TORROBA : 2 concertos pour guitare	70318	*Salzbourg (Chât. & Cat.)*
70146	BACH : Œuvre pour orgue - Tome 7	70319 à 70322	HAENDEL : Conc. grossi op. 3, 6 - Vol. 1, 2, 3, 4
70147	BACH : Œuvre pour orgue - Tome 8		
70148	BACH : Chorals Leipzig - Vol. 1	70323	*Compiègne (Chât. & Cat.)*
70149	BACH : Chorals Leipzig - Vol. 2	70324	*Strasbourg (Chât. & Cat.)*
70150	BACH : Suites pour orchestre - Vol. 1	70325 à 70327	MONTEVERDI : Vespro (coffret)
70151	BACH : Suites pour orchestre - Vol. 2		
70153	*Musique française pour 2 pianos*	70328	*Hambourg (Chât. & Cat.)*
70158	MESSIAEN : Quatuor pour la fin du temps	70329	TELEMANN : 12 fantaisies style italien
70158	ROSSINI : Quatuors	70330	MOZART : Concertos flûte KV 313, 314
70159	MOZART : Œuvre pour orgue - Vol. 1	70331	*L'Europe baroque*
70160	MOZART : Œuvre pour orgue - Vol. 2	70332	JOLIVET : Concertos pour flûte
70161	J. HAYDN : Concerto pour trompette	70333	J. HAYDN : A la Cour des Esterhazy
70162	*Chansons a capella, Debussy, Ravel*	70334	M. CONSTANT : Ballet Eloge de la folie
70163	TELEMANN : 3 quatuors	70335	*Tours (Chât. & Cat.)*
70164	CHARPENTIER : Te Deum, Magnificat	70339	*Noël en la Cathédrale de Reims*
70165	*Récital Jean-Pierre Rampal - Bach, Telemann*	70340	*Quatre cantates françaises pour baryton*
70166	BACH : 3 sonates pour violoncelle, clavecin	70341	BACH : Cantates nos 11, 104 - Vol. 2
70167 et 70168	ALBENIZ : Iberia - Vol. 1 et 2	70343	MOZART : Concerto, sonates piano KV 330, 333
		70344 et 70345	GRANADOS : Goyescas - Vol. 1 et 2
70169	SOLER : 6 concertos pour deux orgues	70346	PERGOLESE : 4 cantates pour soprano
70170	VIVALDI : Gloria, Kyrie	70347	BACH : Variations Goldberg
70172	MOZART : 6 sonates pour flûte et clavecin	70348	*Les Clavecinistes allemands*
70174	BACH : Cantates nos 149, 131 - Vol. 17	70349	*La Haye (Chât. & Cat.)*
70175	MOZART : Concertos pour flûte et harpe	70350	*Messe de Saint-Hubert*
70178	*Fanfares de tous les temps*	70351	OFFENBACH : Ba-ta-clan
70180	BACH : Cantates nos 57 et 32 - Vol. 13	70352	HAMAL : Psaume 113
70181	BACH : Cantates nos 68, 98, 53 - Vol. 14	70353	FIOCCO : Musique à Bruxelles
70182	BACH : Cantates no 147, 90 - Vol. 15	70355	MOZART : Motet exsultate jubilate
70183	BACH : Cantates nos 31, 105 - Vol. 16	70356	VIVALDI - BISGOGLI : Concertos
70184	*Quatre concertos italiens pour flûte*	70357	TELEMANN : 2 suites
70185	DELALANDE : Symphonies pour les soupers du Roy	70358	LANGLAIS : 2 messes
		70367	*Blois (Chât. & Cat.)*
70186	*Aix-en-Provence (Chât. & Cat.)*	70370 à 70373	*Florilège de la Trompette (coffret à disques)*
70187	*Les Fils de Bach*		
70188 et 70189	BACH : Art de la fugue - Vol. 1 et 2	70382	MARCELLO : 6 Sinfonie
		70383	J.C. BACH : 3 Symphonies
70190	ZACHOW : Cantates d'église	70384	MONTEVERDI : Madrigaux
70191	HAENDEL : 2 suites, chaconne, Sebök	70386 à 70387	MONTEVERDI : Selva Morale
70192	BOIELDIEU - KRUMPHOLZ : Concertos pour harpe		
70193	VIVALDI : Concertos pour 2 trompettes	70390	R. STRAUSS : Concerto hautbois et cor
70197	BACH : Offrande musicale	70391	*Musique chorale d'aujourd'hui*
70198 et 70199	BACH : Clavierübung - Vol. 1 et 2	70393	F. COUPERIN Le Grand : Carillon de Cythère
		70394	*Récital J.-P. Rampal et A. Nicolet*
70200	MESSIAEN : 3 petites liturgies	70395	*J.-P. Rampal et Robert Veyron-Lacroix*
70201	JOLIVET : 2 concertos pour trompette	70396 à 70398	BARTOK : Les Six Quatuors
70202	*Concert au château de Marly*		
70203	VICTORIA : Messe "Quarti toni"	70400	HONEGGER - DUTILLEUX : Symphonie, Métaboles
70204	BACH : 3 suites pour clavecin	70401	MARTINU : 1e Symphonie, Ricercari
70206	HAENDEL : 4 quatuors pour flûte, hautbois	70402	HONEGGER - BRITTEN : Cantate, Ceremony
70208 et 70209	HAENDEL : 10 sonates pour flûte, clavecin Vol. 1 et 2	70403 et 70404	VIVALDI : Concertos pour hautbois
		70405	HAYDN : Symphonies
70210	M. HAYDN : 3 concertos	70406	VEJVANOVSKY : Sonata vespertina
70211	*Sceaux (Chât. & Cat.)*	70407	SCHUBERT : Trio
70212	*Instruments à vent français*	70409	MESSIAEN : Oiseaux exotiques
70213	MOZART : Divertimento KV 563	70410	*La Grande Ecurie de Versailles*
70215	MOZART : 4 concertos pour piano-forte	70412	CAPLET - JOLIVET
70216	*Chenonceaux (Chât. et Cat.)*	70421	JOSQUIN DES PRES : Messe
70217	PASQUINI : Sonates pour clavecin - orgue	70423	BERG : Concerto
70218	*Concert à San Petronio de Bologne*	70424	DVORAK : 2 Sérénades
70220	*Telemann à Paris*	70425 et 70426	BRAHMS : Quatuors à cordes
70221	BACH : Oratorio de Pâques	70427	E. BLOCH : Concerto violon - Suite hébraique
70222	BACH : Cantates nos 106, 79 - Vol. 19	70428	MARTINU : Incantation
70223	BACH : Cantates nos 19, 40, 50 - Vol. 20	70429	CLEMENTI : Sonates
70224	MILHAUD - POULENC : Conc. et sonate, 2 pianos	70430	JOLIVET : Concerto pour Ondes Martenot
70225	VIVALDI : Conc. et sonates pour hautbois	70431	MALEC - OHANA
70226	*Récital J.-P. Rampal, L. Laskine*	70432	DEBUSSY : Etudes pour le piano
70227	CHAYNES - TOMASI : Conc. pour trompette	70433	MESSIAEN : Préludes et Etudes
70228	LECLAIR : 4 sonates pour violon	70436	*Maurice André : 6 concertos trompette*
70229	MOZART : Quatuors KV 465 et 458	70440 à 70442	MONTEVERDI : Orfeo
70230	*Vienne (Chât. & Cat.)*		
70231, 70232	ALBINONI : Adagio MOZART : La petite musique de nuit		

MESSE DES PIROGUIERS. Adaptation Eliane Barat, Les Petits Chanteurs de Saint-Laurent. Dir. Abbé Paul Zurfluh. Collection Fiori Musicali "Gravure Universelle" EFM 8035.

PRIX BERTRAND $4.75

T. ALBINONI; célèbre Adagio. Concertos & Sintonies pour Trompette, Hautbois & Cordes. Maurice André, Jacques Chambon, Georg-Friedrich Hendel. Orchestre de Chambre de la Radiodiffusion Sarroise. Direction Karl Ristenpart. "Gravure Universelle" STU 70231.

PRIX BERTRAND $5.50

FLORILÈGE DU PIANO. L'École Française de Vincent d'Indy à Albert Roussel, Jean Doyen. Album de 3 Disques "Gravure Universelle" STU 70470/71/72.

PRIX BERTRAND $16.50

J.S. BACH - LES DOUZE CONCERTOS POUR CLAVECINS ET ORCHESTRE. Robert Veyron-Lacroix. Orchestre de Chambre, Jean-François Paillard. Album de 4 Disques "Gravure Universelle" STU 70445/46/47/48.

PRIX BERTRAND $22.00

FLORILÈGE DE LA TROMPETTE, du XVII au XX siècle. Maurice André. Album de 4 Disques "Gravure Universelle". STU 70370/71/72/73.

PRIX BERTRAND $22.00

GUIDES de VOYAGE

GUIDES BLEUS

FRANCE "69"	$10.00
CANADA	$11.00
MEXIQUE	$12.00
AUTRICHE	$10.00

Guides Michelin (Rouge)

ESPAGNE	$2.50
FRANCE	$3.75
ITALIE	$3.75

Guides Michelin (Vert)

NEW-YORK	$1.80
ENVIRONS DE PARIS	$2.25
PARIS	$2.00
CHÂTEAUX DE LA LOIRE	$2.00
SUISSE	$2.25
ITALIE	$2.25

GUIDES FODOR

AUTRICHE	$6.00
YOUGOSLAVIE	$7.00
GRANDE BRETAGNE	$7.50
PORTUGAL	$6.75
ALLEMAGNE	$7.50
ISRAËL	$7.00
ESPAGNE	$7.50

UN SIMPLE ACOMPTE!
ET
LA POSTE EST GRATUITE
PARTOUT AU PAYS

AUX ÉDITIONS DE L'ARC

L'ABC DE L'ASTROLOGIE
DE
WERNER HIRSIG

PRIX COURANT $4.25

SUR DISQUES "BARCLAY"

COME BACH. 10 Compositions arrangées par P. Gossez. Mono et Stéréo 20014.

PRIX BERTRAND $3.00

ARANJUEZ - Jean-Christian Michel Quatuor avec Orgue. Direction Jean-Christian Michel. "Gravure Universelle" 70005.

PRIX BERTRAND $3.98

Francis Lai, Pierre Barouh, Nicole Croisille interprètent La Bande Originale du Film "13 JOURS EN FRANCE" de Claude Lelouch et François Reichenbach. Mono et Stéréo 80046.

PRIX BERTRAND $3.98

HUGUES AUFRAY - Adieu M. le Professeur - Pauvre Vania - Docteur Banjo - Petit Simon - Parle-moi de chez toi - Comme un petit garçon. Mono et Stéréo 80044.

PRIX BERTRAND $3.98

RENÉE CLAUDE - Je n'étais rien avant toi - Ton sourire - Guevara - Non, c'est rien - Et je t'oublierai - Je reviens chez nous.
Mono et Stéréo 80038.

PRIX BERTRAND $3.98

LES DIVIDENDES BERTRAND SONT ÉCHANGEABLES À L'UN OU L'AUTRE DE NOS MAGASINS

BERTRAND - C.P. 84, Place Bonaventure - Montréal 114.

Veuillez m'expédier:

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
COMTÉ .....
CI-INCLUS UN ACOMPTE DE: $ .....

BERTRAND

PLACE VILLE MARIE - Montréal 113
PLACE BONAVENTURE - Montréal 114

Voyage en Tanzanie: un paradis du tourisme

par Paul Sauriol

Déjà sous l'administration britannique, le Tanganyika était un centre de tourisme important, mais le gouvernement de Tanzanie s'efforce depuis quelques années de développer davantage cette source de revenu, et de mettre en valeur les ressources exceptionnelles du pays dans ce domaine.

Dans les parcs nationaux et les réserves de gibier on trouve quelque 35 espèces d'animaux sauvages, notamment des lions, des éléphants, des girafes, des zèbres, des rhinocéros. La chasse est autorisée dans certaines réserves, mais sous un contrôle de l'Etat et moyennant le paiement de primes dont l'importance varie selon le type d'animal que désire abattre le chasseur.

Mais à l'immense majorité des touristes, la Tanzanie offre ce qu'on peut appeler des safaris d'images, c'est-à-dire la visite de parcs où l'on peut voir et photographier à loisir les animaux dans leur milieu naturel. Les parcs et réserves où l'on assure ainsi la protection et la conservation de ces animaux et leur habitat représentent une superficie de plus de 60,000 milles carrés.

Serengeti

Nous avons visité quelques-uns de ces parcs dans la partie nord du pays. Le parc Serengeti, dont la superficie est de 5,700 milles carrés contient probablement la plus belle concentration d'animaux de plaine qu'on puisse trouver encore en Afrique et même dans le monde. La partie centrale est une vaste plaine parsemée de bosquets d'acacias, où l'on peut voir et photographier des lions, des girafes, des rhinocéros, des gazelles, des antilopes, et des autruches, des chacals et des hyènes, des zèbres. Des relevés indiquent que ce vaste parc contient plus d'un million d'animaux.

Au centre du parc, dans un rayon de deux milles de Seronera Lodge, plusieurs campements sont installés. Nous avons passé une nuit sous la tente, au camp Ndutu, dans un beau décor d'acacias et près d'un lac où les animaux vont boire la nuit. Il semble que les campeurs n'ont rien à craindre, car les animaux ne sont jamais affamés; les troupeaux de gazelles fournissent aux lions toute la nourriture dont ils ont besoin.

Les touristes, sous la conduite de guides et de chauffeurs expérimentés, voyagent dans des camionnettes qui peuvent quitter les sentiers du parc et s'engager dans la prairie pour approcher à une vingtaine de pieds d'un animal. Dans ce cas, le silence est de rigueur, le moteur reste en marche, et au moindre signe de nervosité ou d'hostilité d'un lion ou d'un rhinocéros, la voiture s'éloigne rapidement.

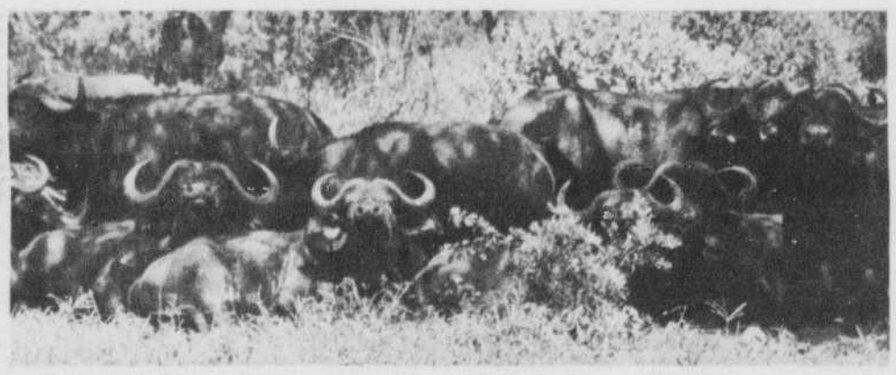

Alors que sur la côte et notamment dans la capitale Dar es Salaam, la température est très chaude et l'humidité élevée, dans les plateaux qui forment la plus grande partie du pays et où sont situés les parcs, le climat est sec et l'altitude tempère la chaleur notamment durant la nuit. A Seronera Lodge, l'altitude est de 5,000 pieds.

Cratère Ngorongoro

A peu de distance du parc Serengeti se trouve le cratère Ngorongoro, dont on a pu dire qu'il est une des merveilles du monde. Ce cratère d'un volcan éteint a dix milles de diamètre et 102 milles de superficie. Le fond est formé d'une prairie et d'un lac, les pentes escarpées qui forment ses bords ont 2,000 pieds et hauteur et sont couvertes de forêts très denses. Le fond du cratère varie de 5,500 à 7,500 pieds d'altitude, et six montagnes qui l'entourent atteignent 10,000 pieds d'altitude.

Pour y descendre, il faut changer de voiture et prendre des jeeps qui peuvent seuls s'y aventurer. Le sentier tracé dans la forêt et à même le flanc escarpé de la paroi du cratère, côtoie des précipices. Il est à sens unique, et c'est par un autre sentier aussi difficile que la remontée s'effectue.

Dans le cratère vivent des éléphants, des lions, des rhinocéros, des hippopotames et des buffles, ainsi que 14,000 antilopes, 5,000 zèbres, des gazelles et plusieurs autres espèces.

Du campament installé en haut du cratere, on a une vue saisissante de cette immense cuvette, et la visite de Ngorongoro laisse un souvenir inoubliable.

Parc du lac Manyara

La région du lac Manyara a été de 1910 à 1960 l'un des principaux terrains de chasse de l'Afrique orientale; on en a fait un parc national en 1960, et malgré les exploits antérieurs des chasseurs c'est encore un domaine extrêmement riche en animaux et en oiseaux.

Les éléphants et les buffles y sont nombreux; les lions y ont adopté l'habitude de grimper dans les arbres et dorment durant la journée sur les branches des acacias à quinze ou vingt pieds du sol. Les guides expliquent que les lions sont ainsi moins exposés au voisinage des éléphants qu'ils redoutent. On y voit aussi des girafes, des babouins et d'autres espèces de singes, des léopards, des rhinocéros.

Le lac Manyara est célèbre pour ses oiseaux. Les flamands y sont si nombreux qu'ils donnent parfois une teinte rose à une grande partie du lac. On y voit aussi en grand nombre des cigognes, des ibis, diverses espèces de canards.

Parmi les attraits variés de ce parc, l'un des plus impressionnants est de voir passer des groupes de vingt ou trente éléphants, avec leurs petits; ils vont lentement, mangeant au passage les feuillages des arbres. Ils sont en général inoffensifs, mais il faut éviter de les effrayer; la voiture doit avancer lentement, leur céder le passage s'ils veulent traverser le sentier, il faut éviter les gestes; et si un éléphant semble vouloir se diriger vers la voiture, le chauffeur accélère pour s'éloigner de l'animal, car il n'y a pas de risque à prendre.

Le Kilimanjaro

La montagne la plus haute de l'Afrique est située en Tanzanie. Le sommet du Kilimanjaro, à 19,432 pieds, est toujours couvert de neige bien qu'il soit à environ 3 degrés de latitude au sud de l'équateur; il disparaît souvent dans les nuages. Nous avons pu l'admirer au lever du soleil, durant quelques minutes avant que les nuages l'enveloppent.

Malgré sa hauteur, c'est une montagne dont l'escalade ne requiert pas un entraînement d'alpiniste. C'est tout de même une expédition difficile qui dure cinq jours et qui n'est accessible aux touristes que grâce à une organisation minutieuse comportant l'aménagement de gîtes aux diverses étapes, aux conseils de guides expérimentés qui accompagnent les groupes, et aux porteurs qui transportent les vivres. Il faut aussi apporter des vêtements chauds qu'on endosse graduellement, car au sommet, la température est le plus souvent inférieure à 0° F. Le nombre de ceux qui font l'ascension du Kilimanjaro est d'environ 1,400 par année, mais la moitié s'arrêtent à 1,000 pieds du sommet et renoncent à la dernière étape qui est la plus ardue.

Programme touristique

Les autorités britanniques avaient beaucoup plus développé leur colonie du Kenya que leur mandat de Tanganyika, de sorte que le tourisme, tant dans les parcs du nord de la Tanzanie qu'au Kilimanjaro, passait surtout par Nairobi. Cette tendance s'est prolongée et n'est pas encore disparue, mais le gouvernement tanzanien entend corriger cet anachronisme car plus de la moitié des revenus touristiques provenant des visiteurs du nord du pays restent au Kenya.

Pour modifier cette situation, le gouvernement tanzanien veut non seulement recourir à des mesures administratives, mais faciliter l'accès direct de cette région. La route qui va de Nairobi au Serengeti ou au Kilimanjaro est beaucoup plus courte que celle de Dar es Salaam. La ville d'Arusha, qui est au coeur de la région touristique du nord, est à 500 milles environ de Dar es Salaam; le trajet peut se faire en une journée car les routes sont bonnes mais c'est tout de même un obstacle pour les touristes pressés qui passent plutôt par Nairobi.

Le programme touristique du gouvernement tanzanien comporte l'aménagement prochain d'un aéroport qui permettra aux visiteurs d'arriver directement par avion dans cette région. Il existe déjà, dans les principales villes et même à proximité de certains parcs, des hôtels modernes et très confortables, dont plusieurs sont climatisés. D'autres sont en construction, afin d'assurer le développement du tourisme. L'on dispose actuellement d'environ 2,000 lits, mais ce nombre sera porté à 3,200 par le programme en cours. Le gouvernement participe à ces développements avec l'entreprise privée.

En plus des parcs, le touriste trouve en Tanzanie des plages splendides, aménagées sur la côte de l'océan indien, notamment dans la banlieue de Dar es Salaam. L'on peut s'avancer de plusieurs centaines de pieds dans la mer avant d'avoir de l'eau aux épaules; le soleil tropical réchauffe cette eau peu profonde au point qu'on peut y séjourner indéfiniment. On peut aussi faire de la pêche en haute mer.

Le pays offre des souvenirs historiques dignes d'intérêt; par exemple à Zanzibar, dont le nom reste prestigieux et qui fut, au temps des sultans, un important marché d'esclaves; et sur la côte, le centre centenaire de Bagamoyo, point de rassemblement des esclaves amenés de l'intérieur et qui étaient dirigés vers Zanzibar. Bagamoyo et Zanzibar ont des musées fort intéressants.

Le climat de Tanzanie est un atout important pour le tourisme. Après la saison des grandes pluies, de la fin de mars à la fin de mai, les mois de juin, juillet et août sont du temps frais, mais cet "hiver" tropical se maintient à environ 60oF. sauf dans le sud du pays où c'est un peu plus frais. Après les pluies courtes et légères d'octobre et novembre, les mois de décembre à février sont très chauds, mais dans toute la région des plateaux, la chaleur est tempérée par l'altitude, et un faible degré d'humidité.

Ajoutons à tout cela que les prix en général et les tarifs des hôtels sont relativement faibles par comparaison aux centres touristiques nord-américains. Cela peut compenser, du moins en partie, le coût du voyage en avion jusqu'en Tanzanie. Et l'on sort des sentiers battus, on voit quelque chose d'unique. Quelques précautions fort simples assurent une protection efficace contre le danger du paludisme. La Tanzanie offre des vacances exceptionnelles huit mois par année.

Le paradis des chasseurs est aussi le paradis des "chasseurs d'images" Témoins, ces photos qui représentent:
- Les acacias du camp Ndutu
- Les buffles, les lions et les éléphants du Lac Manyara.

Ces merveilles gratuites de la nature sont accessibles à tous...à condition d'avoir pu payer le voyage. Un aller simple, le retour pouvant s'effectuer dans le ventre d'une lionne.

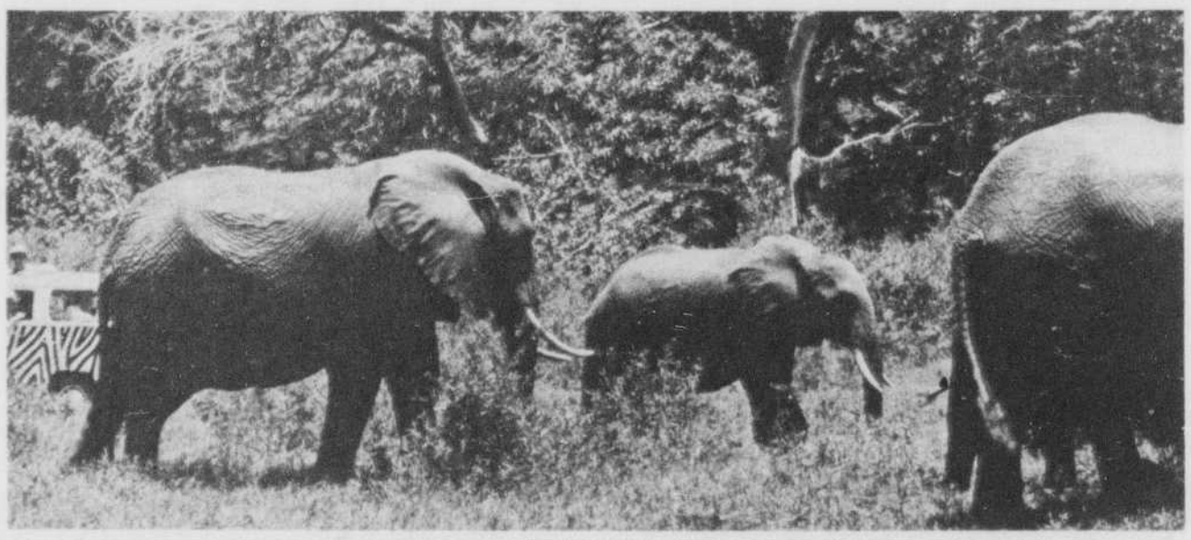

La ruée vers la Bulgarie

L'année dernière, 2 millions de touristes ont visité la Bulgarie. C'est pittoresque, raisonnable, à la mode, et jamais surpeuplé, même en saison. Les cartes de crédit American Express, Diners' Club et Carte Blanche sont acceptées partout. Bureaux Hertz. Des vols BALKAN relient la Bulgarie à toutes les capitales européennes; service KLM à partir de Montréal. PAS DE VISA. VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE ou envoyez ce coupon.

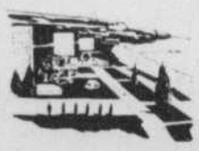

Office du Tourisme Bulgare
Dept. "LD"
1550 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal 107, P.Q.
Veuillez me faire parvenir vos dépliants en couleurs.
NOM
ADRESSE

EN ROUTE... VERS L'OUEST...

Voyages accompagnés

Séjour dans les Montagnes Rocheuses avec hôtels de luxe

Deux départs: 5 et 26 juillet

par avion Jet d'Air Canada

BANFF – LAC LOUISE – LAC EMERAUDE
JASPER – VICTORIA – VANCOUVER

Spectacles du "Stampede" à Calgary

avec le départ du 5 juillet

15 jours — $690.

Plus de 50 années d'expérience à votre service

Renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, av. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221

Le métro à notre porte — Station McGill-Union

Notre bureau: ouvert le vendredi jusqu'à 7h.p.m. Fermé le samedi

Quelque chose de différent

TOUR en SCANDINAVIE

2 au 23 juin

Au début: 3 jours à **Londres** et dans la **campagne anglaise.** Puis:

DANEMARK Copenhague et le "circuit des Contes de Fées"
SUÈDE Stockholm, les lacs, les forêts
NORVÈGE Oslo, Bergen, la montagne, les Fjords avec trois parcours en bateau.

Direction: Simone Guertin plus les meilleurs guides locaux.

Petit groupe homogène de langue française • Hôtels de 1ère classe; prix tout compris.

L'occasion idéale pour découvrir les pays scandinaves, leur nature grandiose ou charmante; leur vie humaine si originale. **$ 974 Can.**

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL, P.Q.
TÉL. : UN. 1-2485
Qui dit voyages dit Malavoy

Nouvelle Ecosse

PAYS DES JOIES DE LA MER

Réfugiez-vous près de la mer sous le soleil. Baignez-vous dans le calme des nuits parfumées et la fraîcheur caressante du jour. Les routes ne sont pas encombrées et les festins de produits de la mer sont dignes des gourmets.

Pour un avant-goût, faites venir notre brochure de 32 pages sur la Nouvelle-Ecosse.

Postez le coupon. Vous découvrirez les vacances les plus reposantes de votre vie.

pour des RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES SUR LA NOUVELLE-ÉCOSSE, écrivez à:

Montréal
C.P. 3500, Station "B",
Montréal, Qué. (situé dans la gare centrale)
Tél.: 514-878-9746

Nom
L.D.-12-4-69
Adresse

ou encore au Bureau du Tourisme de la Nouvelle-Ecosse, C.P. 130, Halifax, Nouvelle-Ecosse, Canada

JEUX CANADIENS 1969

2700 athlètes • concours pour médailles d'or
Halifax—Dartmouth • du 16 au 25 août.

L'OEIL SUR LES ROUTES

LE NOUVEAU VISAGE DE LA ROME ANTIQUE À LA MODE DE CARNABY STREET À LONDRES

Rome, cette ville traditionnellement "éternelle" est maintenant, de surcroît, la ville de la jeunesse et non plus seulement un lieu de pèlerinage, de ruines magnifiquement conservées, de fontaines illuminées, et d'acres de parcs à un jet de pierre des rues encombrées.

Rome révèle aujourd'hui un visage nouveau et insoupçonné, car la mode actuelle de Londres est "dans le vent". Carnaby Street a fait sentir sa présence même ici, et bien que les guides n'en fassent pas mention, un lieu de pèlerinage pour les jeunes s'est ouvert Via Tagliamento.

Ils se rassemblent par centaines au "Piper Club" où ils peuvent écouter des groupes et des chanteurs locaux. La première boutique à approvisionner la nouvelle tendance fut, d'une façon appropriée, le "Piper Market" avec des échafaudages de tubes d'acier servant de cintres pour présenter les modèles.

Dans un tel endroit, les jeunes de Grande-Bretagne — et un bon nombre du Canada et des E.U. — se sentent aussitôt chez eux. S'habiller pareil, c'est être pareil — bien que les jeunes Romains soient en retard derrière le Londonien, et que le visiteur dernier cri fasse l'objet d'une certaine admiration. Et il n'est pas le moindre de tous, parce qu'il aura été capable de le faire à bien meilleur marché.

Est-ce que Rome vaut la peine qu'on la considère comme une alternative, disons, au sud de l'Espagne? Certainement, car il est possible d'y vivre à aussi peu de frais, sinon encore moins, fait qui est souligné par la multitude de Britanniques et par les groupes mixtes d'Américains et de Canadiens arrivant dans les avions de la BEA qui atterrissent plusieurs fois par jour en provenance de Londres. La langue n'est pas un problème non plus, puisque presque tout le monde comprend un peu d'anglais ou de français.

Le logement est particulièrement bon marché. Une chambre simple mais propre avec le petit déjeuner ne coûte que 1,200 lires (un tout petit peu plus que $2.). On peut se procurer les adresses sur des listes préparées par le syndicat d'initiative.

Pour le déjeuner et le repas du soir, vous n'avez pas à payer plus de $1.75 chacun si vous allez dans l'une de ces nombreuses trattorias où vont manger les employés de bureau. Abandonnez aux touristes les grands restaurants des principaux centres d'achat. Vous pouvez manger à encore meilleur marché dans les pizzerias. Là, vous pouvez avoir une collation pour la modique somme de 85 cents ou, avec du vin, pour $1.25.

Les jeunes qui n'ont pas beaucoup voyagé à l'étranger ne devraient pas être gênés par le fait que Rome est dans un autre pays. Ils peuvent rapidement devenir partie de la couleur locale simplement en faisant ce que font les jeunes Romains.

De même qu'ils visitent le nouveau "sanctuaire" de la jeunesse, ils peuvent passer une soirée à ce qui est connu localement sous le nom de "spaghetti clubs". Le prix d'entrée varie entre $2.75 et $3.50, et ceci comprend le spectacle, et dans quelques cas, les breuvages et les spaghettis. La plupart d'entre eux ouvrent à environ 10 p.m. et restent ouverts jusqu'à 1 a.m. ou plus tard.

Les jeunes couples vont au cinéma; il y a des nights clubs, et bien sûr, le soir, la Piazza Navona, l'une des plus belles places de Rome, connue pour ses trois fontaines. Ici il est possible de rester assis jusqu'à une heure ou deux heures du matin. Le Tre Scalini (Les Trois Marches) est une attraction particulière: il s'agit là d'un café où la glace est délicieuse.

Pendant le long été — de mai à la fin septembre — les jeunes vont nager à Ostie, à moins d'une heure par le train ou par la route. La Méditerranée est toujours assez chaude.

VOYAGES FRANCISCAINS Inc.

TERRE SAINTE (21 jrs) Du 9 au 30 juillet. Prix: $1,078.00 Can.
ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL (21 jrs) 23 juil. au 13 août. Prix: $829.00 Can.
TERRE SAINTE - ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL Du 9 juil. au 13 août (36 jrs). Prix: $1,673.00 Can.

Renseignements: P.E. Lessard, 2080 ouest, Boul. Dorchester, Montréal 108, Qué. Tél.: 937-8941

INTER CONTINENTAL
Tours et Voyages
2118 est, rue Jean-Talon
729-5264

HÔTEL NEGRESCO

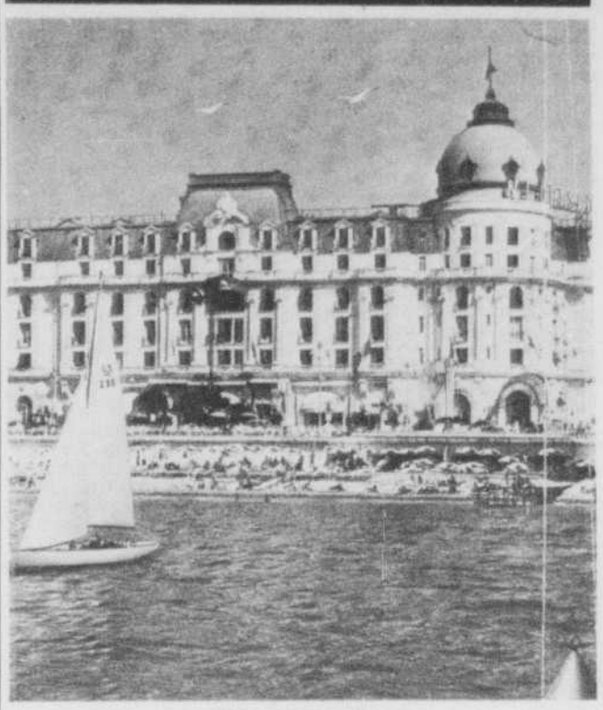

TUNISIE, CÔTE D'AZUR ET PARIS

Voyage de 3 semaines. Le prix comprend: Avion, hôtels de 1ère classe, (Nice Hôtel Negresco), petits déjeuners et transferts. Départs à partir du 23 mai.

$497 U.S.

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE
Alfred Gagliardi, 6900, RUE SAINT DENIS, 271-6900
MONDIAL AVIOMAR, 445 O., RUE JEAN-TALON, 274-7595

VOYAGES - 1969 (Anc. Normaliens)
I— EUROPE: 12e Tour, 14 pays, 56 jrs (3 juil.-27 août), $1396.
II— OUEST CANADIEN, plus San Francisco, Los Angeles, Las Vegas, Grand Canyon, Chûtes Niagara, 34 jrs., $990.
III-IV— TERRE-SAINTE, 24 mars, 31 juil., 21 jrs., $1090.
RENSEIGNEMENTS:
Agence Bel-Air Inc., 2155 de la Montagne, Mtl et Qué., 844-8817
Conrad Lefebvre, 6241, 8e Ave., Rosmt-Mtl., 722-1413
Gustave Bellefleur, 3973 Mentana, Mtl, 523-2583

L'EUROPE EN AUTOMOBILE

Pour l'Europe
- Vente - rachat
- Location - vente
- Location simple
- Kilométrage illimité
- Assurances
- Permis international
- Itinéraires routiers - cartes

Venez nous voir ou téléphonez à
1176, rue DRUMMOND 861-3906 - 861-0200
Touring Club de France

Jusqu'au 16 avril seulement
vous pouvez profiter du tarif aérien de groupe... prescriptions IATA.
TOUR
FRANCE Paris - Bourgogne - Côte d'Azur
ITALIE Rome - Venise - Florence - Riviera et lacs
SUISSE Alpes et Lac Léman
16 mai - 6 juin
Direction François Nicaise; à Paris André Malavoy. Circuit en autocar de luxe plus avion Paris-Nice.
Hôtels de 1ère classe • partout les meilleurs guides • tout compris
Organisation et vente directe; 12 ans de succès ininterrompus.
$ 796 Can. mais passé le 16 avril le prix devient $ 844 Can.
Départ confirmé; quelques places encore disponibles; inscriptions urgentes.
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER, MONTRÉAL, P.Q.
TÉL.: UN. 1-2485
La Maison aux milliers de références

LES ESCALES D'ULYSSE

Sabena et le confort

Saviez-vous, nous apprend la compagnie belge Sabena, qu'un quadriréacteur Boeing Intercontinental en partance de Bruxelles pour Montréal emporte 487 livres de nourriture, 500 livres de boissons diverses, 1661 livres de vaisselle et matériel de cuisine et 1826 livres d'objets divers, comprenant notamment des journaux et périodiques, jeux pour enfants, couvertures, etc. le tout représentant un poids total de 4884 livres. Le poids du "confort" chargé à bord d'un triréacteur Boeing 727 assurant la liaison Bruxelles-Téhéran s'élève à 3223 livres, tandis que celui mis à bord du biréacteur Caravelle VI reliant Bruxelles à Stockholm se chiffre à quelque 1760 livres.

Camps au Vermont

Le service de tourisme (Vermont Development Department) de l'Etat du Vermont vient de publier son guide annuel des camps de vacances pour enfants. La petite plaquette de 24 pages contient l'adresse, la situation géographique, le nombre de places disponibles, celui des moniteurs, les services mis à la disposition des jeunes vacanciers et les tarifs pour cent camps différents.

L'organisme situé à Montpellier, capitale de l'Etat envoie gratuitement ce livret.

VOYAGES
Mai (16-20) Détroit (Toronto, Niagara, Mille-Iles) $ 89.
Juin (27-2juil.) Pittsburgh (Monongahela, Washington, New York) $ 99.
Juin (28-11 juil.) Ouest Canadien (Vancouver, Stampede, Calgary) $289.
Juil. (21 jours) Europe (10 pays: Lourdes, Assise, Padoue, Rome, Paris) $875.
Juil. (4-8) Atlantic City (Detente, visites, Aoriesville) $ 97.
Juil. (18-22) Tour d'Acadie (Beauséjour, Halifax, Grand-Pre, Port-Royal) $ 88.
Août (30-20 sept.) Terre Sainte (Rome, Grèce, Turquie, Paris) $895.
Agences Franciscaines
500, 8e Ave., Québec 3. (Tél.: 523-0031)
ou: 4373, Ave de l'Esplanade, Montréal 131. (Tél.: 845-7236)
ou: 1062, rue Wellington, Ottawa 3, Ont. (Tél.: 728-1583)

AIR CANADA VOUS INVITE À LONDRES. Chaque jour ce printemps et cet été, Air Canada avec BOAC fait le voyage Montréal-Londres sans escale. De plus, Air Canada vous offre des tarifs économiques, des plans budgétaires, des voyages organisés. Allez-y, Air Canada vous y invite. Et nous partirons ensemble le jour qui vous plaira. Consultez votre agent de voyage ou Air Canada à 937-8555

AIR CANADA
MONTRÉAL — LONDRES
Pour aussi peu que $234*

Air Canada se rend tous les jours à Londres...pays des chapeaux melons et bottes de cuir.

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie 7116, rue St-Hubert et Place Bonaventure

*Tarif en vigueur le 1er mai 1969, sujet à approbation du gouvernement.
Tarif d'excursion 14-21 jours, aller-retour classe économique, applicable aux membres d'un groupe de 15 personnes ou plus qui achètent un circuit d'au moins $76.

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE
Alfred Gagliardi, 6900, RUE SAINT DENIS, 271-6900
INTER CONTINENTAL, Tours et Voyages, 2118 est rue Jean-Talon, 729-5264
MONDIAL AVIOMAR, 445 O., RUE JEAN-TALON, 274-7595

LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE COMMENTE LE CENTENAIRE DU MANITOBA

Célébré en 1970

Le Manitoba va célébrer l'an prochain son centenaire et, à cette occasion, les Manitobains entreprennent, dans un programme intitulé "L'élan de 1970", de mener à bonne fin un vaste éventail de projets.

"C'est là une étape importante de la croissance de cette province, qui n'a jamais cessé d'aller de l'avant", dit la Lettre Commerciale que vient de publier la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Passant en revue les progrès accomplis dans cette province, la Lettre de la Banque souligne que les Manitobains se rendent bien compte, depuis plusieurs années déjà, de la nécessité de se fixer des objectifs dans le domaine économique. La Lettre cite à ce sujet trois exemples:

● En 1958, le gouvernement provincial a entrepris un programme décennal visant à améliorer la structure de l'économie manitobaine. Le succès qu'a obtenu ce programme est indiscutable: il a en effet donné lieu à l'expansion et à l'amélioration tant des installations afférentes à l'énergie hydro-électrique, aux routes et aux communications, que des principaux services d'utilité publique de toutes catégories.

● En 1963 fut publié le rapport de la Commission sur l'avenir de l'économie manitobaine; il préconisait les moyens susceptibles d'accélérer et d'accroître le développement de la province. Le gouvernement manitobain a, jusqu'ici, donné suite à un certain nombre des recommandations formulées dans ce rapport.

● En 1967, le gouvernement manitobain instituait une Commission sur les objectifs afférents au développement économique jusqu'en 1980. Cette commission est actuellement à formuler d'autres recommandations additionnelles.

L'agriculture est traditionnellement la première industrie du Manitoba et sa production ne cesse de s'accroître, mais, poursuit la Lettre, ce secteur est en train de décliner par rapport à l'ensemble de la production de la province.

La récolte du blé demeure la plus importante de toutes. Toutefois, il existe maintenant, à part les récoltes de grains, des récoltes spéciales, telles que celles de la graine de colza, de la graine de tournesol et des légumes; quant à l'élevage des porcs, de la volaille et des bovins, il s'est encore développé.

Cette grande diversité dans l'agriculture de la province a conduit à l'installation de nombreuses usines où l'on procède à la transformation et à la fabrication d'une vaste gamme de produits alimentaires. Leur production, poursuit la Lettre, représente actuellement 40 pour cent environ de la valeur globale des expéditions de produits manufacturés.

Il y a eu également une tendance continue à la consolidation des fermes actuelles en fermes plus grandes et plus spécialisées. Entre 1961 et 1966, la superficie moyenne des fermes recensées au Manitoba est passée de 420 à 480 acres.

La production minérale représente la seconde industrie de base du Manitoba, les principales exploitations minérales étant celles du nickel, du cuivre et du zinc.

Cette année, d'importants travaux ont été entrepris dans un certain nombre des grandes mines. Les explorations minières se font à un rythme accéléré et l'on procède actuellement à une vaste étude géologique dans le but de délimiter les gisements de potasse situés près de la frontière de la Saskatchewan. Des explorations se poursuivent aussi sur une grande échelle dans la zone côtière de la baie d'Hudson, dans l'espoir d'y découvrir des nappes de pétrole.

Les produits forestiers viennent au troisième rang parmi les industries de base du Manitoba. Une usine de bois d'oeuvre, de pâte de bois et de papier est en voie de construction à Le Pas. C'est à Pine Falls, dans le sud-ouest de la province, que fonctionne actuellement la principale usine de papier journal de la province.

Ce sont les industries manufacturières qui représentent les plus importantes sources de revenu et d'emploi dans la province. En termes de ventes, les industries des produits alimentaires et des boissons se classent au premier rang de ce secteur, celles de la fabrication de produits métallurgiques, de machines et de matériel de transport, au deuxième rang, et celles de l'industrie du vêtement, au troisième rang.

"La diversité des vêtements confectionnés a permis au Manitoba de se tailler une place dans le domaine de la mode... aussi bien au Canada, qu'aux Etats-Unis et dans certains pays européens", poursuit la Lettre.

Il se crée actuellement au Manitoba une industrie de l'électronique et une autre du matériel aérospatial; la plupart des principales usines de ces deux industries nouvelles se trouvent dans la région de Winnipeg.

La fabrication des produits chimiques représente une autre industrie nouvelle dans la province. Des trois usines appartenant à ce secteur et qui sont installées dans la région de Brandon, la plus grande représente un complexe de $30 millions, destiné à la fabrication des engrais secs et des engrais liquides; la seconde produira du chlorure, de la soude caustique et des matières chimiques connexes; quant à la troisième, elle fabriquera des produits pharmaceutiques.

De nouvelles sources d'énergie sont en voie d'aménagement en prévision des besoins futurs de cette province, si riche en houille blanche. La centrale hydro-électrique de Kettle Rapids, le plus vaste projet actuellement en construction, accroîtra, une fois achevée, d'un million et quart de kilowatts la production actuelle d'énergie hydro-électrique du Manitoba, "contribuant ainsi", dit la Lettre, "à doubler, en l'espace de dix ans, la production actuelle d'énergie hydro-électrique de cette province."

Les Manitobains sont doués d'un esprit communautaire particulièrement développé et ont une vie culturelle intense et variée. L'achèvement, en 1970, de la construction du "Centre du Centenaire", à Winnipeg, qui sera consacré aux arts et aux sciences, montre l'importance que le Manitoba attache aux activités culturelles, comme il symbolise l'esprit qui anime profondément "l'élan de 70".

potins financiers

Les réalisations, manifestées sur la dernière heure de la séance de la veille sur la Bourse de N.-Y., paraissaient encore abondantes, hier, de sorte qu'en fermeture, l'indice des industriels de DJ clôturait 0.57 points plus haut à 933.46.

●

La tendance était maussade, hier, sur la Bourse de Paris. Tous les compartiments étaient soutenus, hier, sur la Bourse de Montréal et les avances avaient le caractère fractionnel, hier, sur la Bourse de Toronto. Les valeurs canadiennes faisaient bonne figure hier sur la Bourse de Londres.

●

Seules les valeurs dans des situations spéciales seraient fortement accumulées présentement en bourse.

●

Il y eut encore hier un duel d'artillerie israélo-égyptien le long du canal de Suez; ce qui démontrait que la situation au Moyen Orient demeure explosive et de nature à influer sur les Bourses.

●

Une jeune anglaise de 27 ans, Mlle Diana Bliss, gérant des ventes de Welbeck Reinforcement Co. Ltd., à Londres, a obtenu un contrat de $2,600,000.00 en fournitures d'acier. Il a fallu 5 mois de pourparlers opiniâtres — ce n'est rien pour une femme volubile — pour obtenir ce contrat et c'est à se demander si un homme aurait eu autant de patience et d'ardeur au travail, car Mlle Bliss travaille 10 heures par jour...

●

La hausse des actions de Canadian Vickers, hier est due au fait que l'entreprise a eu des recettes de $154,571 durant le 1er trimestre du présent exercice, au regard d'une perte de $117,840 durant la même période en 1967.

●

Moffatt Broadcastings Ltd vient de vendre ses stations de télévision CHAB, de Moose Jaw, et CHRE de Regina.

●

Falconbridge Nickel Mines a déclaré hier un dividende trimestriel de 75 cts l'action, payable le 30 mai aux actionnaires immatriculés le 2 mai.

●

New Davies Petroleums Limited a avisé la Bourse Canadienne qu'elle a laissé tomber les 25 claims détenus par la compagnie dans le canton Courtemanche, P.Q. ainsi que les 25 claims détenus dans le canton Oyaway, en Ontario.

●

The Glengair Group a gagné 9.4 cts l'action en 1968 vs 9.9 cts en 1967.

Hi-Lite Uranium Explorations Ltd poursuit des travaux de sondage au diamant et d'exploration sur ses propriétés d'uranium dans le Québec et l'Ontario.

●

Une mission commerciale américaine est partie pour 2 semaines en Europe, afin de faire la lutte au protectionnisme en train de s'y développer.

●

Revenue Properties projette le lancement sur le marché américain d'une émission de $25,000,000 de débentures convertibles.

●

Unas Investments fera une offre de droits à ses actionnaires et augmentera le taux de son dividende de 12½ à 15 cts l'action.

●

Bien qu'il ait de la vitalité depuis quelque temps à Wall Street, il est indéniable, cependant, que ce marché est en train de consolider ses positions et de digérer ses avances récentes.

●

Pan American Petroleum aurait fait une découverte de gaz naturel en Alaska à proximité des terrains de Home Oil Co.

Bourse de N. Y.

Avances antérieures, modifiées en fermeture à Wall Street

Le Stock Exchange new-yorkais a clôturé la semaine sur une note étroitement irrégulière. Après la reprise des trois derniers jours, nombre de prises de bénéfices ont été enregistrées, mais elles ont été aisément absorbées par une demande modérément active et les gains et les pertes ont été à peu près équilibrés, les premiers l'emportant, toutefois, très légèrement.

Les caoutchoucs, les constructions aérospatiales, les pétroles et les cinémas ont été bien tenus, Firestone, Goodrich, United Aircraft, Atlantic Richfield et Twentieth Century Fox s'inscrivant en net progrès. Les sidérurgiques ont été soutenues et les papiers et les cuprifères se sont améliorées par endroits. En revanche, les mécaniques se sont montrées hésitantes et les électroniques ont cédé un peu de terrain. Effritement des chemins de fer mais bonne tenue des services publics.

L'irrégularité a été la note dominante aux télévisions, aux transports aériens, aux matériaux de construction, aux chimiques, aux ordinateurs, aux produits pharmaceutiques, aux grands magasins et aux automobiles.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Mars a été un bon mois pour la société General Motors

Au cours du mois de mars 1969 les concessionnaires de la société General Motors au Canada ont vendu 32,239 voitures et camions, chiffres qui dépassent ceux des mois de mars des deux années précédentes.

Au cours du mois on a vendu 26,653 voitures de tourisme à rapprocher de 19,948 en mars 1968. On se rappelle qu'une grève de sept semaines, qui se terminait fin mars l'an dernier, avait ralenti les ventes. En mars 1967, les ventes s'étaient élevées à 24,754 voitures. Les ventes de camions s'élèvent pour mars 1969 à 5,586, contre 3,731 en 1968 et 5,521 en mars 1967.

Depuis le 1er janvier, les concessionnaires GM ont vendu 74,713 voitures de promenade et 15,541 camions, dépassant largement les ventes de 1967 et 1968 pour la même période. En 1968, durant les trois premiers mois de l'année, on avait vendu 58,434 voitures et 12,239 camions et 61,562 voitures de promenade et 13,271 camions en 1967.

Bécancour a adjugé $290,000 d'obligations, à 8% en 2 tranches

La ville de Bécancour, comté de Nicolet, a vendu récemment à un syndicat formé de La Banque Provinciale du Canada, Cliche & Associés Ltée, Crédit Québec Inc, Florido Matteau Inc, La Corporation de Prêts de Québec, Grenier, Ruel & Cie Inc, une émission de $290,000. d'obligations à 8%, en deux tranches, dont l'une de $238,000. en séries 10 ans et l'autre de $52,000. à terme 20 ans, à un prix de 92.51. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 9.2006%. La tranche de $238,000. en séries comporte un solde de $145,000. à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 8 ans.

Datées du 1er avril 1969, les nouvelles obligations échoient comme suit: $238,000. en séries du 1er avril 1970 au 1er avril 1979 inclusivement et $52,000. à terme 20 ans échoient le 1er avril 1989. Les obligations en séries ne sont pas rachetables par anticipation; cependant celles émises à terme 20 ans échéant le 1er avril 1989 seront rachetables par anticipation, au pair, mais seulement pour le montant du versement annuel requis pour les fins de l'amortissement desdites obligations commençant le 1er avril 1988 conformément au tableau d'amortissement. L'emprunt est contracté pour des travaux de voirie.

L'évaluation imposable de la ville pour 1968, s'élevait à $19,193,461. Le 31 décembre 1968, la dette nette à long terme de la corporation se chiffrait à $1,195,037. L'an passé, la ville comptait 8,500 âmes.

Churchill Falls Labrador Corp. vient d'adjuger un contrat de 4 ans à Bona Vista Foods Services Ltd.

Un contrat de quatre ans pour services de cafétéria et de conciergerie à l'aménagement hydro-électrique de Churchill Falls vient d'être adjugé à **Bona Vista Food Services Limited**, de St. John's (T. – N.).

En plus de la préparation des repas et de leur distribution en cafétéria, ce contrat comprend les services de conciergerie et de buanderie, ainsi que l'exploitation de comptoirs vendant des articles divers, autant au camp principal qu'aux camps satellites de l'aménagement.

Bona Vista estime que vers le mois de juin, quand le nombre de travailleurs atteindra 4,500, la préparation des repas exigera quotidiennement 6,000 livres de viande, 700 livres de bacon, 700 douzaines d'oeufs, 900 tartes et pâtés, 700 livres de sucre, 2,400 pains et 500 livres de légumes ainsi qu'une tonne de pommes de terre. On prévoit également la consommation quotidienne de 400 gallons de lait, 300 gallons de café et 150 de thé.

Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited annonce de plus l'octroi à **Burns Catering Services Limited**, de Montréal, du contrat d'exploitation des comptoirs-restaurants au centre de loisirs du camp principal et à celui qu'on doit y construire sous peu.

La valeur monétaire des deux contrats n'a pas été divulguée; cette valeur varie en effet avec le nombre de travailleurs aux différents chantiers; présentement de 3,000, ce nombre pourrait toucher 5,000 l'an prochain, alors que les travaux atteindront leur rythme maximum.

Chiboug Copper Corporation soumet à la Bourse Canadienne un état de ses affaires

Chiboug Copper Corporation Limited a soumis à la Bourse Canadienne un état de 2 pages pour ses dossiers. En voici un sommaire. La compagnie a conclu un accord le 7 février 1969 (amendé peu après) avec Taranco Company Limited, en vertu duquel cette dernière entreprise s'est engagée à acheter de la compagnie dans les 3 jours de l'offre, 400,000 actions de Chiboug à un prix à être déterminé par le souscripteur, avec approbation de la Bourse Canadienne et calculé à un escompte de 25% du prix du marché pour les actions de Chiboug, cotées à la fermeture de la Bourse Canadienne, le jour avant l'offre qui sera faite par le souscripteur. Dans tous les cas, le prix qui devra être payé par Taranco ne doit pas être de moins de 20 cts et pas plus de 30 cts l'action. T. A. Richardson & Co. Limited, membre de la Bourse Canadienne, fera une offre à prix fixe sur la Bourse Canadienne, au nom de Taranco.

Chiboug Copper a garanti à Taranco la seule option, à l'exclusion de toute autre, d'acheter, tout ou partie, de 200,000 actions additionnelles de la compagnie à un prix égal au prix payé pour les actions souscrites, plus 5 cts, et la dite option devra être exercée, en tout ou en partie et de temps à autre, au cours d'une période de 3 mois de la date de l'offre. Toutes les actions achetées par le souscripteur en vertu de l'option précitée seront vendues sur le marché libre, par l'intermédiaire des services de la Bourse Canadienne et les prix maxima au souscripteur seront entre 20 cts et 40 cts l'action et au public, le coût au souscripteur plus 10 cts, avec un prix maximum de 60 cts l'action.

Marcel CLEMENT

R. L. Grain Limited a tenu, récemment, sa 57ième assemblée

1969 marque le 75ième anniversaire de l'entreprise

La 57e assemblée annuelle de R.L. Crain Limited a eu lieu récemment. Au cours du rapport aux actionnaires, M. H. F. Crain, Président, attirait l'attention sur le fait que le débit accéléré d'arrivée des commandes durant le dernier trimestre de 1968 se continuait au cours du premier trimestre de l'année courante.

M. Crain insistait sur le redoublement d'efforts qui serait fait en 1969 pour accomplir une productivité accrue. Ceci implique des cours de formation et de recyclage pour le personnel, le développement de technologies nouvelles concernant les matériaux, les procédés d'imprimerie, l'équipement et les nouveaux produits. Une attention spéciale est apportée aux documents d'origine lus par analyseur optique à l'usage des ordinateurs électroniques.

Des résultats satisfaisants sont rapportés dans l'opération de la nouvelle usine de Hull, Québec, dont l'ouverture officielle en octobre fut présidée par le Dr Lloyd Francis, M. P. et par son honneur le maire Marcel D'Amour.

M. Crain s'est dit confiant que l'année 1969, qui marque le 75e anniversaire de la fondation de la Compagnie, serait une année de progrès.

Furent élus au conseil d'administration:

Harold F. Crain, Ronald C. Merriam, Charles F. Scott, Ottawa; Jean Bienvenue, Québec; Allan O. Mackay, Conrad F. Harrington, Montréal; Robert F. Chisholm, John S. Proctor, Toronto; William M. Anderson, R. Bruce Buckerfield, Vancouver.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522 Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie Montreal 2, Que.

STOCK	Off.	Dem.	STOCK	Off.	Dem.	STOCK	Off.	Dem.
ABETA	14	16	GASPE COPPER	48	50	NEW BASKA	10	15
ACONIC	1	3	GASPISIA	20	30	NEW INSCO	18	22
ADVANCE R.-L.	5	7	GOLD STAR	5	10	NEW LORIE	10	12
ALBATROSS	10	15	GT. LAKES NICKEL	7¼	7¾	NEW MIL. COPR.	9	12
ALIT-EL	45	50	GT. LAKES SILVER	40	60	NEW PASCALIS	50	60
AISCOPE	1⅛	2¼	HUCAMP	65	75	NIPIRON	20	30
AMER. CHIB.	5	.	IMP. MIN.	25	30	NORDIC	200	220
AMER. CHIB.	4	6	INDENPENDENT	2	4	NORQUE	5	8
AMIGO	35	40	JACK WAITE	2	5	NORTH BORD.	20	23
AMERIC	30	40	JOBURNE	7	9	NORTH EX.	27	32
BALD MTN.	4	6	JUBILEE	75	95	NORTH SHORE	47	57
BEACON	25	28	JUMA	13	15	NOUVELLE	25	.
BEAUPORT HLDG.	12	17	KELLY D.	4	8	OKLEND	1	2
BOMACCHIB	10	.	KEWAGAMA	7	10	PRADO	5⅛	6
BORDUN	18	22	KUKATUSH	5	5¾	QUE. ASCOT	1	3
BRACE MAC	11	13	LKE. BEAVER H.	13	16	QUEJO	4	6
BRUCE P.	3	5	LEEDS MTLS	16	20	RADEX	150	160
CAMBRIDGE	20	24	LUN-ECHO	30	35	RADIO HILL	230	250
CHESHAR	80	85	MADEX	10	20	RAM PETE	260	280
CHIB. TOWN	33	38	MAIN OKA	2	7	RAND MAL.	3	5
CLEARWATER	16	22	MARTIN BIRD	1	2	SCANDIA MNG.	57	62
CONS. SHUNSUY	15	20	MATTAGAMI EX.	.	5	SEAWAY	2	4
CRESWELL	110	120	MIDLAND NCKL.	65	70	SULLICO	5	6
CUVIER	2	5	MOGAR	95	105	TAGAMI	24	27
DASSON	.	10	MONT EAGLE	125	150	TALISMAN	75	80
DELESSEPS	50	60	MOLYBIA	10	15	THUNDER BAY	2	3¼
DORAL	130	150	MURRY FAULT	170	190	WACO PETE	12	15
DUBISSON	11	13	NAGANTA	70	90	WATSON LAKE	1	3
DUCROS	70	80	NATL. MAL.	200	220	WEE GEE	95	110
EXPO UNGAVA	135	145	NEMROD	45	55	WESTVILLE	3	15
FREBERT	8	12	NEW ASSOC. DEV.	9-	12	YOUNG DAVE	18	21
FUNDY	28	33						

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Am Met En	700	300	275	280	−35
Beld Cort	100	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
Blue Bon	1700	305	300	300	
C Goldale	500	$33	31⅛	31⅛	−3
C Secur A	8000	425	405	4 5	+15
Cantol Div	7000	$17⅝	16½	17	+ ⅛
Cassidys	1100	$9½	9⅛	9⅛	+ ⅛
Com Hldg	4100	475	470	470	−5
Comodore	9803	$12¾	12½	12½	
Cmdr A wt	200	825	825	825	+5
Crawfrd Al	750	$8⅛	8	8⅛	− ⅛
Delt Pan	200	$7⅛	7	7	− ⅛
Domco Ltd	1250	$8	7⅞	8	
Fiscal	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Furlong	1180	410	375	375	−5
Furlong wts	500	150	130	130	−5
Int Atlas D	1022	75	75	75	+2
Kodiak Pet	3510	210	205	205	−5
Nat Auto V	33725	260	245	250	
Peel Elder	375	$29½	29½	29½	− ½
Pow Cor 6 p	250	$19	19	19	− ½
St Law DL	3800	315	310	310	+10
Select Fin	4800	5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅛
S M A	800	$7	7	7	
Sogena	100	$12	12	12	
Val Mar N	1280	$7	6⅞	6⅞	
Van Der Ht	600	$6⅝	6¾	6¾	+ ⅛
Mines et huiles					
Abitibi	1000	715	705	$05	−10
Africana	10000	51	51	51	
Agassiz	21250	90	83	89	−1
Ajax Mins	1000	12	11	11	−1
Anthon	1000	12½	12	12½	−1
Arno	6000	5½	5	5	
Baker Tic	4900	89	86	89	+1
Barvallee	7000	22	20	22	
Bateman	7000	17	16½	17	+ ½
Beauce	500	7½	7½	7½	+1
Bellechas	2500	18	18	18	
Bluewtr	7000	57	54	56	+3
Burnt Hill	10000	74	72	73	+1
Camflo	6400	620	615	620	+6
Can. Mags	7000	59	54	59	+10
Canadore	23500	49	47	49	+2
Cannon	17250	33	31	33	+1
Carbec	3100	37	36	37	− ½
Cartier Q	15800	16	15	15	+2⅝
Castle O G	3000	130	125	125	+10
Chemalloy	1300	400	380	400	+20
Chib Cop	59300	35	31	34	−1
Chipman	500	8	8	8	+1
ClerohMine	2000	27	25	25	−2
Cons Canor	1500	21	21	21	−1
C Manitobh	6500	55	51	51	−2
C Mogador	550	11	11	11	
C New Pac	3000	155	155	155	+5
C Persh	17000	39	35½	38	+2
C Prop	11700	60	59	60	
C McKin	500	$27	27	27	−5
Corge M	320	100	100	100	+4
Crusade	4750	660	630	660	+25
Daeing	4000	9	9	9	
Dauphin	11000	25	24	24	−1
Devils El	4000	20	20	20	
D Explor	16100	220	210	215	−4
Dumont	9500	27½	26	27	
Duvan Cop	36500	18½	16½	17½	+1½
Eaglz Mine	4805	770	750	750	−20
Eant Sull	500	750	750	750	+20
Fab Metal	500	7	7	7	
Fano Min	23500	17	16½	17	+1
Fidelity	4500	39	38	38	−2
Flint Rock	1400	45	43	45	
Fontana	5000	5	5	5	− ½
Fox Lake	3500	11	10	10	
Futurity	2000	55	55	55	
Glen Lake	300	206	205	205	−5
Great W M	1000	31	28	28	−3
Guard Mine	4500	59	56	56	+2
Int Dredg	4500	6	6	6	
Israel	1000	32	32	32	−3
James Bay	6400	102	100	102	−3
Keltic	7000	11	11	11	
Kontiki	500	7	7	7	
Laduboro	67950	235	212	230	+12
Lemieux	26500	69	63	64	+1
Lingside	500	6	6	6	− ½
Louanna	21000	23	20½	20½	−1½
Massval	7000	22	21	21	−1
Matach	3000	57	55	55	−4
Mid Chib	22800	32	30	30	−3½
Midepsa	1000	130	129	130	
Miro	19000	38	35	35	
Mistango	11900	27	22	25	
Mt Pleast	10625	42	40	40	−1
Muscocho	12000	18½	17	17	−3
New Form	14500	22	21	21	−1
New Mt Co	1800	102	100	102	+3
Newrich	500	16	16	16	−1
Nor A Asb	875	6	6	6	−4
Nor A Rare	2000	42	42	42	+2
North W C	23600	23	20	23	+3
Opem Expl	500	21½	21½	21½	
Pat Silver	2200	34	34	34	+2
Peso Silver	3811	185	177	185	−5
Phoenix	2500	$13⅜	13⅛	13⅜	− ⅛
Pine Ridge	500	14½	14½	14½	
Pitt Gold	2500	8	8	8	
Que Explor	1000	17½	17½	17½	
Que Chib	2000	58	58	58	−2
Rncheria	2000	18	18	18	
Ranger	200	$14⅛	14⅛	14⅛	− ⅛
Rouyn	4166	11	11	11	−1
RA Petrol	1500	145	145	145	−20
Rustex	833	20	20	20	
Stl. Col	1700	228	225	228	
St. Lucie	500	13½	13½	13½	− ½
Silv Summit	2500	13	12	13	+1
South Duf	12000	14	13½	14	+ ½
Stand Gold	11000	27½	26	26	−1
Subeo	1200	215	215	215	−1
Sullivan	100	725	725	725	
Surluga	2500	68	656	66	−4
Tache	4500	13	13	13	
Teck Corp	15000	270	270	720	+50
Terrex	1200	27	26	26	−2
Transterre	1500	17½	17½	17½	
Un Obalski	1000	95	93	93	+3
Waite Duf	1000	20	20	20	
West Hill	10000	51	49	50	
Wisconsin	13300	44	43	44	

Fruits et Légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des produits horticoles, ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Fruits

Pommes: McIntosh, $2.25 à $2.75 3 po et plus, $3 à $3.50; McIntosh AC $3.50 à $4.00; Cortland, $2.75 à $3.25; Cortland A-C, $4 le boisseau.

Légumes

Betteraves: $1.25 à $1.50 pour 50 lbs; petites, $2 pour 50 lbs.

Carottes: $1.50 à $1.75 pour 50 lbs; $2.25 à $2.75 pour 10 cellos de 5 lbs ou 24 cellos de 2 lbs.

Choux: verts $1.25 à $1.75 les 50 lbs.

Laitue: frisée, $4 à $4.50 pour 2 doz.

Oignons: $1.75 à $1.90 pour 50 lbs; gros $2.50 à $3.00 pour 50 lbs; $2.75 à $3.25 10 cellos de 5 lbs ou 24 de 2 lbs.

Panais: $2.50 à $2.75 le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Poireaux: $1.25 à $1.75 la doz.

Rutabaga: $1.50 à $1.80 le minot; $1.25 à $1.50 les 50 lbs.

Sirop d'érable: $6 à $6.50 le gallon.

Rapport hebdomadaire sur nos 2 marchés locaux à bestiaux

MONTREAL (PC) — Le marché aux bestiaux de Montréal était actif et la demande était bonne, pour toutes les catégories, cette semaine. Les prix étaient stables ou très fermes, comparés à ceux de la semaine dernière.

Les arrivages dans l'ouest et dans l'est, ont été de 786 bêtes à cornes, 2,292 veaux, 136 porcs et 78 bovins.

Les bouvillons de choix se vendaient de $30 à $30.75, ceux de bonne qualité, de $28 à $29.50, ceux de qualité commune, de $21.75 à $26.

Les taures de choix se vendaient de $25.25 à $26, celles de qualité moyenne, de $20.25 à $21.75, celles de bonne qualité, de $22.75 à $24.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de $21 à $22.75, celles de qualité moyenne, de $19.50 à $20.50, celles de qualité commune, de $18 à $19.25, tandis que les animaux destinés à la mise en conserve et à la charcuterie se vendaient $16.25.

Les taureaux de bonne qualité se vendaient de $24 à $26, ceux de qualité commune, de $20 à $35.

Les prix des porcs ont été établis à $29-$29.50, les mêmes que ceux de la semaine dernière.

Les agneaux de bonne qualité se vendaient $28 les cent livres.

Bourse de Toronto

Fin de semaine, plus favorable sur le marché minier

La Bourse de Toronto a clôturé en avance vendredi dans des échanges modérés.

L'indice des industrielles a clôturé à 192.55 en hausse de .54 et le volume d'actions échangées s'élevait à 4,081,000 comparativement à 4,287,000 jeudi. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 312 à 234.

Asamera a acquis 2 1-2 à 36 1-2, cependant que Canadian Breweries, parmi les plus actives, gagnait 3-4 à 10 3-4 et Rothmans 7-8 à 19 3-8.

Revenue, autre valeur active, a glissé de 1-8 à 19 3-8, tandis que Great Northern Capital avançait de 1 à 15.

Canadian Goldale était en hausse de 3 1-4 à 33, Gordon Mackay B 1 3-4 à 19 3-4, Burrard 1 5-8 à 8 5-8 et Seaway 1 5-8 à 26 1-8. Dome Pete a perdu 2 1-2 à 92 1-2, Hudson Bay Mining 1 à 88 1-2 et Canadian Gridoil 1-4 à 18 3-4.

On a adjugé à la MLW-Worthington Limitée de Montréal la première commande d'origine pakistanaise de locomotives diesels fabriquées au Canada. La commande, dont le financement sera effectué par l'entremise de la Export Credits Insurance Corporation, est évaluée à $10 millions et comporte 40 locomotives diesels et pièces. Ont signé le contrat de financement à Ottawa cette semaine, de gauche à droite, Son Excellence Mirza Sikander Ali Baig, le haut-commissaire du Pakistan, H. T. Aitken, président de la Export Credits Insurance Corporation, Henry Valle, président de la MLW-Worthington Limitée, et, debout, M. Akram Zaki, conseiller du Pakistan.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. Dupont et Co.

Adanac Mutual Funds	2.72	2.97
xAffiliated Fund Inc Com	9.00	9.73
All Canadian Com	8.50	9.29
All Canadian Div	10.17	11.12
All Venture (Canadian)	10.02	10.95
xBusiness Shs (American)	3.57	3.86
American Growth	7.15	7.81
Andreae Equity	4.14	4.52
Associated Investors	5.97	6.03
Beaubrun Corp	45.11	48.99
xBoston Fund Ltd	8.94	9.77
xBullock Fund Ltd	16.20	17.74
Canada Growth Fund	7.58	8.33
Canada Security Fund	4.30	4.53
Canadian Gas & Exter. Fund Pfd	15.13	16.58
Canadian Investment Fund	4.57	5.02
Canadian Trusteed Inc Fund	4.90	5.36
Canafund Co Ltd	60.02	66.17
Champ. Mutual Fund of Can.	8.23	8.94
C I Leverage	4.19	4.59
Collective Mutual Fund Q	8.16	8.87
Commonwealth Intl	13.15	14.41
xDividend Shs	3.98	4.37
Dreyfus Fund Inc	14.11	15.40
Dynamic Fund	23.60	23.84
Exec Fund of Canada	9.29	9.75
Exec Fund (Intl)	7.50	7.87
Federated Financial	6.40	6.99
Federated Growth	6.65	7.27
Fidelity Trend	27.38	29.76
Fonds collectif "A"	7.93	8.67
Fonds collectif "B"	5.25	5.41
Fonds collectif "C"	10.30	11.26
Fonds Desjardins "A"	5.64	
Fonds Desjardins "B"	4.43	
Fonds Mutuel Adanac	2.72	2.97
Growth Equity Fund	8.81	9.68
Growth Oil & Gas	23.05	
Guardian Growth Fund	9 ⅛	10 ⅛
Investors Growth	12.40	13.55
Investors International Mutual	8.63	9.43
Keystone Canada	8.32	9.14
xKeystone Canada K-2 4	6.30	6.88
All Cdn Res Growth Fd	5.85	6.08
xKeystone Custodian S - 1	22.37	24.41
xKeystone Custodian S - 4	6.74	7.36
Le Fonds P.E.P.	3.86	4.20
Lexington Research	16.82

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	15940	$11¾	11¼	11½	– ¼
Acklands	4000	$19¾	19¾	19¾	– ¼
Acklands p	z50	$21¾	21¾	21¾	
Acklnd 2p	1500	$18¼	17¾	18	
Acres Ltd	1210	$19	18¾	19	
Agra V	22850	$6¾	5¾	6	+ ¼
Aimco Ind	600	$18	17¾	18	+ ¼
Alta Gas T	4200	$43¾	43	43½	+ ½
Alta G D p	55	$124	123	123	– 1
Alta Gas w	2535	$13½	13	13¼	+ ¼
Algo Cent	2500	$9	8¾	9	+ ¼
Algoma St	2361	$20¾	20¼	20½	
Algonq pr	100	400	400	400	–437
Algonq w	410	26	20	20	–10
Algonq r	5190	28	25	25	– 2
Alcan	4935	$33¾	33¼	33¾	
Alcan pr	875	$38½	38¼	38½	– ¼
Anglo-cn	1000	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Anglo-c pr	100	$16	16	16	– ¾
Ang CT 4½	55	$30¼	30	30¼	+ ¼
Aquitaine	860	$18¼	18	18¼	+ ¼
Arjs 250 p	50	$36½	36¼	36½	+1¼
Argus B pr	175	38	37¾	37¾	– ¼
Argus C pr	1010	$15½	15	15	
Asbestos	366	$24½	24	24½	+ ½
Atco Ind r	480	$16¼	16¼	16¼	– ¼
Atl Sugar	1690	$6	5¾	6	+ ¼
Atl Sug A	270	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Atl Sug pr	z30	$56	55½	55½	
Atl Sug wts	1300	190	180	190	+10
Auto Elec	325	$19½	19¼	19½	– ¼
BACM Ind	1100	$19¾	19¾	19¾	– ¼
BahC D	296750	94	83	85	– 1
Bk Mtl	24936	$15¾	14¾	15½	+ ¾
Bank N S	1745	$25¼	25¼	25½	+ ¼
Barbr-Ell	15	$180	180	180	+10
Bartaco	1425	$18¼	17¾	18	– ¼
Bathrst p	100	$13	13	13	+ ¾
Beaver L	100	$17¼	17¼	17½	– ¼
Becker B p	480	$14½	14¼	14½	
Beldng L	949	$15½	15¼	15½	+ ¼
Bldn Wt	11150	450	430	440	+15
Bell Can	16700	$49¼	49	49¼	– ¼
Block Bros	2535	$22¾	22	22¾	+ ¾
Bow Valy	z50	$25	25	25	
Bow Vlly w	z36	$21¼	19¾	19¾	
Bow-m pr	z25	$40	40	40	
Bowes	100	$13	13	13	
Brama	38310	$12½	11¾	12½	+ ¾
Bramal w	1000	$11	11	11	+ ¼
Brazilian	2995	$19	18½	19	+ ½
Bridg Tank	400	360	360	360	–15
BC Forest	2920	$38½	38¼	38½	– ¼
BC Frest p	120	$45½	45	45½	+ ¾
BC Sugar	225	$57¾	57½	57¾	– ¼
BC Sugar p	293	$17½	16¾	16¾	
BC Phone	587	$69½	67¾	69¼	+1½
BCPh 4¼ p	z23	$65	64	64	
BCPh 4½ p	125	$61	61	61	
BCPh 6.80	25	$26½	26¼	26½	+ ¼
Bronco	7421	$6	5¾	5¾	– ¼
Buntin Rid	z50	$13¾	13½	13¾	
Burns Fds	z25	$22½	22½	22½	
Burr A	25321	$8¾	7	8¾	+1¾
Cad Dev b p	302	$61½	61	61½	+ ¼
CAE Ind	240	$8¾	8¼	8¾	
Cal Pow	10720	$25½	24½	25	+ ½
Calgy 540 p	235	$106	102	106	– ½
Calvrt Dle	1000	150	145	150	+ 5
CD Sugar	1100	$41¾	41	41½	+ ½
Can Cem	788	$35	34¾	35	+ ¼
Can Cem p	160	$20¾	20¾	20¾	
CCC Stone	200	$38	37	38	+ 2
C Nor West	25	$68	68	68	+ 2
C Packrs	1800	$20½	20	20	
Can Perm	2810	$13¼	12¾	13	– ¼
C Safway p	35	$86	86	86	– 1
CSL	200	$36	36	36	
C Brew	153273	$11	10	10¾	+ ¾
C Brew Ap	50	$33¾	33½	33¾	– ¼
C Brew Bp	100	$40½	40¼	40½	
CB Alum A	100	$21	21	21	
Cdn Can A	300	$8½	8	8	
C Ch w	21275	440	395	420	+35
Cdn Equity	1066	$12	11¼	12	
C Curtis	2400	175	175	175	– 5
C Foundr pr	z30	$12¼	12¼	12¼	
CG Invest	78	$66½	66½	66½	
C Goldale	5760	$33½	30¾	33	+3½
C Hydro	3855	$29¾	28¼	29½	+1¼
C Imp Bnk	6328	$22¾	22¼	22½	
C Ind Gas	3105	$32	31¾	31¾	+ ¼
CIL	1420	18	17¾	18	+ ¼
C Interurb	2570	$6½	6	6	– ¼
C Intrurb p	1050	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
C Marconi	1000	$6¼	6¼	6¼	
CP Inve pr	8765	$35¾	34¼	34¾	– ¼
CPIn w	22315	960	935	950	+10
CPR	4273	$85½	85	85	
CPR $3 pr	700	$9¾	9½	9½	– ¼
Cdn Salt	1100	$17¼	17¼	17½	– ¼
Cdn Tire	z30	$67½	67	67½	
Cdn Tire A	1015	$57½	57½	57½	+ ¼
C Vickers	100	$9¾	9¼	9¾	+ ¼
Cdn Wall	10	$166	166	166	– 4
CWN Gas	z50	$16½	16½	16½	
CWN G 4 pr	100	$11½	11½	11½	+ ¼
C Westing	235	$16½	16¼	16½	
Canron	z5	$19½	19½	19½	
Canron pr	z10	$80	80	80	
Capit Bldg	9130	$7¼	7¼	7¾	
Cara	800	$14	13¾	13¾	+ ¼
Carrier JD	225	$16	16	16	– ¼
Cassidy L	700	$9½	9¼	9¼	+ ¼
CDRH Ltd	2670	$16½	16	16	– ¼
Cti Fund A	450	$15½	15	15	
Chemcell	9522	$13¾	12¾	13¾	+ ¼
CHUM A	100	$18½	18¼	18¾	+ ¼
Cimco	250	$48	48	48	
Clairtn	12311	210	200	200	
Clairton w	400	150	150	150	
Codville A	400	$7½	7¼	7¼	
Columbia	855	$7½	7¼	7½	+ ¼
Columbi p	3050	$18	17½	17¾	+ ¼
Commco	3299	$38	37¾	37¾	– ¼
C Holiday I	1150	$14½	14¼	14½	+ ¼
Compro	150	450	450	450	–25
Compr Ap	200	$12½	12½	12½	
Computel	750	$41	41	41	– ½
Computr	100	$26½	26½	26½	
Con Bath	2947	$23¼	23¼	23¾	– ¼
Con Bath p	205	$20½	20½	20½	+ ¼
Con Bath w	1725	365	355	360	+10
Con Bldg	6050	455	425	455	+30
Con Bldg w	9042	115	105	115	+ 5
Con Textle	100	$14	14	14	+ ¼
C Gas	19339	$18¼	18½	18¼	– ¼
Corby vt	50	$31	31	31	+ ¼
Coronatn	1000	330	320	325	
Coronto p	1100	340	335	335	+ 5
Cosmos	4560	$7½	7¼	7¼	+ ¼
Couvret P	100	$8½	8½	8½	– ¼
Craig Bit	1400	$5½	5½	5½	+ ¼
Crain R L	550	$15½	15½	15½	+ ¼
Crestbrk	1220	$17	16¾	17	+ ¼
Crwn Trst	50	$62	62	62	
Crew Nest	50	$50	50	50	+ 3
Crush Intl	670	$11¼	11	11¼	
Cygnus A	8810	$10½	10	10½	– ¼
Cygnus B	9260	$12¼	11¾	12¼	+ ¼
Cygnus pr	125	$41	40½	40½	
Distl Seag	995	$51	50¾	50¾	+ ¼
Dome Pete	611	$96½	94½	94½	–2½
D Bridge	790	$17¾	17½	17½	
D Fabric p	300	325	325	325	
Dofasco	4683	$25	24½	25	+ ½
Dofasco p	z5	$74	74	74	
Dom Glass	1400	$19½	19	19¼	+ ¼
D Glass pr	100	$19	19	19	– ¼
Dom Lime	290	280	260	280	+30
Dom Store	3235	$14	13¾	13¾	
Domtar	5938	$14¾	14¾	14¾	– ¼
D Textile	5580	$17	16½	16¾	+ ¼
Donlee M	200	$21½	21¼	21½	+ ¼
Douglas L	4275	$8½	8¼	8½	– ¼
Dupont	366	$38	37¾	37¾	– ¼
Dustbane	200	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Dylex Div	245	$29½	28¾	28¾	– ¼
Dylex D A	4055	$27	25¾	26	+ ¼
Eddy Match	250	$37	37	37	– 1
E-L F	13679	$14¼	13¾	14¼	+ ½
E-L Fin w	4300	725	690	710	+20
Electro Itd	2510	$27½	27	27½	+ ⅛
Erie D	120	$24	24	24	
Exquisite	657	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Exquite pr	z5	$6½	6½	6½	
Exquite w	2650	160	145	145	–10
Falcon	1564	$116½	115½	116½	+ 1
Fam Play	285	$18½	18½	18¾	– ¼
Fed Farm	1100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Fed Grain	2150	$8½	8½	8¾	– ⅛
Fleet Mfg	3575	305	295	295	– 5
Fleetw'd	200	$26½	26½	26½	+ ½
Ford Cnda	760	$269½	265	269½	+3½
F Seasons	1650	$15½	15½	15½	
Fraser	1155	$23½	23	23	+ 1
Fruehauf	550	$17	16¾	17	+1½
Gen Baker	200	$6¼	6¼	6¼	
Gen Distrb	1201	$17½	17¼	17½	+ ¼
GMC	178	$86½	86½	86½	– ½
G Stl Ware	900	$16	16	16	
Genstar L	631	$16	16	16	– ¼
Gnstar L w	z40	775	775	775	
Glob En A	z131	$9¾	9¼	9¼	
G Mckay A	4205	$7¼	6¼	7¼	+ ¾
G Mckay B	2590	20	18½	19¾	+1¾
Greb Ind	850	$10	9¾	10	
GL Paper	802	$28	27¾	28	
GL Power	3425	$20½	20	20½	+ ¼
GN Cap	15785	$15½	14¾	15	+ 1
Gt W Life	2015	$124	123	124	+ 1
G WSad	10900	$13½	12½	12½	+ ¼
Greyhnd	2575	$14	13¾	14	+ ¼
Guar Trst	1500	$11½	11	11	– ¼
Gulf Can	4023	$45¼	44¾	45¼	+ ¼
Halifax D	100	250	250	250	– 5
H Cotton	100	$35	35	35	+ ½
Hnd Chm A	200	$37½	36¾	36¾	–1½
Hardee	3350	190	185	190	
Hard Crp A	290	$17½	17½	17½	
Hrvey F	16265	$11½	10¾	11	+ ¾
HWood A	100	375	375	375	+35
HWood B	900	90	90	90	
Hawker S	2100	375	365	375	+10
Hawker pr	25	$59	59	59	– 3
Hays Dna	905	$15	14¾	15	+ ¼
Home A	6402	$53	52	52	
Home B	470	$51½	51½	51½	+ ½
Horne Pit	925	340	330	330	–10
H Bramor	475	$8	7¾	7¾	+ ¼
H Bay Co	311	$23	23	23	
HB Oil Gp	3540	$34½	34	34½	
HB Oil G pr	175	$54½	53½	53½	+ ½
Huron Eri	1150	$16½	16½	16¾	+ ¼
Husky Oil	4890	$20¾	20½	20¾	– ¼
Husky D w	1174	$13	12¾	13	+ ¼
Imp O	19800	$18½	17¾	18	+ ¼
Imp Tob	1200	$13½	13¼	13¾	– ¼
Imp Tob pr	z24	400	400	400	
Indal Can	z25	$18¾	18½	18¾	
Industmin	300	$18½	18¼	18¾	+ ¾
Ind Accept	1643	$28½	28	28¼	
In Acc wts	2015	$10	9¾	10	+ 30
Ind Adhes	100	$10½	10½	10½	
I Wire	24620	$5½	490	5	– ¼
Inglis	2195	$14¼	13¾	13¾	– ¼
Inland Gas	7290	$16½	15¾	16	+ ¼
Inland G p	425	$15	15	15	– ¼
Inspiratn	4900	135	125	125	–10
Inspirati p	475	$15½	15½	15½	+ ¼
Inter City	z91	$16½	16½	16½	
Int Bronz p	z14	$22	21	21	
IBM	222	$335	335	335	– ½
IMC	z50	$21½	21¼	21½	
Int Nickel	9848	$40½	40	40¾	– ¼
Int Util	1740	$43½	42¾	43½	+ ¼
Int Util A	300	$43¾	43¼	43¾	+ ¼
Int Util pr	205	$42¾	42¾	42¾	–1¼
Intpr Disc	730	420	410	415	– 5
Intpr Pipe	7595	$18¼	18¼	18¾	+ ¼
Int Pipe w	500	960	950	950	
Intpr Steel	3680	$5½	5¼	5½	+ ¼
Intpr Sti pr	200	$20½	20½	20½	– 1
Inv Grp A	3400	$11¼	11¼	11¼	
In Overseas	386	$138	137½	137½	+ 5
ITL Ind	710	$22	21½	21½	
James Stl	2255	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Jefferson	965	$22¾	22½	22¾	+ ¼
Jeffersn w	150	$14	14	14	
Jockey C	6615	$5½	5¼	5½	
Kaps Tran	3120	$21½	21	21¼	
Keeprite P	180	$33½	32½	32½	– ½
Kelly D A	325	$6½	6¼	6¼	
Kelsey H	200	$15½	15¼	15¾	+ ¼
Kelvinatr	z50	$9	9	9	
Koffler	474	$50½	50½	50¾	+ ¼
Labatt	1987	$25½	24¾	25½	+ ¼
Labatt pr	1955	$26	25½	26	
Lafarge	500	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Lafarge A	500	$12¾	12¼	12¾	– ¼
LOnt Cem	5855	440	420	440	+20
Lambton	1500	$10	10	10	
Laura Sec	655	$14	13¾	14	+ ¾
Lau Fin	1080	$6	5¼	5¾	
Lau F 2.00	500	$23	22¾	23	+ ½
Leigh Inst	2040	$50½	49	49¾	– ¼
Levy	137	$26	26	26	+ ½
Levy A pr	300	$8¾	8½	8¾	– ¼
Levy B pr	z50	$22	22	22	
Life Invest	200	$10½	10½	10½	+ ¼
Life Ins wt	900	325	305	315	+10
Livingstn	40	$35	35	35	+ 1
Living pr	30	$46½	46½	46½	+ ½
Living wts	125	$25	25	25	
Lob Co A	930	$6¾	6¼	6¼	
Lob Co B	4645	$6¾	6¼	6¼	+ ¼
Lob Co pr	207	$32½	32½	32¾	+ ⅛
Lob Groc	25	$110	110	110	–17
Locana	500	200	190	190	–15
Loeb M	2135	$8¼	8	8	
Maclean H	z100	$15	15	15	
MR Ltd	10897	$36	35¾	36	+ ¼
Magna El	1275	$17	16¼	16½	– ½
Magnetic	1700	370	355	365	–10
Magnum	100	$23	23	23	
Maher	50	$32½	32¾	32¾	+1¼
Major H D	1200	375	365	375	
Manoir In	400	345	345	345	
M Lt Gant	79	$31	31	31	
M Lt Mills	250	$19½	19½	19½	– ¼
Maritime	z24	$17	17	17	
Markboro	600	$8¾	8½	8¾	+ ⅛
Markbro w	200	570	565	570	+10
Mass-Fer	5303	$23¾	23½	23¾	– ¼
McLaghlin	1300	$14	13¾	14	– ¼
MEPC	1900	$6	5½	5¾	– ¼
Melchers	350	$15	15	15	
Met Stores	705	$41½	39½	41½	+ ¾
Met Stors p	100	$18¼	18¼	18¾	– ¼
MGFM	400	$5½	5¼	5¼	
Milt Brick	300	$10½	10¼	10¼	– ¼
MLW Wor	2000	$17¼	17	17¼	+ ¼
Molson A	2050	$25½	25	25½	–1½
Molson B	175	$26	26	26	
Montex	5700	255	245	245	– 5
Montex pr	z10	$7	7	7	
Montex w	300	145	145	145	– 5
Mont Trst	200	$11½	11¼	11¾	– ¼
Moore	3795	$32½	31¾	32¼	– ¾
Morse A	400	$24½	24	24½	
Morse B	100	$24½	24¼	24½	+ ¼
Morse pr	50	$53	53	53	
Morse B pr	z20	$47½	47¼	47½	
Murphy	375	$8½	8¼	8¾	– ¼
Mrphy pr	200	$27½	27¼	27½	+ ½
Nabrs Dlg	9125	$21	19½	20½	+1¼
NaChrs I	210	$12½	12	12	– ¼
Nt Contain	z25	$10½	10¼	10¼	
Nat Drug	590	$10½	10¼	10¼	– ¼
Nat Groc p	150	$26	26	26	
Nat Hem	100	$6½	6¼	6½	+ ¼
Nat Trust	z10	$21½	21½	21½	
Neonex I	1918	$14¼	13¾	14	– ¼
NB Tel	512	$13	13	13	+ ¼
N Provid D	7600	215	210	210	– 5
Noranda	5705	$37½	37½	37½	+ ¼
Nor Ctl G	8108	$20½	20¼	20½	
Nor Ctl A p	475	$33	33	33	
Nor Ctl B p	1040	$40	39½	39¾	– ¼
Nor Ctl wts	6690	$11¾	11½	11½	
Nor Tar Ch	360	$7½	7¼	7½	+ ¼
NW Util p	z10	$57	57	57	
NS L P	392	$8¼	8¼	8½	
Okanagan	1620	435	430	430	– 5
OSF Ind	17453	$29¼	28½	29¼	+ ¼
Oshawa A	6540	$36½	35¾	36¼	+ ¼
Oshawa w	z183	$13½	13	13¼	
Overland	z3	$10½	10½	10½	
Overtrid 2 p	414	$5½	5¼	5¼	– ¼
Pac Pete	4626	$33	31¾	32½	– ¼
Peace Riv	200	$5½	5¼	5¼	+ ¼
Pembina	z20	$18½	18¾	18¾	
PC Jewl	25	$31	31	31	+ 1
PC Jwl pr	z3	$97	97	97	
PC Jwl A	50	$30	30	30	
Petrofina	600	$19¾	19½	19¾	+ ¼
Pitts Eng	100	$23½	23½	23½	+ ¼
Poto Eng	z10	$16	16	16	
Pow Corp	2965	$12½	12	12½	+ ¼
Pow Crp pr	100	$32½	32½	32½	
Prem Iron	200	$5	5	5	
Price Com	6391	$16½	16	16½	+ ¼
QN Gas	113141	$18½	17¾	18¾	+1½
QG 63w	22500	810	770	805	+45
QN Gs 66w	1870	680	645	680	+35
Rank Org	675	$11	10¾	11	
Rapid Grp	100	475	475	475	–15
Readers D	450	$7½	7¼	7½	+ ¼
Reed S	21995	$22	21¾	21¾	
Reichhold	700	$15½	15	15	+ ½
Reitman	355	$16½	16½	16½	
Reitman A	500	$14¼	13¾	13¾	– ¼
Revelstk	5000	$24½	24¾	24½	– ¼
Revenu	163027	$19¾	19¼	19½	– ¼
Rileys D	525	$15½	14¾	14¾	– ¼
Riv Yarn	105	$10	10	10	– ¼
Rolland	100	$8	8	8	
Ronald Fd	2150	$17½	17	17	
Rothman	7687	$20½	18¾	19½	+ ¼
Rthmn w	1015	650	560	650	+70
Royal Bnk	58321	$23½	23¼	23½	+ ¼
Royal Trst	55	$26	26	26	
Russell H	650	$19½	19	19½	+ ¼
StL Cem A	30	$30	30	30	+ 1
St Maurice	6900	250	240	240	–10
Sal Fd	12209	$15	14¾	15	+ ¼
Sayvette	2775	$6¾	6½	6¾	
Scintrex	1010	$19	18¾	19	+ 1
Scot York	4375	$19½	18¾	19¼	+ ¼
Scot Lasal	120	$27	27	27½	+ ½
Scot Paper	225	$26½	26½	26½	
Seaway	10755	$26½	24½	26½	+1¾
Swavy M p	7783	$9	9	9	
Seavy M w	7372	770	620	770	+155
Secur Cap	3900	$10½	9¾	9¾	– ¼
Select Les	600	385	375	375	+10
Selkirk A	150	$16	16	16	+ ½
Shaw LE A	825	$9¼	9	9¼	+ ¼
Shell Inv p	400	$28½	28½	28½	
Shell Inv w	1265	$13½	12¾	13	
Shell Can	1018	$27½	27	27½	+ ¼
Shully's	910	$17½	17½	17½	+ ¼
Silknit	75	$27½	27	27½	+ ¼
Silverwd A	750	$23½	23	23½	+ ¼
Simpsons	1389	$35½	35¼	35½	– ¼
Simpson S	110	$32	32	32	+ ¼
Skyline H	1450	$9½	9	9	
Slater Stl	2145	$15½	15	15½	
Slater 6 pr	250	$15½	15	15½	– ¼
Slater A wt	1500	860	840	850	+10
Somville p	25	$41½	41¼	41½	
Southam	215	$61	60	61	+ ½
St Brodcst	955	$12½	12	12	– ¼
St Paving	400	$11	11	11	– ¼
Steel Can	6717	$26½	25¾	26	+ ¼
Steinhz A	290	$11½	11¼	11½	
Stuart Hse	2650	$11	10	10½	– ¼
Stuart Oil	z10	$19½	19¼	19½	
Suptst com	200	$9½	9¼	9½	– ¼
Suptest od	2165	$44½	44	44½	+ ½
Texaco	1055	$32	31¾	32	+ ¼
Thom Box	z100	$8¼	8¼	8¼	
Thom Nes	3125	$17½	17¼	17½	+ ¼
Thom N pr	z20	$47	47	47	
Tone Craft	425	$28	28	28	+ ½
Toromont	7750	335	320	325	–10
Tor Dm Bk	2386	$22½	22¼	22½	– ¼
Tomar	29200	160	150	155	
Traders A	6320	$10¾	10¼	10½	+ ¼
Trader A p	z100	$23½	23	23½	
Trader 65 w	700	275	270	275	+15
Trader 66 w	350	390	390	390	
Transair	3600	$6½	6¼	6¼	+ ¼
Tr Can PL	3414	$42½	41¾	42½	
Tr Can Pl p	525	$43½	43	43½	+ 1
Tr Can P w	275	$17½	17¼	17½	
Tr Can Pwr	3414	$17¼	17	17½	+ ¼
Trans Mt	8415	$15½	14¾	15¼	+ ¼
Trans PPL	3920	$14	13½	13¾	+ ¼
Trizec Crp	4540	240	230	235	– 5
Tru-Wall	1400	$5	480	480	–15
UNAS Inv	1100	$23½	23¼	23½	+ ¼
Union Acc	z100	490	490	490	
UnAcc 2p	z25	390	390	390	
Un Carbid	738	$19¾	19	19½	+ ¼
Union Oil	z50	$41	40¾	41	
U Corp B	1040	$18½	18	18½	+ ¼
Un Fn Mgt	130	$21½	21½	21¾	+ ¼
Un Wburn	1903	$16	15½	16	+ ¼
Un Wbn wt	1300	$12	12	12	+ ¼
U Sections	700	$17½	17	17½	+ ¼
Van Ness	3500	$8	7¾	8	+ ¼
Vascan	1960	$12½	11¾	12	+ ¼
Versatld	455	$24½	24¾	24½	+ ¼
Venpower	1700	155	150	150	
Versatile	350	$10	9¾	9½	– ¼
Versatil A	5965	$7	7¼	7¼	– ¼
Vic G Tr	z20	$17	16½	16½	
Vulcan	2700	$6½	6¼	6½	+ ¼
Wajax	1770	$14¼	14¼	14¼	
Wainoco O	900	360	350	355	+20
Walk GW	3040	$41½	41	41½	
Weldwod	760	$25	24½	24½	– ½
Westcst	2355	$29½	29	29	+ ½
Westfair	25	$27	27	27	– 3
West Ind	400	460	450	450	+10
West Ind A	300	$6½	6¼	6½	
Westeel	125	$15	15	15	+ ½
W Brdcast	600	$22	22	22	
W Cdn Seed	1000	300	295	300	
W Pacific	700	490	480	480	
Weston	2258	$17	16¾	17	+ ¼
White Pas	1975	$28½	27¾	28½	– ¼
White P A p	815	$22½	22¼	22½	– ¼
White P w	3467	$13	12¾	13	+ 1
Wdrd a	17140	$18¼	17¾	17¾	+ ¼
Zellers	3170	$13¾	13¼	13¾	+ ¾
Zenith	2900	240	240	240	
Mines					
Accra	1000	19	19	19	
Acme Gas	5500	27½	26½	27½	+ 1
Advocate	800	340	335	340	+10
Aetna I	42810	640	600	640	+35
Agnico	1008	158	158	158	– 1
Am Larder	2900	32	31	32	– 1
Ang Ruyn	300	105	105	105	
Ang U Dev	1000	107	105	105	+ 1
Area	267	310	310	310	
Argosy	500	66	66	66	+ 1
Armore	500	23	23	23	+ 1
Arcadia	5000	15½	15	15	
Atl C C	23200	46	43	45	– ½
Atlas Yk	1500	12	12	12	
Aunor	800	410	405	405	
Bankeno	2690	$11¼	10¼	10½	– ½
Bankfield	2000	12	12	12	– 1
Barat	3700	83	80	83	– 1
Bary Expl	z200	48	40	40	
B-Dgo	4114	18	17	17	+ 1
Belcher	z240	68	68	68	
Belletere	1000	22	21	21	–1½
Bthlm	11925	$18½	17¾	18¾	+ ¼
Big Nama	4250	35	31	35	+4½
Black Bay	3000	9	8½	8½

Le "Chêne Anglais"

se distingue par son élégance et son raffinement très 17e siècle!

En vente à la GALERIE DES BEAUX MEUBLES! Magnifiques reproductions de style Jacobean, caractérisées par les allures romantiques et la dignité du 17e siècle. Ces meubles de chêne anglais sont des oeuvres parfaites d'ambiance antique dont le fini brun ciré accentue la douceur traditionnelle du chêne. Venez admirer cette collection et exposition de meubles de style à la GALERIE DES BEAUX MEUBLES chez Eaton, le rendez-vous des gens de goût.

CI-DESSUS:

Table	795.00
Chaises à accoudoirs	95.00 **chacune**
Chaises	70.00 **chacune**

Confiez aux décorateurs talentueux d'Eaton le soin de vous assister dans vos choix de décoration et d'ameublements. Pour plus de détails, composez 842-9331, poste 771.

EATON en ville, Galerie des beaux meubles (rayon 770), au septième étage.

EATON

EATON 1869 • 1969

Heures d'affaires Eaton: 9 h 30 à 18 h. Ouvert jeudi et vendredi soir en ville jusqu'à 21 h. Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h. Commandes par téléphone acceptées dès 8 h. 842-9211